



Société anonyme au capital de 187 084 800 euros  
Siège social : Tour Manhattan – 6, place de l'Iris – 92095 Paris-La Défense Cedex  
RCS Nanterre 057 505 539

## Document de référence 2007



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS



Le présent document de référence a été enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF) le 29 avril 2008 sous le numéro R.08-043, conformément à l'article 212-13-II du Règlement général de l'AMF. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-1 du Code monétaire et financier a été effectué après que l'AMF a vérifié « si le document est complet et compréhensible et si les informations qu'il contient sont cohérentes ». Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de Vicat, Tour Manhattan – 6, place de l'Iris, 92095 Paris-La Défense Cedex, ainsi que sur les sites internet de Vicat ([www.vicat.fr](http://www.vicat.fr)) et de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

## ▼ REMARQUES GÉNÉRALES

La société Vicat, société anonyme de droit français au capital social de 187 084 800 euros, dont le siège social est situé Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, 92095 Paris-La Défense, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 057 505 539 est dénommée la « Société » dans le présent document de référence. Le « Groupe » désigne, sauf précision contraire expresse, la Société et ses filiales et participations telles que figurant dans l'organigramme qui figure à la Section 7 « Organigramme » du présent document de référence.

Sauf indication contraire, les données chiffrées utilisées dans le présent document de référence, notamment à la Section 6 « Aperçu des activités » du présent document de référence, sont extraites des comptes consolidés du Groupe, établis en normes IFRS. Les données chiffrées ayant fait l'objet d'arrondis, les montants indiqués comme étant des totaux dans les tableaux et dans les diverses sections du présent document de référence peuvent ne pas correspondre à la somme arithmétique de ces chiffres et nombres.

Le présent document de référence contient des indications sur les perspectives et axes de développement du Groupe. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectifs tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entend », « devrait », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaite », « pourrait », ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par le Groupe. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. En outre, la matérialisation de certains risques décrits à la Section 4 « Facteurs de risques » du présent document de référence est susceptible d'avoir un impact sur les activités, la situation et les résultats financiers du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document de référence visent aussi des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient, en cas de réalisation, affecter les résultats futurs, les performances et les réalisations du Groupe. Ces facteurs peuvent notamment inclure l'évolution de la conjoncture économique et commerciale ainsi que les facteurs de risques exposés à la Section 4 « Facteurs de risques » du présent document de référence.

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques, décrits par ordre d'importance décroissant à la Section 4 « Facteurs de risques » du présent document de référence, avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation ou les résultats financiers du Groupe. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par le Groupe, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

Le présent document de référence contient des informations relatives aux marchés sur lesquels le Groupe est présent. Ces informations proviennent notamment d'études réalisées par des sources extérieures. Compte tenu des changements qui peuvent marquer le secteur d'activité du Groupe en France et dans le monde, il est possible que ces informations s'avèrent erronées ou ne soient plus à jour. Les activités du Groupe pourraient en conséquence évoluer de manière différente de celles décrites dans le présent document de référence et les déclarations ou informations figurant dans le présent document de référence pourraient se révéler erronées.

Le présent document de référence tient lieu de rapport financier annuel et comporte les informations requises au titre de l'article 222-3 du Règlement général de l'AMF et de l'article L. 255-100-3 du Code du commerce.

# Sommaire

<b>1. Personne responsable du document de référence</b>	<b>5</b>
1.1. Personne responsable des informations contenues dans le document de référence	5
1.2. Attestation de la personne responsable du document de référence	5
<b>2. Contrôleurs légaux des comptes</b>	<b>7</b>
2.1. Commissaires aux comptes titulaires	7
2.2. Commissaires aux comptes suppléants	8
2.3. Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés	8
<b>3. Informations financières sélectionnées</b>	<b>9</b>
3.1. Présentation synthétique du Groupe	9
3.2. Données chiffrées	10
<b>4. Facteurs de risques</b>	<b>15</b>
4.1. Risques liés aux activités du Groupe	16
4.2. Risques liés à l'industrie dans laquelle opère le Groupe	18
4.3. Risques juridiques	19
4.4. Risques de marché	19
4.5. Risques liés à la Société	21
4.6. Gestion des risques	22
<b>5. Informations concernant l'émetteur</b>	<b>23</b>
5.1. Histoire et évolution de la Société	23
5.2. Investissements	24
<b>6. Aperçu des activités</b>	<b>29</b>
6.1. Présentation générale des activités du Groupe	30
6.2. Atouts et stratégie du Groupe	31
6.3. Description des métiers et présentation des marchés	33
6.4. Facteurs de dépendance	54
6.5. Environnement législatif et réglementaire	54
<b>7. Organigramme</b>	<b>55</b>
7.1. Organigramme juridique simplifié du Groupe au 31 décembre 2007	56
7.2. Information sur les filiales et participations	57
<b>8. Propriétés immobilières, usines et équipements</b>	<b>61</b>
8.1. Propriétés immobilières et équipements	61
8.2. Politique environnementale	63
<b>9. Examen de la situation financière et du résultat</b>	<b>67</b>
9.1. Présentation générale	68
9.2. Comparaison des résultats des exercices 2007 et 2006	71
9.3. Comparaison des résultats des exercices 2006 et 2005	79
<b>10. Trésorerie et capitaux</b>	<b>85</b>
10.1. Capitaux	86
10.2. Flux de trésorerie	86
10.3. Endettement	88
10.4. Analyse des engagements hors bilan donnés	92

# Sommaire

<b>11. Recherche et développement, brevets et licences</b>	<b>93</b>
<b>12. Informations sur les tendances</b>	<b>95</b>
12.1. Événements récents	95
12.2. Tendances et objectifs	95
<b>13. Prévisions ou estimations du bénéfice</b>	<b>99</b>
<b>14. Organes d'administration et de direction générale</b>	<b>101</b>
14.1. Composition du Conseil d'administration, présidence et direction générale	101
14.2. Informations détaillées sur l'expertise et l'expérience en matière de gestion des membres du Conseil d'administration	105
14.3. Renseignements personnels concernant les membres du Conseil d'administration	106
14.4. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la direction générale	106
<b>15. Rémunération et avantages</b>	<b>107</b>
15.1. Rémunération versée et avantages en nature	107
15.2. Pensions, retraites et autres avantages	108
<b>16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction</b>	<b>109</b>
16.1. Fonctionnement du Conseil d'administration	110
16.2. Fonctionnement des organes de direction	111
16.3. Limitation de pouvoirs	111
16.4. Contrôle interne	111
16.5. Date d'expiration du mandat des administrateurs	112
16.6. Informations sur les contrats de services liant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	112
16.7. Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	112
<b>17. Salariés</b>	<b>113</b>
17.1. Données générales	114
17.2. Options de souscription et d'achat d'actions	117
17.3. Intéressement du personnel	117
17.4. Participation des mandataires sociaux et opérations réalisées par les membres du Conseil d'administration sur les titres de la Société	118
<b>18. Principaux actionnaires</b>	<b>121</b>
18.1. Répartition du capital social et des droits de vote	121
18.2. Droits de vote	123
18.3. Contrôle de la Société	123
18.4. Accords pouvant entraîner un changement de contrôle	123

# Sommaire

<b>19. Opérations avec des apparentés</b>	<b>125</b>
19.1. Contrats et opérations avec des parties liées	125
19.2. Opérations intra-groupe	125
19.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés pour les trois derniers exercices	126
<b>20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur</b>	<b>127</b>
20.1. Principes comptables	128
20.2. Informations financières historiques	132
20.3. Comptes sociaux au 31 décembre 2007	166
20.4. Honoraires des commissaires aux comptes	180
20.5. Politique de distribution de dividendes	180
20.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage	180
20.7. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	182
<b>21. Informations complémentaires</b>	<b>183</b>
21.1. Capital social	183
21.2. Actes constitutifs et statuts	186
<b>22. Contrats importants</b>	<b>191</b>
<b>23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</b>	<b>193</b>
<b>24. Documents accessibles au public</b>	<b>195</b>
<b>25. Informations sur les participations</b>	<b>197</b>
<b>Annexe 1</b>	<b>199</b>
Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et le contrôle interne	199
<b>Annexe 2</b>	<b>205</b>
Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Vicat S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	205
<b>Annexe 3 Document d'information annuel (article 222-7 du Règlement général de l'AMF)</b>	<b>207</b>
Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois liées à la cotation des actions sur Euronext Paris	207
<b>Glossaire</b>	<b>211</b>



# 1

# Personne responsable du document de référence

- ▶ **1.1. PERSONNE RESPONSABLE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE** 5
- ▶ **1.2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE** 5

## ▼ 1.1. PERSONNE RESPONSABLE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Monsieur Guy Sidos, Directeur général.

## ▼ 1.2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

« J'atteste, après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion (figurant aux Sections 4, 6, 8, 9, 10, 18, 20 et 21 du présent document de référence) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les informations financières historiques présentées dans le présent document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant à la Section 20.2.3 du présent document de référence et incluses par référence à la Section 20.2, qui ne contiennent pas d'observations ni de réserves. »

Le 28 avril 2008

Guy Sidos

Directeur général





# 2

# Contrôleurs légaux des comptes

▶ <b>2.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES</b>	7
▶ <b>2.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS</b>	8
▶ <b>2.3. INFORMATIONS SUR LES CONTRÔLEURS LÉGAUX AYANT DÉMISSIONNÉ, AYANT ÉTÉ ÉCARTÉS OU N'AYANT PAS ÉTÉ RENOUELÉS</b>	8

## ▼ 2.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

### **KPMG Audit**

1, cours Valmy, 92923 Paris-La Défense Cedex

Représenté par Monsieur Jean-Marc Decléty.

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 25 novembre 1983.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007. Il sera proposé à cette Assemblée Générale, qui doit se tenir le 16 mai 2008, le renouvellement pour six exercices de la société KPMG SA représentée par Monsieur Jean-Marc Decléty en qualité de commissaire aux comptes titulaire. Ce mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

### **Wolff & Associés SAS**

Centre Beaulieu, 19, boulevard Berthelot, 63400 Chamalières

Représenté par Monsieur Grégory Wolff.

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Riom.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2007.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

## ▼ 2.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

### **Cabinet Constantin**

114, rue Marius-Aufan, 92300 Levallois-Perret

Représenté par Monsieur Jean-Marc Bastier.

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 1995.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

### **Sofico France**

24, rue Raymond-Mondon, 57120 Rombas

Représenté par Monsieur Colleony.

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Metz.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 1996.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

### **BKR SEFITEC**

11, avenue d'Eprenesnil, 78401 Chatou

Représenté par Monsieur Frédéric Lafay.

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Date du premier mandat : il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 16 mai 2008, de nommer la société BKR SEFITEC, représentée par Monsieur Frédéric Lafay en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices. Ce mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

## ▼ 2.3. INFORMATIONS SUR LES CONTRÔLEURS LÉGAUX AYANT DÉMISSIONNÉ, AYANT ÉTÉ ÉCARTÉS OU N'AYANT PAS ÉTÉ RENOUVELÉS

Non-renouvellement du mandat de commissaire aux comptes suppléant de Sofico France dont le mandat arrive à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

# 3

# Informations financières sélectionnées

▶ <b>3.1. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU GROUPE</b>	9
▶ <b>3.2. DONNÉES CHIFFRÉES</b>	10
Les chiffres clés du Groupe	10
Compte de résultat synthétique	11
Bilan synthétique	12
Évolution simplifiée des capitaux propres (y compris intérêts minoritaires)	12
Ratios financiers consolidés	13

Les investisseurs sont invités à lire les informations financières sélectionnées suivantes avec les Sections 9 « Examen de la situation financière et du résultat », 10 « Trésorerie et capitaux » ainsi que les comptes consolidés annuels audités pour les trois exercices couverts par le présent document de référence et les

notes relatives à ces comptes consolidés figurant à la Section 20 « Informations financières » du présent document de référence et toute autre information financière contenue dans le présent document de référence.

## ▼ 3.1. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU GROUPE

Le Groupe a développé, au cours de plus de 150 années d'existence, une expertise forte des métiers du ciment, du béton prêt à l'emploi et des granulats qui lui permet de s'affirmer comme un leader régional sur la plupart des marchés où il est présent. Le ciment, le béton et les granulats constituent ensemble le « cœur de métier » du Groupe, sur lequel il axe son développement et qui représente près de 86 % de son chiffre d'affaires consolidé en 2007. Le Groupe bénéficie, par ailleurs, de synergies avec des activités complémentaires (préfabrication de produits en béton, chimie du bâtiment, transport, activité papier et sacherie), exploitées sur certains marchés, pour conforter son offre et renforcer son positionnement régional.

Les expéditions totales du Groupe dans les trois principaux métiers ont représenté, en 2007, 14,2 millions de tonnes de ciment, 8,8 millions de m<sup>3</sup> de béton et 22,6 millions de tonnes de granulats.

Avec une présence couvrant neuf pays répartis entre l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Afrique et le Moyen-Orient, le Groupe dispose d'une implantation diversifiée qui lui permet de poursuivre une stratégie de développement international tout en atténuant d'ores et déjà sa sensibilité aux fluctuations économiques pouvant affecter l'un des marchés où il opère.

	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services
France	▼	▼	▼
États-Unis	▼	▼	
Suisse	▼	▼	▼
Turquie	▼	▼	
Sénégal	▼	▼	
Égypte	▼		
Italie	▼		
Kazakhstan	▼		
Mali	▼		

Le poids de l'Europe en général et de la France en particulier dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a augmenté en 2007, de même que l'Afrique et le Moyen-Orient. Le chiffre d'affaires réalisé en France représente 46 % du chiffre d'affaires en 2007.

En 2007, les ratios EBITDA sur chiffre d'affaires et résultat net consolidé sur chiffre d'affaires ressortent à respectivement 28 % et 15 %.

La structure financière du Groupe est caractérisée par des fonds propres importants (1 717 millions d'euros) et un niveau d'endettement faible (30 %), ce qui donne au Groupe les moyens de financer sa croissance.

Le Groupe entend poursuivre son développement en conjuguant croissance et rentabilité. Il a démontré sa capacité au cours des années passées à tirer profit de ses fortes positions régionales, de la qualité de ses outils industriels et de l'expertise de ses collaborateurs pour dégager des niveaux de rentabilité élevés.

Deux axes de développement sont privilégiés par le Groupe :

- un développement par croissance organique, en augmentant significativement ses capacités de production et en se donnant les moyens de répondre à la demande des marchés où il est présent. Le Groupe a ainsi engagé un programme d'investissements industriels pluriannuel destiné à augmenter d'environ 50 % les capacités de production de ciment d'ici à fin 2010 en ayant pour objectif de mettre en service un nouveau four chaque année au cours de cette période ;
- le Groupe a également pour objectif de poursuivre sa politique de croissance externe de façon sélective comme auparavant, par des acquisitions qui lui permettront de se positionner comme un acteur important sur de nouveaux marchés régionaux ou qui viendront compléter son dispositif existant ou son offre produits.

Pour atteindre ses objectifs, le Groupe peut s'appuyer sur son expertise industrielle et commerciale dans ses métiers cœur et sur la pérennité de son modèle stratégique assuré par un actionariat et une direction familiale présente dans la Société depuis sa fondation et possédant une expérience approfondie de ces métiers.

## ▼ 3.2. DONNÉES CHIFFRÉES

Les informations financières sélectionnées sont issues des comptes consolidés du Groupe, établis selon les normes IFRS sur les trois années de référence 2005, 2006 et 2007.

Les comptes consolidés du Groupe, pour chacune des trois années couvertes par le présent document de référence, ont été audités par

KPMG Audit, le Cabinet Patrick Wolff et la SAS Wolff & Associés (à compter de 2007), commissaires aux comptes titulaires et indépendants, et dont les rapports sont inclus à la Section 20 « Informations financières » du présent document de référence.

### Les chiffres clés du Groupe

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires consolidé	2 136	2 083	1 804
EBITDA <sup>(1)</sup>	593	564	466
Résultat net	331	314	232
Capitaux propres totaux	1 717	1 700	1 518
Endettement net/capitaux propres (en %)	30,0 %	15,1 %	24,5 %
Résultat net par action – part du Groupe (euros/action)	6,40	6,03	4,75
Dividende par action (euros/action)	1,50 <sup>(2)</sup>	1,30	0,63

(1) *Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization* : se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

(2) Proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale des actionnaires du 16 mai 2008.

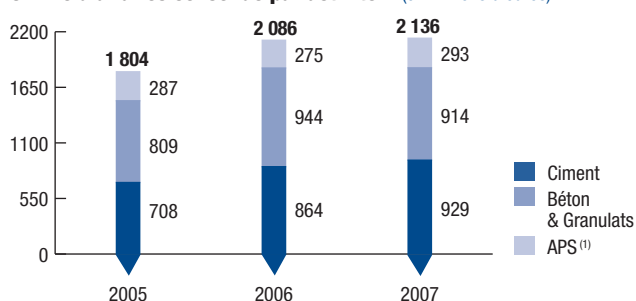
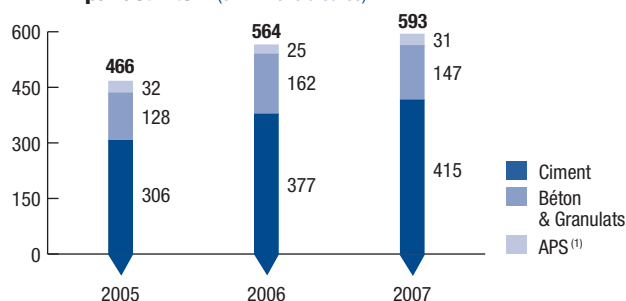
## Compte de résultat synthétique

(en millions d'euros)	2007	2006	Variation 2007/2006 (en %)	2005	Variation 2006/2005 (en %)
Chiffre d'affaires consolidé	2 136	2 083	2,6 %	1 804	15,4 %
EBITDA	593	564	5,1 %	466	21,1 %
EBIT <sup>(1)</sup>	480	442	8,7 %	349	26,6 %
Résultat financier	(18)	(9)	- 101,1 %	(22)	Ns
Résultat net consolidé	331	314	5,4 %	232	35,0 %
Résultat net part du Groupe	299	282	6,1 %	222	27,0 %
CAF <sup>(2)</sup>	477	436	9,3 %	351	24,3 %

(1) *Earnings Before Interest and Taxes* : se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements et provisions ordinaires. L'EBIT n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBIT étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBIT du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBIT communiquées par d'autres sociétés.

(2) CAF : capacité d'autofinancement.

## Évolution de la répartition par activité du chiffre d'affaires et de l'EBITDA

Chiffre d'affaires consolidé par activité <sup>(2)</sup> (en millions d'euros)EBITDA par activité <sup>(3)</sup> (en millions d'euros)

(1) APS : Autres Produits & Services.

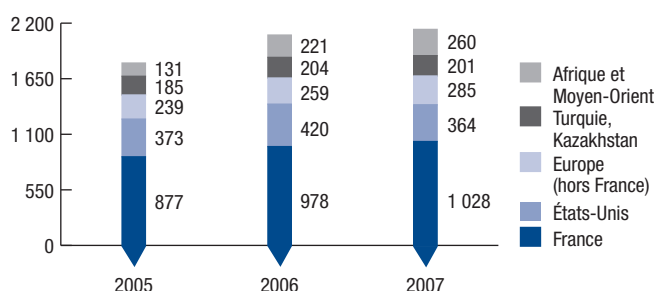
(2) Sauf mention contraire, les chiffres s'entendent après éliminations intra-groupes.

(3) *Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization* : se calcule en sommant l'excédent brut d'exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

## Évolution de la répartition par zone géographique du chiffre d'affaires et de l'EBITDA :

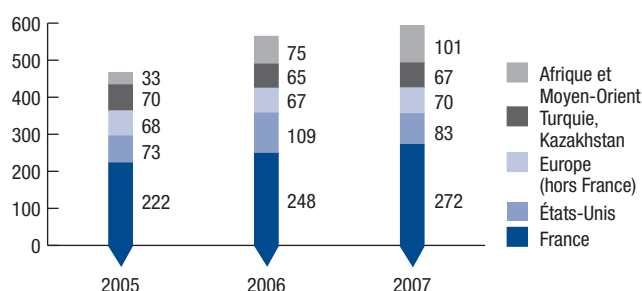
Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique d'implantation

(en millions d'euros)



EBITDA par zone géographique d'implantation

(en millions d'euros)

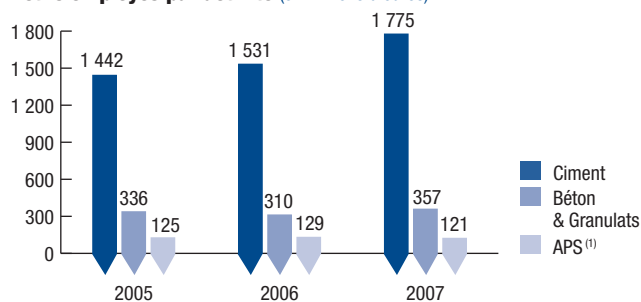


## Bilan synthétique

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
<b>ACTIF</b>			
Actifs non courants	2 191	1 905	1 872
Actifs courants	868	958	865
<b>Total Actif</b>	<b>3 059</b>	<b>2 863</b>	<b>2 737</b>
<b>PASSIF</b>			
Capitaux propres part du Groupe	1 563	1 578	1 407
Intérêts minoritaires	154	122	110
Capitaux propres totaux	1 717	1 700	1 518
Passifs non courants	889	756	766
Passifs courants	453	407	453
<b>Total Passif</b>	<b>3 059</b>	<b>2 863</b>	<b>2 737</b>

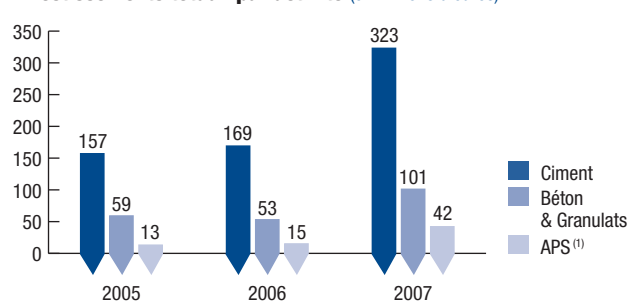
## Évolution de la répartition par activité des actifs employés et des investissements

Actifs employés par activité (en millions d'euros)



(1) APS : Autres Produits &amp; Services.

Investissements totaux par activité (en millions d'euros)



(1) APS : Autres Produits &amp; Services.

## Évolution simplifiée des capitaux propres (y compris intérêts minoritaires)

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier	1 700	1 518	1 200
Résultat de l'exercice	331	314	232
Dividendes	(67)	(35)	(26)
Effets de change	(30)	(89)	60
Variation de périmètre (minoritaire)	11	(1)	40
Autres variations <sup>(1)</sup>	(228)	(7)	12
Capitaux propres au 31 décembre	1 717	1 700	1 518

(1) Correspondant principalement en 2007 à l'acquisition d'actions propres, à l'hyperinflation en Turquie en 2005 et à la variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers.

## Ratios financiers consolidés

	2007	2006	2005
Endettement net/capitaux propres totaux (en %)	30,0%	15,1%	24,5%
Endettement net/EBITDA <sup>(1)</sup>	0,87	0,45	0,80
Endettement net/CAF <sup>(2)</sup>	1,08	0,59	1,06
Couverture de frais financiers			
– par EBITDA	27,6	35,9	24,4
– par résultat d'exploitation	21,0	27,2	18,6

(1) *Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization* : se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

(2) CAF : capacité d'autofinancement.





# 4

# Facteurs de risques

▶ <b>4.1. RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DU GROUPE</b>	16
4.1.1. Risques liés à l'environnement concurrentiel	16
4.1.2. Sensibilité aux fournitures et coûts énergétiques	16
4.1.3. Risques pays	17
4.1.4. Risques industriels et liés à l'environnement	17
▶ <b>4.2. RISQUES LIÉS À L'INDUSTRIE DANS LAQUELLE OPÈRE LE GROUPE</b>	18
4.2.1. Risques de dépendance aux marchés de la construction (cyclicité du marché de la construction), de l'immobilier (résidentiel et non résidentiel), de l'industrie, des travaux publics et travaux d'urbanisation	18
4.2.2. Risques liés à la réglementation	18
4.2.3. Risques climatiques	18
▶ <b>4.3. RISQUES JURIDIQUES</b>	19
▶ <b>4.4. RISQUES DE MARCHÉ</b>	19
4.4.1. Risques de change	19
4.4.2. Risques de conversion	19
4.4.3. Risques de taux d'intérêt	19
4.4.4. Risques « actions »	20
4.4.5. Risques de liquidité	20
▶ <b>4.5. RISQUES LIÉS À LA SOCIÉTÉ</b>	21
4.5.1. Risques liés à la dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés	21
4.5.2. Risques relatifs à l'organisation financière du Groupe	21
4.5.3. Risques de dépendance vis-à-vis des clients	21
▶ <b>4.6. GESTION DES RISQUES</b>	22
4.6.1. Politique de prévention des risques	22
4.6.2. Politique de couverture des risques et assurance	22

*Les investisseurs, avant de procéder à l'acquisition d'actions de la Société, sont invités à examiner l'ensemble des informations contenues dans le présent document de référence, y compris les risques ci-dessous. Ces risques sont, à la date d'enregistrement du présent document de référence, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir une incidence négative sur le Groupe, son activité, sa situation financière ou ses résultats et qui sont importants pour la prise de décision d'investissement. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentée à*

*la présente Section 4 « Facteurs de risques » n'est pas exhaustive, et que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date d'enregistrement du présent document de référence, comme susceptible d'avoir une incidence négative sur le Groupe, son activité, sa situation financière ou ses résultats, pourraient également avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.*

## ▼ 4.1. RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DU GROUPE

### 4.1.1. Risques liés à l'environnement concurrentiel

Le Groupe opère ses différents métiers sur des marchés concurrentiels. Pour les principaux métiers du Groupe, le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats, la concurrence s'exerce principalement à une échelle régionale compte tenu de l'importance relative des frais de transport (surtout en cas de transport routier). L'intensité concurrentielle de chaque marché régional dépend des capacités de production présentes et disponibles. L'aptitude du Groupe à maintenir son chiffre d'affaires et sa marge sur chaque marché dépend donc de sa capacité à répondre au marché avec son outil de production local. La présence d'autres acteurs ayant des capacités disponibles ou excédentaires sur un marché régional ou à proximité, ainsi que la présence d'un ou plusieurs acteurs disposant ou en mesure de mettre en place des infrastructures d'importation de matériaux (ciment et granulats) sur le marché régional dans des conditions économiques satisfaisantes (par exemple terminal maritime ou ferroviaire) sont de nature à créer une situation de concurrence renforcée.

L'établissement d'une situation de concurrence très intense sur l'un ou plusieurs des marchés où le Groupe est présent est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs. C'est particulièrement le cas de l'activité cimentière, compte tenu du caractère très capitalistique de ce métier et de l'incidence importante d'un écart de volume sur le résultat de cette activité (voir la Section 6.2 « Atouts et stratégie du Groupe » et les Sections 6.3.1.5 et 6.3.2.5 « Positionnement concurrentiel » du présent document de référence).

### 4.1.2. Sensibilité aux fournitures et coûts énergétiques

Les activités de production du Groupe, et en particulier l'activité cimentière, consomment une grande quantité d'énergie thermique et électrique, qui représente une part importante des prix de revient.

En ce qui concerne l'énergie électrique, le Groupe s'approvisionne dans chaque pays auprès de producteurs locaux et ne dispose pas toujours de solution de fourniture alternative. Cette situation peut entraîner des ruptures de fourniture d'électricité ou des augmentations de prix. Lorsque le Groupe a considéré que ce risque était significatif, il a mis en place des solutions de production autonome.

Sous réserve de ce qui est indiqué ci-dessus et à la Section 4.1.4.5 « Disponibilités de certaines matières premières » du présent document de référence, le Groupe estime ne pas se trouver en situation de dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs.

Pour son approvisionnement en énergie thermique, le Groupe achète des combustibles fossiles sur les marchés internationaux et est ainsi exposé aux variations de cours de ces matières. Afin de limiter cette exposition, le Groupe a adapté son outil industriel pour disposer, dans la mesure du possible, d'une faculté de choix du combustible. Par ailleurs, il développe une politique visant à favoriser l'utilisation de combustibles alternatifs tels que l'huile usagée, les pneus usés et d'autres matériaux recyclés ou résidus industriels.

Toutefois, des hausses ou des variations significatives du prix des ressources énergétiques pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

### 4.1.3. Risques pays

La stratégie de croissance du Groupe l'amène à saisir des opportunités de développement sur des marchés en croissance. Ainsi, en 2007, environ 22 % du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé sur ces marchés, qualifiés de « pays émergents », appartenant majoritairement à la zone « Afrique et Moyen-Orient ». Cette situation expose le Groupe à des risques tels que l'instabilité politique, économique ou sociale, la sécurité du personnel, les difficultés à recouvrer les créances clients, la fluctuation des taux de change, des taux d'inflation élevés, l'existence de procédures de contrôle des changes, les contrôles à l'exportation, la fiscalité et les différences d'environnements réglementaires susceptibles d'affecter les marchés sur lesquels le Groupe opère ou encore les nationalisations et expropriations de biens privés qui pourraient affecter les sociétés intervenant sur ces marchés.

Bien que le Groupe sélectionne ses pays d'implantation avec attention et qu'il considère que le risque de survenance de tels événements est appréhendé, la réalisation de certains de ces risques pourrait affecter la continuité de ses activités dans les pays concernés et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

### 4.1.4. Risques industriels et liés à l'environnement

#### ► 4.1.4.1. Risques liés aux équipements industriels

Les usines du Groupe ont été construites en respectant les normes en vigueur et ont été conçues de façon à offrir un degré très important de résistance aux risques naturels tels que le vent, la neige et les risques sismiques. Par ailleurs, le choix des sites des usines tient compte des risques naturels d'inondation.

Les installations industrielles du Groupe sont équipées de systèmes de pilotage et de surveillance incorporant des automatismes et des logiciels dont le dysfonctionnement pourrait affecter la marche des usines.

Les équipements industriels lourds sont préservés des risques de casse et de bris de machine par des programmes d'entretien permanents et par la gestion d'un stock de pièces de rechange (moteurs, réducteurs, paliers, roulements, etc.) pour les équipements les plus importants et dont le délai de réapprovisionnement est long. Du fait de leur éloignement, qui rallonge ce délai, le Groupe veille à ce que ses usines situées dans des pays émergents appliquent avec beaucoup de rigueur cette politique de constitution d'un stock de pièces de rechange.

Le Groupe ne peut pour autant exclure la survenance de tels événements qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### ► 4.1.4.2. Risques liés à la réalisation des investissements industriels

Le développement du Groupe s'appuie notamment sur la réalisation d'investissements industriels destinés à moderniser l'outil existant, à augmenter les capacités de production existantes ou à créer de nouvelles capacités de production (usine « greenfield » au Kazakhstan). Indépendamment de la qualité des prestataires retenus, tout retard ou difficulté à répondre aux performances attendues sont de nature à avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### ► 4.1.4.3. Risques environnementaux

Les principaux risques environnementaux liés à l'activité du Groupe et les principales actions menées afin de prévenir et limiter ces risques sont développés à la Section 8.2 « Politique environnementale » du présent document de référence.

#### ► 4.1.4.4. Risques liés à des défauts de qualité des produits

Les produits fabriqués par le Groupe font l'objet de contrôles tout au long du processus de production. Par ailleurs, le Groupe procède à la vérification de la conformité des produits aux normes applicables sur les marchés où ils sont commercialisés. Néanmoins, il ne peut exclure que malgré ces contrôles, des dysfonctionnements ou accidents de nature à entraîner un défaut de qualité du produit surviennent.

De tels défauts pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la réputation du Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### ► 4.1.4.5. Disponibilités de certaines matières premières

Le Groupe dispose de réserves propres de calcaire, de marnes et de granulats qui sont utilisées dans le cadre de ses activités industrielles. Il achète également sur certains marchés, auprès de fournisseurs extérieurs au Groupe, certaines de ces matières premières ainsi que des compléments tels que le laitier de hauts fourneaux (issu des aciéries), les cendres volantes (issues de la combustion du charbon dans les centrales électriques) ou le gypse synthétique. Si les carrières exploitées directement par le Groupe ou si les fournisseurs concernés venaient à cesser leurs activités ou étaient amenés à cesser ou réduire la production de ces matières premières, le Groupe serait alors contraint d'assurer son approvisionnement à un coût qui pourrait s'avérer plus élevé et pourrait ne pas être en mesure de répercuter la totalité de cette hausse des coûts sur les prix ou de rechercher des matières premières de substitution, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

## ▼ 4.2. RISQUES LIÉS À L'INDUSTRIE DANS LAQUELLE OPÈRE LE GROUPE

### 4.2.1. Risques de dépendance aux marchés de la construction (cyclicité du marché de la construction), de l'immobilier (résidentiel et non résidentiel), de l'industrie, des travaux publics et travaux d'urbanisation

Les produits et services vendus par le Groupe, et principalement le ciment, le béton et les granulats, sont utilisés pour des applications de construction tant de logements individuels ou collectifs que pour des bâtiments industriels ou commerciaux, ou encore pour des ouvrages d'infrastructure (routes, ponts, tunnels, voiries). Le dynamisme de la demande des produits et services vendus par le Groupe dépend à la fois d'éléments structurels propres à chaque marché et leurs évolutions et d'éléments économiques conjoncturels.

Les facteurs structurels qui déterminent, sur chaque marché, le niveau de la demande en matériaux de construction sont principalement la démographie, le taux d'urbanisation et la croissance économique (représentée par exemple par le produit national brut/habitant) et les taux de croissance respectifs de ces paramètres, mais aussi des éléments plus culturels comme les habitudes de construction de chaque marché (construction en bois, acier, béton). Un indicateur du degré d'intensité de la consommation fréquemment utilisé est la consommation de ciment par habitant.

Au-delà de ces facteurs structurels, la situation économique globale de chaque pays, placée dans son contexte international, influe conjoncturellement sur les marchés de la construction ; tel est le cas aujourd'hui des États-Unis qui connaissent un important ralentissement du secteur de la construction résidentielle. En effet, les paramètres économiques globaux déterminent la capacité des acteurs publics et privés à financer et réaliser les projets individuels ou collectifs qui constituent le marché de la construction.

Ainsi, des fluctuations significatives de certains de ces paramètres sur un marché important du Groupe pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

### 4.2.2. Risques liés à la réglementation

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé. Il doit se conformer à de nombreuses dispositions législatives et réglementaires, qui diffèrent selon le pays d'implantation. En particulier, le Groupe est soumis à des réglementations internationales, nationales et locales strictes relatives à l'exploitation de carrières ou de cimenteries (voir Section 6.5 « Environnement législatif et réglementaire » du présent document de référence). La pérennité de toute exploitation dépend du respect de ces contraintes

législatives et réglementaires. À cet égard, le Groupe a développé, dans toutes ses zones d'implantation, un dialogue permanent avec les collectivités locales et les associations de riverains et de protection de l'environnement et mis en place des mesures visant à diminuer les nuisances liées à l'exploitation des carrières afin de limiter les risques de conflit. Toutefois, si le Groupe ne parvenait pas à se conformer, à l'avenir, aux réglementations applicables, il pourrait faire face à des retraits d'autorisations d'exploitation, voir sa responsabilité engagée ou encore être condamné au paiement d'amendes.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides ou importantes de la législation et de la réglementation en vigueur n'interviendront pas à l'avenir, que ce soit à l'initiative des autorités compétentes, ou par suite d'une action intentée par un tiers ou par des associations locales s'opposant au développement des activités du Groupe. Ainsi, un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre pourrait entraîner de nouvelles conditions d'exercice de ses activités susceptibles d'augmenter ses dépenses d'investissement (liées par exemple à l'adaptation des modalités d'exploitation de ses carrières ou cimenteries), ou ses charges d'exploitation (notamment par la mise en place de procédures et de contrôles et de surveillance supplémentaires), ou encore constituer un frein au développement des activités.

Le Groupe ne peut exclure que de telles situations soient susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

### 4.2.3. Risques climatiques

L'activité matériaux de construction exercée par le Groupe sur les différents marchés connaît des fluctuations saisonnières qui dépendent à la fois des conditions climatiques et des habitudes de chaque marché. Au-delà de l'incidence habituelle de ces variations saisonnières, qui est décrite à la Section 9 « Examen de la situation financière et du résultat » du présent document de référence, l'activité du Groupe est susceptible d'être affectée par des aléas climatiques pouvant toucher ses principaux marchés. En effet, la demande de matériaux de construction est directement influencée par les conditions climatiques exceptionnelles (grands froids, pluie ou neige abondante, etc.) qui pourraient avoir une incidence sur la mise en œuvre normale des matériaux sur les chantiers, particulièrement au cours des périodes d'activité intense du secteur de la construction.

Ainsi, la survenance d'une telle situation sur un marché important du Groupe pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

### ▼ 4.3. RISQUES JURIDIQUES

Les sociétés du Groupe sont, ou sont susceptibles d'être, impliquées dans un certain nombre de procédures de nature judiciaire, administrative ou arbitrale dans le cours normal de leurs activités. À titre d'exemple, l'évolution des lois et réglementations, ainsi que le développement croissant d'associations locales s'opposant au développement de l'industrie cimentière, sont susceptibles de générer des recours et, le cas échéant, des contentieux administratifs.

### ▼ 4.4. RISQUES DE MARCHÉ

Le Groupe opère dans un cadre international au travers de filiales implantées localement qui comptabilisent à ce titre leurs opérations dans différentes devises étrangères. Le Groupe est en conséquence exposé à des risques de change et à des risques de conversion.

#### 4.4.1. Risques de change

Le Groupe est soumis à des risques de change en raison de ses expositions commerciales liées aux opérations d'achat et de vente ou aux engagements conclus par ses filiales dans d'autres monnaies que leur monnaie fonctionnelle.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises étrangères du Groupe, essentiellement en US dollars, au 31 décembre 2007 :

(en millions de US dollars)

Actifs	11,1
Passifs	(412,8)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>(401,7)</b>
Engagements hors bilan	(44,8)
Instruments de couverture	400,0
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(46,5)</b>

L'activité des filiales consistant, pour l'essentiel, à produire et à vendre localement dans leur devise fonctionnelle, le Groupe considère que son exposition actuelle et future au risque de change est globalement faible.

La position nette après gestion correspond principalement aux engagements hors bilan qui sont constitués, pour l'essentiel, des commandes d'investissement passées en 2006 et 2007 et en cours de réalisation à la clôture de l'exercice.

L'endettement financier du Groupe est, pour l'essentiel, porté par la Société et libellé en euros après transformation dans cette devise des dettes libellées en US dollars par recours à des instruments financiers de couverture (*cross currency swap* ou *forex*). Les financements intra-groupes font l'objet de couvertures par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Des dommages et intérêts sont, ou peuvent être, réclamés au Groupe dans le cadre de certaines de ces procédures (voir la Section 6.5 « Environnement législatif et réglementaire » et la Section 20.6 « Procédures judiciaires et d'arbitrage » du présent document de référence). La politique de dotation aux provisions est développée ci-après à la Note 1.16 de la Section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2007 » du présent document de référence.

Le risque de perte de change sur la position nette en devise, du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un centime des devises fonctionnelles contre le US dollar, ressort, en contre-valeur euro, à 0,5 million d'euros.

Le Groupe ne peut néanmoins exclure qu'une évolution défavorable des taux de change puisse avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### 4.4.2. Risques de conversion

Les comptes des filiales étrangères du Groupe (hors zone euro) exprimés dans leur devise fonctionnelle sont convertis en euro, « la monnaie de présentation », pour l'établissement des états financiers consolidés du Groupe. La fluctuation du cours de change de ces devises contre l'euro se traduit par une variation positive ou négative en contre-valeur euro des comptes de résultat et des bilans des filiales dans les comptes consolidés. L'incidence de la fluctuation des cours de change sur la conversion des comptes des filiales étrangères du Groupe (hors zone euro) sur le bilan et le compte de résultat est développée ci-après aux Sections 9 « Examen de la situation financière et du résultat » et 10 « Trésorerie et capitaux » du présent document de référence.

#### 4.4.3. Risques de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition au risque de taux d'intérêt correspond à deux catégories de risques.

##### ► 4.4.3.1. Risques de cours, pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe

Lorsque le Groupe contracte une dette à taux fixe, il s'expose à un coût d'opportunité en cas de baisse des taux d'intérêt. Les variations de taux d'intérêt ont un impact sur la valeur de marché des éléments d'actif et de passif à taux fixe, tandis que le produit financier ou la charge financière associé reste inchangé.

#### ► 4.4.3.2. Risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable.

Les variations de taux d'intérêt ont en effet peu d'impact sur la valeur de marché des éléments d'actif et de passif à taux variable, mais influent directement sur les flux de produits ou de charges futurs du Groupe. L'exposition au risque de taux d'intérêt est

gérée, d'une part en combinant dettes à taux fixe et dettes à taux variable, et d'autre part en limitant le risque de fluctuation des taux variables par recours à des instruments de couverture (caps : plafonds de taux) ainsi que par des excédents de trésorerie à court terme également rémunérés à taux variable. Le Groupe s'abstient de réaliser des opérations à caractère spéculatif sur les instruments financiers. Ce type d'instruments est exclusivement dédié à la réalisation de couverture.

(en millions d'euros)	< 1 an <sup>(1)</sup>	1 an à 5 ans	Au-delà	Total
Passifs financiers <sup>(2)</sup>	384,0	110,0	104,6	598,6
Actifs financiers <sup>(3)</sup>	83,6	-	-	83,6
<b>Position nette avant gestion (a)</b>	<b>300,4</b>	<b>110,0</b>	<b>104,6</b>	<b>515,0</b>
Engagements hors bilan <sup>(4)</sup>	100,0	-	-	100,0
<b>Position nette après gestion (a) - (b)</b>	<b>200,4</b>	<b>110,0</b>	<b>104,6</b>	<b>415,0</b>

(1) Dont les actifs et passifs à taux variable.

(2) Dont les dépôts, les titres de la dette négociable, les emprunts obligataires, les autres prêts et dettes, les passifs divers, etc.

(3) Dont les obligations, les bons du Trésor, les autres titres de la dette négociable, les prêts et avances, les actifs divers, etc.

(4) Instruments financiers à terme (FRA, swaps de taux d'intérêt, autres engagements hors bilan, y compris les options).

Le Groupe estime qu'une hausse uniforme de 100 points de base des taux d'intérêt aurait un impact actuel sur le résultat financier non significatif compte tenu des contrats de caps en cours au 31 décembre 2007.

#### 4.4.4. Risques « actions »

Le Groupe ne possède pas de portefeuille actions, à l'exception d'actions propres, pour l'essentiel acquises en juin 2007 dans le cadre de l'opération de placement par HeidelbergCement de sa participation dans la Société. La situation de ce portefeuille d'actions propres au 31 décembre 2007 est résumée ci-dessous:

- Nombre d'actions Vicat détenues en portefeuille 3 303 247
- Pourcentage de capital détenu par la Société 7,06 %
- Valeur comptable du portefeuille  
au coût historique (cours d'achat) 259 504 milliers d'euros
- Valeur de marché du portefeuille 201 739 milliers d'euros
- Valeur nette comptable du portefeuille 201 739 milliers d'euros

Les variations du cours de l'action Vicat en dessous du cours historique d'achat sont susceptibles d'entraîner une variation du résultat social de la Société, qui a fait l'objet au 31 décembre 2007 d'une provision pour dépréciation de titres de 57 765 milliers d'euros avant effet d'impôt.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le Groupe n'a investi que dans des supports monétaires à court terme (inférieur à trois

mois) ne présentant pas de risque de variation de valeur du montant principal investi. Ces placements ont été effectués auprès d'un ensemble diversifié de banques de premier plan. Ces excédents sont libellés en francs suisses, en US dollars et en euros.

Certains régimes de retraite à prestations définies, aux États-Unis et en Suisse, sont couverts en tout ou partie par des actifs financiers dédiés, composés pour partie d'actions. Toute évolution négative des marchés financiers pourrait se traduire, le cas échéant, par la nécessité de compléter le financement, ou le provisionnement de ces régimes, pour répondre aux obligations des sociétés concernées du Groupe. Une augmentation significative des cotisations versées par le Groupe ou l'augmentation de la provision passée en application de la norme IAS 19 pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### 4.4.5. Risques de liquidité

À ce jour, le Groupe est exposé à un risque limité de liquidité, qui est présenté à la Section 10.3.1.3 « Lignes bilatérales bancaires » du présent document de référence.



## ▼ 4.5. RISQUES LIÉS À LA SOCIÉTÉ

### 4.5.1. Risques liés à la dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés

Les succès futurs du Groupe reposent notamment sur l'implication totale de ses principaux dirigeants. L'équipe dirigeante, dont la stabilité peut être constatée sur une longue période (présence, dans la majorité des cas, au sein du Groupe depuis plus de quinze ans), bénéficie d'une grande expérience des marchés sur lesquels le Groupe exerce ses activités.

Par ailleurs, la croissance continue du Groupe nécessitera le recrutement de personnel d'encadrement qualifié et mobile à l'international. Si le Groupe venait à perdre plusieurs de ses dirigeants ou s'il n'était pas en mesure d'attirer ces collaborateurs clés, il pourrait rencontrer des difficultés affectant sa compétitivité et sa rentabilité. Ces difficultés pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

### 4.5.2. Risques relatifs à l'organisation financière du Groupe

Certaines filiales du Groupe sont situées dans des pays qui peuvent être soumis à des contraintes en matière de contrôle des changes ou de fiscalité restreignant ou rendant plus coûteuse la distribution de dividendes hors de ces pays. Bien que le Groupe estime que le risque soit limité dans ces pays, il ne peut exclure qu'il se réalise à l'avenir, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

### 4.5.3. Risques de dépendance vis-à-vis des clients

Le Groupe exerce ses trois activités dans neuf pays auprès d'une clientèle variée. En effet, les clients des activités Ciment, Béton & Granulats et Autres Produits & Services sont, sur chacun des marchés où le Groupe opère, des acteurs économiques distincts : principalement des distributeurs et bétonniers pour l'activité Ciment, entrepreneurs de Bâtiments et Travaux Publics (BTP) pour l'activité Béton & Granulats, et variables selon les métiers composant l'activité Autres Produits & Services. Le Groupe n'a, par ailleurs, pas de clients globaux présents sur plusieurs de ces marchés.

Au demeurant, certains des premiers clients du Groupe sont des contreparties commerciales importantes, notamment pour l'activité cimentière, dont la perte serait préjudiciable aux positions du Groupe sur les marchés considérés. Bien que le Groupe estime qu'un tel risque est limité, il ne peut exclure qu'une telle perte se produise sur l'un ou plusieurs de ses marchés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

## ▼ 4.6. GESTION DES RISQUES

La politique de gestion des risques est définie par la direction générale du Groupe et est mise en œuvre sous la supervision des Directeurs généraux adjoints du Groupe avec le support de la direction juridique. Elle a pour objectif d'identifier les risques potentiels, de définir et de mettre en place les mesures pour les limiter au travers de politiques de prévention et de couverture, de manière à promouvoir un environnement de maîtrise des risques. Par ailleurs, pour chaque risque détaillé aux Sections 4.1 à 4.5 du présent document de référence, il est précisé, le cas échéant, les mesures qui sont adoptées pour la gestion des risques. Par ailleurs, la politique du Groupe en matière de contrôle interne est décrite à l'Annexe 1 « Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et le contrôle interne » du présent document de référence.

### 4.6.1. Politique de prévention des risques

La politique de prévention des risques fait partie intégrante de la politique industrielle du Groupe. Elle est du ressort de chacun des responsables opérationnels, par pays ou type de métiers, et repose notamment sur le choix de fournisseurs de premier rang pour les investissements industriels, sur la constitution de stocks de sécurité, sur la mise en place de procédures de suivi et de prévention des risques, et sur une politique de formation.

### 4.6.2. Politique de couverture des risques et assurance

Le Groupe dispose de « polices Groupe », souscrites auprès d'assureurs de premier rang. Ces polices ont vocation à couvrir les filiales étrangères, sous réserve du respect des législations locales.

Pour améliorer la protection de ses actifs, le Groupe a procédé, avec l'assistance d'assureurs et d'experts, à une analyse des risques et des moyens de prévention. Le Groupe engage une politique identique pour les risques liés à la responsabilité civile.

#### ► 4.6.2.1. Dommages aux biens

Les actifs du Groupe sont assurés contre les risques d'incendie, d'explosion, d'événements naturels et de bris de machines. La garantie des risques liés aux pertes d'exploitation est souscrite pour l'activité cimentière et papetière.

Les grands sites industriels sont soumis à des visites régulières, conduites par des ingénieurs préventionnistes. La mise en œuvre de leurs recommandations fait l'objet d'une planification concernant, par exemple, la standardisation et le stockage d'équipements stratégiques, la détection et la prévention incendie ainsi que l'intégration de la prévention au stade de la conception des nouveaux ateliers.

La souscription d'une garantie de 120 millions d'euros par sinistre, incluant les pertes d'exploitation, résulte d'une étude des sinistres possibles.

L'ensemble du Groupe dispose également de polices d'assurances classiques pour ses parcs de véhicules automoteurs ainsi que pour les transports privés ou publics par voies terrestres, maritimes ou fluviales de ses marchandises ou d'autres biens.

#### ► 4.6.2.2. Responsabilité civile

Hors États-Unis, le plafond de garantie de la police d'assurance responsabilité civile a été porté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 à 75 millions d'euros. Toutes les filiales étrangères (à l'exception des États-Unis) sont assurées par la « police Groupe » après épuisement en garantie et en capitaux des polices locales obligatoires.

Aux États-Unis, compte tenu des spécificités des risques, notamment en termes d'accidents du travail, responsabilité civile automobile, responsabilité civile générale, responsabilité civile produits, les filiales disposent d'une couverture d'assurance portée à 200 millions de US dollars.

Les garanties des polices d'assurances responsabilité civile générale et produits sont souscrites, tant en France qu'à l'étranger, pour des montants en rapport avec les activités et les considérations économiques locales.

Le risque de responsabilité civile environnementale est pris en compte dans chaque pays.

Les dirigeants et mandataires sociaux du Groupe ainsi que les bénéficiaires de délégations de pouvoirs sont assurés dans le cadre d'une police responsabilité civile « mandataires sociaux », dont l'objet est de prendre en charge les conséquences pécuniaires des réclamations présentées par un tiers pour des fautes engageant leur responsabilité civile personnelle, individuellement ou collectivement.



# 5

# Informations concernant l'émetteur

▶ <b>5.1. HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ</b>	23
5.1.1. Dénomination sociale	23
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de la Société	23
5.1.3. Date de constitution et durée de la Société	23
5.1.4. Siège social	23
5.1.5. Forme juridique, législation applicable	23
5.1.6. Exercice social	24
5.1.7. Historique	24
▶ <b>5.2. INVESTISSEMENTS</b>	24
5.2.1. Investissements réalisés	25
5.2.2. Principaux investissements en cours et en projet	27

## ▼ 5.1. HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

### 5.1.1. Dénomination sociale

La dénomination sociale de la Société est Vicat S.A.

2018. La prorogation de la durée de la Société devra intervenir avant l'arrivée du terme, par une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires.

### 5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 057 505 539.

### 5.1.4. Siège social

Le siège social de la Société est sis Tour Manhattan, 6, place de l'Iris, 92095 Paris-La Défense Cedex (téléphone : 01 58 86 86 86).

### 5.1.3. Date de constitution et durée de la Société

La Société a été constituée en 1853 et immatriculée lors de sa transformation en société anonyme au registre du commerce le 1<sup>er</sup> janvier 1919 pour une durée de 99 ans, soit jusqu'au 31 décembre

### 5.1.5. Forme juridique, législation applicable

La Société est une société anonyme à Conseil d'administration, régie pour son fonctionnement notamment par les dispositions du livre II du Code du commerce et les articles R.210-1 et suivants du Code du commerce.

### 5.1.6. Exercice social

L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

### 5.1.7. Historique

- 1817 : invention du ciment artificiel par Louis Vicat.
- 1853 : création de la Société et construction de la première cimenterie (Genevrey de Vif, par Joseph Vicat, fils de Louis Vicat) ; mise en œuvre dans cette usine de la méthode de fabrication par voie sèche dite de « double cuisson » permettant la fabrication d'un ciment très homogène et très régulier.
- 1875 : construction de l'usine de La Perelle en France, fabriquant du ciment prompt.
- 1922-1929 : construction des cimenteries françaises de Montalieu et de La Grave-de-Peille par Joseph Merceron-Vicat, petit-fils de Joseph Vicat.
- 1950 : André Merceron-Vicat engage les usines Vicat dans un programme de modernisation et d'accroissement des capacités de production.
- 1960-1972 : concentration de l'industrie française du ciment. Construction de l'usine de Créchy et acquisition d'usines (Saint-Égrève, Chambéry, Voreppe, Bouvesse, Pont-à-Vendin).
- 1974 : premier investissement du Groupe à l'étranger, avec l'acquisition de la cimenterie de Ragland en Alabama (États-Unis).
- 1984 : Jacques Merceron-Vicat est nommé Président directeur général du Groupe. Le Groupe engage à partir de cette date une intégration verticale de son activité en France par l'acquisition de deux sociétés spécialisées (enduits et mortiers, et colles et mastics) regroupées sous la dénomination « Vicat Produits Industriels »

(VPI), de SATM (transport) ainsi que de nombreuses sociétés de béton prêt à l'emploi et de granulats, de manière à constituer progressivement un réseau dans les régions Île-de-France, Centre, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

- 1987 : le Groupe poursuit son développement aux États-Unis par l'acquisition de la cimenterie de Lebec en Californie.
- 1991-1994 : Jacques Merceron-Vicat poursuit le développement du Groupe à l'international par l'acquisition de Konya Cimento et de Bastas Baskent en Turquie.
- 1999 : acquisition de Sococim Industries au Sénégal et de United Ready Mix en Californie.
- 2001 : acquisition du groupe Vigier en Suisse, qui produit du ciment, du béton, des granulats et des produits préfabriqués.
- 2003-2006 : acquisition de la société Cementi Centro Sud, sur la côte ouest de la Sardaigne et prise de contrôle de Sinaï Cement Company en Égypte par des acquisitions successives de blocs d'actions (la Société détenant 48,25 % du capital de Sinaï Cement Company à fin 2006).
- 2007 : cession par HeidelbergCement de sa participation de 35 % dans le Groupe. Lancement du plan « Performance 2010 » visant à augmenter les capacités de production ciment de 50 % et à réduire les prix de revient à l'horizon 2010, notamment par une augmentation significative de la part des combustibles de substitution consommés par le Groupe. Acquisition de 60 % du capital de la société Anys Invest LLP au Kazakhstan permettant d'associer le Groupe à un projet de construction d'une cimenterie d'une capacité de 1,1 million de tonnes à Mynaral dont l'achèvement est prévu en 2010.
- 2008 : Guy Sidos est nommé le 7 mars 2008 Directeur général du Groupe, en remplacement de Jacques Merceron-Vicat qui conserve la fonction de Président du Conseil d'administration.

## ▼ 5.2. INVESTISSEMENTS

L'industrie cimentière est une industrie fortement capitalistique, qui nécessite des investissements significatifs. La construction d'une cimenterie requiert généralement la mise en œuvre de dépenses d'investissement de plus de 100 millions d'euros. Le Groupe a toujours veillé à maintenir son outil industriel à un très haut niveau de performance et de fiabilité. Pour cela, il investit de façon continue dans de nouveaux équipements qui lui permettent de bénéficier des dernières technologies éprouvées et reconnues.

Le Groupe a engagé un programme d'investissements industriels pluriannuel destiné à augmenter d'environ 50 % les capacités de production de ciment d'ici à fin 2010 en ayant pour objectif de mettre en service un nouveau four chaque année au cours

de cette période. Comme indiqué à la Section 10.3.1 « Politique financière du Groupe » du présent document de référence, les besoins financiers liés aux investissements industriels sont couverts par les ressources propres du Groupe. Le choix des nouveaux équipements qui seront acquis dans le cadre de ce programme intègre la volonté du Groupe de continuer à améliorer la productivité énergétique de ses installations et d'augmenter substantiellement la part des combustibles secondaires utilisés. Les développements qui suivent présentent les principaux investissements réalisés au cours des dernières années et les projets majeurs en cours ou prévus pour les années à venir.

### 5.2.1. Investissements réalisés

Le tableau ci-dessous présente les principaux investissements réalisés par le Groupe ces trois dernières années par activité :

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Ciment	322	169	157
Béton & Granulats	101	53	59
Autres Produits & Services	42	15	13
<b>Total</b>	<b>465</b>	<b>237</b>	<b>229</b>
Dont investissements financiers	153	13	77

#### ► 5.2.1.1. Investissements réalisés en 2007

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2007 s'est élevé à 311 millions d'euros. Ils sont présentés ci-après pour chacun des principaux métiers du Groupe. Les investissements financiers s'élèvent quant à eux à près de 153 millions d'euros en 2007, et correspondent notamment à l'acquisition de 60 % des titres de la société Anys Invest LLP au Kazakhstan, à l'acquisition des sociétés suisses Desmeules Frères S.A. et Astrada et à des compléments de participation dans des sociétés déjà consolidées en France et à l'étranger, notamment dans Sinai Cement Company en Égypte.

##### (a) Ciment : des dépenses d'investissement d'un montant global de 322 millions d'euros, dont 241 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France** : à Montalieu, les investissements commencés en 2005 et 2006 se sont poursuivis, avec notamment le démarrage du nouveau broyeur vertical pour le broyage du cru et du nouveau hall d'homogénéisation et de stockage de marne, ayant permis d'atteindre fin 2007 une capacité quotidienne de 4 000 tonnes/jour tout en continuant à substituer plus de 40 % des combustibles fossiles par des combustibles secondaires.
- **Égypte** : la construction de la seconde ligne de cuisson s'est poursuivie. L'amont de l'usine, concasseur et « reclaimers », sont en phase de réception technique et la construction de la ligne de cuisson est en ligne avec le calendrier prévu, le génie civil étant terminé et la construction mécanique réalisée à 60 %.
- **Sénégal** : outre la mise en route de la nouvelle centrale électrique et des nouveaux équipements de dépoussiérage, un nouveau silo de ciment de 10 000 tonnes a été mis en service à la fin de l'année 2007 et permettra de doubler la capacité de stockage de l'usine. Par ailleurs, les travaux engagés en 2006 (nouvel atelier d'ensachage, nouvelle installation de stockage et de dosage de filler dans les ciments, construction d'un broyeur à ciment vertical et d'une nouvelle ligne de cuisson) se sont poursuivis en 2007.

- **Suisse** : le programme de rénovation électrique de l'usine a suivi son cours et la nouvelle installation de stockage des eaux usées a été mise en service, permettant ainsi leur « combustion » dans le four.
- **Turquie** : deux projets d'investissements majeurs ont été réalisés en 2007 en Turquie. À Bastas, la nouvelle ligne de cuisson assortie d'un nouveau broyeur charbon a été mise en service tandis qu'à Konya, la capacité de broyage ciment de l'usine a été augmentée avec le démarrage du nouveau broyeur ciment Horomill, qui permettra une réduction de la consommation électrique.
- **États-Unis** : deux installations de manutention des combustibles de substitution, pulvérulents et liquides, ont été construites et mises en service à Ragland. L'ouverture de nouvelles carrières sur les deux sites s'est poursuivie.

##### (b) Béton & Granulats : des dépenses d'investissement d'un montant global de 101 millions d'euros, dont 49 millions d'euros au titre des investissements industriels

Les investissements ont essentiellement été consacrés à la rénovation et à l'implantation de centrales et d'installations de granulats en France et en Suisse.

##### (c) Autres Produits & Services

Le montant des dépenses d'investissements s'est élevé à 42 millions d'euros, dont 22 millions d'euros d'investissements industriels, consacrés aux activités sacherie et chimie du bâtiment en France et à l'activité préfabrication en Suisse.

#### ► 5.2.1.2. Investissements réalisés en 2006

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2006 s'est élevé à 224 millions d'euros. Une présentation détaillée de ces investissements est présentée ci-après pour chacune des principales activités du Groupe. Les investissements financiers (titres consolidés, fonds de commerce, autres) s'élèvent quant à eux à près de 13 millions d'euros en 2006, et correspondent essentiellement à des acquisitions de sociétés ou de fonds de commerce de béton prêt à l'emploi et granulats en France et en Suisse.

**(a) Ciment : des dépenses d'investissement d'un montant global de 169 millions d'euros dont un montant de 166 millions d'euros en investissements industriels**

- **France** : les travaux relatifs à l'usine de Montalieu ont débuté avec la construction d'un nouveau hall à marne, l'implantation d'un broyeur à cru vertical d'un débit de 350 tonnes/heure, l'implantation d'un tapis de 1,8 km reliant la carrière d'Enieu au nouveau hall de pré-homogénéisation ainsi que les modifications de la tour de préchauffage. Ces travaux visent à augmenter le débit du four, en le portant d'ici 2008 de 3 600 à 4 500 tonnes de clinker/jour pour un niveau d'utilisation attendue de 70 % de combustibles secondaires.
- **États-Unis** : un nouveau broyeur à ciment vertical d'un débit de 150 tonnes/heure a été mis en service sur l'usine de Ragland en 2006. Par ailleurs, une remise à niveau des terminaux ciments dans le sud-est a été faite pour accompagner la modernisation de la flotte de wagons (75 nouvelles unités), avec une capacité accrue. Enfin, à Lebec, une nouvelle installation de dépotage, stockage et alimentation des broyeurs ciment en gypse synthétique a été mise en service, pour profiter des importantes économies apportées par ce matériau en substitution du gypse naturel.
- **Suisse** : l'usine de Reuchenette a poursuivi son programme d'amélioration et d'entretien de son outil industriel, en particulier par l'installation de distribution électrique et d'un silo pour cendres de papier.
- **Turquie** : un nouveau silo d'homogénéisation d'une capacité de 8 000 tonnes et un silo ciment d'une capacité de 9 000 tonnes ont été mis en service en 2006 à Konya. Par ailleurs, les travaux d'implantation du nouveau four Polysius de 4 500 tonnes de clinker/jour ont débuté sur le site de Bastas (démarrage prévu au deuxième semestre 2007), ainsi que ceux concernant l'implantation d'un nouveau broyeur à ciment Horomill d'une capacité de 110 tonnes/heure sur le site de Konya, dont la mise en service a été réalisée en 2007.
- **Sénégal** : les travaux d'implantation de la nouvelle centrale électrique de Rufisque ont été réalisés en 2006 avec une mise en route effective en février 2007. En outre, des travaux relatifs à l'augmentation de capacité de l'usine de Rufisque ont été engagés afin de mettre en place :
  - un nouveau four (Polysius) d'une capacité de 3 500 tonnes de clinker/jour ;
  - un nouveau broyeur à ciment d'une capacité de 120 tonnes/heure ;
  - un nouveau silo de stockage pour le ciment ;
  - un nouvel atelier d'ensachage.
 Parallèlement à l'augmentation de capacité de l'usine, des équipements de dépoussiérage (filtres à manche) sont en cours de mise en place sur l'un des deux fours existants.
- **Égypte** : l'usine d'El Arish a engagé des travaux de doublement de la capacité de production de l'usine, avec l'implantation d'une seconde ligne de cuisson équipée d'un four FLS d'une capacité de 5 000 tonnes de clinker/jour, portant la capacité de l'usine à 3,3 millions de tonnes de clinker.
- **Italie** : divers investissements de maintenance ont été conduits sur le site d'Oristano.

**(b) Béton & Granulats : des dépenses d'investissement d'un montant global de 53 millions d'euros dont 45 millions d'euros d'investissements industriels**

- **France** : concernant l'activité Béton, les principaux investissements industriels ont été consacrés aux rénovations des centrales de Vénissieux (Lyon), Beauchalot (Toulouse) et Rives (Grenoble). Concernant l'activité granulats, les investissements industriels ont porté sur des équipements d'extraction en carrière (dragage, dragueline, etc.), des installations de traitement (concassage, crible, etc.) et des installations de transport (tapis). Ainsi, le Groupe a notamment achevé les travaux entrepris sur le site de Saint-Jean-le-Vieux, avec la mise en service d'une installation offrant un débit de 750 tonnes/heure.
- **États-Unis** : 138 nouveaux camions ont été mis en service dans le cadre du programme de renouvellement de la flotte de camions malaxeurs en Alabama et en Californie.

**(c) Autres Produits & Services**

Le montant des dépenses d'investissements s'est élevé à 15 millions d'euros, dont 13 millions d'euros d'investissements industriels, qui ont été consacrés aux activités transport et chimie du bâtiment en France et à l'activité préfabrication en Suisse.

► **5.2.1.3. Investissements réalisés en 2005**

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2005 s'est élevé à 152 millions d'euros. Ils sont présentés ci-après pour chacun des principaux métiers du Groupe. Les investissements financiers se sont élevés quant à eux à près de 77 millions d'euros en 2005 et correspondent essentiellement à un accroissement de la participation du Groupe de 19,68 % du capital dans Sinai Cement en Égypte portant la participation de 28,57 % à 48,25 % du capital et de 10,93 % dans Konya Cimento en Turquie portant la participation de 69,75 % à 80,68 % du capital.

**(a) Ciment : des dépenses d'investissement d'un montant global de 157 millions d'euros dont 89 millions d'euros d'investissements industriels**

- **France** : le programme d'augmentation de la capacité de production de l'usine de Montalieu exposé ci-dessus a débuté (installations de filtres à manche, modifications sur les exhausteurs et virole) avec notamment les travaux d'implantation du nouveau broyeur à cru vertical. Au cours de l'année 2005, deux installations d'utilisation de combustibles secondaires (déchets non dangereux broyés issus des encombrants ménagers), l'une à Xeuilley et l'autre à Saint-Égrève ont été mises en service. Par ailleurs, les travaux d'aménagement de la carrière et du puit de Santa Augusta sur le site de La Grave-de-Peille ont été achevés.
- **États-Unis** : les travaux d'implantation du broyeur à ciment vertical de l'usine de Ragland ont démarré.
- **Turquie** : la commande du deuxième four de l'usine de Bastas a été passée en 2005 (four Polysius à six étages d'une capacité de 4 500 tonnes de clinker/jour), ainsi que celle d'un broyeur ciment FCB Horomill à Konya (110 tonnes/heure). Les filiales turques ont acquis des terrains destinés à leur activité ciment.

- **Suisse** : l'un des investissements majeurs réalisés en 2005 a été le remplacement de la tuyère, qui tout en améliorant le rendement calorifique du four, a permis de réduire les émissions d'oxyde d'azote (NOx). Les filtres du refroidisseur, après ceux du four en 2004, ont été à leur tour installés lors des révisions d'hiver.
- **Sénégal et Mali** : la production de la station d'ensachage de Bamako (Mali) a démarré après la réalisation des investissements en 2005 (manutention vrac, ensacheuse et bâtiment d'exploitation).

**(b) Béton & Granulats : des dépenses d'investissement d'un montant global de 59 millions d'euros dont 50 millions d'euros d'investissements industriels**

- **France** : les centrales de Lagny (doublement de la capacité de production avec une centrale spécifique dédiée à la chape Vicat), ainsi que celles de Gilly et de Bourg-Saint-Maurice ont été rénovées.  
Les investissements en matière de granulats ont porté sur la mise en route de l'installation de Blénod 2 et du nouveau concasseur de Maizières, le démarrage de la nouvelle installation de Sablière du Grésivaudan, d'une capacité horaire de 750 tonnes, ainsi que le début des travaux de la nouvelle installation de Saint-Jean-le-Vieux (entre Bourg-en-Bresse et Lyon).
- **États-Unis** : une nouvelle centrale à béton a été construite à Prattville et une centrale déplacée et modernisée à Scottsboro, les deux se trouvant dans la région de Birmingham dans l'Alabama. Par ailleurs, 103 nouveaux camions malaxeurs et citernes pour le transport du ciment ont été mis en service en 2005 en Alabama et en Californie.
- **Turquie** : quatre nouvelles centrales à béton ont été mises en service, renforçant ainsi le maillage du territoire.
- **Sénégal** : les installations de la carrière de basalte de Diak (Gécamines) ont été rénovées afin d'améliorer la qualité des produits et une partie du matériel de carrière et du matériel roulant de la carrière de granulats calcaires a été renouvelée (Sodevit).

**(c) Autres Produits & Services : des dépenses d'investissement d'un montant de 13 millions d'euros concernant exclusivement des investissements industriels**

- **France** : des camions ont été acquis dans le cadre de l'activité transport.
- **Suisse** : les investissements ont porté sur les moyens logistiques et de rationalisation de l'outil industriel de l'activité préfabrication.

Ils conduiront à porter la capacité de l'usine à 4 200 tonnes de clinker/jour et à augmenter la capacité de broyage ciment grâce à la mise en service au troisième trimestre 2008 d'un nouveau broyeur à ciment vertical.

- **États-Unis** : l'installation d'un four d'une capacité de 5 000 tonnes de clinker/jour est prévue à Ragland en remplacement du four actuel d'une capacité de 3 000 tonnes/jour. Ce four sera conçu pour utiliser des combustibles secondaires afin de réduire le prix de revient. Son démarrage est prévu en 2010.
- **Turquie** : afin de permettre l'augmentation de l'utilisation de combustibles secondaires, le Groupe développe avec un partenaire une filière de collecte et de traitement de déchets. Ce projet sera opérationnel fin 2008.
- **Suisse** : la capacité du four de la cimenterie de Reuchenette sera progressivement augmentée de 600 tonnes de clinker/jour pour être portée à 2 400 tonnes de clinker/jour en 2010. Le programme de rénovation électrique de l'usine se poursuivra.
- **Égypte** : les travaux du projet de doublement de la capacité de l'usine commencés en 2006 pour faire face au développement des marchés s'achèveront en 2008. Les nouvelles installations seront mises en service en milieu d'année 2008, portant la capacité totale de production de l'usine Sinaï Cement à 10 000 tonnes de clinker/jour.
- **Sénégal et Mali** : Sococim Industries poursuivra son plan d'investissements qui a débuté en 2006 et s'achèvera mi-2009 avec le démarrage de la nouvelle ligne de cuisson Polysius.
- **Kazakhstan** : Vigier a réalisé fin 2007 la prise de contrôle de 60 % des parts de la société Anys Invest LLP (Anys), au capital de 60 millions de dollars US. Cette société est en train d'absorber par voie de fusion la société Mynaral Cement Invest LLP (Mynaral) dont elle finance le projet. Mynaral a en effet acquis la licence, les terrains et conclut des contrats pour la réalisation de l'usine. À l'issue de la fusion, Vigier détiendra 60 % de l'entité fusionnée, titulaire des titres fonciers et de la licence des carrières. Suite à cette prise de contrôle, le Groupe met en œuvre la construction d'une usine *greenfield*. Cette usine, d'une capacité ciment de 1,1 million de tonnes sera construite par China Triumph Engineering. dans le cadre d'un contrat clés en main signé en août 2007. Elle mettra en œuvre des techniques cimentières récentes et éprouvées (broyeur à cru vertical, tour de préchauffage à cinq étages, filtres à manche, stockage clinker couvert...). Sa mise en service est prévue en 2010.
- **Italie** : un ensemble de modifications des installations logistique du site d'Oristano est en cours de préparation.

### 5.2.2. Principaux investissements en cours et en projet

Dans le cadre du plan d'investissements en cours, les principaux projets sont les suivants :

- **France** : les travaux d'augmentation de capacité de l'usine de Montalieu, commencés en 2005 s'achèveront en 2008.



# 6

## Aperçu des activités

▶ <b>6.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS DU GROUPE</b>	30
▶ <b>6.2. ATOUTS ET STRATÉGIE DU GROUPE</b>	31
6.2.1. Les atouts du Groupe	31
6.2.2. La stratégie de développement par métier	32
6.2.3. La stratégie de développement géographique	33
▶ <b>6.3. DESCRIPTION DES MÉTIERS ET PRÉSENTATION DES MARCHÉS</b>	33
6.3.1. Ciment	35
6.3.2. Béton prêt à l'emploi et Granulats	46
6.3.3. Autres Produits & Services (APS)	51
▶ <b>6.4. FACTEURS DE DÉPENDANCE</b>	54
▶ <b>6.5. ENVIRONNEMENT LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE</b>	54

Les trois activités du Groupe sont :

- le Ciment ;
- le Béton prêt à l'emploi et les Granulats ;
- les Autres Produits & Services.

Le Groupe se développe autour de la fabrication et la vente de ciment, métier qu'il exerce dans tous ses pays d'implantation. Le Groupe s'intègre ensuite verticalement par des métiers en aval de l'industrie cimentière que sont le Béton prêt à l'emploi et les Granulats.

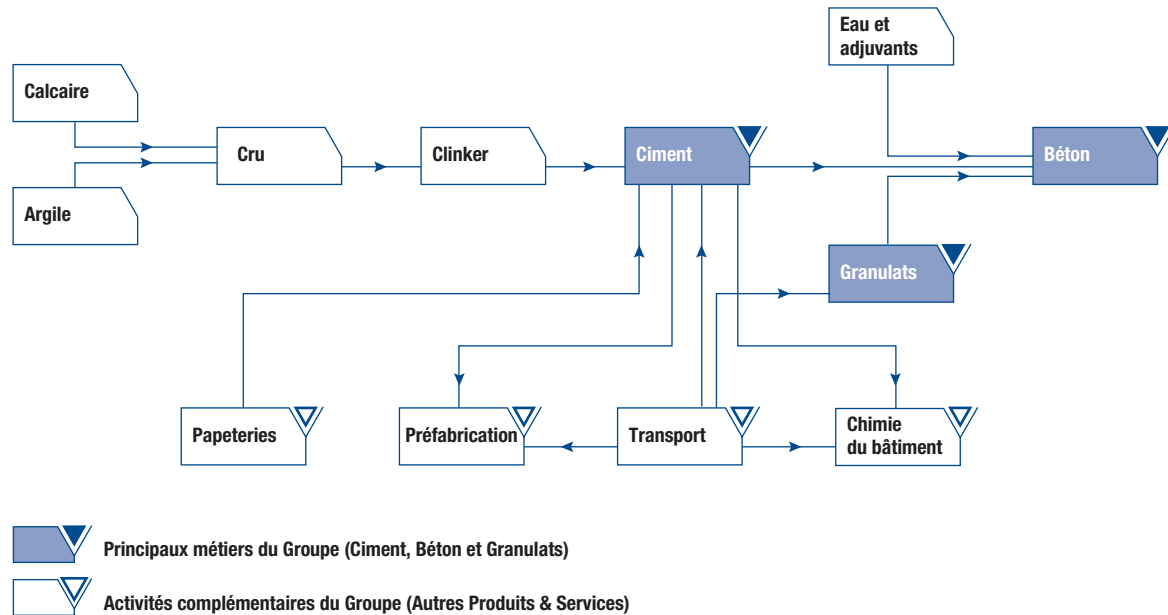
Ensemble, ces trois métiers industriels constituent le « cœur de métier » du Groupe, sur lequel il axe son développement.

Par ailleurs, le Groupe exerce des activités complémentaires dans certains pays, telles que le transport, la chimie du bâtiment, la production de papier ou encore la préfabrication de produits en béton.

Le Groupe est implanté dans neuf pays répartis entre l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Afrique et le Moyen-Orient.

## ▼ 6.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Le schéma qui suit présente le flux physique de production et l'intégration des métiers du Groupe entre eux.



**Le ciment** : le ciment est un liant hydraulique qui entre dans la composition du béton et dont les matières premières constitutives sont le calcaire et l'argile. Au contact de l'eau, les silicates et aluminates du ciment se réorganisent et forment une structure cristalline, qui confère au béton toute sa résistance.

**Le béton prêt à l'emploi (BPE)** : le béton est obtenu par un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants. Selon l'ouvrage auquel il est destiné et l'environnement auquel il sera exposé, le béton est assemblé, dosé et mis en œuvre de façon spécifique, afin de répondre à des exigences très précises de qualité et de performance.

**Les granulats** : les granulats sont des sables et des graviers naturels utilisés dans la construction d'ouvrages de génie civil, de travaux publics et de bâtiments. Une grande partie de ces granulats est utilisée dans la fabrication de béton, le reste étant destiné à la construction de voiries.

**Autres Produits & Services** : le Groupe est par ailleurs présent dans des activités complémentaires à ses trois métiers principaux, qui lui permettent de développer des synergies, d'optimiser ses coûts et d'améliorer le service clients. Ces activités sont le transport, la chimie du bâtiment, la production de papier et de sacs en papier, et la préfabrication de produits en béton.

Au 31 décembre 2007, le Groupe employait 6 643 personnes à travers le monde, et réalisait près de 54 % de son chiffre d'affaires hors de France.

### Ventilation du chiffre d'affaires consolidé par activité

	2007		Variation 2007/2006	2006		2005	
	millions d'euros	%		millions d'euros	%	millions d'euros	%
Ciment	929	43,5 %	7,6 %	864	41,5 %	708	39,3 %
Béton & Granulats	914	42,8 %	- 3,2 %	944	45,3 %	809	44,8 %
Autres Produits & Services	293	13,7 %	6,8 %	275	13,2 %	287	15,9 %
<b>Total</b>	<b>2 136</b>	<b>100 %</b>	<b>2,6 %</b>	<b>2 083</b>	<b>100,0 %</b>	<b>1 804</b>	<b>100,0 %</b>

La part des métiers cœur du Groupe que sont le Ciment, le Béton et les Granulats est en léger repli, à près de 86 % du chiffre d'affaires consolidé, essentiellement du fait de la baisse de l'activité Béton aux États-Unis et en Turquie.



**Ventilation du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique de destination**

	2007		Variation 2007/2006	2006		2005	
	millions d'euros	%		millions d'euros	%	millions d'euros	%
France	988	46,2 %	4,8 %	943	45,3 %	842	46,6 %
Europe (hors France)	314	14,7 %	5,0 %	299	14,4 %	272	15,1 %
Amériques	364	17,1 %	- 13,3 %	420	20,1 %	373	20,7 %
Turquie	194	9,1 %	- 5,3 %	205	9,8 %	181	10,0 %
Afrique, Moyen-Orient, Autres	276	12,9 %	27,8 %	216	10,4 %	136	7,6 %
<b>Total</b>	<b>2 136</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2,6 %</b>	<b>2 083</b>	<b>100,0 %</b>	<b>1 804</b>	<b>100,0 %</b>

La part du chiffre d'affaires consolidé réalisée en France est en progression du fait d'une activité dynamique, tandis que celle réalisée aux États-Unis est en baisse en raison à la fois de l'évolution défavorable des parités de change et du repli de l'activité Béton qui a résulté de la baisse du marché immobilier résidentiel.

La part de la zone Afrique, Moyen-Orient et Autres progresse fortement, passant de 10,4 % en 2006 à 12,9 % en 2007 en raison de la forte croissance de ces marchés.

## ▼ 6.2. ATOUTS ET STRATÉGIE DU GROUPE

Le Groupe a développé, au cours de plus de 150 années d'existence, une expertise forte des métiers du Ciment, du Béton et des Granulats, qui lui permet de s'affirmer comme un leader régional sur la plupart des marchés où il est présent. Le Groupe occupe, à côté d'autres entreprises multinationales de plus grande taille, un positionnement spécifique, parmi les leaders des acteurs multirégionaux.

Le Groupe se concentre de façon prioritaire sur son métier d'expertise historique, le Ciment, puis se développe par intégration verticale sur les marchés du béton prêt à l'emploi et des granulats afin de sécuriser son accès aux marchés de consommation du ciment. Il bénéficie, par ailleurs, de synergies avec des activités complémentaires, exploitées sur certains marchés, pour conforter son offre et renforcer son positionnement régional (par exemple métier de Préfabrication en Suisse ou de Transport en France).

Le Groupe privilégie un développement maîtrisé dans ses différents métiers, associant de manière équilibrée une croissance interne dynamique, soutenue par l'investissement industriel pour répondre aux besoins des marchés, et une politique de croissance externe sélective pour aborder de nouveaux marchés présentant un potentiel de croissance attractif ou accélérer son intégration verticale.

### 6.2.1. Les atouts du Groupe

Le Groupe a développé au fil des années une expertise reconnue dans ses principaux métiers, avec une approche multilocale ayant conduit à construire des positions régionales fortes et à répartir ses activités de manière équilibrée.

Les principaux atouts du Groupe peuvent être résumés de la manière suivante :

- expertise industrielle et commerciale dans les métiers cœur du Groupe ;
- stratégie pérenne, assurée par un actionariat et un management familial présent depuis 150 ans à la tête de la Société et possédant une expérience approfondie des métiers ;
- présence géographique diversifiée avec des positions régionales fortes ;
- politique industrielle constante privilégiant la maîtrise foncière à long terme des réserves géologiques, ainsi que le maintien d'un dispositif industriel moderne et performant ;
- structure financière solide et niveau de rentabilité élevé sur les derniers exercices, permettant au Groupe de financer ses objectifs de croissance par ses ressources propres, comme cela a été fait dans le passé, et favorisant ainsi la création de valeur pour l'actionnaire.

Ces atouts permettent au Groupe de répondre de façon très compétitive à une pression concurrentielle forte sur certains de ses marchés et de se positionner efficacement sur les marchés en croissance soutenue, et ce par une augmentation rapide de ses capacités industrielles de production ou par des opérations de croissance externe, tout en poursuivant le double objectif d'améliorer ses marges opérationnelles et de s'inscrire dans une dynamique de gestion active des aspects environnementaux.

## 6.2.2. La stratégie de développement par métier

### ► 6.2.2.1. Le Ciment

Le Ciment est le métier principal du Groupe, sur lequel il fonde son développement et sa rentabilité. Le développement dans cette activité s'appuie sur trois axes :

- une croissance interne dynamique ;
- une croissance externe ciblée sur des marchés à fort potentiel de développement ;
- la construction de *greenfields* envisagée de manière très sélective.

#### (a) Croissance interne soutenue par l'investissement industriel

Sur les marchés où il est présent, le Groupe maintient un effort constant d'investissement industriel visant :

- d'une part, à moderniser son outil de production pour améliorer l'efficacité et la performance économique de ses usines et avoir ainsi la capacité industrielle pour répondre à une situation de concurrence intense ;
- d'autre part, à augmenter ses capacités de production pour accompagner le développement de ses marchés et conforter ou accroître ses positions de leader régional.

À ce jour, le Groupe a ainsi engagé des investissements qui devraient lui permettre d'augmenter ses capacités de production d'environ 50 % d'ici fin 2010 tout en améliorant sensiblement la productivité de son outil industriel (les investissements du Groupe sont présentés en détail à la Section 5.2 « Investissements » du présent document de référence) :

- en **France**, augmentation de capacité de l'usine de Montalieu entre 2005 et 2008 ;
- en **Turquie**, construction d'un nouveau four à l'usine de Bastas près d'Ankara, mis en service fin 2007, pour répondre à la croissance du marché turc ;
- en **Égypte**, doublement de la capacité de production de l'usine, pour permettre à Sinaï Cement de répondre à la forte croissance du marché domestique et de disposer de capacités à l'exportation ;
- au **Sénégal**, important projet d'investissement de 2006 à 2009 visant à la fois à faire baisser les prix de revient de Sococim Industries et à augmenter la capacité pour répondre aux besoins des marchés d'Afrique de l'Ouest.

La volonté du Groupe est, en outre, d'inscrire le développement industriel de ses activités en général, et de son activité Ciment en particulier, dans une dynamique de gestion active des aspects environnementaux.

#### (b) Acquisitions ciblées sur de nouveaux marchés à fort potentiel

La stratégie du Groupe est de pénétrer de nouveaux marchés par le métier du Ciment et ce, de manière très sélective. Dans sa

démarche de croissance externe, le Groupe vise ainsi à satisfaire l'ensemble des critères suivants :

- une localisation à proximité d'un marché important et disposant d'un potentiel de croissance attractif ;
- une maîtrise foncière des réserves géologiques à long terme (objectif de 100 ans) et une sécurisation des autorisations d'exploitation ;
- une contribution nette du projet aux résultats du Groupe à court terme.

L'historique de croissance du Groupe au cours des 30 dernières années illustre la réussite de cette politique.

#### (c) Construction de *greenfields*

Le Groupe peut par ailleurs, et comme cela a été réalisé en 2007 au Kazakhstan, saisir des opportunités d'entrée sur de nouveaux marchés en développement, par la construction d'usines nouvelles dites *greenfields*. De tels projets sont examinés de manière très sélective dans le respect des critères de croissance externe du Groupe énoncés précédemment.

### ► 6.2.2.2. Le Béton prêt à l'emploi (BPE)

Le Groupe se développe dans le métier du BPE pour renforcer son fonds de commerce cimentier. Ce développement s'opère en fonction de la maturité des marchés et de leur intégration dans cette filière de production industrielle du béton.

L'objectif est de constituer un maillage autour des cimenteries et à proximité des marchés de consommation, soit par la création d'installations industrielles, soit par l'acquisition de certains acteurs de ce marché.

Le Groupe investit dans ce métier avec un objectif d'intégration verticale tout en privilégiant la souplesse et la mobilité de l'outil industriel et en imposant à cette activité de générer une rentabilité propre.

Le développement du Groupe en France, en Suisse, en Turquie et aux États-Unis illustre cette stratégie. Le Groupe est attentif à l'évolution d'autres marchés comme l'Égypte ou le Sénégal pour se développer, le moment venu, sur ce métier lorsque la demande de BPE y sera suffisamment importante.

### ► 6.2.2.3. Les Granulats

La présence du Groupe dans le métier des Granulats vise à apporter une réponse globale aux besoins de ses clients en matériaux de construction et à sécuriser les ressources de granulats nécessaires au développement du BPE. Le développement dans ce métier repose sur des acquisitions et des investissements industriels visant à augmenter la capacité des installations existantes, ainsi qu'à ouvrir de nouvelles carrières et installations.

Les investissements dans ce métier prennent en compte les critères suivants :

- proximité des marchés finaux et des centrales à béton du Groupe ;

## 6.3. Description des métiers et présentation des marchés

- maîtrise foncière de réserves géologiques importantes (objectif de plus de 30 ans) ;
- rentabilité propre à ce métier.

Ce schéma de développement a déjà été mis en œuvre avec succès en France, en Suisse, en Turquie et au Sénégal.

### 6.2.3. La stratégie de développement géographique

Le Groupe est aujourd'hui implanté dans neuf pays. Il réalise 46 % de son chiffre d'affaires en France, 15 % en Europe hors France, 17 % aux États-Unis et 22 % dans des pays émergents (principalement Égypte, Mali, Sénégal et Turquie).

La stratégie du Groupe vise à conjuguer les investissements dans des pays développés, générateurs de cash-flows plus réguliers,

et dans des pays émergents offrant d'importants potentiels de croissance à plus long terme mais pouvant connaître des fluctuations de marché plus marquées, contribuant ainsi à une diversification de son exposition géographique. Dans ce cadre, le Groupe porte un intérêt particulier à des projets de développement dans les pays émergents, et en particulier étudie ou mène des discussions en Inde et en Malaisie.

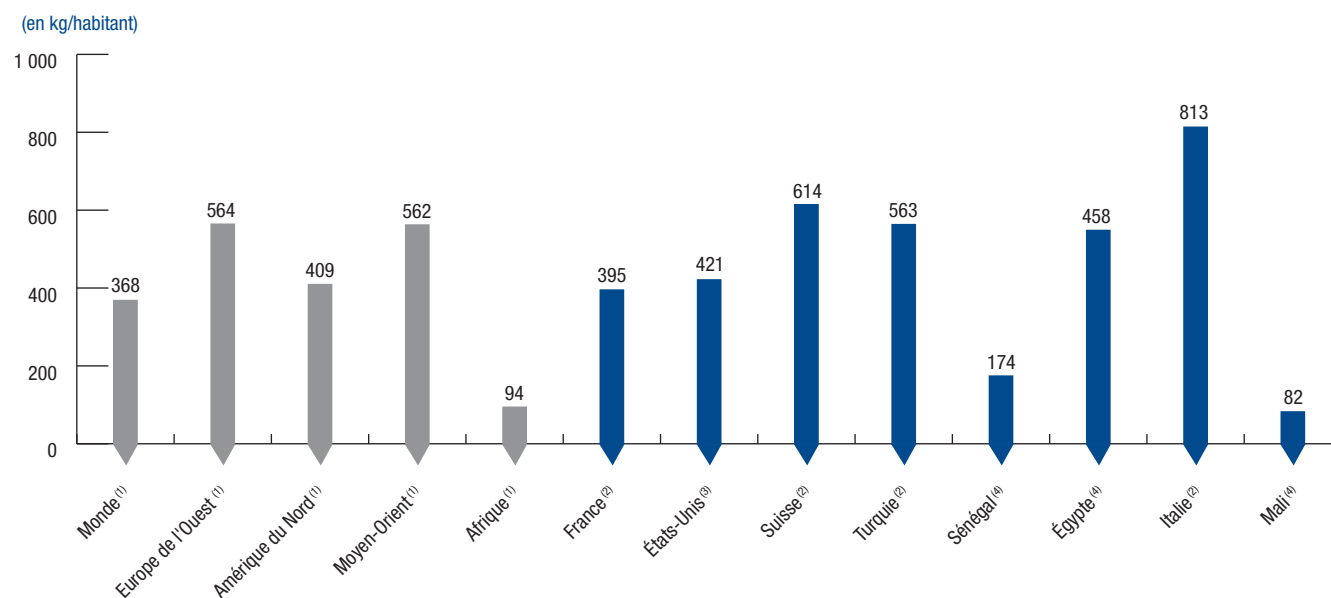
Sur les marchés où il est présent, le Groupe vise à développer des positions régionales fortes autour de son dispositif industriel Ciment en les confortant par une présence dans les métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats. Dans les pays où le Groupe est entré par croissance externe, il met en avant sa capacité financière ainsi que son expertise industrielle et commerciale pour optimiser la performance économique des positions acquises tout en capitalisant sur l'identité locale des marques rachetées.

## 6.3. DESCRIPTION DES MÉTIERS ET PRÉSENTATION DES MARCHÉS

D'un point de vue général, le dynamisme de l'industrie des matériaux de construction sur un marché donné dépend essentiellement de l'évolution démographique de la population considérée, de la croissance économique et de l'évolution de son taux d'urbanisation. Par ailleurs, la culture architecturale et les habitudes de construction

locales ont également une grande influence sur le choix des matériaux de construction, parmi lesquels on trouve principalement le béton, le bois et l'acier. Ce choix est aussi guidé par la disponibilité et le niveau de prix de chacun de ces matériaux au niveau local.

### Consommation annuelle de ciment par habitant en 2006



(1) Sources : étude « Building Materials » de J.P. Morgan, août 2007 et CIA, The World Factbook.

(2) Source : Cembureau, 2007.

(3) Source : USGS, 2008.

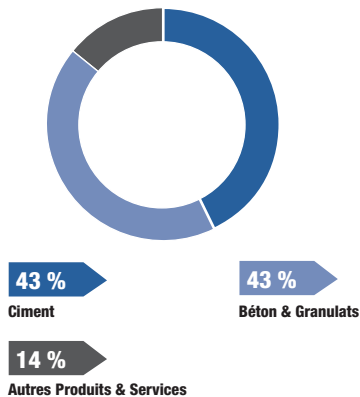
(4) Source interne.

S'agissant du ciment, qui est au cœur des activités du Groupe, son prix de vente sur un marché est essentiellement déterminé par la disponibilité et la facilité d'extraction des matières premières, par le coût de l'énergie thermique et électrique, ainsi que par

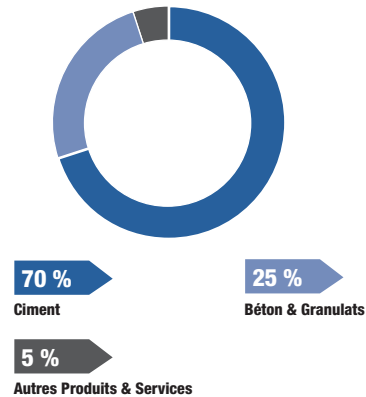
la disponibilité de personnels qualifiés pour assurer l'entretien de l'outil industriel. Enfin, l'existence éventuelle de capacités de production excédentaires augmente l'intensité concurrentielle et influe également sur le niveau de prix.

Les répartitions du chiffre d'affaires consolidé et de l'EBITDA <sup>(1)</sup> du Groupe par activité en 2007 ont été les suivantes :

### Chiffre d'affaires consolidé par activité en 2007



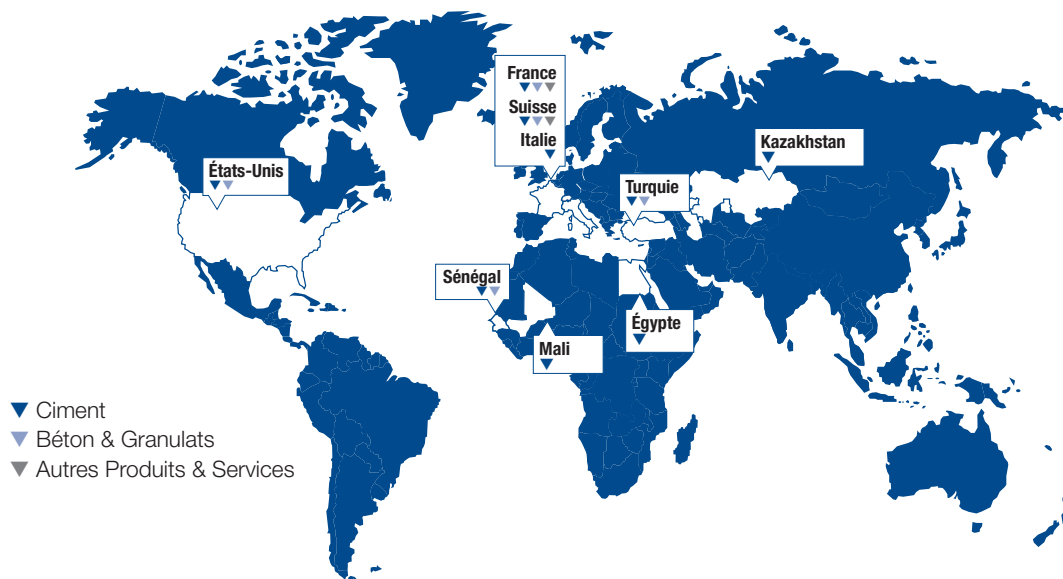
### EBITDA par activité en 2007



Le Groupe a mis en place une organisation de ses équipes par métier afin de piloter ses activités. Ce choix s'explique par le fait que les activités Ciment d'une part et Béton & Granulats d'autre part reposent sur des modèles économiques différents et touchent des clientèles distinctes. Ainsi, le Groupe gère ses activités et

alloue ses ressources par métier, sur l'ensemble des marchés où il est présent. Cependant, l'intensité capitalistique de cette industrie l'amène souvent à mettre en place une coordination de ses différents métiers par marché, afin d'améliorer l'efficacité globale de son organisation.

### Les implantations



(1) *Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization* : se calcule en sommant l'excédent brut d'exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

## 6.3. Description des métiers et présentation des marchés

## 6.3.1. Ciment

La fabrication du ciment a toujours été le principal métier du Groupe depuis la création de la Société en 1853. Le ciment est une poudre minérale fine, principal composant du béton, auquel il confère un certain nombre de propriétés, et notamment sa résistance. Il s'agit d'un matériau de construction de haute qualité, économique, utilisé dans les projets de construction du monde entier.

Au 31 décembre 2007, l'activité Ciment du Groupe à travers le monde comporte 12 cimenteries et trois stations de broyage de clinker. En outre, le Groupe exploite en France deux usines spécialisées dans le ciment naturel à prise rapide. Les volumes de ventes de ciment du Groupe en 2007 (avant éliminations intra-groupe) se sont élevés à environ 14,2 millions de tonnes. Ce segment représente ainsi en 2007 plus de 43 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe (43,4 % en 2007, 41,5 % en 2006 et 39,3 % en 2005), et environ 70 % de l'EBITDA du Groupe (69,9 % en 2007, 66,8 % en 2006 et 65,6 % en 2005).

## ► 6.3.1.1. Les produits

Le Groupe fabrique et commercialise différentes catégories de ciment, selon la composition chimique des matières premières, les ajouts éventuels de constituants complémentaires au moment du broyage et la finesse du produit. Chaque gamme de ciment correspond à des applications spécifiques telles que la construction résidentielle, la construction d'ouvrages d'arts, les travaux souterrains ou encore la réalisation de bétons soumis à des milieux agressifs.

La répartition entre chaque type d'application sur un marché donné dépend de la maturité et des habitudes de construction du pays. Les cimenteries du Groupe fabriquent des ciments usuels ainsi que des ciments à usage spécifique. Dans les deux cas, ces ciments sont certifiés conformes aux normes actuellement en vigueur dans les différents pays d'implantation, tant en termes de composition que de désignation. Les principales catégories de ciments produites par le Groupe sont présentées et classées ci-dessous selon les normes françaises :

- CEM I (ciments Portland) et CEM II (ciments Portland composés) : ciments les plus couramment utilisés dans la construction résidentielle, pour réaliser des ouvrages classiques en béton armé ;

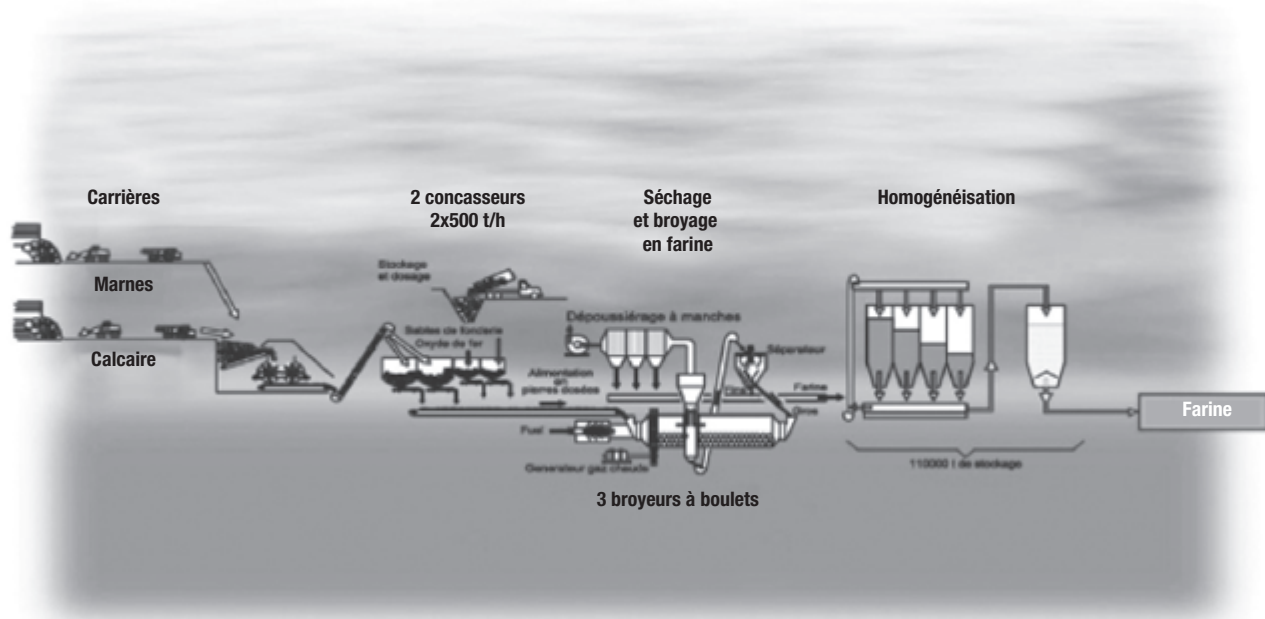
- CEM III (ciments de haut-fourneau) et CEM V (ciments au laitier) : ciments usuels à faible dégagement de chaleur durant l'hydratation et à faible teneur en sulfates, utilisés dans les travaux souterrains en milieux agressifs ou dans les travaux à la mer ;
- CEM IV (ciments pouzzolaniques) : ciments usuels utilisant des produits minéraux d'origine volcanique ayant des propriétés hydrauliques. Le Groupe fabrique et vend ce type de ciment uniquement en Italie ;
- ciment alumineux fondu : ciment spécifique utilisé dans des ouvrages nécessitant une résistance élevée à court terme, ou pour des bétons devant subir des chocs thermiques ou de fortes abrasions ;
- ciment prompt naturel : ciment spécifique à prise et durcissement rapides, dont la résistance, immédiatement supérieure, augmente progressivement au fil du temps. Le Groupe produit depuis 150 ans son ciment prompt à partir d'une pierre alpine naturelle, d'une performance exceptionnelle offrant une résistance immédiate et élevée ainsi qu'un faible retrait. Ce ciment est utilisé pour les travaux de scellement de blocs ou de voies d'eau, ainsi que pour les travaux de réhabilitation de façade.

Tous ces ciments font l'objet de contrôles réguliers et approfondis à chaque étape du processus de fabrication, garantissant ainsi la conformité du produit fini aux normes en vigueur. Par ailleurs, le Groupe mène des programmes de recherche et développement sur les produits et leurs applications, permettant de faire avancer les connaissances de ces produits et d'optimiser leur utilisation (ce point est développé à la Section 11 « Recherche et développement, brevets et licences » du présent document de référence).

### ► 6.3.1.2. Les procédés de fabrication

La fabrication du ciment se déroule principalement en quatre étapes :

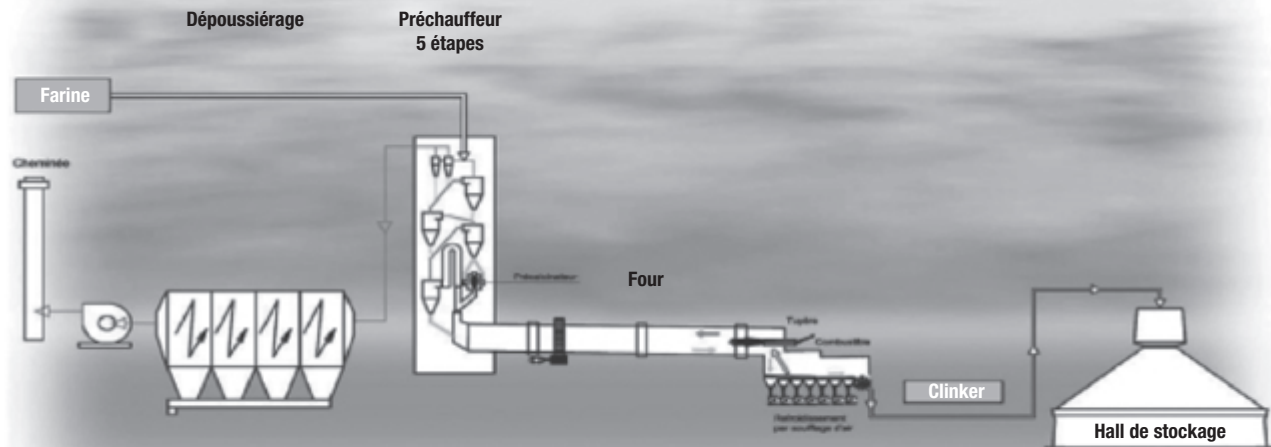
- L'extraction des matières premières : le calcaire et l'argile sont extraits de carrières situées généralement à proximité de la cimenterie. La roche est abattue à l'explosif. Les rochers et blocs obtenus sont ensuite transportés vers des concasseurs, afin de réduire leur taille et obtenir des cailloux de moins de 6 cm de diamètre.



- La préparation du cru : les matières extraites des carrières et concassées (calcaire et argile) sont finement broyées jusqu'à l'obtention de farines de roche. Ces farines sont ensuite mélangées dans des proportions définies (environ 80 % de calcaire et 20 % d'argile) avant d'être introduites dans le four. La composition chimique et l'homogénéité de la matière en entrée du four, ainsi que sa régularité dans le temps, sont des éléments fondamentaux dans la conduite du processus de production.
- Le système du four comprend une tour en cyclones échangeurs de chaleur, où la farine sèche est préalablement chauffée par les gaz d'échappement du four rotatif avant d'y être introduite (phase

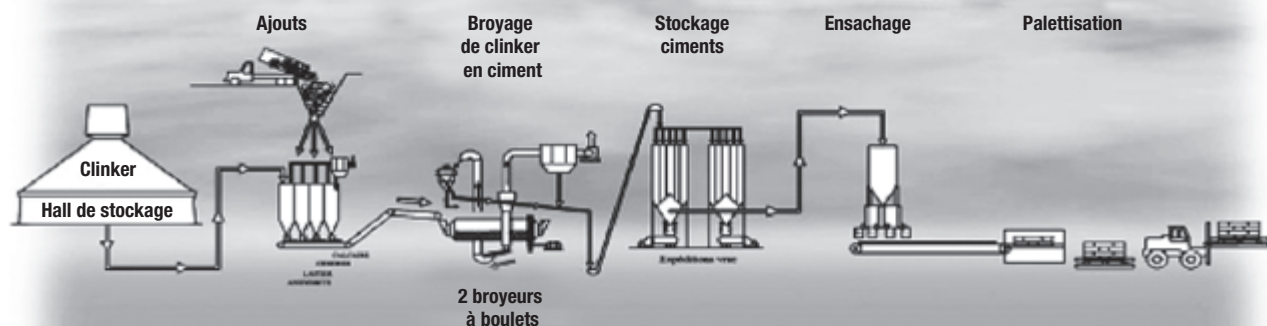
de précalcination). La farine subit au cours de cette cuisson des réactions chimiques complexes : tout d'abord, le calcaire se décarbonate sous l'action de la chaleur à une température avoisinant les 900 °C et se transforme en chaux, tandis que les argiles se décomposent en silicates et en aluminates. L'ensemble se recombine ensuite à une température d'environ 1 450 °C en silicates et aluminates de chaux. Ce processus chimique conduit ainsi à l'obtention d'un produit semi-fini appelé clinker, qui possède des propriétés de liant hydraulique. Cette cuisson s'effectue dans des fours rotatifs inclinés garnis de briques réfractaires.





Il existe un commerce mondial important pour le produit semi-fini qu'est le clinker. En effet, ce produit étant plus aisément transportable et stockable, des transferts de clinker des zones surcapacitaires vers les zones sous-capacitaires ou vers les zones ne disposant pas des ressources minérales nécessaires à la fabrication du ciment, se sont développés au cours des années passées. Ceci permet de diminuer le volume du produit transporté par rapport au ciment et ainsi d'abaisser les coûts logistiques. Une fois arrivé sur le marché de consommation, le clinker est livré à des centres de broyage qui réalisent la fin du processus de fabrication du ciment, jusqu'au conditionnement et en assurent la distribution. Cette méthode est notamment utilisée en Italie, comme indiqué ci-après.

- Le clinker est enfin broyé très finement, auquel on rajoute du filler de calcaire et du gypse afin d'obtenir le ciment artificiel qui pourra être ensuite vendu en sac ou en vrac. Le rajout de filler de calcaire et de gypse sert à réguler le temps de prise du ciment. Par ailleurs, dans les pays concernés par la réglementation européenne, le Groupe réduit la teneur en chrome VI par des ajouts de sulfate ferreux, et a mis en œuvre une procédure de contrôle qualité qui garantit la conformité des produits livrés à cette réglementation. Selon la qualité de ciment produit, d'autres ajouts peuvent être effectués, tels que des cendres volantes, du laitier de haut-fourneau ou des pouzzolanes naturels ou artificiels.



Il existe trois types de processus de fabrication du ciment, selon le traitement des matières premières avant leur enfournage : la voie sèche, la voie semi-sèche/semi-humide et la voie humide. La technologie utilisée dépend de l'origine des matières premières. L'origine et la nature de l'argile ou du calcaire ainsi que la teneur en eau sont particulièrement importantes. Au cours des dernières décennies, l'industrie européenne du ciment a beaucoup investi dans le passage planifié de la voie humide à la voie sèche, moins consommatrice d'énergie, lorsque les ressources en matières premières l'autorisent. Sur les 15 fours du Groupe actuellement en service, 14 sont des fours à voie sèche. Par ailleurs, les trois fours en commande ou en cours d'implantation sont également à voie sèche.

Le processus cimentier est très consommateur d'énergie, tant électrique que thermique. L'énergie électrique est utilisée pour le transport des matières à l'intérieur des usines pour les opérations de broyage et de ventilation, tandis que l'énergie thermique est consommée principalement lors de la cuisson du clinker. Le coût de l'énergie représente environ 40 % du prix de revient usine du ciment en moyenne pour l'industrie <sup>(1)</sup> et constitue le premier poste de dépense, ce pourcentage étant plus faible pour le Groupe. Le Groupe alloue une part importante de ses investissements industriels à l'amélioration de sa productivité énergétique.

Le Groupe optimise ses besoins énergétiques en utilisant des déchets comme combustibles de substitution aux combustibles fossiles (charbon, gaz, pétrole). Leur combustion dans un four de cimenterie permet de récupérer et de valoriser l'énergie dégagée. La plupart des usines françaises du Groupe ont obtenu l'accord des autorités de contrôle pour utiliser comme combustibles des déchets non dangereux d'entreprises ou de déchetteries (pneumatiques, farines animales, huiles industrielles, etc.). Le Groupe privilégie des usines multicomcombustibles, permettant ainsi de passer d'un combustible à un autre selon leurs niveaux de prix. En 2007, la part des combustibles secondaires au niveau de l'activité cimentière du Groupe s'est élevée en moyenne à 13 %, avec des disparités importantes (de 0 % à 70 %) selon la disponibilité des combustibles dans les pays d'implantation.

Le Groupe utilise également des matières de substitution au clinker, issues d'autres procédés industriels, comme les cendres volantes (issues de la combustion du charbon dans les centrales électriques) ou les laitiers de hauts-fourneaux (qui sont un sous-produit des aciéries). Leur utilisation dans des proportions définies, permet d'améliorer certaines propriétés du ciment, mais également de diminuer la quantité de clinker et donc la quantité de combustible fossile nécessaire à sa fabrication.

#### ► 6.3.1.3. L'outil de production

Les cimenteries du Groupe, les équipements industriels qui les composent ainsi que les carrières immobilisées sont détenues en pleine propriété. Les carrières de calcaire et de marnes exploitées par le Groupe pour son activité cimentière sont en règle générale situées sur des terrains dont il est propriétaire. Dans le cas contraire, le Groupe bénéficie de contrats de forage, l'autorisant à exploiter les carrières à long terme (sur plusieurs décennies). Le tableau ci-dessous présente le dispositif industriel et logistique du Groupe pour son activité cimentière :

(en unités)	Cimenteries	Centres de broyage	Fours	Nouveaux fours*	Dépôts et terminaux
France	5	2	5	-	4
États-Unis	2	-	2	-	5
Suisse	1	-	1	-	-
Turquie	2	-	4	-	-
Sénégal	1	-	2	1	4
Égypte	1	-	1	1	-
Italie	-	1	-	-	2
Mali	-	-	-	-	1
Kazakhstan	-	-	-	1	-
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>16</b>

\* Fours en cours de construction ou commandés.

La description de l'outil industriel ainsi que la politique industrielle du Groupe sont détaillées ci-après à la Section 8 « Propriétés immobilières, usines et équipements » du présent document de référence.

(1) Source : Cembureau.



## 6.3. Description des métiers et présentation des marchés

## ► 6.3.1.4. Implantations

Le Groupe exerce son activité cimentière dans tous les pays où le Groupe est présent, soit dans neuf pays. Le Groupe est le 3<sup>e</sup> cimentier en France <sup>(1)</sup>, avec des positions fortes dans la moitié est de la France et tout particulièrement dans le quart sud-est.

À partir de 1974, le Groupe a entrepris son développement à l'international de manière sélective, en choisissant ses nouvelles implantations géographiques alternativement sur des marchés matures et émergents. Le Groupe s'est ainsi implanté sur trois continents et y a développé ses positions pour devenir dans chaque pays un acteur régional important.

Le Groupe a ainsi développé de solides positions aux États-Unis dans les États de l'Alabama et de la Californie, en Suisse dans la moitié ouest du pays, en Turquie en Anatolie centrale, en Égypte, dans la région du Sinaï et du Caire. Par ailleurs, le Groupe estime qu'il se trouve en position de leader au Sénégal et dans les pays limitrophes. Enfin, le Groupe dispose d'un centre de broyage et de terminaux maritimes en Italie.

## ► 6.3.1.5. Positionnement concurrentiel

Le ciment étant un produit pondéreux et son transport étant coûteux, le rayon d'action de la plupart des cimenteries ne dépasse généralement pas les 300 km par voie terrestre. L'intensité concurrentielle se joue donc principalement avec des cimentiers disposant d'usines dans les zones de chalandise du Groupe. Le ciment peut toutefois être expédié à faible coût sur de grandes distances par bateau, ce qui augmente considérablement le rayon d'action des cimenteries qui bénéficient d'un accès maritime ou fluvial. Ceci est notamment le cas de l'usine égyptienne du Groupe, située près du port d'El Arish, ce qui lui permet d'exporter vers les autres pays du Moyen-Orient ainsi que vers l'Europe.

## ► 6.3.1.7. Présentation des marchés du ciment

Le Groupe possède 12 cimenteries réparties dans six pays, ainsi que 3 broyeurs à ciment implantés dans deux pays. Le tableau ci-dessous récapitule les volumes de ciment vendus par pays :

(volumes de ciment vendus en milliers de tonnes <sup>(1)</sup>)

Pays	2007	2006	2005
France	3 904	3 903	3 723
États-Unis	2 127	2 145	2 099
Suisse	724	708	596
Turquie	2 969	2 922	2 540
Sénégal/Mali	1 939	1 806	1 565
Égypte <sup>(2)</sup>	1 983	1 795	474
Italie	509	540	538
<b>Total</b>	<b>14 155</b>	<b>13 819</b>	<b>11 535</b>

(1) Volumes de ciment, clinker et ciment à maçonner.

(2) La progression des volumes de l'Égypte en 2006 tient notamment compte de l'intégration globale de Sinaï Cement Company à compter du 31 décembre 2005.

(1) Source : étude « Building Materials » de J.P. Morgan, août 2007.

(2) Source : étude « Building Materials » de J.P. Morgan, août 2007.

## 6.3. Description des métiers et présentation des marchés

Les ventes de ciment intra-groupe ont représenté en valeur 23 % de l'activité du Groupe, avec une disparité importante allant de 0 % à 31 % selon les pays d'implantation.

Les différents marchés du ciment sont présentés ci-dessous, en détaillant leur taille et leur évolution sur les cinq dernières années. Les évolutions de prix sont traitées ci-après à la Section 9 « Examen de la situation financière et du résultat » du présent document de référence.

**(a) La France**

Après une année 2006 caractérisée par une croissance du PIB de 2,1 %, l'année 2007 a bénéficié d'une conjoncture ayant porté la progression annuelle du PIB autour de 2 %.

La forte croissance du BTP en 2006 s'est poursuivie en 2007 avec une croissance de 4,3 % en volume<sup>(1)</sup>. Le secteur du BTP progresse deux fois plus vite que le PIB en 2007.

L'activité du bâtiment, qui représente en 2007 78 % du chiffre d'affaires du BTP, augmente de 3,5 % principalement grâce au bâtiment non résidentiel neuf et à l'entretien des logements. S'agissant du secteur des travaux publics, il progresse de 7,3 %.

Berceau historique du Groupe, le marché français du ciment est mature, avec une consommation de 24,6 millions de tonnes en 2007. La consommation par habitant a atteint environ 395 kg de ciment en 2006<sup>(2)</sup>.

Depuis 2002, la croissance a été de près de 19 % en volume sur cinq ans<sup>(3)</sup>, soit une croissance annuelle moyenne de 3,5 % sur la période. Depuis 2005, la consommation française de ciment connaît une croissance moyenne annuelle de 3,9 % sur la période, grâce au dynamisme du marché du logement stimulé par le programme de rénovation urbaine et par la croissance démographique. En 2007, la croissance annuelle de la consommation a été de 3,2 %<sup>(4)</sup>.

Compte tenu du déficit actuel de logements sociaux, de la demande soutenue en logements et de certains grands projets d'aménagement, Cembureau<sup>(5)</sup> anticipe une légère progression de la consommation de ciment en France jusqu'en 2009, la maintenant au-delà des niveaux historiquement élevés enregistrés en 2007 et 2006. La consommation de ciment progresse dans toutes les régions.

Le ciment est commercialisé en France en vrac ou en sac :

- le vrac, qui représente environ 76 % de la consommation, est utilisé par les fabricants de béton prêt à l'emploi (51,3 %) et de pièces préfabriquées en béton (17,6 %) et par les entreprises du BTP, qui se fournissent en direct pour seulement 3 % de la consommation<sup>(6)</sup> ;
- le sac, qui représente environ 24 % de la consommation en France, est distribué majoritairement via le négoce professionnel (22,8 %) et les grandes surfaces de bricolage (1,8 %) aux utilisateurs, artisans, entreprises et particuliers<sup>(7)</sup>.

L'industrie française du ciment est concentrée. Quatre groupes détiennent environ 97 % du marché<sup>(8)</sup> : il s'agit de Lafarge, Ciments Français (groupe Italcementi), Vicat et Holcim. Le Groupe est le 3<sup>e</sup> cimentier français, avec environ 15 % de part de marché et une production de ciment de 3,9 millions de tonnes en 2007.

Le Groupe exploite ainsi cinq usines de ciment artificiel, ainsi que deux autres usines où sont fabriqués divers produits à base de ciment prompt naturel. Du fait du positionnement géographique de ses sites, le Groupe est leader dans le Sud-Est (trois usines : Montalieu, Saint-Égrève et La Grave-de-Peille, et trois dépôts : Lyon port Édouard-Herriot, Décines et Chambéry). Ses deux autres usines en Auvergne (Créchy) et en Lorraine (Xeuilley) et le dépôt de Chelles en Île-de-France permettent au Groupe de fournir dans le reste du territoire. En outre, les usines du Groupe présentent l'avantage d'être situées à proximité de grandes villes : Nancy, Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Nice.

Le Groupe exporte également une partie de sa production de ciment artificiel :

(en milliers de tonnes)	2007	2006	Écart
Domestique	3 556	3 474	2,4 %
Export	188	269	- 30,1 %
<b>Total</b>	<b>3 744</b>	<b>3 743</b>	<b>-</b>

(1) Source : Direction des affaires économiques et internationales (DAEI).

(2) Source : Cembureau.

(3) Source : SFIC, 2007.

(4) Source : SFIC, 2007.

(5) Organisme représentatif de l'industrie cimentière européenne, comprenant 26 membres.

(6) Source : SFIC, 2006.

(7) Source : SFIC, 2006.

(8) Source : étude « Building Materials » de J.P. Morgan, août 2007.

## 6.3. Description des métiers et présentation des marchés

Les expéditions export ont baissé de 30 % du fait du choix de privilégier les ventes domestiques dans un contexte de capacité insuffisante de production sur certaines régions.

La direction commerciale France basée à L'Isle-d'Abeau regroupe l'administration des ventes, le marketing, la logistique et la direction promotion prescription en charge de la promotion des applications innovantes du bâtiment auprès du segment résidentiel et du secteur des travaux publics. Une cinquantaine de personnes réparties sur six directions régionales maillent le territoire économiquement accessible depuis les usines du Groupe. Le personnel technique des divisions commerciales des régions est chargé de répondre au quotidien aux questions des clients et prospects.

L'une des forces de l'activité cimentière du Groupe en France est son outil industriel. En effet, le Groupe maintient ses usines à un haut niveau de performance en investissant régulièrement dans son outil industriel. Ainsi, le démarrage de nouveaux équipements, en deux étapes en 2007 et en 2008, devrait permettre à l'usine de Montalieu de répondre aux besoins du marché tout en abaissant les prix de revient.

La production de clinker de l'ensemble des usines du Groupe a été supérieure de plus de 55 000 tonnes à celles de 2006. Les prix de revient de l'année 2007 ont été fortement impactés par la hausse du prix des combustibles et par les mouvements de produits que le Groupe a dû réaliser pour faire face à la demande du marché.

**(b) Les États-Unis**

Si le taux de croissance de l'économie a été de 2,2 % sur l'ensemble de l'année, il a été en ralentissement constant au dernier trimestre, en ressortant finalement à 0,6 % seulement sur ce dernier.

Hors énergie et alimentation, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,3 % au cours de l'année 2007. Ce taux est plus élevé que le niveau de confort de 2 % fixé par la banque centrale. Les mises en chantier dans le résidentiel ont connu une forte baisse avec un rythme annualisé de 1 050 milliers d'unités, à comparer aux 1 450 milliers d'unités observées en 2006<sup>(1)</sup>.

Le marché américain du ciment a connu une croissance moyenne annuelle d'environ - 0,5 % depuis 2002 et de - 4,2 % depuis 2004<sup>(2)</sup>. La consommation domestique est estimée à 107 millions de tonnes en 2007<sup>(3)</sup>. La consommation par habitant a atteint environ 421 kg par habitant en 2006.

Le tableau ci-dessous indique la consommation de ciment dans les deux régions des États-Unis, dans lesquelles le Groupe est implanté<sup>(4)</sup>:

(en millions de tonnes)	2007	2006	Écart (%)
Sud-Est	13,5	14,4	- 6,3
Californie	12,2	14,3	- 14,6
<b>Total États-Unis</b>	<b>107,2</b>	<b>118,8</b>	<b>- 9,7</b>

Avec une production de ciment en 2007 de 95,5 millions de tonnes, l'industrie cimentière américaine fournit environ 83 % de la consommation nationale, le complément étant importé (notamment en provenance d'Asie et du Canada)<sup>(5)</sup>.

À fin 2007, la baisse de la consommation de ciment des États-Unis est de - 9,7 %. À l'échelon national, la baisse des importations de près de 10 millions de tonnes, ou - 30,8 %, a absorbé plus que sa part de cette diminution.

Il y a une forte disparité selon les États, le Sud-Est est moins touché que la moyenne nationale, avec une diminution de la consommation de 6,2 %. La Californie a connu une récession plus sensible de 14,6 %.

Le ciment est très largement commercialisé en vrac sur le marché américain :

- le vrac représente environ 95 % de la consommation : la première destination est le secteur public, suivie par le secteur résidentiel et enfin par le secteur privé non résidentiel<sup>(6)</sup> ;

- le sac représente les 5 % restants de la consommation : ce faible pourcentage révèle le développement important de la filière béton prêt à l'emploi aux États-Unis<sup>(7)</sup>.

Le Groupe est implanté aux États-Unis depuis 1974 et exerce son activité cimentière par l'intermédiaire de sa filiale National Cement Company (NCC) dans deux régions différentes :

- **région Sud-Est** : la cimenterie de Ragland située dans l'Alabama près de la ville de Birmingham dessert le marché du Sud-Est des États-Unis : Alabama, Géorgie, Caroline du Nord et Caroline du Sud, Tennessee et Mississippi ;
- **Californie** : la cimenterie de Lebec située au nord de Los Angeles dessert le marché central et sud-californien.

(1) Source : PCA, 2008.

(2) Source : USGS, 2008.

(3) Source : USGS, 2008.

(4) Source : PCA, 2008.

(5) Source : PCA, 2007.

(6) Source interne.

(7) Source interne.

Avec une production globale de ses deux usines de 2,1 million de tonnes de ciment en 2007 (soit 1,15 million de tonnes pour Ragland et 0,95 million de tonnes pour Lebec), NCC est le 11<sup>e</sup> producteur américain<sup>(1)</sup>. Cependant, ces deux usines américaines sont distantes de plus de 3 000 km et opèrent donc sur deux marchés indépendants.

Les six premiers États producteurs ont été, par ordre décroissant, la Californie, le Texas, la Pennsylvanie, la Floride, l'Alabama et le Michigan<sup>(2)</sup>. Ensemble, ces six États ont représenté environ la moitié de la production aux États-Unis. De la même manière, les principaux États consommateurs sont le Texas, la Californie, la Floride et la Géorgie. Les concurrents du Groupe sur ses deux marchés d'implantation aux États-Unis sont HeidelbergCement, Holcim, Lafarge, Cemex et Buzzi Unicem (Italie) dans la région Sud-Est, et Cemex, HeidelbergCement, CPC (États-Unis), Mitsubishi (Japon) et TXI (États-Unis) en Californie.

Les volumes de vente du Groupe en 2007 se sont légèrement érodés, de 0,8 % par rapport à 2006. La baisse de 4,8 % en Californie n'a pas pu être compensée par une hausse de 2,5 % dans le Sud-Est.

La structure commerciale compte un responsable pour chaque cimenterie. Cette organisation permet un contact direct avec la clientèle locale, ainsi que de tenir compte des différences régionales (entre la Californie et la région Sud-Est) en termes de besoins et de cycles de consommation. Pour augmenter ses capacités de distribution, NCC dispose d'un réseau de points de distribution dans le Sud-Est, desservis par voie ferroviaire, qui lui permet d'atteindre le marché d'Atlanta et d'élargir sa zone de chalandise aux marchés de la Géorgie et de la Caroline du Sud en limitant les frais de transport.

Fidèle à sa politique industrielle, le Groupe a régulièrement investi dans ses deux usines américaines pour améliorer leurs performances. Ainsi, l'usine de Lebec a bénéficié d'investissements importants ces dernières années qui lui ont permis de diminuer significativement ses coûts de production.

### (c) La Suisse

La croissance du PIB a été de 2,6 % en 2007, portée par le commerce extérieur pour la troisième année consécutive. Les ménages ont augmenté leurs dépenses de 2,5 % en 2007.

Le secteur de la construction s'est maintenu à un niveau très élevé en termes d'activité. La baisse annoncée dans le secteur du logement a bien eu lieu mais a pu être compensée par le dynamisme du secteur privé et par le rebond des investissements d'infrastructures.

L'année 2007 n'a pas connu de mises en chantier importantes tandis que les grands travaux comme le tunnel du Lötschberg se sont terminés. L'année 2007 a néanmoins connu un léger rebond qui devrait se confirmer en 2008 avec la poursuite des grands chantiers comme le contournement de Bienne et surtout du tunnel du Gothard qui constitue le plus long tunnel ferroviaire du monde et dont les travaux devraient s'accélérer.

Le marché suisse du ciment a connu une croissance moyenne annuelle d'environ 2,5 % depuis 2002 et de 1,6 % depuis 2004<sup>(3)</sup>. En 2007, la consommation suisse de ciment est estimée à 4,6 millions de tonnes<sup>(4)</sup>. La consommation annuelle par habitant a atteint environ 614 kg en 2006, un niveau élevé qui s'explique autant par la richesse du pays, que par ses besoins importants en ouvrages de génie civil, du fait de son relief alpin.

Le marché suisse du ciment a la particularité d'être un marché essentiellement de vrac (à 95 %)<sup>(5)</sup>. Ceci s'explique à la fois par la part importante des ouvrages de génie civil dans la consommation nationale et par une filière béton prêt à l'emploi très développée.

Les principaux producteurs sur ce marché sont Holcim, qui détient près des deux tiers du marché suisse, JuraCim (groupe CRH) et Vigier, filiale du Groupe<sup>(6)</sup>. Holcim est très présent dans l'est du pays, tandis que JuraCim et Vigier sont implantés dans la partie ouest du pays.

Le Groupe a fait l'acquisition en 2001 de Vigier Holding AG, maison mère de 36 sociétés opérant dans le Ciment, le Béton prêt à l'emploi, les Granulats et la Préfabrication de produits en béton en Suisse.

Le Groupe est, au travers de sa filiale Vigier, le 3<sup>e</sup> cimentier en Suisse<sup>(7)</sup> avec environ 16 % de part de marché en 2007<sup>(8)</sup> et une production de 0,7 million de tonnes par an (en progression de 4,4 % par rapport à 2006). L'année 2007 a été marquée par une croissance des tonnages de ciment vendu. Vigier a compensé l'arrêt des grands chantiers d'infrastructures comme celui du tunnel du Lötschberg par l'approche de nouveaux clients.

Vigier possède une cimenterie implantée à Reuchenette, à proximité de Bienne. Son marché naturel est donc la région des plateaux avec l'axe Bienne – Soleure, la région de Fribourg à Lausanne, Berne – Egenkingen et, plus au sud, l'Oberland bernois.

Les pouvoirs publics suisses se sont engagés dans plusieurs grands projets d'infrastructure, auxquels Vigier a apporté toute son expertise. Ainsi, dans le cadre du développement de la nouvelle ligne ferroviaire alpine suisse, Vigier a fourni du ciment, ainsi que des granulats et du béton au chantier du tunnel du Lötschberg (34,6 km) de 2003 à 2006. Vigier fournit également des matériaux pour la construction du tunnel du Gothard.

(1) Source : PCA, 2007.

(2) Source : statistiques de l'USGS, 2008.

(3) Source : CEMSUISSE, 2007.

(4) Source : CEMSUISSE, 2007.

(5) Source : CEMSUISSE, 2007.

(6) Source interne.

(7) Source interne.

(8) Source interne.

## 6.3. Description des métiers et présentation des marchés

Le Groupe dispose d'une structure commerciale réduite sur cette activité Ciment en Suisse, du fait de l'existence d'un système de distribution via un intermédiaire. Ce type de distribution est une spécificité du marché suisse.

La cimenterie de Reuchenette dispose de réserves en carrières abondantes. Cette usine fonctionne majoritairement avec des combustibles secondaires, ce qui lui confère un avantage concurrentiel significatif en termes de coûts de production.

**(d) La Turquie**

La croissance du PIB a été de l'ordre de 4 % en 2007, avec une inflation de 8,4 % <sup>(1)</sup>. Depuis 2004, le secteur de la construction est un moteur de la croissance de l'économie turque. D'après les dernières estimations du Groupe, la croissance du secteur a été de l'ordre de 10 % en 2007.

La baisse des taux d'intérêts sur les prêts au logement ainsi qu'une relative stabilité économique expliquent cette bonne tenue du marché de la construction. Ce constat masque cependant de fortes disparités géographiques, les régions Marmara et Égée connaissant une progression alors que d'autres zones sont en repli. Par ailleurs, le développement du marché de la construction a été soutenu durant les premiers mois de l'année 2007 pour ensuite ralentir lors des phases électorales qui se sont succédé.

Depuis 2002, le marché du ciment en Turquie a été en constante progression, avec une croissance de 58 % en 5 ans. Le marché turc du ciment a ainsi connu une croissance moyenne annuelle de près de 10 % depuis 2002 et d'environ 11 % depuis 2004 <sup>(2)</sup>. La consommation annuelle est estimée à 42,5 millions de tonnes en 2007 <sup>(3)</sup> (en augmentation de 2 % par rapport à 2006). La consommation de ciment par habitant a atteint environ 600 kg de ciment par an pour 2007 <sup>(4)</sup>.

Depuis vingt ans, l'urbanisation de la Turquie, la croissance démographique et l'importante migration de la population rurale ont soutenu la demande de construction résidentielle et industrielle ainsi que le développement des infrastructures. Les secteurs de la construction et des matériaux de construction sont tous deux positivement corrélés avec une croissance du produit intérieur brut, qui a été de 7,5 % en 2005, 5,7 % en 2006 et 4 % en 2007.

Si le secteur cimentier turc demeure largement fragmenté, une concentration semble toutefois se dégager avec l'émergence d'acteurs multinationaux tels que Vicat, Lafarge, HeidelbergCement, Italcementi et Cementir (Italie) et de groupes turcs d'envergure nationale (comme Oyak et Sabanci). Les principales zones de consommation de ciment en Turquie sont les zones urbaines de Marmara (Istanbul), d'Anatolie centrale (Ankara) ainsi que les régions touristiques de la Méditerranée (Antalya) et de la mer Égée.

La part du ciment vendu en vrac a fortement augmenté ces dernières années pour atteindre 67 % des ventes en 2007 au plan national. Le tremblement de terre de 1999 a conduit les autorités turques à renforcer la réglementation en matière de construction, ce qui a favorisé le développement de la filière BPE et par conséquent les ventes de ciment en vrac.

Le Groupe est présent en Turquie depuis 1991 avec l'acquisition de Konya Cimento et y est devenu, notamment avec l'acquisition de Bastas Baskent Cimento en 1994, le 4<sup>e</sup> cimentier avec près de 3 millions de tonnes de ciment vendus en progression de 1,6 % par rapport à 2006. Le Groupe possède deux cimenteries situées respectivement à Bastas (près d'Ankara) et à Konya (7<sup>e</sup> ville la plus importante du pays). L'usine de Bastas fournit le marché d'Ankara et de l'Anatolie centrale tandis que celle de Konya dessert le Sud de l'Anatolie, ainsi que la côte méditerranéenne.

Ces deux cimenteries disposent d'une force commerciale propre, dédiée à leur zone de chalandise, afin d'être en contact direct avec la clientèle régionale. Le Groupe saisit par ailleurs des opportunités de développement à l'export, notamment vers l'Irak, la Syrie et la Russie.

La performance de l'activité Ciment du Groupe en Turquie a été favorisée, ces dernières années, par des réductions de coûts de production importantes et par des investissements significatifs sur les deux cimenteries. C'est ainsi qu'un second four Polysius a été implanté à Konya en 2002. De la même manière, le site de Bastas a bénéficié en 2007 du démarrage d'un second four Polysius d'une capacité de 4 500 tonnes/jour de clinker.

**(e) Le Sénégal et le Mali**

Le Sénégal, avec une croissance estimée à 5 % en 2007, semble avoir surmonté le creux de 2006.

En l'absence de statistiques officielles, le Groupe estime que le marché du ciment au Sénégal connaît une croissance moyenne annuelle d'environ 8 % depuis 2002. La taille du marché a quasiment doublé au cours des 10 dernières années pour atteindre une consommation annuelle de 2,3 millions de tonnes en 2007 <sup>(5)</sup>. La consommation par habitant était néanmoins limitée à 174 kg de ciment par an en 2006.

Le marché a bénéficié de projets d'infrastructures financés par l'État sénégalais ainsi que par des organismes internationaux : par exemple, la construction d'une autoroute entre Dakar et Thiès et le plan de mobilité urbaine de la ville de Dakar, ainsi que la construction d'hôtels, engagée depuis plusieurs mois, dans la perspective du sommet de l'Organisation de la Conférence islamique de 2008. La progression du marché est également soutenue par la hausse du taux d'urbanisation et de la construction individuelle, financée majoritairement par le rapatriement de devises par la diaspora sénégalaise.

(1) Institut statistique Turc.

(2) Source interne.

(3) Source interne.

(4) Source : Cembureau.

(5) Source : Direction de la prévision et des études économiques.



L'industrie cimentière sénégalaise, qui bénéficie d'un accès à des ressources de calcaire rares en Afrique de l'Ouest, alimente également les pays limitrophes qui ne possèdent pas de producteur domestique de ciment, formant la sous-région suivante : Mauritanie, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, et plus particulièrement Mali et Gambie (la sous-région). Ces exportations se font par route, rail et voie maritime. La première destination est le Mali, dont la consommation domestique est estimée à près de 1,1 million de tonnes/an. Ces exportations vers le Mali ont représenté environ 0,6 million de tonnes en 2007 <sup>(1)</sup>.

Le ciment est très largement commercialisé en sac sur le marché sénégalais (à près de 97 %) <sup>(2)</sup>, le pays ne disposant pas encore de filière de béton prêt à l'emploi. Le Groupe estime qu'environ 82 % des ventes de ciment sont réalisées par l'intermédiaire de grossistes et de détaillants, tandis que les 18 % restants sont destinées aux entreprises de BTP pour la réalisation de grands chantiers routiers et d'infrastructures, ainsi que, par exception, aux institutionnels qui financent ces grands travaux.

Le Groupe est présent au Sénégal depuis 1999. Il estime sa part de marché à environ 70 % en 2007, et exporte dans la sous-région. Sa filiale sénégalaise, Sococim Industries (Sococim), exploite une usine à Rufisque près de Dakar, qui a été la première cimenterie de la sous-région. Ses ventes se sont élevées à près de 2 millions de tonnes en 2007 (en progression de 7,4 % par rapport à 2006), dont 350 000 tonnes destinées à l'export (en progression de 4,8 % par rapport à 2006). Malgré l'arrivée d'un nouvel entrant sur ce marché en 2002, Sococim a toujours représenté plus des deux tiers du marché depuis cette date. Pour répondre à la forte demande locale, Sococim a privilégié le marché domestique en limitant ponctuellement ses exportations.

Sococim a ouvert quatre dépôts afin de mieux couvrir le territoire sénégalais et développer une relation de proximité avec ses clients. L'organisation commerciale est structurée selon un axe géographique, avec un service dédié à l'export et un autre au marché domestique. Les commerciaux se répartissent le territoire en six zones distinctes.

Par ailleurs, la filiale du Groupe au Mali, « Ciment et Matériaux du Mali » (CMM), a mis en service, à Bamako, en 2006, un dépôt et une station d'ensachage. Ce dépôt est approvisionné en ciment depuis l'usine de Rufisque par voie ferroviaire et routière. Cette nouvelle implantation permet au Groupe une meilleure pénétration du marché malien, dont le taux de croissance du PIB est estimé à 5 % en 2007 par l'UEMOA, tiré par les secteurs agricoles et du BTP. Ce marché est en plein essor avec la réalisation de grands projets d'infrastructures et la construction de logements sociaux.

La consommation de ciment au Mali est de près de 1,1 million de tonnes, en croissance de près de 9 % par rapport à 2006 et les ventes totales du Groupe y ont représenté en 2007 plus de 230 000 tonnes, en progression de 12 % par rapport à l'année précédente, dont 58 000 tonnes réalisées par CMM.

Dans le cadre de la politique industrielle du Groupe, Sococim a investi dans de nouveaux équipements destinés à réduire ses coûts d'exploitation et à accroître la capacité d'utilisation de l'usine dans son ensemble. Ainsi, un broyeur à houille a été mis en service en 2004 et une nouvelle centrale électrique a été démarrée début 2007. Cette nouvelle centrale assure l'indépendance de la cimenterie vis-à-vis du distributeur sénégalais d'électricité. Dans ce contexte, la production de clinker de l'usine affiche une hausse de près de 6 % par rapport à 2006.

#### (f) L'Égypte

Avec plus de 7 % de croissance du PIB, l'économie égyptienne connaît une croissance élevée en 2007, soutenue par la dynamique des investissements et la bonne tenue de la consommation des ménages. Les secteurs du tourisme, du canal de Suez, de la construction et des industries manufacturières ont été les moteurs de cette croissance. Les investissements directs étrangers ont continué à progresser en 2007, notamment en provenance des pays arabes pétroliers.

Le marché égyptien du ciment a connu une croissance moyenne annuelle d'environ 4,9 % depuis 2002 et de 12,1 % depuis 2004 <sup>(3)</sup>. Ce marché a été affecté par la guerre en Irak en 2003 et 2004, puis a retrouvé une croissance soutenue depuis 2005. En 2007, la consommation de ciment en Égypte a été d'environ 34,5 millions de tonnes <sup>(4)</sup>, soit une croissance d'environ 14,6 % par rapport à 2006. La consommation par habitant a atteint environ 458 kg de ciment par an en 2007 <sup>(5)</sup>.

L'Égypte compte, à ce jour, 12 sociétés actives de ciment réparties à travers le pays, avec néanmoins une concentration autour de la capitale. Ces sociétés ont réalisé, en 2007, une production domestique estimée à environ 38,5 millions de tonnes <sup>(6)</sup>. L'excédent par rapport à la consommation domestique permet d'estimer les exportations à un volume de 4 millions de tonnes <sup>(7)</sup>. L'industrie cimentière égyptienne présente l'avantage de disposer de faibles coûts de production et d'une situation géographique lui permettant d'exporter aisément, par voie maritime, ses excédents de production vers différentes régions du monde. Avec ses ports sur la Méditerranée, elle possède des voies d'accès principalement aux marchés espagnol, italien et à celui de la Syrie, mais également à ceux du sud des États-Unis, tandis que les ports de la mer Rouge

(1) Source interne.

(2) Source interne.

(3) Selon les estimations de *Global Cement Review*, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> éditions.

(4) Source : ministère égyptien de l'équipement, 2008.

(5) Source interne pour 2007.

(6) Source interne pour 2007.

(7) Source interne pour 2007.

## 6.3. Description des métiers et présentation des marchés

permettent d'atteindre les pays du Golf et certains pays africains comme la Somalie, Djibouti, l'Érythrée et le Soudan. L'impact de la taxe de 85 livres égyptiennes, imposée par le gouvernement sur le ciment et le clinker exportés, n'a toutefois pas eu le plein effet escompté en raison notamment d'une très forte demande sur le Soudan et la Syrie.

En octobre 2007, le gouvernement égyptien a favorisé l'octroi de 6 licences d'exploitation pour de nouvelles sociétés. Elles produiront 9 millions de tonnes de ciment supplémentaires<sup>(1)</sup> sur le marché local à l'horizon 2011. Cemex, Lafarge et Beni Suef ont également obtenu l'autorisation d'ajouter des lignes de production supplémentaires à leurs outils de production existants, pour un total de 6 millions de tonnes de ciment supplémentaires<sup>(2)</sup> vers 2010. Enfin, Arabian Cement Company, filiale du groupe espagnol La Unión, devrait démarrer sa ligne de 2 millions de tonnes de clinker<sup>(3)</sup> au premier semestre 2008. De son côté, South Valley Cement devrait démarrer un nouveau broyeur à ciment en 2008, avant de démarrer une nouvelle ligne de cuisson en 2009. Ce nouvel environnement concurrentiel ne devrait pas porter préjudice aux acteurs actuellement en place avant 2012, du fait de la forte croissance de la consommation.

En 2003, le Groupe a pris une participation stratégique de 25 % dans Sinaï Cement Company (SCC), de manière à se positionner sur ce marché émergent. Cette participation a été portée à 48,25 % en 2005, permettant au Groupe de prendre le contrôle de cette société, puis enfin à 52 % en 2007.

Selon les estimations du Groupe, SCC est le 7<sup>e</sup> producteur égyptien, avec une part de marché domestique d'environ 4,5 % à fin 2007 et une production de 2 millions de tonnes de ciment en 2007, en progression de près de 17 % par rapport à 2006. SCC est bien intégrée sur les marchés du Caire, du delta du Nil et de la péninsule du Sinaï. Sur le plan géographique, SCC occupe une position privilégiée : la proximité d'un port lui permet de servir de base pour l'exportation de ciment vers plusieurs pays, ce qu'elle pourrait notamment faire à destination des activités italiennes du Groupe. SCC bénéficie en outre de réserves abondantes de calcaire d'excellente qualité. Enfin, la bonne marche de l'usine a permis de maintenir un volume à l'exportation de 418 000 tonnes, en particulier vers le marché syrien.

La cimenterie ayant été implantée en 2001, elle dispose d'un outil moderne. Depuis 2005, le fonctionnement du four exclusivement au gaz offre d'excellents rendements énergétiques et limite l'émission de CO<sub>2</sub>. Le Groupe a engagé en 2006 un projet de doublement des capacités de l'usine, ce qui lui permettra de répondre à la

croissance attendue de la demande domestique dans les années à venir et de continuer à servir les marchés export, notamment en Palestine qui constitue un marché potentiel d'exportation important situé à proximité de l'usine. Ce projet avance selon le planning établi. La production de clinker sur la nouvelle ligne de cuisson démarrera au cours de l'été 2008.

**(g) L'Italie**

Pour la deuxième année consécutive, le PNB devrait connaître une progression d'environ 1,7 %.

Les estimations pour le secteur de la construction sur l'ensemble de l'année 2007 font état d'une progression limitée à 0,94 %.

Le marché du ciment en Italie a connu une croissance moyenne annuelle d'environ 2,69 % depuis 2002 et de 0,4 % depuis 2004<sup>(4)</sup>. La consommation de ciment sur le marché italien est estimée à 47 millions de tonnes en 2007<sup>(5)</sup>, stable par rapport à l'année précédente. Cependant, la consommation par habitant reste l'une des plus fortes d'Europe à environ 813 kg de ciment par an, comparable aux autres pays d'Europe du Sud du fait des habitudes de construction et de rénovation du marché et de la poursuite de l'effort de construction d'infrastructures.

En mai 2003, dans le but de renforcer sa présence en Europe et de poursuivre la progression géographique naturelle de ses investissements, le Groupe a racheté 100 % de Cementi Centro Sud (CCS), société propriétaire d'un site de broyage de ciment dans le port d'Oristano, sur la côte occidentale de la Sardaigne, ainsi que d'un terminal cimentier dans le port de Tarente. CCS exploite également un second terminal sur le port d'Imperia. CCS a vendu 0,5 million de tonnes de ciment en 2007, représentant environ 1,1 % du marché italien. Les livraisons de l'exercice sont en retrait de 0,6 % par rapport à 2006.

Les importations de ciment, en 2007, ont été rendues difficiles du fait de la tension du marché fournisseur, tandis que les importations de clinker ont été facilitées par l'abondance de l'offre en provenance de Chine.

Cette implantation en Italie constitue, pour le Groupe, une position stratégique d'observation, dans la mesure où ce pays dispose d'une industrie cimentière encore fragmentée, avec une vingtaine de producteurs présents sur le marché.

Les installations de ces trois unités permettent la fabrication et la manutention de ciment à moindre coût. Elles permettent également d'importer du clinker à faible coût de plusieurs pays, et notamment en provenance de la filiale égyptienne du Groupe, SCC.

(1) Source interne pour 2007.

(2) Source interne pour 2007.

(3) Source interne pour 2007.

(4) Source : Cembureau, 2007.

(5) Source : AITEC.

**(h) Kazakhstan**

Entre 1997 et 2007, le PIB du Kazakhstan a été multiplié par 3,5. Néanmoins, la croissance a légèrement ralenti en 2007 pour se situer à 8,5 % (contre 10,6 % en 2006), les principaux moteurs de la progression de 2006 ayant été affectés par la crise financière de l'été 2007.

Bien que moins importante qu'en 2006, le secteur de la construction a connu une progression soutenue de 16,4 % en 2007. La consommation de ciment s'est élevée à près de 7 millions de tonnes en 2007 et a connu une forte croissance depuis 2002. Le marché est alimenté par les producteurs nationaux pour environ 4 millions de tonnes et par des importations de Russie et, dans une moindre mesure du Kirghizstan. Dans ce contexte d'insuffisance de l'offre de ciment sur le marché, les prix de vente ont significativement augmenté en 2007.

Au-delà du ralentissement conjoncturel induit par l'impact de la crise financière internationale sur le système bancaire local, la progression de cette consommation devrait se poursuivre, soutenue par la croissance de la population urbaine et par la hausse continue du revenu par habitant lié aux importants revenus du secteur des matières premières. La consommation projetée à une échéance 2010/2011 devrait se situer entre 9 et 10 millions de tonnes.

Plusieurs projets de cimenterie ont vu le jour au Kazakhstan afin de répondre à cette croissance. Dans ce cadre et à la suite de la prise de contrôle de la société Anys Invest LLP en décembre 2007, le Groupe met en œuvre la construction d'une usine *greenfield* qui sera située à proximité du lac Belkach, à environ 400 kilomètres d'Almaty et 900 kilomètres d'Astana. Cette usine, d'une capacité ciment de 1,1 million de tonnes sera construite par China Triumph Engineering dans le cadre d'un contrat clé en main signé en août 2007. Elle mettra en œuvre des techniques cimentières récentes et approuvées (broyeur à cru vertical, tour de préchauffage à cinq étages, filtres à manche, stockage clinker couvert ...). Sa mise en service est prévue en 2010. Placée le long de l'axe routier et ferroviaire Almaty/ Karaganda / Astana, l'usine approvisionnera, essentiellement par le rail, la zone d'Almaty et de ses environs, la région sud (Taraz, Chymkent) ainsi que le centre et la région d'Astana.

**6.3.2. Béton prêt à l'emploi et Granulats**

L'activité Béton & Granulats représente près de 43 % du chiffre d'affaires du Groupe, soit près de 914 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé en 2007 (944 millions d'euros en 2006 et 809 millions d'euros en 2005), et un peu moins d'un quart de l'EBITDA du Groupe pour cette même période (24,7 % en 2007, 28,7 % en 2006 et 27,5 % en 2005).

Les métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats sont gérés au sein de la même activité, du fait de la similarité de leurs clientèles et de la logique d'intégration verticale mise en œuvre par le Groupe.

Le béton et les granulats constituent, tout comme le ciment, des composants essentiels des projets de construction du monde entier. L'intégration des métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats s'est faite dans chacun de ces pays par l'acquisition et la création de nombreuses sociétés. Fin 2007, les sociétés du Groupe exploitaient 76 carrières de granulats ainsi que 225 centrales à béton réparties dans cinq pays, et avaient vendu 22,6 millions de tonnes de granulats et 8,8 millions de m<sup>3</sup> de béton.

Le Groupe a d'abord développé son activité dans le béton prêt à l'emploi et les granulats en France par des investissements au cours des années 1980. Puis le Groupe a poursuivi son objectif d'intégration verticale par des acquisitions sélectives, prioritairement dans les zones de chalandise de son activité Ciment, ainsi que par le développement de son outil industriel dans les implantations existantes.

**► 6.3.2.1. Les produits****(a) Béton prêt à l'emploi**

Le béton est un mélange de ciment, de granulats, d'adjuvants et d'eau, qui durcit pour former un matériau de construction dont les principales qualités sont la résistance à la traction et à la pression, la durabilité, les temps de prise, la facilité de pose et la maniabilité sous différentes conditions climatiques et de construction. Les qualités et performances d'un béton ne peuvent être obtenues et garanties que si la formulation physico-chimique du béton, ainsi que son cycle de production sont rigoureusement respectés. Pour qu'un béton soit parfaitement formulé, les différents composants doivent être précisément dosés, dans un ordre et à un rythme déterminés. Ensuite, le malaxage doit être continu et homogène. Ces contraintes de production sont les raisons pour lesquelles un béton fabriqué en centrale est d'une qualité et d'une régularité supérieures à tout béton fabriqué manuellement ou en bétonnière. C'est la raison essentielle du développement du BPE, qui permet de garantir le respect des normes inscrites dans les cahiers des charges des travaux de construction.

Le Groupe offre un très large éventail de bétons, allant du béton ordinaire aux bétons spéciaux, développés pour des applications spécifiques par son laboratoire de recherche et développement, répondant ainsi aux besoins et contraintes de ses clients :

- béton ordinaire, pour lequel le producteur garantit le type de ciment ainsi que la force de compression au bout de 28 jours (gamme de résistance 20 à 40 mPa) ;
- Béton Haute Performance (BHP), dont la composition est élaborée sur mesure, notamment pour la teneur en ciment (gamme de résistance 60 à 100 mPa) ;
- béton de fibres, pour la réalisation de structures plus fines, ayant une meilleure tenue à la fissuration. Le Béton Composite Vicat fait partie de cette catégorie ;
- bétons spéciaux, développés et perfectionnés dans les laboratoires du Groupe pour répondre au cas par cas aux besoins précis des clients.



## 6.3. Description des métiers et présentation des marchés

Les laboratoires de recherche et développement du Groupe conçoivent des bétons innovants offrant des perspectives d'applications nouvelles ou permettant une mise en œuvre facilitée. Ce point est développé à la Section 11 « Recherche et développement, brevets et licences » du présent document de référence.

**(b) Granulats**

Principale matière première consommée dans le monde après l'eau, les granulats (sables et graviers) sont des matériaux naturels utilisés dans la fabrication du béton, de la maçonnerie, de l'asphalte. Ce sont également les matériaux de base pour la construction des routes, des remblais et des constructions. La plupart de ces granulats proviennent de roches concassées (habituellement du calcaire ou du granite), ou d'extraction de sables et de graviers naturels. Dans une certaine mesure, et en fonction du marché, ils peuvent provenir d'asphalte et de bétons recyclés. Il existe plusieurs types de granulats, qui se différencient par leur composition physique et chimique, en particulier la granulométrie et la dureté. La géologie locale détermine les types de granulats disponibles sur un marché donné.

En 2007, le Groupe a produit et vendu 22,6 millions de tonnes de granulats dans quatre pays (France, Suisse, Turquie et Sénégal).

**► 6.3.2.2. Les procédés de fabrication****(a) Béton prêt à l'emploi**

Le béton est obtenu en mélangeant des granulats, du ciment, des adjuvants chimiques et de l'eau en différentes proportions, dans les centrales à béton. Le mélange obtenu est ensuite chargé dans les « toupies » et camions spéciaux, où il est, généralement, à nouveau, malaxé avant d'être livré aux clients. La majeure partie des matières premières constitutives du béton (notamment le ciment et les granulats) est approvisionnée auprès du Groupe. Le béton est produit dans des dispositifs industriels faiblement capitalistiques, qui comportent des zones de stockage et des équipements destinés à mélanger les matières premières dans les proportions voulues et à charger le mélange, devenu du béton, dans les camions malaxeurs. La plupart des installations de production de béton sont fixes, mais le Groupe exploite également un certain nombre de dispositifs mobiles, installés sur les sites de construction (généralement les plus importants) de ses clients, en fonction de leurs besoins.

On peut faire varier les proportions de ciment et de granulats, ajouter des adjuvants chimiques (tels que des retardateurs ou des accélérateurs de prise), ainsi que remplacer une partie du ciment par des dérivés comme les cendres volantes ou le laitier, en vue d'obtenir les propriétés voulues par le client. Il faut par conséquent une grande expertise technique et un contrôle qualité sans faille pour traiter les nombreux aspects de la construction auxquels les clients du Groupe ont à faire face, tels que le temps de prise, l'aptitude au pompage, la mise en place du béton, les conditions climatiques, le retrait et la résistance structurelle.

Par ailleurs, lors de la commercialisation du béton, la logistique de livraison est essentielle en raison du temps de prise qui est limité.

Les prix des matières premières varient considérablement en fonction des marchés nationaux sur lesquels le Groupe opère. En général, les matières premières représentent environ 70 % du total des coûts de production et de livraison du béton. Le ciment représente globalement plus de la moitié de ce coût. La livraison constitue la deuxième composante du coût, aux environs de 20 % du coût total.

**(b) Granulats**

Les granulats peuvent provenir de roches massives ou de roches meubles :

- roches massives : la roche est abattue à l'explosif, avant d'être concassée, criblée puis lavée. Ces granulats sont ensuite principalement destinés au terrassement, à la fabrication d'enrobés, de blocs ou de parpaings, mais aussi de plus en plus à l'élaboration du béton ;
- roches meubles : ces roches proviennent de la sédimentation de dépôts fluviaux ou glaciaires. Elles peuvent être exploitées hors d'eau, en gradins de 5 à 8 mètres de hauteur, ou alors en eau en utilisant des dragues. Ces granulats nécessitent moins de concassage mais doivent être criblés afin d'obtenir les granulométries souhaitées.

**► 6.3.2.3. Les outils de production****(a) Béton prêt à l'emploi**

Le Groupe exploitait, dans l'ensemble des pays où il est présent, 225 centrales à béton au 31 décembre 2007. Ces centrales sont situées à proximité des lieux de consommation du béton dans la mesure où, compte tenu des temps de prise, le béton préparé en centrale doit être livré sur le lieu de mise en œuvre dans un délai maximum d'une heure et demie. Le rayon d'action d'une centrale est généralement compris entre 20 et 30 km, dépendant également des conditions de circulation de la zone.

Une centrale de fabrication de béton prêt à l'emploi est composée de silos (ciment, sables et gravillons), de cuves de stockage des différents adjuvants (tels que les plastifiants) et d'une cuve de préparation du béton. Les composants du béton, que sont le ciment, le sable et les gravillons, sont introduits dans la cuve de préparation par gravité. Les qualités et les performances d'un béton ne peuvent être garanties que si la formulation est très précise et son cycle de production rigoureusement respecté. Le dosage de l'eau en particulier doit être très précis et le malaxage doit être continu et homogène. Pour répondre à toutes ces contraintes, les centrales à béton du Groupe ont été fortement automatisées, afin d'assurer la précision du processus.

Enfin, le béton préparé en centrale est chargé par gravité dans un camion malaxeur, également appelé camion toupie, qui livre le béton sur le chantier. Le Groupe possède ainsi une flotte de camions malaxeurs, tout en ayant également recours à des locataires auxquels il sous-traite la livraison du BPE.

**(b) Granulats**

La production de granulats nécessite des équipements lourds en carrière, tant pour l'exploitation de roches massives que pour celle de roches alluvionnaires. L'abattage et le concassage de roches massives nécessitent l'utilisation de chargeuses, d'engins de transport et de concasseurs. L'extraction de roches alluvionnaires est réalisée à l'aide de dragues. Dans les deux cas, le transport des granulats sur site de traitement se fait le plus souvent par bandes transporteuses.

Les extractions se font sur des terrains dont le Groupe est propriétaire ou sur lesquels il possède des droits d'exploitation à long terme, et pour lesquels il a obtenu les autorisations administratives nécessaires. Celui-ci maintient le niveau de ses réserves par acquisitions et par l'obtention et le renouvellement de permis d'extraction.

**► 6.3.2.4. Les implantations**

Le Groupe a mis en place en France, en Suisse et en Turquie, une intégration verticale complète et exerce donc, dans ces pays, ses

trois métiers de base que sont le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats.

Aux États-Unis, le Groupe a développé un réseau de centrales à béton dans chacune des deux régions où il est implanté. La filiale américaine s'approvisionne en granulats auprès de fournisseurs extérieurs au Groupe.

Au Sénégal, le Groupe a investi dans une activité Granulats, au travers de deux acquisitions en 2001 et 2004. Au-delà des utilisations routières de ces matériaux, le Groupe s'est positionné en amont du marché du BPE afin d'anticiper son émergence.

**► 6.3.2.5. Positionnement concurrentiel**

Le Groupe a produit, en 2007, près de 9 millions de m<sup>3</sup> de béton, dont 42 % en France, 29 % aux États-Unis, 21 % en Turquie et 8 % en Suisse. Les 225 centrales du Groupe sont situées à proximité des principales cimenteries du Groupe et maillent les territoires afin de pouvoir alimenter les chantiers régionaux ainsi que les centres urbains.

Le tableau ci-dessous indique les volumes de béton commercialisés ces trois dernières années :

(volumes vendus en milliers de m<sup>3</sup>)

Pays	2007	2006	2005
France	3 728	3 612	3 295
États-Unis	2 609	3 136	3 196
Turquie	1 897	2 549	2 317
Suisse	612	442	360
<b>Total</b>	<b>8 846</b>	<b>9 739</b>	<b>9 168</b>

Les barrières à l'entrée étant peu élevées, le marché du BPE est très atomisé, avec un nombre important d'acteurs, comprenant à la fois des cimenteries et des groupes industriels internationaux, ainsi que des opérateurs indépendants.

L'activité Granulats du Groupe exploite 49 carrières en France, 19 en Suisse, 6 en Turquie et 2 au Sénégal, avec une production de 22,6 millions de tonnes de granulats en 2007. Les granulats produits par les sites français du Groupe représentent environ 61 % de la production totale de granulats du Groupe.

Le tableau ci-dessous indique les volumes de granulats commercialisés ces trois dernières années :

(volumes vendus en milliers de tonnes)

Pays	2007	2006	2005
France	13 735	13 386	11 646
Turquie	3 934	3 855	3 442
Suisse	3 001	2 264	1 723
Sénégal	1 893	1 410	1 088
<b>Total</b>	<b>22 562</b>	<b>20 915</b>	<b>17 900</b>

Le marché des granulats est dans son ensemble assez atomisé et fragmenté en de nombreux marchés locaux. Les différents acteurs sont des carriers nationaux voire régionaux, des entreprises du

secteur du BTP qui se sont intégrées en amont, ainsi que les groupes industriels internationaux de fourniture de matériaux de construction.

## 6.3. Description des métiers et présentation des marchés

Le Groupe privilégie l'exploitation de carrières situées à proximité des marchés de consommation, de manière à disposer de meilleurs coûts de production. L'accès à la clientèle s'en trouve facilité, les frais de transport réduits, et la distribution est suffisamment souple pour satisfaire divers types de commandes, qu'il s'agisse de la livraison de quelques tonnes de sable ou de milliers de tonnes destinées à combler un important chantier d'autoroute, ou encore de fournir des habitations individuelles.

#### ► 6.3.2.6. Les clients

Les granulats, majoritairement transportés par voie terrestre, sont vendus principalement sur les marchés locaux, en raison des coûts de transport élevés. Cependant, les carrières bénéficient parfois d'accès à des voies de transport fluvial ou de chemin de fer, ce qui permet d'expédier des granulats à des distances importantes, pour distribution sur des marchés locaux plus éloignés.

Le Groupe vend principalement ses granulats à des producteurs de BPE et prioritairement aux centrales à béton du Groupe, à des fabricants de produits préfabriqués (parpaings, pavés etc.), à des producteurs d'asphalte, à des entrepreneurs de travaux publics, à des maçons ainsi qu'à des entreprises du bâtiment de toutes tailles. Sur certains marchés, il vend des volumes substantiels de granulats destinés à différents procédés industriels tels que celui de la fabrication de l'acier.

Le béton prêt à l'emploi est vendu principalement à des entrepreneurs de BTP, allant des grands groupes internationaux du bâtiment à des entreprises de construction de maisons individuelles, à des agriculteurs ou à des particuliers. Les centrales servent des commandes de marché de travaux planifiées, ainsi que des demandes de livraisons immédiates sous centrale.

#### ► 6.3.2.7. Les marchés

##### (a) La France

Sur la lancée d'une année 2006 très porteuse, et malgré un ralentissement en fin d'année, les secteurs du BPE et des Granulats en France ont enregistré en 2007 une nouvelle performance positive.

Le marché du BPE en France a connu une croissance moyenne annuelle d'environ 5,5 % depuis 2002 et de 6,2 % depuis 2004, selon les statistiques du SNBPE<sup>(1)</sup>. La croissance a été forte sur les trois dernières années. En 2007, le marché du BPE a représenté près de 45 millions de m<sup>3</sup> de béton (en progression de 3,9 % par rapport à 2006), fabriqué par environ 1 700 centrales réparties sur tout le territoire français<sup>(2)</sup>.

(milliers de m <sup>3</sup> )	Production 2007	Production 2006	Écart (%)
Auvergne	899	913	- 1,7
Bourgogne – Franche-Comté	1 818	1 754	+ 3,6
Centre	1 677	1 577	+ 6,3
Île-de-France	5 392	5 286	+ 2,0
Lorraine	1 374	1 329	+ 3,3
Midi-Pyrénées	2 891	2 689	+ 7,5
Nord	2 060	1 819	+ 13,2
Provence	4 473	4 198	+ 6,5
Rhône-Alpes	5 204	5 065	+ 2,7
<b>Total</b>	<b>44 989</b>	<b>43 308</b>	<b>+ 3,9</b>

Le Groupe exploite 138 centrales à béton en France, qui ont réalisé une production de plus de 3,7 millions de m<sup>3</sup> en 2007, en croissance de 3,2 % par rapport à l'année précédente durant laquelle le Groupe avait réalisé une production de près de 3,6 millions de m<sup>3</sup>. Le Groupe possède ainsi 8,2 % de part de marché au plan national<sup>(3)</sup>.

Le Groupe possède un maillage de centrales très développé en région Rhône-Alpes, ce qui lui permet de suivre tous les chantiers de ses clients et le place en position de leader régional<sup>(4)</sup>. Le Groupe est également présent dans les régions PACA,

Midi-Pyrénées, Centre – Auvergne, Nord – Pas-de-Calais, Île-de-France et dans le quart nord-est de la France. Par rapport à l'année précédente, l'activité a été particulièrement dynamique dans la région PACA, avec une augmentation de volume de plus de 20 %. Le Groupe exploite une flotte d'environ 630 camions malaxeurs pour réaliser les livraisons sur chantier, dont 166 en flotte propre. En France, le Groupe fournit l'essentiel du ciment et environ un tiers des granulats con sommés par l'activité BPE, ce qui témoigne d'une intégration verticale avancée de ses activités.

(1) Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (France), 2008.

(2) Source : SNBPE, 2007.

(3) Source : SNBPE, 2007.

(4) Source interne.

En France, l'équipe technico-commerciale de la division BPE du Groupe bénéficie de la collaboration de Sigma Béton, unité essentielle du Centre Technique Louis Vicat (CTLV) spécialisée dans les secteurs du béton prêt à l'emploi, des granulats et des produits routiers, dotée de la certification ISO 9002 pour la formulation, l'analyse et le contrôle des granulats, du ciment et du béton. En outre, Sigma Béton exerce une activité de formation, de recherche et développement et des services d'analyse des bétons livrés à des producteurs, à des industriels du secteur des produits en béton et à des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics.

Le marché français des granulats représentait 417 millions de tonnes en 2007 <sup>(1)</sup> (hors matériaux recyclés), en croissance de 3,8 % par rapport à 2006, provenant de l'exploitation d'environ 5 000 carrières. Le Groupe dispose de 63 sites dont 49 carrières, qui lui ont permis de produire et de commercialiser 13,7 millions de tonnes de granulats en 2007, soit environ 3,3 % du marché national <sup>(2)</sup>. Le Groupe occupe ainsi le 7<sup>e</sup> rang des producteurs de granulats en France, étant précisé que selon nos estimations, les huit premiers producteurs réalisent plus de 50 % de la production nationale.

La stratégie du Groupe pour son métier Granulats en France est de se concentrer sur les régions où il dispose déjà d'une présence dans le BPE. Ainsi, afin de renforcer son métier Granulats, le Groupe a acquis, en janvier 2003, la société Rudigoz, propriétaire de deux centrales à béton et de deux carrières dans la région Rhône-Alpes et, en 2004, la société Matériaux SA, implantée dans l'est de la France.

En 2007, l'activité Granulats du Groupe en France a été dynamique sur tout le territoire, avec une hausse des ventes de près de 2,6 % <sup>(3)</sup>, tirée d'une part par les ventes de BPE et d'autre part par l'acquisition de la carrière de La Fauchère.

#### (b) Les États-Unis

Le marché américain du béton prêt à l'emploi est estimé à environ 345 millions de m<sup>3</sup> pour l'année 2006 <sup>(4)</sup>. Le BPE est très largement répandu aux États-Unis. Ce marché, après avoir connu une croissance cumulée sur ces quatre dernières années de plus de 25 %, a marqué un recul à partir de la mi-année 2006, conduisant à une stagnation sur l'ensemble de l'année, puis à une baisse marquée en 2007. Ce marché reste toujours très concurrentiel. On y trouve à la fois des acteurs importants et fortement intégrés, tels que Cemex ou Lafarge, mais également encore beaucoup de petits producteurs indépendants actifs au plan local.

Le Groupe exploite 44 centrales sur le territoire américain, dans les deux régions où il est implanté, qui ont réalisé une production globale d'un peu plus de 2,6 millions de m<sup>3</sup> en 2007 (dont 81 % en Californie et 19 % en Alabama), en retrait de près de 17 % par rapport à la production globale en 2006 (3,1 millions de m<sup>3</sup>). L'évolution des volumes de vente du Groupe varie en fonction des régions et est déterminée par l'activité résidentielle. Compte tenu de

l'étendue du marché américain, ne sont présentés ci-dessous que les deux marchés régionaux sur lesquels le Groupe est implanté.

Le marché du BPE dans la région Sud-Est a représenté, en 2007, une production de près de 48 millions de m<sup>3</sup>. Les ventes ont progressé de 2,6 % en moyenne sur les trois dernières années grâce au développement de l'industrie automobile dans cette région, ainsi qu'à l'augmentation de l'investissement des pouvoirs publics dans les infrastructures, telles que les autoroutes ou les écoles.

Le marché du BPE en Californie a représenté, en 2007, une production de 44 millions de m<sup>3</sup>, en fort recul par rapport à l'année précédente du fait de la baisse de la construction résidentielle. La baisse du marché s'établit en moyenne sur les trois dernières années à 2,9 %.

#### (c) La Suisse

Le marché du BPE en Suisse a connu une croissance moyenne annuelle de 2,1 % depuis 2002 et de 9,2 % depuis 2003, selon les dernières estimations de l'ERMCO <sup>(5)</sup>. La consommation a décliné en 2002 et 2003, puis a redémarré en 2004 avec les chantiers de grands ouvrages. Toujours selon l'ERMCO, la production de BPE en Suisse a été de 12 millions de m<sup>3</sup> en 2006. Le marché du BPE y est très développé avec un maillage très dense.

Au travers de sa filiale Vigier, le Groupe possède 19 centrales à béton réparties sur la moitié ouest de la Suisse dans quatre régions. Ces centrales ont réalisé en 2007 une production de 0,61 million de m<sup>3</sup>, en croissance de près de 39 % par rapport à l'année précédente (la production ayant été de 0,44 million de m<sup>3</sup> en 2006).

Cœur historique de Vigier du fait de la proximité avec la cimenterie de Reuchenette, la région de Bienne-Soleure a pérennisé sa situation dans un marché fortement concurrentiel. L'acquisition d'Astrada (trois centrales à béton) a permis à Vigier de se renforcer sur ce marché. Sur la région de Fribourg, le Groupe a pleinement profité des acquisitions du passé en fournissant notamment un très gros chantier : « Aldi Domdidier ».

Vigier exploite 19 sites de granulats, situés à proximité des centrales à béton. Ces carrières sont généralement de taille plus modeste qu'en France et sont essentiellement destinées à fournir les besoins des centrales à béton. La production de granulats de Vigier a été de 3 millions de tonnes en 2007, en croissance de plus de 10 % par rapport à l'année précédente, malgré la fin du chantier du tunnel du Lötschberg, et de plus de 32 % en tenant compte de l'acquisition d'Astrada (quatre sites de granulats).

Par ailleurs, l'organisation de Vigier dans la région Bienne-Soleure a été rationalisée en 2006 avec une séparation juridique entre les activités BPE/Granulats, et Préfabrication.

(1) Source : Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux (Unicem), 2007.

(2) Source : Unicem, 2007.

(3) Par rapport à une production en 2006 de plus de 13,4 millions de tonnes.

(4) Source interne.

(5) European Ready Mixed Concrete Organization (Bruxelles), 2007.

## 6.3. Description des métiers et présentation des marchés

**(d) La Turquie**

Le marché du BPE en Turquie a connu une croissance moyenne annuelle de 18,7 % depuis 2002 et de 23,9 % depuis 2004<sup>(1)</sup>. Le BPE est apparu au début des années 1980 en Turquie et s'est très rapidement développé à partir du début des années 1990. À la suite du tremblement de terre de 1999, le gouvernement turc a imposé de nouvelles normes destinées à améliorer la qualité des constructions, ce qui a bénéficié à l'activité BPE dans son ensemble sur ces cinq dernières années, au détriment du béton préparé manuellement. Par ailleurs, les grands projets de la municipalité d'Ankara engagés en 2005 se sont poursuivis en 2006 avec la construction de deux lignes de métro, de centres commerciaux et de nombreux logements dans le cadre du programme de construction de logements sociaux. Le marché turc du BPE est estimé à près de 60 millions de m<sup>3</sup> en 2007, en retrait d'environ 15 % par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, le nombre de sociétés bétonnières et d'installations sur le territoire a dans la même période augmenté de 10 %, générant un renforcement de la concurrence et des baisses des prix du BPE.

Le Groupe s'est implanté en Turquie à partir de 1991 et a développé une activité BPE dans la région de l'Anatolie centrale, autour des villes d'Ankara et de Konya. Fin 2007, le Groupe exploitait 24 carrières, dont 12 dans la région d'Ankara et 12 dans la région de Konya, leur production ayant atteint 1,9 million de m<sup>3</sup> correspondant à une baisse de 25,6 % par rapport à l'année précédente. Ce retrait résulte d'une régression du secteur de la construction sur nos zones de marché couplée à une intensification de la concurrence du fait de l'apparition de nouveaux acteurs et de nouvelles installations.

L'activité BPE en Turquie doit s'adapter aussi bien aux conditions climatiques très rigoureuses dans la partie centrale du pays, qu'aux contraintes liées à l'activité touristique du pays. Ainsi, le Groupe exerce son activité BPE de façon alternée : il fournit du printemps à l'automne principalement les régions d'Ankara et de Konya, et alimente, durant la période hivernale et de basse saison touristique, les chantiers de constructions sur les côtes de la Méditerranée et de la mer Noire.

Le marché des granulats en Turquie est estimé à environ 300 millions de tonnes en 2007<sup>(2)</sup>. Le Groupe exploite en Turquie six carrières, dont la production totale de granulats a été de 3,9 millions de tonnes en 2007 (en progression de 2 % par rapport à 2006) : quatre carrières sont situées près d'Ankara, une près de Konya et une dernière est située à proximité de la côte méditerranéenne. Il s'agit de carrières de roches massives, hormis celle située sur la côte méditerranéenne qui est une carrière de roche alluvionnaire. La position du Groupe en Turquie sur cette activité Granulats est orientée vers la couverture de la zone de chalandise de son activité BPE.

**(e) Le Sénégal**

La conjoncture du secteur BTP a été très favorable en 2007 au Sénégal, tant dans le domaine de la construction de logements que celui des grands travaux d'infrastructures. La construction

de bâtiment continue de se développer dans Dakar et sa grande banlieue, ainsi que dans les principales villes du Sénégal.

Le Groupe est présent sur le marché des granulats du Sénégal et des pays limitrophes. En l'absence de statistiques officielles sur ce marché, le Groupe l'estime à approximativement 2,5 millions de tonnes en 2006. Ce marché se caractérise depuis 1994 par une demande supérieure à la capacité de production cumulée des différents exploitants de carrières du pays. La demande est tirée par l'augmentation des investissements publics dans le secteur du BTP. Produits dans la partie occidentale du Sénégal (Dakar et Thiès), les granulats concassés sont utilisés dans les 11 régions du pays et en Gambie voisine.

En 2007, le Groupe a produit 1,9 million de tonnes de granulats, en progression de 34,2 % par rapport à 2006. Ces granulats proviennent de l'exploitation de deux carrières par deux sociétés du Groupe : Sodevit (acquise en 2001) et Gécamines (acquise en 2004 et détenue à hauteur de 70 %).

Sodevit exploite un gisement de calcaire et possède un réseau de points de vente qui alimente des chantiers diffus. Elle couvre à elle seule environ 50 % des besoins du marché en granulats concassés destinés aux bétons hydrauliques. Gécamines produit et commercialise des granulats de basalte concassé dont environ 70 % du volume mis sur le marché est destiné à la construction d'infrastructures routières. Après l'augmentation de sa capacité de production, Gécamines est aujourd'hui en passe de devenir le premier acteur du marché des granulats de basalte<sup>(3)</sup>.

**6.3.3. Autres Produits & Services (APS)**

Le Groupe dispose, en France et en Suisse, d'activités complémentaires à ses principaux métiers, dont il est devenu propriétaire à la suite de diverses restructurations ou acquisitions. Chaque fois qu'il a été en mesure de développer des synergies avec ses principaux métiers, le Groupe a poursuivi le maintien et le développement de ces activités complémentaires. Ainsi, l'acquisition en 1984 des Papeteries de Vizille a apporté au Groupe la capacité de produire des sacs en papier utilisés dans le secteur du ciment. De la même manière, le Groupe a développé, depuis l'acquisition de Vigier en 2001, l'activité de Préfabrication qui bénéficie d'une position forte en Suisse romande, consolidant ainsi le fonds de commerce de ciment de Vigier. En revanche, les activités acquises et ne répondant pas à ses critères d'intégration ou de synergies sont cédées, ce qui fut le cas, à titre d'exemple, de l'activité Négoce du groupe Vigier ou, plus récemment, des activités Négoce et Tuyaux en France.

L'activité Autres Produits & Services regroupe les métiers du Transport, Chimie du bâtiment, Papier et Préfabrication de produits en béton. Elle représentait, en 2007, 14 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe soit 293 millions d'euros (275 millions d'euros en 2006 et 287 millions d'euros en 2005) et plus de 5 % de l'EBITDA du Groupe pour la même période soit 32 millions d'euros (4,4 % en 2006 et 6,8 % en 2005).

(1) Source interne.

(2) Source interne.

(3) Source interne.



**Ventilation du chiffre d'affaires opérationnel par activité**

(en millions d'euros)

Pays	Produits et Services	2007	2007 (hors Groupe)	2006	2005
France	Transport & Grands Travaux	121,7	77,0	105,0	100,5
	Vicat Produits Industriels	71,1	65,1	60,7	59,6
	Papier	38,9	36,2	36,3	36,2
Suisse	Préfabrication	154,1	92,4	72,8	67,4

Au premier trimestre 2007, le Groupe a cédé son activité de négoce de matériaux de construction avec 11 dépôts sous enseigne Gedimat, ainsi qu'une activité Préfabrication de tuyaux en béton. Ces deux activités françaises ont représenté un chiffre d'affaires global d'environ 40 millions d'euros en 2006.

#### ► 6.3.3.1. Activité Transport et Grands Travaux (France)

La Société Auxiliaire de Transport et de Matériel (SATM) a été créée en 1958 et est devenue spécialiste du transport de matériaux liés aux grands chantiers tels que barrages, autoroutes, stations de ski, aéroports, lignes ferroviaires et équipements portuaires. SATM, à travers ses 15 agences en France, met en œuvre trois modes de transport, par benne, par citerne et par plateau.

Le transport routier a été marqué ces dernières années par l'adoption par l'État de mesures visant à soutenir ce secteur en difficulté (notamment via l'indexation du prix du carburant).

SATM réalise environ 86 % du chiffre d'affaires de son activité Transport en tant que commissionnaire de transport et est un acteur de premier plan dans ce domaine pour les activités vrac, benne et citerne, ce qui lui confère une très grande flexibilité et adaptabilité au marché. Ainsi, SATM exploite une flotte d'environ 1 000 véhicules, dont la majeure partie appartient à des sous-traitants travaillant régulièrement avec le Groupe. La politique commerciale de SATM consiste à renforcer sa position dans le service logistique spécialisé auprès d'une clientèle industrielle.

Environ 45 % du chiffre d'affaires de l'activité Transport de SATM est réalisé avec des sociétés du Groupe dans la mesure où, en France, une grande partie du transport du ciment et de granulats vers les centrales de BPE est assurée par SATM. La complémentarité de cette activité Transport avec les métiers du Groupe, lui permet ainsi d'optimiser la qualité du service fourni à ses clients. Le chiffre d'affaires de cette activité SATM en 2007 est en hausse de près de 9 %, dont une progression de la clientèle hors groupe de 14 %.

L'activité Grands Travaux de SATM résulte principalement d'appels d'offres concernant les grands chantiers de construction d'infrastructures telles que les lignes TGV, les projets autoroutiers et les constructions de centrales électriques. SATM intervient sur ces chantiers afin de fournir le BPE au moyen de centrales mobiles destinées aux grands ouvrages. SATM est un véritable partenaire dans le domaine des grands travaux, en France ou à l'étranger.

Il fournit une prestation de transport, de production et de fourniture de matériaux et permet ainsi au Groupe d'offrir une réponse globale aux besoins de ses clients.

#### ► 6.3.3.2. Vicat Produits Industriels (France)

Vicat Produits Industriels (VPI) est un acteur important sur le marché des mortiers industriels pour le bâtiment et le génie civil. Sa politique qualité a été récompensée par une certification ISO 9001, obtenue simultanément pour l'ensemble des sites et activités et notamment les quatre usines.

VPI apporte au Groupe une capacité d'observation du marché des matériaux de construction et donc une connaissance fine des besoins des utilisateurs finaux.

VPI propose une large gamme qui comprend environ 200 produits répondant à un grand nombre de besoins : les enduits de façade, les mortiers et bétons traditionnels, les produits servant à réparer les sols et les murs, les colles pour carrelages, les produits d'isolation thermique. L'évolution et le développement de ces produits et leur adaptation aux besoins des clients est assurée par l'équipe du laboratoire de recherche de L'Isle-d'Abeau.

Le chiffre d'affaires de l'activité VPI est en progression en 2007 d'environ 17 %, à 71,1 millions d'euros, soutenu par la croissance du marché du bricolage.

La société VPI comporte les trois pôles d'activité suivants, structurés par type de clientèle :

- **Pôle bâtiment** : s'adresse au négoce en matériaux, généraliste ou multispécialiste. Ce pôle représente environ 64 % du chiffre d'affaires de VPI, les clients sont des groupements, des négociants intégrés ou indépendants.
- **Pôle bricolage** : s'adresse aux grandes surfaces de bricolages. Ce pôle représente environ 28 % du chiffre d'affaires de VPI.
- **Pôle génie civil** : s'adresse à des entreprises spécialisées dans le secteur du génie civil. Ce pôle pèse environ 8 % du chiffre d'affaires de VPI.

Des investissements significatifs ont été réalisés en 2006 et 2007 sur l'usine d'Auneau, afin d'augmenter les capacités de production et pouvoir ainsi faire face au développement commercial de son activité de fabrication de mortiers, d'enduits de façade et de colles à carrelage.

## 6.3. Description des métiers et présentation des marchés

► **6.3.3.3. Activité Papier et Sacherie (France)**

Situées dans la région de Grenoble, les Papeteries de Vizille sont présentes sur deux segments :

**La production de papier impression-écriture**

Les ventes des Papeteries de Vizille ont atteint 27 719 tonnes de papier en 2007, en progression de 5 % par rapport à 2006 ; la production française sur ce segment a connu une baisse de 1,3 % <sup>(1)</sup>. La petite taille de cette société et la flexibilité de son outil de production ont conduit le Groupe à privilégier une stratégie de niches visant à fournir à sa clientèle une gamme diversifiée de produits à forte valeur ajoutée : les papiers bouffants, les papiers chèques, les papiers sécurisés et les papiers filigranés.

Après les nombreuses restructurations de 2006 dans l'industrie papetière, 2007 a été une année de pause pour l'ensemble de la profession. Le marché s'est assaini mais la faiblesse de la devise américaine a donné aux producteurs en zone dollar un avantage compétitif sur l'ensemble des producteurs européens.

Le prix moyen de vente a progressé de 3,8 % tandis qu'une politique stricte de contrôle des coûts a permis d'atténuer l'impact des fortes hausses des matières premières et de l'énergie.

Malgré sa dimension modeste, moins de 1 % de la production française, Vizille est aujourd'hui partenaire d'éditeurs de renom,

de grandes banques françaises, et poursuit son développement dans différents pays du monde où son savoir-faire, la qualité de ses produits et son service sont reconnus.

**La production de sacs de grande contenance en papier**

Le marché européen et le marché français ont connu une croissance très faible en 2007 à hauteur de 1,2 % <sup>(2)</sup>.

La pression exercée sur le marché par les leaders européens a conduit à une nouvelle dégradation du prix moyen de vente dont les conséquences financières ont pu être compensées par une augmentation de 3,5 % de la productivité interne.

La sacherie fournit des sacs en papier de grande contenance aux secteurs agroalimentaire, chimique et de la construction. Cette unité permet de produire des sacs techniques, à valves scellées, ainsi que des sacs plus petits. Cette usine a une capacité de production annuelle d'environ 75 millions de sacs, ce qui représente approximativement 12 % du marché national. Par ailleurs, 33 % des sacs produits par les Papeteries de Vizille sont destinés au Groupe, sans que les Papeteries de Vizille soient pour autant le fournisseur exclusif du Groupe.

Les ventes de sac des Papeteries de Vizille ont progressé de 1,5 % en 2007, principalement grâce aux ventes hors Groupe.

Le tableau ci-dessous indique la progression des volumes de ventes des Papeteries de Vizille <sup>(3)</sup> :

	2007	2006	Écart (%)
Impression écriture (en tonnes)	27 719	26 413	5,0
Sacs (en milliers d'unités)	73 289	72 243	1,5
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	38,9	36,3	7,2

► **6.3.3.4. Activité Préfabrication de produits en béton (Suisse)**

La société Creabéton Matériaux, qui est une filiale suisse de Vigier, regroupe les quatre sites de production de l'activité Préfabrication, chaque site étant spécialisé dans un domaine de production. Ces quatre usines sont approvisionnées en ciment et granulats par les autres sociétés du Groupe. Creabéton Matériaux fabrique et commercialise une gamme complète de produits en béton, notamment des dalles, pavés, parpaings et tuyaux, ainsi que des produits haut de gamme par leur design ou leur innovation technique. Par ailleurs, Vigier a réalisé au début de l'année 2007 l'acquisition de la société Desmeules Frères S.A. (avec un chiffre

d'affaires de 15 millions d'euros en 2007 et une production de près de 83 000 tonnes), qui vient renforcer la position de leader du Groupe sur le marché des produits préfabriqués en Suisse <sup>(4)</sup>. Vigier fabrique et commercialise également des traverses de chemin de fer et des bordures de quai en béton, sous la marque Tribeton.

En 2007, les cinq usines suisses ont réalisé une production globale de 459 000 tonnes de produits préfabriqués en béton. Cette production est en hausse de plus de 23 % par rapport à 2006. L'année 2007 a été particulièrement dynamique sur les produits béton haut de gamme, compensant ainsi l'absence de grands chantiers dans le secteur des rails.

(1) Source : Confédération française de l'industrie des papiers, cartons et celluloses (Copacel), 2007.

(2) Source : Fédération européenne des fabricants de sacs papier à grande contenance (Eurosac), 2007.

(3) Source interne.

(4) Source interne.

## ▼ 6.4. FACTEURS DE DÉPENDANCE

Les informations concernant les facteurs de dépendance du Groupe figurent à la Section 4 « Facteurs de risques » du présent document de référence.

## ▼ 6.5. ENVIRONNEMENT LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

Le Groupe, à l'instar d'autres grands groupes industriels, est soumis à un nombre important de lois et réglementations relatives à la protection de l'environnement dans chacun des pays dans lesquels il opère. Ces lois et réglementations imposent des normes de plus en plus contraignantes en matière notamment d'émissions atmosphériques, de bruit, de rejet d'eaux usées ou de déchets industriels, d'hygiène et de sécurité, d'utilisation et de manipulation des déchets ou matériaux dangereux, de méthode d'élimination des déchets, de dépollution et de sécurité des produits.

L'activité cimentière en France est soumise depuis 2005 à des quotas d'émission de gaz à effet de serre. En 2003, l'Union européenne a adopté la directive 2003/87 mettant en œuvre le Protocole de Kyoto sur le changement climatique, visant à mettre en place un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre afin d'inciter les industriels à maîtriser et à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Ainsi, les États membres de l'Union européenne attribuent chaque année des quotas d'émission à chaque exploitant dans le cadre de plans nationaux d'affectation, qui sont négociés après concertation avec les organismes professionnels. Ces affectations de quotas d'émission sont principalement déterminées sur la base des émissions passées, de la croissance espérée du secteur d'activité et en tenant compte du facteur de réduction fixé par l'Union européenne, afin de tendre vers les objectifs du Protocole de Kyoto. Tout dépassement par un industriel des quotas alloués, doit être compensé par l'achat de droits d'émission sur le marché ou par l'utilisation de quotas alloués pour l'année suivante.

L'ensemble des cimenteries du Groupe présentes dans l'Union européenne sont concernées par la directive sur l'affectation des quotas d'émissions et ses dispositions. Les quotas qui sont alloués aux sites du Groupe en France, représentent environ 2,8 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an pour la période 2008-2012.

La délivrance des quotas 2008 sera effectuée après la décision d'approbation du « tableau PNAQ » français par la commission qui a, d'ores et déjà, approuvé le plan national d'allocation des quotas fin avril 2007.

Par ailleurs, le règlement REACH (*Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals*) n° 1907/2006, adopté le 18 décembre 2006 est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2007. Il prévoit notamment, à la charge de chaque producteur ou importateur, une obligation d'enregistrement auprès de l'Agence européenne pour les produits chimiques de tous produits chimiques et substances chimiques fabriqués ou importés en quantités de une tonne ou plus par an.

Le clinker est exempté des procédures d'enregistrement, mais entre dans le champ d'application de REACH en ce qui concerne la classification, l'étiquetage et les exigences en matière d'information. Le ciment étant une préparation, il ne requiert pas d'enregistrement

mais entre dans le champ d'application du règlement dans le cadre des exigences en matières d'information, de restriction de mise sur le marché et d'utilisation de certaines substances dangereuses (chrome VI).

Les principales obligations à court terme du Groupe, en tant que producteur et/ou importateur sont la communication de fiches de données de sécurité pour le ciment et pour le clinker. Pour ce dernier, en cas de mise sur le marché à partir du 1<sup>er</sup> juin 2007, le règlement n° 1907/2006 susmentionné prévoit une obligation de pré-enregistrement du clinker (actuellement exempté d'enregistrement, mais la liste de substances exemptées doit être révisée au 1<sup>er</sup> juin 2008) pendant une période transitoire qui s'étend du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Dans le cadre des réglementations applicables aux installations classées, les activités du Groupe, notamment les cimenteries et les carrières font l'objet d'autorisations ou de déclarations d'exploitation et sont soumises à des prescriptions édictées par des autorités administratives.

Toutes les installations classées prennent en considération les aspects environnementaux suivants : la pollution atmosphérique, la pollution des eaux, les déchets, la protection de la nature (faune, flore, paysages, archéologie, forêts, zones naturelles, agriculture), les bruits, l'utilisation rationnelle de l'énergie, l'urbanisme ont été effectués. Des réaménagements concertés avec les populations voisines ainsi qu'avec les acteurs et protecteurs de l'environnement.

Les pouvoirs publics et des laboratoires indépendants conduisent des contrôles permanents sur les cimenteries, en sus des contrôles internes effectués par le Groupe.

Le Groupe se conforme aux lois et réglementations applicables en matière environnementale, et détient les autorisations, permis et licences nécessaires pour permettre la poursuite de l'exercice de ses activités. Les lois et règlements imposent des standards de protection de l'environnement de plus en plus rigoureux pour des activités industrielles telles que celles exercées par le Groupe, en particulier dans l'Union européenne et aux États-Unis, et sont interprétés de plus en plus restrictivement par les autorités. Cette tendance devrait se confirmer et expose le Groupe à un risque accru de mise en cause et de dépenses significatives résultant de questions environnementales.

Le Groupe travaille activement au développement et à la mise en place de mesures destinées à protéger l'environnement. Le développement et l'adaptation des technologies de production constituent un élément clé pour le Groupe, en matière de gestion de l'environnement. La politique environnementale menée par le Groupe est détaillée à la Section 8.2. « Politique environnementale » du présent document de référence.

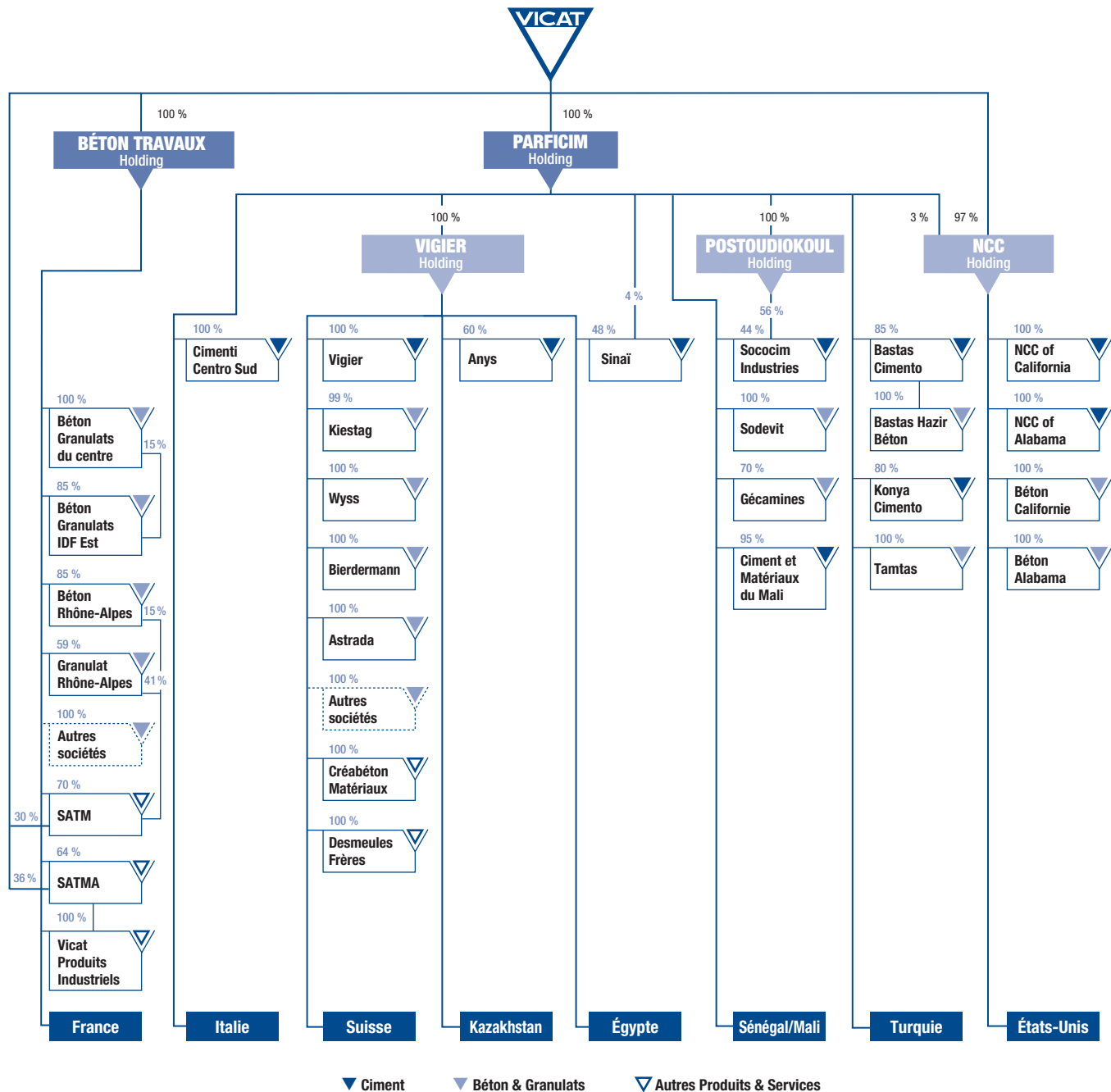


# 7

# Organigramme

▶ <b>7.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE SIMPLIFIÉ DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2007</b>	56
▶ <b>7.2. INFORMATION SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>	57
Parficim	57
Béton Travaux	57
National Cement Company, Inc.	57
Vigier Holding	57
Bétons Granulats du Centre – B.G.C.	57
Béton Granulats Île-de-France/Est – B.G.I.E.	57
Béton Rhône-Alpes	58
Granulats Rhône-Alpes	58
Société Auxiliaire de Transport et de Matériel (SATM)	58
Vicat Produits Industriels – V.P.I.	58
Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S.	58
Konya Cimento Sanayii A.S. (Konya)	58
Bastas Hazir Beton San. Ve Tic. A.S.	59
Sococim Industries	59
Sinai Cement Company	59
Cementi Centro Sud	59

## 7.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE SIMPLIFIÉ\* DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2007



\* L'organigramme ci-dessus représente de manière résumée les principaux liens entre les sociétés du Groupe. Les pourcentages mentionnés correspondent à la part de détention du capital. Par simplification, certaines participations intra-groupes ont été regroupées.

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires conclu avec les actionnaires tiers et prévoyant des options d'achat ou de vente, des modifications de pouvoirs dans les organes sociaux, des modifications dans les remontées financières, relatif aux sociétés consolidées dans lesquelles le Groupe détient moins de 100 % du capital. Un pacte d'actionnaires a été conclu avec la société KazKommerts Invest

concernant la société Anys Invest LLP, lequel ne prévoit pas d'option d'achat ou de vente.

Vicat S.A. est la société tête du Groupe et exerce en France des activités industrielles et commerciales dans les métiers du ciment et du papier.

## ▼ 7.2. INFORMATION SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les principales filiales du Groupe ont été déterminées sur la base de leur contribution à des agrégats financiers (chiffre d'affaires de chaque entité, part dans l'EBITDA consolidé, valeur des immobilisations incorporelles et corporelles pour chaque entité, capitaux propres consolidés – part du Groupe) de telle manière que le cumul des indicateurs retenus pour ces filiales représente 90 % du total consolidé du Groupe. À cette liste, ont été rajoutées les principales holdings du Groupe.

Les filiales consolidées du Groupe sont réparties dans les différents pays de la manière suivante :

Pays	Nombre de filiales
France	60
États-Unis	14
Suisse	43
Turquie	6
Sénégal	4
Égypte	8
Italie	1
Mali	1
Kazakhstan	1
<b>Total</b>	<b>138</b>

Ces principales filiales sont décrites ci-dessous.

### Parficim

Constituée le 7 juin 1974, Parficim est une société par actions simplifiée au capital de 48 340 032 euros dont le siège social est situé à Paris-La Défense (92095), tour Manhattan, 6, place de l'Iris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 304 828 379. Parficim a pour objet l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, parts d'intérêts, droits mobiliers et immobiliers.

Au 31 décembre 2007, la Société détient 99,99 % du capital social de Parficim (autres : 0,01 %).

### Béton Travaux

Constituée le 27 mars 1965, Béton Travaux est une société anonyme au capital de 27 996 544 euros dont le siège social est situé à Paris-La Défense (92095), tour Manhattan, 6, place de l'Iris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 070 503 198. Béton Travaux a pour objet la détention de participations et la gestion de sociétés de production, de transport et de commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux ou de tous matériels se rapportant à leur fabrication.

Au 31 décembre 2007, la Société détient 99,98 % du capital social de Béton Travaux (autres : 0,02 %).

### National Cement Company, Inc.

Constituée le 17 avril 1974, National Cement Company, Inc. est une société à responsabilité limitée de droit américain au capital de 190 520 000 US dollars, dont le siège social est 15821 Ventura Blvd, Suite 475, Encino, CA 91436-4778 (États-Unis), immatriculée dans l'État du Delaware sous le numéro 63-0664316 et a pour objet l'acquisition, l'administration et le financement des participations dans des entreprises et en particulier dans la branche ciment et béton prêt à l'emploi.

Au 31 décembre 2007, la Société détient 96,36 % du capital social de National Cement Company, Inc, et la société Parficim en détient 3,64 %.

### Vigier Holding

Constituée le 25 août 1884, Vigier Holding est une société anonyme de droit suisse au capital de 1 452 000 CHF dont le siège social est situé à Wylihof 1, Deitingen, 4542 Luterbach (Suisse), immatriculée à Soleure sous le numéro CH-251.3.000.003. Vigier Holding a pour objet l'acquisition, l'administration et le financement des participations dans des entreprises, actes de commerce et secteurs des services industriels de tous types, en particulier dans la branche ciment et béton prêt à l'emploi. La société peut prendre participation dans d'autres entreprises, acquérir, tenir et céder des terrains.

Au 31 décembre 2007, la société Parficim détient 100 % du capital social de Vigier Holding.

### Bétons Granulats du Centre – B.G.C.

Constituée le 30 décembre 1982, B.G.C. est une société par actions simplifiée au capital de 2 073 696 euros dont le siège social est situé aux Martres-d'Artières (63430), chemin des Martailles, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Clermont-Ferrand sous le numéro 327 336 343 et a pour objet la production, le transport et le commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux et matériels entrant dans sa fabrication.

Au 31 décembre 2007, la société Béton Travaux détient 98,98 % du capital social de B.G.C (autres : 1,02 %).

### Béton Granulats Île-de-France/Est – B.G.I.E.

Constituée le 15 avril 1988, B.G.I.E. est une société par actions simplifiée au capital de 3 849 584 euros dont le siège social est situé à Lagny-sur-Marne (77400), 52-56, rue Jacquard, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le numéro 344 933 338 et a pour objet la production, le traitement, le stockage,

le transport et le négoce de granulats et de tous matériaux de construction ainsi que l'exploitation de toutes carrières.

Au 31 décembre 2007, la société Béton Travaux détient 79,62 % du capital social de B.G.I.E, la société Bétons Granulats du Centre – B.G.C. en détient 15,16 % et la société Béton Rhône-Alpes en détient 5,22 %.

### Béton Rhône-Alpes

Constituée le 7 janvier 1977, Béton Rhône-Alpes est une société anonyme au capital de 2 327 280 euros dont le siège social est situé à L'Isle-d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4, rue Aristide-Bergès, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Vienne sous le numéro 309 918 464. Béton Rhône-Alpes a pour objet la production, le transport et le commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux ou de tous matériels se rapportant à sa fabrication.

Au 31 décembre 2007, la société Béton Travaux détient 81,07 % du capital social de Béton Rhône-Alpes, la société SATM détient 15,48 %, et la société Granulats Rhône-Alpes détient 2,94 % (autres : 0,51 %).

### Granulats Rhône-Alpes

Constituée le 1<sup>er</sup> janvier 1942, Granulats Rhône-Alpes est une société par actions simplifiée au capital de 2 776 384 euros dont le siège social est situé à L'Isle-d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4, rue Aristide-Bergès, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Vienne sous le numéro 768 200 255. Granulats Rhône-Alpes a pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce concernant la vente de matériaux de constructions, le transport public de marchandises et la location de véhicules par voie terrestre, aérienne, maritime ou fluviale.

Au 31 décembre 2007, la société Béton Travaux détient 57,29 % du capital social de Granulats Rhône-Alpes, la société SATM détient 41,22 % et la société Béton Rhône-Alpes détient 1,48 % (autres : 0,01 %).

### Société Auxiliaire de Transport et de Matériel (SATM)

Constituée le 1<sup>er</sup> février 1958, SATM est une société anonyme au capital de 1 600 000 euros dont le siège social est situé à Chambéry (73000), 1327, avenue de la Houille-Blanche, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Chambéry sous le numéro 745 820 126. SATM a pour objet l'achat, la vente, l'usage, la location et l'exploitation de tout matériel à usage de transport ou à tous autres usages et toutes opérations de transport et de commission de transport notamment : transports routiers, services de transports

publics, de marchandises en toutes zones et tous pays, groupage de marchandises, affrètement de camions, et toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Au 31 décembre 2007, la société Béton Travaux détient 70,12 % du capital social de SATM, la Société détient 22,02 % et la société Parficim détient 7,86 %.

### Vicat Produits Industriels – V.P.I.

Constituée le 1<sup>er</sup> mai 1957, V.P.I. est une société par actions simplifiée au capital de 2 148 176 euros dont le siège social est situé à L'Isle-d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4, rue Aristide-Bergès, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Vienne sous le numéro 655 780 559. V.P.I. a pour objet la fabrication et la mise en œuvre de tous produits et articles de revêtement, d'étanchéité, d'isolation et de tous adjuvants et autres, ainsi que toutes opérations de représentation ou de courtage à l'occasion de ces produits et travaux.

### Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S.

Constituée le 26 juillet 1967, Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S. est une société anonyme de droit turc au capital de 1 494 990 YTL dont le siège social est à Ankara Samsun Yolu 35. km, 06780 Elmadag, Ankara (Turquie), immatriculée au Registre du commerce d'Ankara sous le numéro 16 577 et a pour objet la production et la vente de ciment et de chaux.

Au 31 décembre 2007, la société Parficim détient 82 % du capital social de Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S. (autres : 18 %).

### Konya Cimento Sanayii A.S. (Konya)

Constituée le 11 décembre 1954, Konya est une société anonyme de droit turc au capital de 4 873 440 YTL dont le siège social est à Ankara Yolu Üzeri n° 355, 42005 Selçuklu, Konya (Turquie), immatriculée au Registre du commerce de Konya sous le numéro 2317 et a pour objet la production et la commercialisation de différents types de ciments et bétons. Les titres de la société sont admis à la Bourse des valeurs mobilières d'Istanbul (IMBK).

Au 31 décembre 2007, la société Parficim détient 75,55 % du capital social de Konya, la société Béton Travaux détient 0,99 %, la société SATM détient 0,99 %, la société SATMA détient 0,99 %, la société Noramco détient 0,99 %, la société Konya Cimento Ticaret détient 1,46 %. Le reste des actions, représentant 19,03 %, du capital, sont détenues par environ 2 500 actionnaires, aucun ne détenant plus de 1 % du capital de la société.

### Bastas Hazir Beton San. Ve Tic. A.S.

Constituée le 20 décembre 1990, Bastas Hazir Beton San. Ve Tic. A.S est une société anonyme de droit turc au capital de 3 885 000 YTL, dont le siège social est à Ankara Samsun Yolu 35. km, 06780 Elmadag, Ankara (Turquie), immatriculée au Registre du commerce d'Elmadag sous le numéro 488 et a pour objet la production et la commercialisation de béton prêt à l'emploi.

Au 31 décembre 2007, la société Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S détient 99,99 % du capital social de Bastas Hazir Beton San. Ve Tic. A.S. (autres : 0,01 %).

### Sococim Industries

Constituée le 7 août 1978, Sococim Industries est une société anonyme de droit sénégalais au capital de 4 666 552 110 FCFA, dont le siège social est situé au km 33 de l'Ancienne Route de Thiès, Dakar (Sénégal), immatriculée à Dakar sous le numéro 78 B 104 et a pour objet la fabrication, l'importation, la commercialisation, l'exportation des chaux, ciments et produits hydrauliques ou non et généralement, de tous produits, matières, biens, objets et services concernant le bâtiment.

Au 31 décembre 2007, la société Postoudiokoul détient 55,56 % du capital social de Sococim Industries et la société Parficim détient 44,32 % du capital social de Sococim Industries et 100 % de la société Postoudiokoul.

### Sinaï Cement Company

Constituée le 27 décembre 1997, Sinaï Cement Company est une société anonyme de droit égyptien au capital de 350 millions EGP, dont le siège social est situé 29A, Sama Tower, Ring Road Katamia, Le Caire (Égypte), immatriculée à Giza sous le numéro 118 456 et a pour objet la fabrication, l'importation, la commercialisation, l'exportation de ciments de sacs et de matériaux de construction.

Au 31 décembre 2007, les sociétés Vigier Holding et Parfininco détiennent respectivement 48,25 % et 3,80 % de Sinaï Cement Company (autres : 47,95 %).

### Cementi Centro Sud

Constituée le 5 septembre 2001, Cementi Centro Sud S.p.a. est une société de droit italien au capital de 3 434 013 liras, dont le siège social est situé Via XX Settembre, n° 6/8, Gênes (Italie), immatriculée à Gênes sous le numéro 02154090985 et a pour objet l'activité de gestion de terminaux portuaires, de production, d'importation et d'exportation de matériaux de construction.

Au 31 décembre 2007, la société Parficim détient 100 % du capital social de Cementi Centro Sud S.p.a.



## 8

# Propriétés immobilières, usines et équipements

► <b>8.1. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET ÉQUIPEMENTS</b>	61
8.1.1. Ciment	62
8.1.2. Béton prêt à l'emploi	63
8.1.3. Granulats	63
► <b>8.2. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE</b>	63
8.2.1. L'insertion des carrières dans leur environnement	63
8.2.2. Le choix optimisé des sources d'énergie avec une part croissante accordée aux combustibles secondaires et aux déchets	64
8.2.3. La réduction des nuisances	64
8.2.4. Le contrôle des émissions de gaz à effet de serre	65
8.2.5. La gestion et le recyclage des eaux nécessaires à la production	65

## ▼ 8.1. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET ÉQUIPEMENTS

Le tableau ci-dessous présente les principales propriétés immobilières et équipements du Groupe au 31 décembre 2007, pour ses activités Ciment, Béton prêt à l'emploi et Granulats :

Pays	Ciment			Capacité <sup>(1)</sup> (millions de tonnes)	Béton prêt à l'emploi	Granulats
	Cimenteries	Centres de broyage	Dépôts et terminaux		Centrales à béton	Carrières
France	5	2	4	4,5	138	49
États-Unis	2	-	5	2,6	44	-
Turquie	2	-	-	4,5	24	6
Sénégal	1	-	4	1,6	-	2
Mali	-	-	1	-	-	-
Suisse	1	-	-	0,7	19	19
Égypte	1	-	-	1,8	-	-
Italie	-	1	2	0,7	-	-
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>16,4</b>	<b>225</b>	<b>76</b>

(1) Capacité équivalent ciment de la capacité clinker de chaque usine.

### 8.1.1. Ciment

L'industrie cimentière est une industrie fortement capitalistique, qui nécessite des investissements significatifs. Le coût de construction d'une cimenterie se chiffre à plus de 100 millions d'euros. Le Groupe veille à maintenir son outil industriel à un haut niveau de performance et de fiabilité. Pour cela, il a investi de façon continue

dans de nouveaux équipements, qui lui permettent de bénéficier des dernières technologies éprouvées et reconnues, permettant notamment une amélioration constante du bilan énergétique des installations. Le choix de fournisseurs internationaux de premier plan s'inscrit également dans cette démarche d'excellence industrielle visant à privilégier la qualité, la durabilité et la performance des équipements.

Le tableau ci-dessous présente les différentes cimenteries du Groupe en France et à l'étranger.

Cimenterie	Pays	Dates clés
Montalieu	France	Principale cimenterie du Groupe en France, sa construction date de 1922.
La Grave-de-Peille	France	Construite en 1929, la cimenterie de La Grave-de-Peille est la deuxième du Groupe en France.
Créchy	France	Construite en 1968. Cette cimenterie est située près de Vichy.
Xeuilley	France	Acquise en 1969, pendant la période de restructuration de l'industrie cimentière.
Saint-Égrève	France	Acquise en 1970. Cette usine est située dans le Sud-Est, dans la région Rhône-Alpes.
Ragland	États-Unis	En 1974, l'acquisition de la cimenterie de Ragland, dans l'Alabama fut l'investissement phare du Groupe à l'international.
Lebec	États-Unis	En 1987, le Groupe a renforcé sa présence aux États-Unis avec l'acquisition de l'usine de Lebec, en Californie, située à proximité de Los Angeles.
Konya	Turquie	La cimenterie de Konya, acquise en 1991, est située au sud du plateau anatolien.
Bastas	Turquie	La cimenterie de Bastas, acquise en 1994, est située au centre de la Turquie, près d'Ankara, la capitale.
Rufisque	Sénégal	En 1999, le Groupe a racheté la société Sococim Industries qui exploite une cimenterie, à proximité de la capitale, Dakar.
Reuchenette	Suisse	L'acquisition de Vigier en 2001, a permis au Groupe de compléter ses activités avec la cimenterie de Reuchenette.
El Arish	Égypte	Début 2003, le Groupe a pris une participation stratégique de 25 % dans Sinaï Cement Company, propriétaire d'une cimenterie construite en 2001 à 40 km du port de El Arish. Cette participation a été portée à 52,05 % en 2007.
Oristano (station de broyage)	Italie	Acquis en mai 2003, Cementi Centro Sud est propriétaire d'une station de broyage en Sardaigne et dispose de deux terminaux maritimes à Tarente (sud de la péninsule italienne) et Imperia (près de Gênes).
Bamako	Mali	Inauguration en mars 2006 d'un terminal ferroviaire et d'une unité d'ensachage, opérés par la filiale Ciments et Matériaux du Mali.

Le Groupe est, dans la plupart des cas, propriétaire des terrains sur lesquels sont construites ses cimenteries. La cimenterie de Lebec bénéficie quant à elle d'un bail accordé en 1966 pour une durée de 99 ans, soit une durée restante de 57 ans. Par ailleurs, à l'exception de certains matériels roulants (chargeuses, camions, etc.), les équipements industriels sont détenus en pleine propriété.

Concernant l'exploitation des carrières de calcaire et d'argile, le Groupe assure sa maîtrise foncière en étant soit propriétaire des terrains qu'il exploite, soit en ayant conclu des contrats de forage

renouvelables, pour des durées allant de 10 à 30 ans selon les pays, ou enfin en bénéficiant de concessions accordées par les États, qui offrent à la fois la jouissance des terrains et le droit de les exploiter. Ces concessions sont également périodiquement renouvelables.

Le Groupe intègre, dès le début de la phase d'exploitation des carrières, les contraintes de remise en état des sites. Cet aspect est détaillé à la Section 8.2. « Politique environnementale » du présent document de référence.



### 8.1.2. Béton prêt à l'emploi

L'activité Béton prêt à l'emploi comprenait 225 centrales au 31 décembre 2007. Ces centrales sont composées d'installations de stockage de matières premières et de cuves de préparation du béton. Ces équipements sont fortement automatisés afin d'assurer une qualité constante du béton fabriqué. À l'exception de deux centrales louées en Turquie, les centrales du Groupe sont détenues en pleine propriété.

Par ailleurs, cette activité Béton prêt à l'emploi exploite une flotte de camions malaxeurs et de camions pompes pour livrer le béton sur les chantiers. Le Groupe exploite directement une partie de cette flotte, dont il est propriétaire ou dont il dispose dans le cadre de contrats de location-financement, ou sous-traite la livraison du béton à des locataires qui disposent de leurs propres matériels.

### 8.1.3. Granulats

Les extractions sont réalisées sur des terrains dont le Groupe est propriétaire ou sur lesquels il possède des droits d'exploitation à long terme, et pour lesquels il a obtenu les autorisations administratives nécessaires. De surcroît, le Groupe maintient le niveau de ses réserves par diverses acquisitions et l'obtention de nouveaux permis d'extraction. Enfin, la gestion des carrières intègre les impératifs de réhabilitation des sites, cette politique étant détaillée à la Section 8.2. « Politique environnementale » du présent document de référence.

Les équipements industriels sont des équipements lourds tels que des chargeuses, des engins de transport, des concasseurs et d'autres matériels comme des dragues. À l'exception de certains matériels roulants faisant l'objet de contrats de location-financement, ces équipements sont détenus en pleine propriété.

## ▼ 8.2. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Les grands axes de la politique environnementale du Groupe s'inscrivent dans la continuité de son engagement pour un développement durable ; ils passent par un souci réel de respect de l'environnement, d'économie des ressources naturelles et de développement des relations humaines. Les investissements ont représenté un montant total de 22,1 millions d'euros en 2007, 23,5 millions d'euros en 2006 et 18,2 millions d'euros en 2005. Cet engagement se traduit notamment par :

### 8.2.1. L'insertion des carrières dans leur environnement

L'exploitation des carrières, nécessaire à l'alimentation des cimenteries ou à la production de granulats, intègre la préoccupation environnementale à toutes les étapes de la vie des sites concernés.

La stratégie en matière de gestion environnementale des carrières s'oriente sur trois axes fondamentaux :

#### ► Réaménagements des carrières

Que ce soit en carrières de granulats ou en carrières cimentières, et particulièrement en Suisse et en France, les programmes de réhabilitation ont été appliqués suivant les plans élaborés lors des études préalables. Plus de 80 % des exploitations du Groupe font l'objet d'un tel programme. Faune, flore et paysage sont ainsi pris en considération à chaque étape de l'exploitation. Des plantations importantes ont été réalisées aussi bien en Turquie qu'en France.

#### ► Mesures compensatoires aux extractions

De nombreuses zones en exploitation ou en périphéries ont fait l'objet de classement de protection d'habitats et d'espèces animales. Citons pour exemple la demande de doublement de la réserve de Creys-Mépieu qui, avec ses 160 hectares, présentera une

surface proche de la future demande d'autorisation de carrière de Montalieu.

Ces mesures d'accompagnement permettent le développement d'accueil d'espèces emblématiques telles que les reptiles ou les chiroptères (carrières des Combes, Sassenage, Maizières...). Des zones réhabilitées rejoignent ainsi le réseau Natura 2000 (directive européenne Habitat).

#### ► Réduction des impacts environnementaux

Trois réalisations de l'année illustrent les efforts du Groupe pour réduire l'impact de ses carrières en termes de transport et de consommation d'énergie :

- Carrière d'Enieu, France : le trafic des camions entre la carrière et l'usine a été interrompu. Un convoyeur à bande de 2 km assure désormais le transport des marnes.
- Carrière de Santa Augusta, France : la fin des travaux d'équipement du puits et de la galerie de convoyage a permis début 2007 la mise en marche industrielle du site limitant considérablement les nuisances d'exploitation et de transport.
- Carrière de Bargny, Sénégal : plantation de *Jatropha* sur les terrains de carrière en attente d'extraction sur une surface de 150 hectares à titre expérimental. Ces cultures biocombustibles permettront une économie de combustible fossile tout en valorisant les réserves foncières et en employant une main-d'œuvre locale, lorsque 4 à 5 000 hectares seront plantés.

Grâce aux efforts du Groupe en matière de préservation de l'environnement et d'intégration des sites dans le paysage, le renouvellement d'autorisations difficiles a pu être obtenu, notamment à Saint-Denis-les-Bourg, dans l'Ain.

Les sommes provisionnées à ce titre dans les comptes consolidés du Groupe sont présentées aux Notes 1.16 et 15 de la Section 20.2. « Informations financières » du présent document de référence.

### 8.2.2. Le choix optimisé des sources d'énergie avec une part croissante accordée aux combustibles secondaires et aux déchets

Le choix des combustibles utilisés dans les cimenteries intègre systématiquement les paramètres environnementaux, que cela se traduise par le choix de combustibles moins émetteurs de CO<sub>2</sub> comme le gaz naturel ou par la mise en œuvre de combustibles de substitution dès qu'un marché de collecte de déchets le permet industriellement et économiquement (sous réserve de l'accord des autorités de contrôle concernées). Ainsi, au cours du premier trimestre 2005, l'usine de Sinaï Cement a débuté avec succès l'utilisation du gaz naturel, devenant ainsi une référence environnementale en Égypte. En matière de combustibles secondaires, les équipes du Groupe recherchent chaque jour de nouvelles sources d'approvisionnement pour réduire la part des combustibles fossiles.

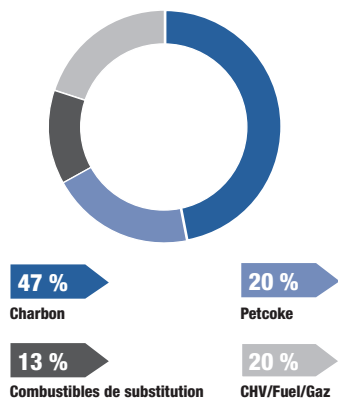
En France, la nouvelle filière de combustibles secondaires, développée avec un partenaire en 2005, a permis d'utiliser des quantités importantes de déchets solides broyés (D.S.B.) issus de déchets non dangereux d'entreprises ou de déchetteries, réduisant de façon notable la mise en décharge des encombrants ménagers et diminuant d'autant la consommation de combustibles fossiles dans les usines de Saint-Égrève et de Xeulley.

Avec une part de combustible secondaire de 13 % en 2007 et 14,2 % en 2006, le Groupe figure parmi les acteurs les plus actifs de la profession dans le domaine. La baisse de la part relative des combustibles secondaires en 2007 est due principalement à la forte augmentation de la production des unités dans les pays émergents où les combustibles secondaires ne sont pas disponibles économiquement, ainsi qu'à une moindre disponibilité de combustibles secondaires en France et en Suisse.

Les nouveaux équipements, sélectionnés dans les programmes d'investissements en cours dans les différents pays, sont conçus et dimensionnés pour permettre l'utilisation importante des combustibles secondaires. Des travaux sont en cours pour identifier ou susciter la mise en place de filières de collecte et de traitement de combustibles secondaires. Par ailleurs, les autorisations permettant de doubler l'utilisation des pneus usagés comme combustibles secondaires dans l'usine de Lebec devrait permettre d'augmenter substantiellement le taux d'utilisation des combustibles secondaires au cours du deuxième trimestre 2008.

Deux nouvelles initiatives en matière de combustibles issus de la biomasse sont en cours au Sénégal et en Égypte. Elles sont destinées à développer des cultures aptes à produire des fruits exploitables comme combustibles sans transformation. Ces projets donneront lieu à une étude de qualification au Mécanisme de Développement Propre (projet MDP) pour l'obtention de crédit de CO<sub>2</sub>.

### Répartition des combustibles 2007



### 8.2.3. La réduction des nuisances

Outre les mesures relatives aux carrières exposées précédemment, le Groupe est attentif à réduire les nuisances à leur environnement causées par la conduite des activités industrielles. Les émissions et rejets dans l'air concernent essentiellement les cimenteries. Ceux-ci sont mesurés régulièrement et sont strictement réglementés et contrôlés, notamment en ce qui concerne les poussières, le SO<sub>2</sub> et les NOx.

Les résultats agrégés des mesures d'émission du Groupe se présentent comme suit :

	% de la production clinker 2007 couverte par l'analyse	Émissions totales (tonnes)		Émissions (g/t de clinker)	
		2006	2007 <sup>(1)</sup>	2006	2007 <sup>(1)</sup>
Poussières	89,0 %	962	515	99	56
SOx	72,3 %	2 573	1 981	456	373
NOx	51,6 %	11 483	9 076	1 493	1 221

(1) Hors données relatives aux émissions de l'usine de Rufisque jugées non représentatives. Ces dernières, qui pesaient sur la moyenne en 2006, devraient connaître une amélioration en 2008 compte tenu des investissements réalisés et ne devraient donc pas fausser la moyenne aujourd'hui affichée sur les autres sites.

Ainsi, en 2006 et 2007, un plan d'action a été mis en œuvre. Il devrait permettre une réduction substantielle des émissions de poussières des usines :

- En **France**, installation de filtres à manche à Montalieu et Créchy à la place des électrofiltres,
- À Rufisque au **Sénégal**, installation de filtres à manche pour le four 3 en juillet 2007 et pour le four 4 en filtre en janvier 2008,
- À Konya en **Turquie**, installation de deux filtres à manche à la place des électrofiltres existants.

Une autre illustration des efforts du Groupe sont les investissements réalisés cette année à l'usine de Montalieu qui ont permis de réduire sensiblement les émissions de dioxyde de soufre.

Cet effort d'investissement important va permettre au Groupe de conforter son positionnement parmi les meilleures performances de la profession en termes d'émission de poussières.

#### 8.2.4. Le contrôle des émissions de gaz à effet de serre

Dans tous les pays où le Groupe est présent, il a mis en œuvre des actions pour participer à l'effort collectif des pays signataires du Protocole de Kyoto en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'activité Ciment est essentiellement concernée par les émissions de CO<sub>2</sub> provenant, d'une part de la décarbonatation du calcaire, et d'autre part des combustibles utilisés dans ses fours.

Depuis 2005, l'activité cimentière en France est soumise à des quotas d'émission de gaz à effet de serre. À cette date, un mécanisme de quotas a été mis en place par l'Union européenne afin d'inciter les industriels à maîtriser et à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Ainsi, les États membres de l'Union européenne attribuent chaque année des quotas d'émission à chaque exploitant dans le cadre de plans nationaux d'affectation, qui sont négociés par les États membres après concertation avec les organismes professionnels. Ces allocations de quotas d'émission sont déterminées sur la base des émissions passées, de la croissance prévue du secteur d'activité et en tenant compte du facteur de réduction fixé par l'Union européenne, afin de tendre vers les objectifs du Protocole de Kyoto. Tout dépassement des quotas alloués par industriel doit être compensé par l'achat de droits d'émission sur le marché ou par l'utilisation de quotas alloués pour l'année suivante.

En France, seul des pays où le Groupe est présent qui soit concerné, les 2 520 290 tonnes allouées au Groupe se sont avérées insuffisantes pour couvrir les émissions réelles 2007 de 2 589 418 tonnes, compte tenu du dynamisme du marché et de la raréfaction des combustibles issus de la biomasse. Ainsi, en dépit des efforts déployés pour des recherches actives de combustibles moins émetteurs, le Groupe a été amené à limiter sélectivement certaines exportations au départ de la France et à acheter 60 000 tonnes de quotas pour faire face à son obligation de restitution.

Les émissions totales des cimenteries du Groupe représentent près de 9 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> et progressent avec le volume de vente. Les émissions de CO<sub>2</sub> par tonne de clinker sont en légère hausse (+ 0,9 % en 2007, à 825 kg/tonne de clinker), après avoir baissé en 2005 du fait du passage de l'usine d'El Arish au gaz.

Avant même la première période d'application des quotas d'émission (2005-2007), le Groupe a activement travaillé à la réduction de ses émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, en cherchant à diminuer la consommation de combustibles fossiles, par l'amélioration de l'efficacité thermique de ses fours, ainsi que par un recours croissant aux combustibles secondaires, moins émetteurs en CO<sub>2</sub> et aux combustibles issus de la biomasse, dont le bilan CO<sub>2</sub> est neutre pour l'environnement. Dans une optique à moyen terme, le Groupe développe également des ciments aux ajouts dans les pays où les normes le permettent (fillers calcaire ou pouzzolanique, laitier de haut-fourneau, cendres volantes). Le Groupe étudie également d'autres alternatives (nouvelles technologies, rapatriement de CO<sub>2</sub> dans le cadre des Mécanismes de Développement Propre, nouveaux produits, etc.).

Concernant la seconde phase d'affectation de ces quotas sur les années 2008-2012 (PNAQ II), le Groupe estime que, compte tenu des efforts réalisés pour la réduction de ses émissions, de ses prévisions de ventes sur cette période, de la version révisée du plan national d'affectation acceptée par la Commission européenne, ainsi que des nouvelles allocations attribuées au titre de la réserve pour les nouveaux entrants (au total 2,8 millions de tonnes), il ne devrait pas avoir besoin de racheter de droits supplémentaires à émettre sur le marché. En outre, la profession a pu faire reconnaître un taux de croissance pour le PNAQ II supérieur à celui du PNAQ I, compte tenu des perspectives de croissance sur les années 2008-2012.

Les sommes comptabilisées à ce titre dans les comptes consolidés du Groupe sont présentées aux Notes 1.7 et 4 de la Section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2007 » du présent document de référence.

#### 8.2.5. La gestion et le recyclage des eaux nécessaires à la production

La gestion et le recyclage des eaux utilisées pour la production est prise en compte dans les trois métiers de base du Groupe :

- dans le Ciment, l'eau n'est utilisée que pour le refroidissement et le Groupe développe une approche visant à minimiser le prélèvement sur l'environnement en privilégiant les systèmes de recyclage et en recueillant les eaux de pluie ;
- pour le Béton prêt à l'emploi, l'eau est utilisée à la fois pour être incorporée au produit, mais aussi pour le lavage des installations et véhicules. En France, l'activité Béton prêt à l'emploi a lancé un programme de gestion des eaux. La phase d'étude se termine et ce projet devrait entrer dans sa phase de mise en œuvre en 2008 ;
- dans les Granulats, les prélèvements importants nécessaires au lavage des matériaux sont compensés par des systèmes de recyclage des eaux, comme par exemple le site de Sablières du Grésivaudan qui fonctionne en circuit fermé.



# 9

# Examen de la situation financière et du résultat

▶ <b>9.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE</b>	68
9.1.1. Synthèse des résultats 2007 du Groupe	68
9.1.2. Éléments ayant un impact sur les résultats	69
9.1.3. Principales politiques comptables	70
9.1.4. Éléments du compte de résultat	70
9.1.5. Incidence des modifications de périmètre et des variations de change	71
▶ <b>9.2. COMPARAISON DES RÉSULTATS DES EXERCICES 2007 ET 2006</b>	71
9.2.1. Évolution du chiffre d'affaires consolidé	71
9.2.2. Évolution du résultat d'exploitation	73
9.2.3. Évolution du résultat financier	78
9.2.4. Évolution des impôts	79
9.2.5. Évolution du résultat net	79
▶ <b>9.3. COMPARAISON DES RÉSULTATS DES EXERCICES 2006 ET 2005</b>	79
9.3.1. Évolution du chiffre d'affaires	79
9.3.2. Évolution du résultat d'exploitation	81
9.3.3. Évolution du résultat financier	83
9.3.4. Évolution des impôts	84
9.3.5. Évolution du résultat net	84

La présentation et l'analyse qui suivent doivent être lues avec l'ensemble du document de référence, notamment les comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos aux 31 décembre 2005, 2006 et 2007, établis selon les normes comptables internationales (*International Financial Reporting Standards* ou « IFRS », voir la Section 20.1 « Principes comptables » du présent document de référence) et sur la base desquels cette analyse a été effectuée.

## ▼ 9.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

À la date du présent document de référence, le Groupe exerce dans huit pays <sup>(1)</sup> ses principaux métiers que sont le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats. Le Groupe a mis en place une organisation de ses équipes par métier afin de piloter ses activités. Ce choix s'explique par le fait que les activités Ciment d'une part et Béton prêt à l'emploi et Granulats d'autre part reposent sur des modèles économiques différents et touchent des clientèles distinctes. Ainsi, le Groupe gère ses activités et alloue ses ressources par métier, sur l'ensemble des marchés où il est présent. Cependant, l'intensité capitalistique de cette industrie l'amène souvent à mettre en place une coordination de ses différents métiers par marché, afin d'améliorer l'efficacité globale de son organisation.

Pays	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits et Services
France	▼	▼	▼
États-Unis	▼	▼	
Suisse	▼	▼	▼
Turquie	▼	▼	
Sénégal	▼	▼	
Égypte	▼		
Italie	▼		
Mali	▼		

Les expéditions totales du Groupe dans ces principaux métiers ont représenté, en 2007, 14,2 millions de tonnes de ciment, 8,8 millions de m<sup>3</sup> de béton et 22,6 millions de tonnes de granulats.

Le Groupe opère, par ailleurs, dans des activités complémentaires aux métiers principaux en France et en Suisse.

### 9.1.1. Synthèse des résultats 2007 du Groupe

Au titre de l'exercice 2007, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 2 136 millions d'euros, en progression de 2,6 % par rapport à 2006. Cette progression est le résultat d'une croissance interne sur les principaux marchés du Groupe, notamment en France où le chiffre d'affaires progresse de 7,8 % à périmètre constant. Cette croissance correspond à une progression des prix de vente dans les principaux métiers.

Variation du chiffre d'affaires 2007/2006 par métier et zone géographique d'implantation :

	France		Hors de France		Total	
	En millions d'euros	%	En millions d'euros	%	En millions d'euros	%
Ciment	19,2	6,1	46,0	8,4	65,2	7,6
Béton & Granulats	38,3	8,4	(68,5)	(13,9)	(30,2)	(3,2)
Autres Produits & Services	(8,4)	(4,0)	27,1	41,4	18,7	6,8
<b>Total</b>	<b>49,1</b>	<b>5,0</b>	<b>4,5</b>	<b>0,4</b>	<b>53,7</b>	<b>2,6</b>

Le Groupe a tiré profit en 2007 d'une activité soutenue sur ses principaux marchés, notamment en Égypte, au Sénégal et en France, en dépit de conditions climatiques moins favorables qu'en 2006 en fin d'année.

Le Groupe voit sa rentabilité opérationnelle progresser grâce à une politique de prix de vente volontariste ayant permis de faire face à la poursuite de la hausse des coûts de l'énergie et à l'incidence des surcoûts supportés (transport, clinker et ciment acheté...) dans l'attente de la mise en service de nouvelles capacités de production.

(1) Hors Kazakhstan en 2007.

Ainsi, l'EBITDA progresse de 5,1 % atteignant 593 millions d'euros en 2007 et le résultat d'exploitation augmente de 5,3 % par rapport à 2006, atteignant 451 millions d'euros en 2007 après prise en compte d'éléments non récurrents.

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 331 millions d'euros en hausse de 5,4 % par rapport à celui de l'année 2006 (314 millions d'euros), incluant une part Groupe de 299 millions d'euros en hausse de 6,1 % par rapport à celle de l'année 2006 (282 millions d'euros).

La capacité d'autofinancement consolidée de 477 millions d'euros a notamment permis de financer 464 millions d'euros d'investissements sur l'année. Avec un endettement net de 515 millions d'euros, le Groupe affiche au 31 décembre 2007 une structure financière solide, le ratio dette financière nette/capitaux propres (*gearing*) ressortant à cette date à 30,0 % contre 15,1 % à fin 2006.

### 9.1.2. Éléments ayant un impact sur les résultats

À la date d'enregistrement du présent document de référence, le Groupe considère que les principaux facteurs ayant une influence significative sur sa performance financière sont les suivants.

#### ► 9.1.2.1. Éléments ayant un impact sur le chiffre d'affaires

##### (a) Conditions économiques des pays d'implantation du Groupe

Les matériaux produits par le Groupe, que sont le ciment, le béton et les granulats, constituent les composants majeurs des constructions et infrastructures en général.

La demande de ces produits est fonction des conditions économiques spécifiques à chaque pays et marché, qui sont déterminées par le rythme de croissance démographique, le niveau de croissance économique et le niveau d'urbanisation propres à chacun d'eux. Ce sont ces facteurs qui conditionnent le niveau des investissements publics et privés locaux dans les logements et les infrastructures de toutes natures, et dont dépend le volume des ventes réalisées par le Groupe sur chacun des marchés où il opère.

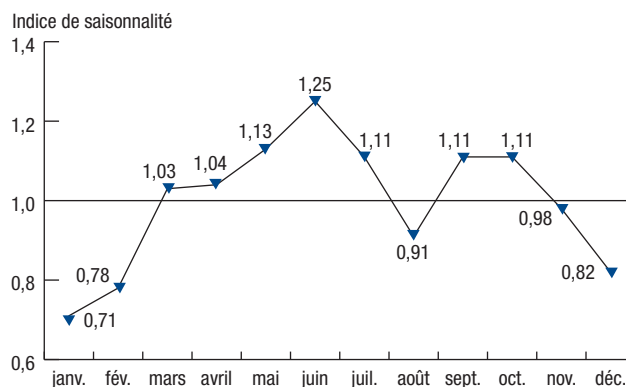
Les niveaux de prix appliqués sur chaque marché sont déterminés par le coût des facteurs de production des acteurs présents et l'intensité concurrentielle de l'offre disponible sur chacun d'eux.

##### (b) Saisonnalité

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Le Groupe enregistre par conséquent généralement une baisse du chiffre d'affaires aux premier et quatrième trimestres, pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

Le graphique qui suit présente l'évolution du coefficient de saisonnalité mensuel moyen au cours de l'année, calculé à partir de la saisonnalité du chiffre d'affaires constatée au cours des quatre derniers exercices. Ainsi, pour une moyenne mensuelle égale à 1, l'amplitude de saisonnalité varie de 0,7 en moyenne en janvier à près de 1,3 en moyenne en juin.

#### Saisonnalité du chiffre d'Affaires Vicat



Les saisonnalités observées sont différentes selon les pays d'implantation. Ainsi, les activités du Groupe au Sénégal, malgré une activité réduite d'août à octobre du fait de l'hivernage, ainsi qu'aux États-Unis, subissent une saisonnalité moins forte que celle constatée en Europe occidentale. Par ailleurs, la Turquie ne connaît pas de baisse de son activité au mois d'août, contrairement à la France et l'Italie.

#### ► 9.1.2.2. Éléments ayant un impact sur les coûts de production

Les principales composantes du coût de production sont l'énergie, les matières premières, l'entretien, les dotations aux amortissements de l'outil industriel, les frais de transport et les frais de personnel.

C'est dans l'activité Ciment que le poids de l'énergie est le plus important ; il représente globalement près du tiers du prix de revient du ciment. Le coût de l'énergie comprend, d'une part l'électricité dont le prix dépend notamment des capacités de production disponibles sur chaque marché et, d'autre part les combustibles, dont les prix dépendent des conditions globales de marché pour chaque matière. L'incidence de l'évolution du prix des combustibles varie notamment en fonction du mix des combustibles utilisés, de la performance énergétique de chaque usine, et de la capacité à mettre en œuvre des combustibles de substitution.

Les produits du Groupe étant pondéreux, la part relative au transport peut s'avérer importante. La localisation des usines et leur proximité par rapport aux marchés sont donc déterminantes sur la position concurrentielle et ont une incidence directe sur le niveau des prix de vente net de transport perçus par les sociétés (voir aussi la Section 9.1.4 « Éléments du compte de résultat » du présent document de référence).



### ► 9.1.2.3. Éléments ayant un impact sur le résultat financier

Le niveau du résultat financier consolidé dépend principalement du niveau d'endettement du Groupe, ainsi que des taux d'intérêt pratiqués et de l'évolution des taux de change des monnaies dans lesquelles le Groupe supporte un endettement ou dispose d'un excédent de trésorerie. La sensibilité à ces variations de taux et de change est limitée par les instruments financiers de couverture utilisés.

Les activités du Groupe sont réalisées par des entités qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie, aussi bien pour les ventes que pour les achats. L'exposition du Groupe au risque de change est de ce fait limitée.

Néanmoins, les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intra-groupe font le plus souvent l'objet de couvertures de change par les sociétés du Groupe lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

### ► 9.1.2.4. Éléments ayant un impact sur l'impôt sur les bénéfices du Groupe

La charge fiscale du Groupe dépend des lois fiscales en vigueur dans chacun des pays où le Groupe est implanté ainsi que des accords dérogatoires dont bénéficient certaines filiales (Sénégal et Égypte).

Au Sénégal, l'État a signé en février 2006, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2006, une convention minière avec Sococim lui accordant un statut fiscal dérogatoire du fait de son important programme d'investissements, dont les points principaux sont la suppression de l'impôt sur les sociétés et le plafonnement de la patente et de la taxe foncière pour une durée de 15 ans, la détaxe à l'importation pendant la période d'investissement de quatre ans.

En Égypte, Sinaï Cement a bénéficié lors de sa création d'un régime dérogatoire en faveur de l'investissement, au titre duquel la société est exonérée d'impôt sur les bénéfices pour une durée de 10 ans à compter de 2001.

### 9.1.3. Principales politiques comptables

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe sont établis, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date de clôture. Aucune des normes et interprétations publiées mais non entrées en vigueur au 31 décembre 2007 n'est appliquée par anticipation.

Les options suivantes ont été retenues dans le cadre de la première application des normes IFRS :

- pas de retraitement des regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition ;
- non-utilisation de la juste valeur ou d'une réévaluation antérieure comme nouveau coût historique ;
- mise à zéro des écarts actuariels liés aux avantages du personnel non encore reconnus par imputation sur les capitaux propres ;
- mise à zéro des écarts de conversion accumulés par imputation sur les réserves consolidées.

La présentation des états financiers est effectuée :

- par nature pour le compte de résultat ;
- selon la classification courant/non courant pour le bilan ;
- selon la méthode indirecte pour le tableau des flux de trésorerie.

La Note 1 de l'annexe aux comptes consolidés détaille les principes comptables et les méthodes d'évaluation appliquées par le Groupe, qui sont également décrits pour l'essentiel dans la Section 20.1 « Principes comptables » du présent document de référence.

### 9.1.4. Éléments du compte de résultat

Dans le cadre des comptes consolidés du Groupe établis conformément aux normes IFRS, les principaux postes du compte de résultat, qui feront l'objet de commentaires ci-après et qui nécessitent des précisions, sont les suivants :

- le chiffre d'affaires, qui comprend principalement les facturations des produits livrés au cours de la période ainsi que celles des services rendus au cours de la période, notamment les transports sur vente refacturés ;
- les achats consommés, qui regroupent principalement les achats et variations de stocks de matières premières et combustibles, les fournitures d'électricité et autres prestations reçues (notamment les frais d'entretien et les frais de transport) ;
- les charges de personnel, qui incorporent le coût des salaires et charges sociales afférentes au personnel employé directement par l'entreprise, ainsi que la participation et l'intéressement aux résultats pour les sociétés dans lesquelles ces dispositifs existent et les charges afférentes aux avantages postérieurs à l'emploi ;
- les impôts et taxes, qui correspondent aux impôts restant à la charge de l'entreprise autres que ceux assis sur le résultat.

Au-delà des agrégats comptables figurant au compte de résultat, les principaux indicateurs utilisés par le Groupe pour la mesure de la performance financière et industrielle sont l'EBITDA et l'EBIT, qui sont présentés au pied du compte de résultat publié. Ces agrégats sont définis dans la Note 1.19 de l'annexe aux comptes consolidés (voir également la Section 3 « Informations financières sélectionnées » du présent document de référence).

### 9.1.5. Incidence des modifications de périmètre et des variations de change

#### ► Modifications de périmètre

Les modifications du périmètre de consolidation comprennent les acquisitions (entrée de périmètre), les cessions (sortie de périmètre) et les changements de méthode de consolidation des filiales du Groupe (acquisition complémentaire ou cession partielle).

Dans le cadre de la poursuite de sa croissance externe, le Groupe a acquis au premier trimestre 2007 les sociétés suisses Desmeules Frères S.A. et Astrada.

La société Desmeules Frères S.A. fabrique des matériaux de construction en béton pour la Suisse romande et sa gamme complète s'intègre bien dans celle de l'activité Préfabrication de Vigier. Le chiffre d'affaires réalisé en 2007 par cette société s'élève à 30 millions de francs suisses, soit près de 20 millions d'euros.

En ce qui concerne l'acquisition de la société Astrada, l'entité qui rejoint le Groupe représente, après rétrocession de certains actifs à un partenaire local et sur la base des comptes 2007, un chiffre d'affaires annuel d'environ 15 millions de francs suisses, soit près de 10 millions d'euros, et vient consolider la zone de chalandise du Groupe vers l'est du pays en direction de Zurich. Le dispositif industriel de cette société est composé de trois centrales à béton, de deux gravières et d'une carrière de roche massive.

Le Groupe a acquis, fin décembre 2007, 60 % du capital de la société Anys Invest LLP au Kazakhstan, permettant d'associer le Groupe à un projet de construction d'une cimenterie d'une capacité de 1,1 million de tonnes à Mynaral, dont l'achèvement est prévu en 2010.

#### ► Variation de change

Compte tenu de l'implantation internationale des entités du Groupe, celui-ci est tributaire des fluctuations des devises de chacun des pays dans lequel il est implanté par rapport à l'euro (i), ainsi que de celles utilisées par ses filiales pour leurs transactions d'exploitation par rapport aux monnaies fonctionnelles de chacune d'entre elles (ii).

i. À la clôture, les comptes de résultat des filiales sont convertis en euros au cours de change moyen de la période. Les variations d'une période à l'autre des différentes monnaies dans lesquelles le Groupe opère par rapport à l'euro, sont source de variation du chiffre d'affaires et plus généralement des produits et charges exprimés en euros, sans que cette variation ait pour origine une évolution de la performance du Groupe.

À des fins de comparaison, le Groupe présente dans la Note 19 de l'annexe aux comptes consolidés le chiffre d'affaires 2007 recalculé à périmètre et change constants par rapport à 2006.

Par ailleurs, les bilans des filiales sont convertis en euros au cours de clôture. Les variations de ces mêmes monnaies se traduisent par des écarts de conversion inscrits en capitaux propres (voir la Note 1.4 de l'annexe aux comptes consolidés).

ii. Les gains ou pertes constatés par les sociétés du Groupe lorsqu'elles effectuent des transactions dans des devises différentes de leurs monnaies de fonctionnement sont enregistrées en différences de change dans le résultat financier.

## ▼ 9.2. COMPARAISON DES RÉSULTATS DES EXERCICES 2007 ET 2006

### 9.2.1. Évolution du chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2007 atteint 2 136 millions d'euros, en progression de 2,6 % par rapport à celui de l'année précédente, résultant :

- d'une croissance interne soutenue de 4,3 % sur les principaux marchés du Groupe représentant une augmentation de plus de 90 millions d'euros, et notamment en France, où le chiffre d'affaires progresse de 7,8 % à périmètre constant ;
- d'une diminution de 2,3 %, représentant une baisse de 48 millions d'euros, imputable à l'évolution défavorable des cours de change en 2007 par rapport à 2006, en particulier sur le dollar US (- 33 millions d'euros) et le franc suisse (- 11 millions d'euros) ;
- et d'une augmentation de 0,6 %, représentant une hausse de 12 millions d'euros, liée aux variations du périmètre de consolidation 2007, avec principalement la sortie des activités Négoce et Tuyaux en France (- 36 millions d'euros) et l'intégration globale des sociétés suisses Astrada et Desmeules dans les activités Béton & Granulats et Préfabrication.

## 9.2. Comparaison des résultats des exercices 2007 et 2006

L'évolution du chiffre d'affaires consolidé 2007 par activité par rapport à 2006 se présente comme suit :

(en millions d'euros sauf %)	2007	2006	Variation	Variation (%)	Dont		
					effet de change	variation de périmètre	croissance interne
Ciment	929	864	65	7,6 %	(19)		84
Béton & Granulats	914	944	(30)	- 3,2 %	(26)	29	(34)
Autres Produits & Services	293	275	19	6,8 %	(4)	(17)	39
<b>Total</b>	<b>2 136</b>	<b>2 083</b>	<b>54</b>	<b>2,6 %</b>	<b>(48)</b>	<b>12</b>	<b>90</b>

Le chiffre d'affaires opérationnel du Groupe progresse essentiellement du fait de la croissance interne de 4,3 % qui se décompose en effet volume et prix comme ci-après :

	Évolution 2007/2006 (%)
Effet volume	0,8 %
Effet prix et mix	3,5 %
Variations de périmètre	0,6 %
Variations de change et autres	- 2,3 %
<b>Total</b>	<b>2,6 %</b>

Cette évolution des prix de vente a surtout été réalisée sur les métiers « cœur » du Groupe : Ciment, Béton & Granulats. Elle traduit à la fois l'action commerciale du Groupe pour répercuter aux clients l'incidence de la hausse des coûts énergétiques et la tension de la demande sur certains marchés. Cette hausse a été soutenue, notamment en France, en Égypte et au Sénégal, grâce au niveau historiquement élevé de la demande sur ces marchés.

La croissance des volumes (calculés proportionnellement au pourcentage d'intégration) dans nos principaux métiers se présente comme suit :

	2007	2006	Évolution
Ciment (milliers t)	14 155	13 819	2,4 %
Béton (milliers m <sup>3</sup> )	8 846	9 739	- 9,2 %
Granulats (milliers t)	22 562	20 915	7,9 %

Le chiffre d'affaires opérationnel du Groupe par activité (avant éliminations intersecteurs) se présente comme suit :

(en pourcentage)	2007	2006
Ciment	46,7	45,3
Béton & Granulats	38,4	40,3
Autres Produits & Services	14,9	14,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

La part des métiers cœur du Groupe que sont le Ciment, le Béton et les Granulats est en léger repli à près de 85 % du chiffre d'affaires consolidé avant élimination, essentiellement du fait de la baisse de l'activité Béton au États-Unis et en Turquie.

Répartition du chiffre d'affaires consolidé, par zone géographique de vente :

(en millions d'euros)	2007	%	2006	%
France	988	46,2 %	943	45,3 %
Amériques	364	17,0 %	421	20,2 %
Turquie	194	9,1 %	204	9,8 %
Afrique et Moyen-Orient	276	12,9 %	216	10,4 %
Europe (hors France)	314	14,7 %	299	14,4 %
<b>Total</b>	<b>2 136</b>	<b>100 %</b>	<b>2 083</b>	<b>100 %</b>

Par zone géographique de vente, la part du chiffre d'affaires consolidé réalisée en France est en progression du fait d'une activité dynamique, tandis que celle réalisée aux États-Unis est en baisse du fait à la fois de l'évolution défavorable des parités de change et du repli de l'activité Béton qui a résulté de la baisse du marché immobilier résidentiel.

La part de la zone Afrique/Moyen-Orient progresse fortement, passant de 10,4 % en 2006 à 12,9 % en 2007 du fait de la croissance soutenue de ces marchés.

Ventilation du chiffre d'affaires opérationnel 2007 par pays et par activité :

Pays	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services	Éliminations intersecteurs	CA consolidé
France	455	506	274	(207)	1 028
États-Unis	175	241	0	(53)	363
Turquie	162	90	3	(53)	202
Sénégal	158	17	0	(1)	174
Suisse	79	96	92	(26)	242
Italie	42	0	0	0	42
Égypte	85	0	0	0	85
<b>CA opérationnel secteurs (avant éliminations intersecteurs)</b>	<b>1 156</b>	<b>950</b>	<b>369</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Éliminations intersecteurs	(227)	(36)	(76)	(339)	-
<b>CA consolidé</b>	<b>929</b>	<b>914</b>	<b>293</b>	<b>-</b>	<b>2 136</b>

### 9.2.2. Évolution du résultat d'exploitation

Dans ce contexte de marchés contrasté et malgré des conditions météorologiques moins favorables qu'en 2006, le Groupe voit sa rentabilité opérationnelle progresser grâce à une politique de prix de vente volontariste ayant permis de faire face à la poursuite de la hausse des coûts de l'énergie et à l'incidence des surcoûts supportés (transport, clinker acheté) dans l'attente de la mise en service des augmentations de capacité prévues au plan « Performance 2010 ».

(en millions d'euros)	2007	2006	Évolution
Chiffre d'affaires	2 136,5	2 082,8	2,6 %
EBITDA	593,2	564,5	5,1 %
EBIT	479,8	441,6	8,7 %
Résultat d'exploitation <sup>(1)</sup>	450,6	428,0	5,3 %

(1) Le résultat d'exploitation se calcule en sommant l'EBIT, les autres produits et charges non ordinaires et les dotations nettes aux amortissements et provisions non ordinaires.

Au-delà de la performance opérationnelle des différents métiers qui est détaillée plus bas, le résultat d'exploitation intègre notamment en 2007 :

- une charge nette d'un montant de 19,7 millions d'euros constituée dans le sinistre apparu dans la vallée de la Maurienne au cours de l'exercice 2006 ;
- une charge de 8 millions d'euros provisionnée au titre d'un litige relatif à une amende sur les pratiques commerciales en Corse (litige qui fait l'objet d'une procédure d'appel par Vicat).

Au global, l'ensemble des éléments non récurrents compris dans le résultat d'exploitation, qui représentait une charge nette de 4 millions d'euros pour l'exercice 2006, représente en 2007 une charge nette de 14,9 millions d'euros.

### ► 9.2.2.1. Évolution du résultat d'exploitation par métier

Les paragraphes suivants présentent la ventilation du résultat d'exploitation par métier, ainsi qu'une analyse de son évolution entre 2006 et 2007.

#### 9.2.2.1.1. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Ciment

(en millions d'euros)	2007	2006	Évolution
CA opérationnel	1 156	1 095	5,6 %
Éliminations intersecteurs	(227)	(231)	-
Contribution au CA consolidé	929	864	7,6 %
EBITDA	415	378	9,9 %
EBITDA/CA opérationnel (%)	35,9 %	34,5 %	+ 1,4 pt
Résultat d'exploitation	336	308	9,1 %

La rentabilité opérationnelle de l'activité Ciment a progressé plus vite que le chiffre d'affaires tant au niveau du résultat d'exploitation que de l'EBITDA. À périmètre et change constants, l'EBITDA de l'activité Ciment est en hausse de 12 % à 415 millions d'euros traduisant une progression de la marge d'EBITDA de 1,4 point à 35,9 % du chiffre d'affaires opérationnel. Cette évolution résulte à la fois d'une croissance soutenue du chiffre d'affaires opérationnel de l'activité, + 7,8 % à périmètre et change constants, et d'une bonne maîtrise du prix de revient.

La croissance du chiffre d'affaires est alimentée par les effets volumes en France, en Égypte et au Sénégal et surtout par les effets prix et mix qui découlent de la politique de prix volontariste du Groupe sur tous ses marchés.

Cette politique, combinée à la bonne maîtrise des prix de revient et aux premiers bénéfices du plan « Performance 2010 », a permis de compenser la hausse des coûts énergétiques et les surcoûts de transports et d'achats de clinker encore supportés sur certains marchés dans l'attente de la montée en puissance progressive des nouvelles capacités. Cette évolution s'est traduite par une baisse de la part des achats consommés dans le chiffre d'affaires de plus d'un point, à 52,7 %.

Les charges de personnel progressent moins vite que l'activité, + 1,6 %, compte tenu de leur faible corrélation aux volumes. Enfin, les impôts et taxes, sont en légère baisse par rapport à l'exercice précédent, à environ 20 millions d'euros.

Par pays, l'évolution du résultat d'exploitation de l'activité Ciment appelle les commentaires suivants :

- l'activité en **France** est en hausse de 7,3 %, avec un recentrage des volumes de vente vers le marché domestique ayant permis une progression de près de 3 % des volumes sur ce dernier, en dépit de conditions climatiques moins clémentes en fin d'exercice. L'augmentation des prix de vente moyens (y compris incidence du recentrage vers le marché domestique) a plus que compensé la hausse des coûts énergétiques et logistiques ;
- aux **États-Unis**, l'activité a été marquée par une légère baisse des volumes et par des prix moyens en hausse. Le chiffre

d'affaires progresse de 3 % en dollars sur l'ensemble de l'année, hausse limitée par un net repli au quatrième trimestre. Bien que l'augmentation des prix de vente ait plus que compensé la hausse de l'énergie, l'EBITDA est en repli du fait notamment des conséquences de l'arrêt de plus de 35 jours du four de Ragland en 2007 et en raison de la perception en 2006 pour près de dix millions de dollars américains des indemnités antidumping ;

- en **Suisse**, le chiffre d'affaires progresse en dépit d'un effet de change défavorable et de la fin des grands chantiers. Les volumes et les prix sont en progression. Cette évolution favorable se traduit par une nouvelle progression de la marge d'EBITDA malgré le renchérissement de l'énergie causé, entre autres facteurs, par une baisse du taux de combustible de substitution ;
- en **Italie**, le chiffre d'affaires est en léger tassement dans un marché mal orienté et concurrentiel ;
- en **Turquie**, les ventes sont en progression sur l'ensemble de l'année tant en volume qu'en prix. Le repli enregistré en fin d'année sur le marché domestique a permis de saisir des opportunités à l'exportation. La rentabilité d'exploitation a progressé au cours de l'exercice, grâce notamment à un meilleur fonctionnement des usines ayant permis un recours moindre aux achats de clinker (néanmoins encore substantiels dans l'attente de la montée en puissance des nouvelles capacités de production mises en service fin 2007) ;
- au **Sénégal**, le chiffre d'affaires est en hausse compte tenu d'une progression soutenue des volumes tirés par un marché dynamique et de l'augmentation des prix de vente ciment destinée à répercuter la hausse des coûts de l'énergie et du clinker acheté. Cette évolution favorable de l'activité, l'optimisation du fonctionnement de l'usine et les premiers effets du plan « Performance 2010 » ont permis une forte progression de la rentabilité opérationnelle ;
- l'activité en **Égypte** bénéficie d'un marché domestique dynamique. La nette progression des volumes et des prix permettent de compenser la forte hausse des coûts de l'énergie et rendent possible une nouvelle progression de la rentabilité d'exploitation.

### 9.2.2.1.2. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Béton prêt à l'emploi et Granulats

(en millions d'euros)	2007	2006	Évolution
CA opérationnel	950	974	- 2,5 %
Éliminations intersecteurs	(36)	(30)	-
Contribution au CA consolidé	914	944	- 3,2 %
EBITDA	147	162	- 9,5 %
EBITDA/CA opérationnel (%)	15,5 %	16,6 %	- 1,1 pt
Résultat d'exploitation	97	106	- 8,7 %

Le chiffre d'affaires de l'activité Béton & Granulats est en recul de 2,8 % à périmètre et change constants.

Ce repli reflète des situations de marché contrastées, avec une activité soutenue sur certains d'entre eux comme la France ou le Sénégal, un fort repli aux États-Unis et une situation concurrentielle tendue en Turquie. La rentabilité opérationnelle, mesurée en terme d'EBITDA, est en repli de 9,5 %, les progressions de prix n'ayant pas permis de compenser le recul sensible des volumes en Californie et en Turquie. En revanche, l'augmentation des prix de vente a permis de compenser l'essentiel des hausses des prix du ciment, de l'énergie et des transports tandis que les frais de personnels (7,8 %) et les impôts et taxes (7,1 %) baissent plus que l'activité.

Après prise en compte sur l'ensemble de l'année d'une charge nette de 19,7 millions d'euros en France au titre du litige de la « vallée de la Maurienne » partiellement compensée par des reprises nettes de provisions de 5,9 millions d'euros le résultat d'exploitation est en baisse de 8,7 %.

- L'activité constatée en **France** dans les deux métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats a été dynamique, soutenue par les marchés du bâtiment avec des prix de vente en progression de 4 à 5 % en moyenne. Néanmoins, la marge d'EBITDA est en tassement sur l'exercice, la hausse des prix ne permettant pas de répercuter la totalité des hausses du ciment, des granulats et des frais de transport.

- Aux **États-Unis**, le chiffre d'affaires opérationnel est en repli de 11,7 % à périmètre et change constants compte tenu de volumes en léger repli dans le Sud-Est et en baisse prononcée en Californie surtout en fin d'exercice. Dans ce contexte, les hausses de prix de vente ont permis de compenser l'inflation des prix de revient. L'EBITDA n'étant ainsi diminué que du seul écart volume.
- En **Turquie**, l'activité Béton & Granulats est en net repli, - 15,1 % à périmètre et change constants, du fait de la baisse marquée des volumes, notamment sur la côte méditerranéenne, partiellement compensée par une progression des prix. Dans ce contexte, la marge d'EBITDA est en léger repli.
- En **Suisse**, l'activité et le chiffre d'affaires sont en progression, principalement du fait de l'intégration des activités de la société Astrada. À périmètre et change constants, l'activité Béton est en net repli du fait de la fin des grands chantiers et de conditions météorologiques moins favorables qu'en 2006.
- Au **Sénégal**, les volumes de vente comme le chiffre d'affaires Granulats sont en forte progression compte tenu de la demande soutenue résultant des travaux d'infrastructure en cours et de la mise en service fin 2006 de nouvelles capacités de production. La rentabilité opérationnelle reste soutenue par cette conjoncture favorable.

**9.2.2.1.3. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Autres Produits & Services**

(en millions d'euros)	2007	2006	Évolution
CA opérationnel	369	348	6,1 %
Éliminations intersecteurs	(76)	(73)	-
Contribution au CA consolidé	293	275	6,8 %
EBITDA	31,6	24,8	27,7 %
EBITDA/CA opérationnel (%)	8,6 %	7,1 %	+ 1,5 pt
Résultat d'exploitation	18	14	29,9 %

Le chiffre d'affaires opérationnel est en progression de 6,1 % à périmètre courant et de 12,1 % à périmètre et change constants compte tenu de la cession des activités Négoce et Tuyaux en France et de l'acquisition de la société Desmeules en Suisse.

Le résultat d'exploitation de l'activité Autres Produits & Services atteint 18 millions d'euros en forte progression par rapport à 2006.

Cette évolution résulte principalement de la progression de l'activité Transport en France et Préfabrication en Suisse.

**► 9.2.2.2. Évolution du résultat d'exploitation par zone géographique****9.2.2.2.1. Compte de résultat France**

(en millions d'euros)	2007	2006	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	1 028	978	+ 5,0 %	+ 7,8 %
EBITDA	272	248	+ 9,8 %	+ 9,4 %
EBIT	224	202	+ 11,2 %	10,7 %

**Le chiffre d'affaires consolidé** en France affiche une progression de 7,8 % à périmètre constant. L'EBITDA est en hausse de près de 10 %, à 272 millions d'euros. La marge d'EBITDA s'inscrit en nette amélioration, et s'établit à 26,5 % contre 25,4 % en 2006.

Cette progression résulte essentiellement d'une amélioration de la performance de l'activité Ciment soutenue par la hausse des prix moyens de vente et par un mix géographique favorable, le marché domestique ayant été privilégié par rapport aux marchés d'exportation.

La conjugaison de ces éléments a permis de compenser l'augmentation des prix des combustibles et des coûts énergétiques.

Parallèlement, l'EBITDA de l'activité Béton & Granulats progresse également, s'appuyant sur une hausse du prix moyen de vente et des volumes qui a permis de compenser l'augmentation des coûts de matières premières et de transports.

Cette progression a été réalisée en dépit de l'impact défavorable d'éléments exceptionnels tels que l'achat de volumes importants de clinker ainsi que des coûts élevés de transports de ciment et de clinker interusines.



**9.2.2.2. Compte de résultat Europe (hors France)**

(en millions d'euros)	2007	2006	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	285	259	+ 9,7 %	- 1,6 %
EBITDA	70	67	+ 3,3 %	- 2,3 %
EBIT	58	48	+ 20,6 %	+ 17,0 %

Le chiffre d'affaires consolidé en Europe, hors France, affiche une progression de 9,7 %. Hors effets périmètre et change, l'activité est en baisse de 1,6 %.

L'EBITDA en Suisse, bien que pénalisé par un effet défavorable de change de près de 4,8 %, progresse en bénéficiant de la progression des volumes et des prix dans les activités Ciment et Préfabrication ainsi que de l'intégration des sociétés Astrada et

Desmeules. En revanche, l'EBITDA en Italie est en recul du fait de la baisse des volumes et d'une hausse des prix ne permettant pas de compenser en totalité l'augmentation des matières importées et des coûts de fret.

Une reprise de provision devenue sans objet en Suisse se traduit par une forte progression de l'EBIT.

**9.2.2.3. Compte de résultat États-Unis**

(en millions d'euros)	2007	2006	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	364	420	- 13,5 %	- 5,5 %
EBITDA	83	109	- 24,0 %	- 17,1 %
EBIT	59	83	- 28,4 %	- 21,8 %

Le chiffre d'affaires consolidé aux États-Unis est en repli de 13,5 %, et de 5,5 % à taux de change constant. L'EBITDA affiche une baisse de 24,0 % et de 17,1 % à taux de change constant.

Dans l'activité Ciment, l'évolution défavorable de l'EBITDA intègre une progression du prix de vente moyen qui a permis de compenser l'augmentation du coût des combustibles et de l'énergie. Cependant, un certain nombre d'éléments non récurrents sont venus affecter de façon sensible son évolution au cours de la période, tels que l'arrêt prolongé du four de Ragland en 2007 se traduisant par des achats significatifs de clinker et de ciment. Par ailleurs, cette évolution a été

affectée par un effet de base défavorable lié à l'encaissement en 2006 d'une somme exceptionnelle et non récurrente de 8 millions d'euros correspondant au règlement d'un litige antidumping.

Hors l'effet de ces éléments non récurrents, l'EBITDA de cette activité est en progression par rapport à 2006 à taux de change constant.

Dans l'activité Béton & Granulats, l'EBITDA est en net recul. L'augmentation des prix de vente n'a pas permis de compenser la baisse des volumes et la hausse des coûts de transports et de matières premières.

## 9.2.2.2.4. Compte de résultat Turquie

(en millions d'euros)	2007	2006	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	202	204	- 1,1 %	- 2,0 %
EBITDA	67	65	+ 3,8 %	+ 2,9 %
EBIT	55	54	+ 0,9 %	+ 0,0 %

Le chiffre d'affaires consolidé en Turquie est en retrait de 1,1 %, et de 2,0 % à taux de change constant. En revanche, l'EBITDA affiche une progression de 3,8 % et de 2,9 % à taux de change constant. Au global, la marge d'EBITDA en Turquie est en nette amélioration, passant de 31,7 % en 2006 à 33,4 % en 2007.

Cette progression est le résultat de performances contrastées entre les activités Ciment et Béton & Granulats.

Dans l'activité Ciment, la baisse du prix de vente moyen et l'augmentation du prix des combustibles et de l'énergie ont été

pleinement compensées par la réduction sensible des achats de clinker par rapport à 2006. Ces achats, encore significatifs en 2007, devraient progressivement disparaître avec la montée en puissance des nouvelles capacités de production mises en service fin 2007.

Dans l'activité Béton & Granulats, l'EBITDA s'inscrit en repli par rapport à 2006. La hausse du prix de vente moyen n'a pas permis de compenser les effets de la baisse des volumes et de l'augmentation des coûts de matières premières et de transports.

## 9.2.2.2.5. Compte de résultat Afrique et Moyen-Orient

(en millions d'euros)	2007	2006	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	259	221	+ 17,2 %	+ 20,0 %
EBITDA	101	75	+ 34,6 %	+ 39,1 %
EBIT	83	55	+ 53,0 %	+ 58,8 %

Le chiffre d'affaires consolidé de la région Afrique et Moyen-Orient est en forte croissance (+ 20 %) à périmètre et taux de change constants. La marge d'EBITDA est en très nette progression, passant de 33,9 % en 2006 à 39,0 % en 2007.

Au Sénégal, l'EBITDA est en très forte progression, soutenu par l'augmentation des prix de vente moyen et des volumes mais

également par l'amélioration de la marche de l'usine et la réduction sensible des coûts énergétiques et des combustibles.

En Égypte, l'amélioration de l'EBITDA s'explique par la progression des volumes et l'augmentation du prix de vente moyen qui ont très largement compensé la hausse des coûts énergétiques et des combustibles.

## 9.2.3. Évolution du résultat financier

(en millions d'euros)	2007	2006	Évolution
Coût de l'endettement financier net	(21,4)	(15,7)	- 36,3 %
Autres produits et charges financiers	3,1	6,6	- 53,0 %
<b>Résultat financier</b>	<b>(18,4)</b>	<b>(9,1)</b>	<b>- 101,1 %</b>

La hausse du coût de l'endettement financier net résulte des effets combinés d'une augmentation de l'encours moyen d'endettement du Groupe (l'endettement net s'établit à 515 millions d'euros à fin 2007 contre 256 millions d'euros à fin 2006) du fait du rachat des actions propres Vicat en juin 2007 et de la hausse des taux d'intérêt.

La baisse des autres produits et charges financiers résulte pour l'essentiel de la non-reconduction des gains de change nets de 5,2 millions d'euros constatés en 2006, générés pour l'essentiel par la trésorerie en devises des entités turques du Groupe.

### 9.2.4. Évolution des impôts

(en millions d'euros)	2007	2006	Évolution
Impôts exigibles	(83,6)	(115,3)	27,4 %
Impôts différés	(25,1)	8,5	- 397,1 %
<b>Total impôts</b>	<b>(108,7)</b>	<b>(106,8)</b>	<b>1,8 %</b>

Le Groupe a enregistré un résultat avant impôt de 433,8 millions d'euros sur l'exercice 2007, en hausse de 3,2 % par rapport à celui de 2006, qui s'élevait à 420,3 millions d'euros.

Il convient de rappeler que des changements de taux d'impôt ou de régime fiscal au Sénégal et en Turquie ont donné lieu en 2006 à une annulation de dette d'impôt différé de 10,3 millions d'euros dans le compte de résultat, ayant conduit à la constatation pour l'ensemble du Groupe d'un produit net d'impôt différé de 8,5 millions d'euros contre une charge de 25 millions d'euros en 2007.

### 9.2.5. Évolution du résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 330,6 millions d'euros en hausse de 5,4 % par rapport à celui de l'année 2006 (313,5 millions d'euros), incluant une part Groupe à hauteur de 299,3 millions d'euros en hausse de 6,1 % par rapport à celle de l'année 2006 (282 millions d'euros).

La part du résultat minoritaire s'élève à 31 millions d'euros au 31 décembre 2007 comme au 31 décembre 2006.

## ▼ 9.3. COMPARAISON DES RÉSULTATS DES EXERCICES 2006 ET 2005

### 9.3.1. Évolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2006 atteint 2 083 millions d'euros, en progression de 15,4 % par rapport à celui de l'année précédente, résultant :

- d'une croissance interne soutenue de 14,9 % sur les principaux marchés du Groupe représentant une augmentation de plus de 269 millions d'euros, et notamment hors de France, où sont désormais réalisées près de 55 % des ventes ;
- d'une diminution de 1,9 %, représentant une baisse de 33 millions d'euros, imputable à une évolution défavorable des cours de change en 2006 par rapport à 2005, en particulier sur la livre turque (- 26 millions d'euros) ;
- et d'une augmentation de 2,3 %, représentant une hausse de 43 millions d'euros, liée aux variations du périmètre de consolidation 2006 par rapport à 2005, avec principalement l'intégration globale de la filiale égyptienne Sinaï Cement Company à compter du 31 décembre 2005.

L'évolution du chiffre d'affaires consolidé 2006 par activité par rapport à 2005 se présente comme suit :

(en millions d'euros sauf %)	2006	2005	Variation	Variation (%)	Dont		
					effet de change	variation de périmètre	croissance interne
Ciment	864	708	156	22,0 %	(16)	40	132
Béton & Granulats	944	809	135	16,8 %	(16)	3	149
Autres Produits & Services	275	287	(12)	(4,3) %	(1)		(12)
<b>Total</b>	<b>2 083</b>	<b>1 804</b>	<b>279</b>	<b>15,4 %</b>	<b>(33)</b>	<b>43</b>	<b>269</b>

Le chiffre d'affaires opérationnel du Groupe progresse essentiellement du fait de la croissance interne de 14,9 % qui se décompose elle-même à part presque égale entre volume et prix :

Évolution 2006/2005 (%)	
Effet volume	7,4 %
Effet prix et mix	7,5 %
Variations de périmètre	2,4 %
Variations de change et autres	- 1,9 %
<b>Total</b>	<b>15,4 %</b>

Cette évolution des prix de vente a surtout été réalisée sur les métiers « cœur » du Groupe : Ciment, Béton & Granulats. Elle traduit à la fois l'action commerciale du Groupe pour répercuter aux clients l'incidence de la hausse des coûts énergétiques et la tension de la demande sur certains marchés. Cette hausse a été exceptionnellement soutenue, notamment aux États-Unis, en Turquie et en Égypte, grâce au niveau historiquement élevé de la demande sur ces marchés et au rehaussement de prix précédemment bas.

## 9.3. Comparaison des résultats des exercices 2006 et 2005

La croissance des volumes (calculés proportionnellement au pourcentage d'intégration) dans nos principaux métiers se présente comme suit :

	2006 (volumes)	2005 (volumes)	Évolution (%)
Ciment (milliers t)	13 819	11 535	19,6 %
Béton (milliers m <sup>3</sup> )	9 739	8 768	11,0 %
Granulats (milliers t)	20 915	17 900	16,8 %

La part des métiers cœur du Groupe que sont le Ciment, le Béton et les Granulats a continué à se renforcer au cours de l'exercice du fait du dynamisme de ces activités. Elle représente plus de 85 % du chiffre d'affaires consolidé avant élimination en 2006 contre 83 % en 2005.

Le chiffre d'affaires opérationnel du Groupe par activité (avant éliminations intersecteurs) se présente comme suit :

(en pourcentage)	2006	2005
Ciment	45,3	43,5
Béton & Granulats	40,3	39,4
Autres Produits & Services	14,4	17,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

En termes de zone géographique de vente, la part du chiffre d'affaires consolidé réalisée en France est en baisse du fait d'une croissance plus dynamique hors de France. La part relative de l'activité réalisée aux États-Unis est stable tandis que celle de l'Afrique/Moyen-Orient progresse fortement, passant de 17,5 % en 2005 à 20,1 % en 2006.

Répartition du chiffre d'affaires consolidé, par zone géographique de vente <sup>(1)</sup> :

(en millions d'euros)	2006	%	2005	%
France	943	45,3 %	842	46,7 %
Amériques	421	20,2 %	373	20,7 %
Afrique et Moyen-Orient	420	20,1 %	317	17,5 %
Europe (hors France)	299	14,4 %	272	15,1 %
<b>Total</b>	<b>2 083</b>	<b>100 %</b>	<b>1 804</b>	<b>100 %</b>

(1) Hors export.

Ventilation du chiffre d'affaires opérationnel 2006 par pays et par activité <sup>(1)</sup> :

Pays	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services	Éliminations intersecteurs	CA consolidé
France	425	465	277	(188)	978
États-Unis	186	299	0	(64)	420
Turquie	154	105	5	(61)	204
Sénégal	135	12	0	(1)	146
Suisse	77	94	65	(21)	216
Italie	43	0	0	0	43
Égypte	75	0	0	0	75
<b>CA opérationnel secteurs (avant éliminations intersecteurs)</b>	<b>1 095</b>	<b>974</b>	<b>348</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Éliminations intersecteurs	(232)	(30)	(73)	(335)	-
<b>CA consolidé</b>	<b>864</b>	<b>944</b>	<b>275</b>	<b>-</b>	<b>2 083</b>

(1) Incluant l'export.

### 9.3.2. Évolution du résultat d'exploitation

Compte tenu du dynamisme des marchés, de conditions météorologiques favorables et d'une politique de prix de vente volontariste, le Groupe voit sa rentabilité opérationnelle progresser en dépit de la poursuite de la hausse des coûts de l'énergie et de l'incidence des surcoûts supportés (logistique, clinker acheté) dans l'attente de la mise en service des augmentations de capacité.

(en millions d'euros)	2006	2005	Évolution (%)
Chiffre d'affaires	2 082,8	1 804,2	15,4 %
EBITDA	564,5	466,3	21,1 %
EBIT	441,6	348,8	26,6 %
Résultat d'exploitation	428,0	355,8	20,3 %

Au-delà de la performance opérationnelle des différents métiers qui est détaillée plus bas, le résultat d'exploitation intègre notamment en 2006 :

- une provision nette d'un montant de 14,2 millions d'euros constituée pour faire face à la prise en charge de l'estimation actuelle de la quote-part estimée de responsabilité du Groupe au-delà du montant couvert par les assurances dans le sinistre apparu dans la vallée de la Maurienne au cours de l'exercice 2006. Ledit sinistre est survenu à la suite de livraisons de mélanges à béton et de béton effectuées en 2004 et présentant un taux de sulfate supérieur aux normes en vigueur (voir la Section 20.5 « Procédures judiciaires et d'arbitrage » du présent document de référence). Les coûts bruts attendus en réparation de ce sinistre sont actuellement évalués à 39,2 millions d'euros avant

indemnisation des assurances (25 millions d'euros constatés à l'actif du bilan) ;

- un montant de 8,1 millions d'euros perçu par une des filiales américaines du Groupe au titre de règlement de droits antidumping. Les gouvernements américain et mexicain ont conclu un accord en 2006, mettant fin à un différend initié il y a plusieurs années et portant sur les droits antidumping applicables aux importations de ciment en provenance du Mexique. Conformément à cet accord, 50 % de ces droits estimés ont été collectés et redistribués aux producteurs américains, ce qui a représenté pour le Groupe un produit de 8,1 millions d'euros avant impôt.

Les paragraphes suivants présentent la ventilation du résultat d'exploitation par métier, ainsi qu'une analyse de son évolution entre 2005 et 2006.

#### ► 9.3.2.1. Activité Ciment

(en millions d'euros)	2006	2005	Évolution (%)
CA opérationnel	1 095	905	20,9 %
Éliminations intersecteurs	(231)	(198)	-
Contribution au CA consolidé	864	708	22,0 %
EBITDA	377	306	23,3 %
EBITDA/CA (%)	34,5	33,8	-
Résultat d'exploitation	308	242	27,5 %

La rentabilité opérationnelle de l'activité Ciment a progressé plus vite que le chiffre d'affaires tant au niveau du résultat d'exploitation que de l'EBITDA. À périmètre comparable, le résultat d'exploitation de l'activité Ciment est en hausse de 19 % à 308 millions d'euros par rapport à son niveau de 2005 (259,2 millions d'euros recalculé proforma). Cette évolution est avant tout liée à l'augmentation du chiffre d'affaires (18,6 % à périmètre et change constants). Cette croissance du chiffre d'affaires est alimentée à parts quasi égales par les effets volumes et les effets prix et mix, compte tenu de l'évolution de la répartition du chiffre d'affaires par pays.

Le niveau de l'EBITDA rapporté au chiffre d'affaires opérationnel est en hausse de 0,7 point à 34,5 % en 2006, compte tenu des évolutions de prix pratiqués et des efforts de maîtrise des prix de revient en dépit de la progression des prix de l'énergie.

La part des achats consommés dans le chiffre d'affaires est en hausse de près de deux points en raison principalement de la hausse des coûts énergétiques et de transport, ainsi que du coût du clinker acheté dans certains pays dans l'attente de la mise en service des augmentations de capacités en cours de construction.

Les charges de personnel progressent moins vite que l'activité compte tenu de leur faible corrélation aux volumes. Entre 2005 et 2006, au-delà de l'incidence de l'intégration globale de l'Égypte, elles ont augmenté de près de 7 % à périmètre constant, par l'effet combiné d'une croissance des effectifs en 2006 (+ 1 % à périmètre constant), et des augmentations des salaires, variables selon les pays et leur taux local d'inflation.

Enfin, les impôts et taxes, sont stables sur les deux exercices à environ 22 millions d'euros.

Par pays, l'évolution du résultat d'exploitation de l'activité Ciment appelle les commentaires suivants :

- l'activité en **France** est en hausse avec des volumes de vente en croissance de 3,5 % compte tenu des conditions climatiques clémentes en début et en fin d'exercice. L'augmentation des prix de vente moyens (+ 4,1 %) s'est accélérée par rapport à 2005 (2,7 %) mais ne permet de compenser que partiellement la hausse des coûts énergétiques et logistiques ;
- aux **États-Unis**, l'activité a été marquée par une légère hausse des volumes et par la poursuite de la reprise des prix, amorcée en 2004, notamment en Alabama. Le chiffre d'affaires progresse de près de 15 % et les marges d'exploitation progressent sensiblement. La demande soutenue sur l'ensemble du pays au premier semestre 2006 a permis de concrétiser la hausse des prix prévue en début d'année mais le fort ralentissement en Californie au deuxième semestre n'a pas permis d'autres hausses. En moyenne sur l'année, les prix dans le Sud-Est ont progressé de 17 % et ceux de Californie de plus de 10 % ;
- en **Suisse**, le chiffre d'affaires progresse significativement en dépit d'un effet de change défavorable et de la fin des grands chantiers. Cette performance a eu néanmoins des corollaires moins favorables en terme de coûts de production. Tout d'abord, le taux de combustibles de substitution a baissé, alors que les prix de l'énergie thermique et électrique augmentaient (augmentation, que la hausse de la productivité conjuguée à la maîtrise des

frais de personnel et des frais liés au fonctionnement de l'usine a permis de compenser). Le prix de vente net départ usine est en repli, sous l'effet conjugué de la fin des livraisons du ciment spécial au Löttschberg et des efforts consentis afin de minimiser l'impact des coûts de transport des nouveaux clients ;

- en **Italie**, le chiffre d'affaires augmente sur un marché qui a peu progressé en volume ;
- en **Turquie**, les ventes sont en forte progression sur les principales régions de vente du Groupe tandis que les prix de vente augmentent plus que l'inflation. Le chiffre d'affaires, en euros, est en hausse malgré un effet de change fortement défavorable. Après avoir sensiblement progressé en 2005, la rentabilité opérationnelle s'est tassée sur l'exercice, notamment du fait du recours à du clinker importé pour faire face à la demande dans l'attente du démarrage du nouveau four de l'usine de Bastas ;
- au **Sénégal**, le chiffre d'affaires est en hausse compte tenu d'un marché dynamique et de l'augmentation des prix de vente ciment de 8 % destinée à répercuter la forte hausse des coûts de l'énergie et du clinker acheté qui ont entraîné une hausse sensible du prix de revient ;
- l'activité en **Égypte** bénéficie d'un marché domestique dynamique et de sa capacité d'exportation. Les volumes et les prix sont en nette progression permettant de compenser la forte hausse des coûts de l'énergie. Par ailleurs, SCC est intégrée globalement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

### ► 9.3.2.2. Activité Béton prêt à l'emploi et Granulats

(en millions d'euros)

	2006	2005	Évolution (%)
CA opérationnel	974	821	18,7 %
Éliminations intersecteurs	(30)	(12)	-
Contribution au CA consolidé	944	809	16,7 %
EBITDA	162,1	128,3	26,3 %
EBITDA/CA (%)	16,6	15,6	-
Résultat d'exploitation	106	96	10,4 %

La rentabilité d'exploitation, mesurée en termes d'EBITDA (26,3 %) augmente plus vite que le chiffre d'affaires (18,7 %). En effet, l'augmentation des prix de vente a permis de compenser l'essentiel des hausses des prix du ciment, de l'énergie et des transports tandis que les frais de personnels (12,8 %) et les impôts et taxes (1,5 %) augmentent moins que l'activité.

Après prise en compte d'une provision nette de 14,2 millions d'euros en France au titre du litige de la « vallée de la Maurienne » (voir la Section 20.5 « Procédures judiciaires et d'arbitrage » du présent document de référence), le résultat d'exploitation est encore en progression de 10,4 %.

- L'activité constatée en **France** dans les deux métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats a été dynamique, soutenue par les marchés du bâtiment avec des prix de vente en progression en moyenne de 4 %. Le chiffre d'affaires progresse de plus de 18,7 % en 2006 par rapport à l'année précédente, plus rapidement que les coûts d'exploitation.
- Aux **États-Unis**, après un début d'année dynamique, l'activité Béton prêt à l'emploi a fléchi au deuxième semestre, notamment en Californie, du fait du ralentissement de la construction résidentielle. Les prix sont toujours en nette hausse (+ 15 % en Californie et 14 % dans le Sud-Est) et le chiffre d'affaires croît de plus de 12 %. La rentabilité d'exploitation progresse significativement.

## 9.3. Comparaison des résultats des exercices 2006 et 2005

- En **Turquie**, la tendance est la même que celle observée pour le Ciment, avec néanmoins un fléchissement sur la côte Méditerranée au deuxième semestre. Les volumes sont en hausse et le chiffre d'affaires progresse fortement.
- En **Suisse**, l'activité a fortement progressé, notamment du fait d'un reclassement de périmètre en provenance de l'activité Préfabrication. En effet, dans le cadre de la rationalisation de ses activités, Vigier a scindé en 2006 son activité Préfabrication et son activité Carrières de granulats. C'est dans ce contexte que

les activités d'extraction de granulats de la Préfabrication ont été transférées au 1<sup>er</sup> avril 2006 à la branche concernée. Hors cette modification de périmètre entre activités (sans incidence sur le compte de résultat consolidé du Groupe), le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Bétons & Granulats aurait progressé de 15,5 % et l'EBITDA de 21,2 %.

- Au **Sénégal**, les volumes de vente comme le chiffre d'affaires Granulats sont en nette progression compte tenu de la demande soutenue résultant des travaux d'infrastructure en cours.

## ► 9.3.2.3. Activité Autres Produits &amp; Services

(en millions d'euros)	2006	2005	Évolution (%)
CA opérationnel	348	361	- 3,6 %
Éliminations intersecteurs	(73)	(74)	-
Contribution au CA consolidé	275	287	- 4,2 %
EBITDA	24,8	31,9	- 22,2 %
EBITDA/CA (%)	7,1	8,8	-
Résultat d'exploitation	14	18	- 23,9 %

Le résultat d'exploitation de l'activité Autres Produits & Services atteint 13,7 millions d'euros en baisse de 23,9 % par rapport à son niveau de 2005 (18 millions d'euros).

Cette évolution est essentiellement liée au reclassement de périmètre effectué en Suisse de l'activité Préfabrication vers l'activité Béton & Granulats. En effet, dans le cadre de la rationalisation de ses activités, Vigier a scindé en 2006 son activité Préfabrication et son activité Carrières de granulats. C'est dans ce contexte que les activités d'extraction de la Préfabrication ont été transférées au 1<sup>er</sup> avril 2006 à la branche Béton & Granulats.

Hors cette modification de périmètre entre activités (sans incidence sur le compte de résultat consolidé du Groupe), le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Autres Produits & Services aurait progressé de 3,1 % et l'EBITDA diminué de 3,3 %.

Cette évolution tient notamment au contexte de marché difficile en particulier dans les activités Tuyaux et Papier en **France**.

En ce qui concerne l'activité Papier, le prix des matières premières et de l'énergie a continué à progresser en 2006, dans un climat de concurrence intense entre des producteurs confrontés à une situation de surcapacité, limitant la progression des prix de vente.

## 9.3.3. Évolution du résultat financier

(en millions d'euros)	2006	2005	Évolution (%)
Coût de l'endettement financier net	(15,7)	(19,1)	- 17,8 %
Autres produits et charges financiers	6,6	(3,3)	n/s
Résultat financier	(9,1)	(22,4)	- 59,4 %

Outre la diminution du coût de l'endettement financier net, expliquée par les effets combinés d'une diminution de l'endettement net du Groupe (256 millions d'euros à fin 2006 contre 372 millions d'euros à fin 2005) et d'une relative stabilité du taux d'intérêt moyen de l'endettement brut, l'amélioration du résultat financier est principalement liée à celle des autres produits et charges financiers, qui résulte :

- de la fin du traitement comptable spécifique aux économies hyperinflationnistes (IAS 29), appliqué pour les entités turques

jusqu'au 31 décembre 2005 : une perte de 3,6 millions d'euros avait été constatée en 2005 sur la situation monétaire nette des entités turques en application de IAS 29 ;

- des gains de change nets de 5,2 millions d'euros constatés en 2006 résultant pour l'essentiel de la trésorerie en devises des entités turques du Groupe.



### 9.3.4. Évolution des impôts

(en millions d'euros)	2006	2005	Évolution (%)
Impôts exigibles	(115,3)	(100,3)	15,0 %
Impôts différés	8,5	(2,2)	n/s
<b>Total impôts</b>	<b>(106,8)</b>	<b>(102,5)</b>	<b>4,2 %</b>

Le Groupe a enregistré un résultat avant impôt de 420,3 millions d'euros sur l'exercice 2006, en hausse de 25 % par rapport à celui de 2005 qui s'élevait à 334,8 millions d'euros.

Par ailleurs, la charge d'impôt 2006 tient compte des changements de taux d'imposition, dont notamment ceux intervenus :

- au **Sénégal** : application d'un nouveau régime dérogatoire (voir description détaillée à la Section 9.1.2.4. « Éléments ayant un impact sur l'impôt sur les bénéfices du Groupe » du présent document de référence) ;
- en **Turquie** : le taux d'impôt sur les sociétés de droit commun a été abaissé de 30 % à 20 % au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Ces évolutions ont donné lieu à la constatation d'un produit d'impôt différé de 10,3 millions d'euros dans le compte de résultat 2006 ayant conduit à la constatation pour l'ensemble du Groupe d'un produit net d'impôt différé de 8,5 millions d'euros.

### 9.3.5. Évolution du résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 314 millions d'euros en hausse de près de 35 % par rapport à celui de l'année 2005 (232 millions d'euros), incluant une part Groupe à hauteur de 282 millions d'euros en hausse de 27 % par rapport à celle de l'année 2005 (222 millions d'euros).

La part du résultat minoritaire s'élève à 31 millions d'euros au 31 décembre 2006 contre 10 millions d'euros à fin 2005. L'augmentation du résultat minoritaire est liée à hauteur de 12 millions d'euros à l'intégration globale de la filiale égyptienne SCC à compter du 31 décembre 2005 (celle-ci était intégrée proportionnellement auparavant).

# 10

# Trésorerie et capitaux

▶ <b>10.1. CAPITAUX</b>	86
▶ <b>10.2. FLUX DE TRÉSORERIE</b>	86
10.2.1. Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles	87
10.2.2. Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	87
10.2.3. Investissements et désinvestissements en immobilisations incorporelles et corporelles	87
10.2.4. Investissements nets en titres de sociétés consolidées	88
10.2.5. Autres investissements financiers nets	88
10.2.6. Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	88
▶ <b>10.3. ENDETTEMENT</b>	88
10.3.1. Politique financière du Groupe	88
10.3.2. Endettement brut	90
10.3.3. Excédents de trésorerie	91
10.3.4. Endettement net	91
10.3.5. Engagements hors bilan	92
▶ <b>10.4. ANALYSE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS</b>	92

## ▼ 10.1. CAPITAUX

À la date d'enregistrement du présent document de référence, le capital social de la Société s'élève à 187 084 800 euros, divisé en 46 771 200 actions de 4 euros de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 1 717 millions d'euros au 31 décembre 2007 incluant une part Groupe de 1 563 millions d'euros et des intérêts minoritaires de 154 millions d'euros, qui concernent principalement les filiales cimentières en Turquie et en Égypte.

Les capitaux propres – part du Groupe – intègrent au 31 décembre 2007 :

- le capital social de la Société pour 187 millions d'euros ;
- les primes liées au capital pour 11 millions d'euros ;

- les réserves de conversion pour - 70 millions d'euros ;
- les réserves consolidées totalisant 1 136 millions d'euros nets des actions propres pour 263 millions d'euros ;
- le résultat net part du Groupe de l'exercice 2007, soit 299 millions d'euros.

Pour une description détaillée des capitaux propres de la Société, il convient de se référer au tableau de variation de la situation nette et à la Note 13 des états financiers consolidés figurant à la Section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2007 » du présent document de référence.

## ▼ 10.2. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie sont analysés pour chaque exercice par nature :

- activité opérationnelle ;
- activité d'investissement ;
- activité de financement.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont essentiellement générés par le résultat de la période (à l'exclusion des produits et charges sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité), pondérés de la variation du besoin en fonds de roulement.

Les flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement sont issus principalement des décaissements effectués pour l'acquisition

d'immobilisations incorporelles, corporelles et d'autres actifs à long terme, mais aussi pour l'acquisition d'instruments de capitaux propres d'autres entités et de participations dans des coentreprises. Ils incluent également les prêts consentis à des tiers. Les encaissements liés aux cessions et/ou remboursements de ces actifs viennent en déduction de ces décaissements.

Les flux de trésorerie liés à l'activité de financement sont issus des encaissements et décaissements ayant un impact sur le montant des capitaux propres et des capitaux empruntés.

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

Historique des flux de trésorerie :

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Capacité d'autofinancement	477	436	351
Variation du BFR <sup>(1)</sup>	(79)	(67)	(22)
Flux nets opérationnels	398	369	329
Flux nets d'investissement	(355)	(194)	(209)
Flux nets de financement	(209)	(122)	(62)
Incidence des variations de change sur la trésorerie	(1)	(15)	10
Variation de la trésorerie	(167)	38	68

(1) Besoin en fonds de roulement.

Au cours des trois derniers exercices, la capacité d'autofinancement consolidée a permis, après couverture des besoins de financement liés aux investissements, de limiter l'augmentation de l'endettement net du Groupe à 259 millions d'euros en 2007, après une réduction

de 116 millions d'euros en 2006 et de 78 millions d'euros en 2005. À 515 millions d'euros, l'endettement net représente 30,0 % des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2007.

### 10.2.1. Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées en 2007 par le Groupe se sont élevés à 398 millions d'euros contre 369 millions d'euros en 2006.

Cette amélioration entre 2007 et 2006 provient d'une augmentation de la capacité d'autofinancement de 41 millions d'euros en partie compensée par une augmentation de la variation du besoin en fonds de roulement de 12 millions d'euros. Cette hausse du besoin en fonds de roulement s'explique principalement par des achats accrus de stocks de combustibles en fin d'année 2007 en France et par une créance d'impôt sur les sociétés constatée du fait de la dépréciation des actions propres à la clôture de l'exercice.

L'analyse du besoin en fonds de roulement par nature se présente comme suit :

(en millions d'euros)	BFR au 31 décembre 2005	Variation du BFR Année 2006	Autres variations <sup>(1)</sup>	BFR au 31 décembre 2006	Variation du BFR Année 2007	Autres variations <sup>(1)</sup>	BFR au 31 décembre 2007
Stocks	204	19	(19)	204	45	-	249
Clients	383	32	(8)	407	(7)	7	407
Fournisseurs	(225)	14	5	(206)	2	(4)	(208)
Autres créances & dettes	(78)	2	29	(47)	39	(4)	(12)
<b>BFR</b>	<b>284</b>	<b>67</b>	<b>7</b>	<b>358</b>	<b>79</b>	<b>(1)</b>	<b>436</b>

(1) Change, périmètre et divers.

### 10.2.2. Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2007	2006
Investissements en immobilisations incorporelles et corporelles	(289)	(212)
Désinvestissements en immobilisations incorporelles et corporelles	9	18
Investissements nets en titres de sociétés consolidées	(70)	7
Autres investissements financiers nets	(5)	(7)
<b>Flux de trésorerie totaux liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(355)</b>	<b>(194)</b>

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées en 2007 par le Groupe se sont élevés à - 355 millions d'euros contre - 194 millions d'euros en 2006.

### 10.2.3. Investissements et désinvestissements en immobilisations incorporelles et corporelles

Ils intègrent les décaissements effectués pour les investissements industriels – pour plus de détail voir Section 5.2 « Investissements » du présent document de référence – (289 millions d'euros en 2007 et 212 millions d'euros en 2006) correspondant pour l'essentiel :

- en 2007 à la poursuite du programme d'investissements industriels présenté dans le cadre du plan « Performance 2010 », destiné principalement à augmenter les capacités de production des usines existantes notamment en France, en Turquie, en Égypte, au Sénégal et aux États-Unis (investissements de 311 millions d'euros en 2007) ;

- en 2006 au démarrage du programme d'augmentation de capacités des usines existantes en France et à l'étranger pour répondre à la demande croissante des marchés.

Ils ont été réalisés en 2007 à 77 % dans l'activité Ciment (74 % en 2006), à 16 % dans l'activité Béton & Granulats (20 % en 2006) et les 7 % restants concernent les Autres Produits & Services (6 % en 2006).

Les cessions d'actifs corporels et incorporels ont généré un encaissement global de 9 millions d'euros en 2007 (18 millions d'euros en 2006).

### 10.2.4. Investissements nets en titres de sociétés consolidées

Les principaux flux de trésorerie réalisés à ce titre en 2007 (décaissement net de 70 millions d'euros) correspondent à une prise de participation majoritaire au Kazakhstan en décembre 2007 dans le but d'y construire une usine de production de ciment, à l'acquisition au cours du premier semestre 2007 des sociétés suisses Astrada et Desmeules Frères, ainsi qu'à des compléments de participations dans des sociétés déjà consolidées, notamment Sinaï Cement Company en Égypte.

Les principales cessions réalisées au cours de l'exercice 2007 l'ont été au cours du 1<sup>er</sup> semestre conformément aux deux protocoles d'accord conclus en fin d'année 2006 sur la cession des activités de négoce et de tuyaux en France.

Les investissements financiers de même nature réalisés en 2006 (encaissement net de 7 millions d'euros) ont consisté en l'acquisition de diverses sociétés de béton prêt à l'emploi et granulats en France et en Suisse, à des prises de participation complémentaire dans des sociétés du même secteur déjà consolidées et à la cession d'une société suisse possédant des actifs immobiliers hors exploitation.

### 10.2.5. Autres investissements financiers nets

Les autres investissements financiers nets (décaissement net de 5 millions d'euros en 2007 et de 7 millions d'euros en 2006)

consistent principalement en des prêts complémentaires consentis à des tiers et en l'acquisition de participations minoritaires et de sicav de trésorerie détenues dans le cadre du contrat de liquidité confié par la Société à Crédit Agricole Cheuvreux.

### 10.2.6. Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement réalisées en 2007 par le Groupe se sont élevés à - 209 millions d'euros, contre - 122 millions d'euros en 2006.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement intègrent :

- les décaissements effectués pour le versement des dividendes aux actionnaires de la Société et aux minoritaires des sociétés intégrées (67 millions d'euros en 2007 contre 36 millions d'euros en 2006) ;
- le tirage, net des remboursements, des lignes de crédit ou d'emprunts souscrits par le Groupe pour un montant de 88 millions d'euros en 2007 (décaissement net de souscriptions de 79 millions en 2006), qui inclut les paiements des échéances annuelles relatives aux contrats de location financement ;
- les décaissements effectués pour l'acquisition nette par la Société de ses propres actions (229 millions d'euros en 2007 et 8 millions en 2006).

## ▼ 10.3. ENDETTEMENT

### 10.3.1. Politique financière du Groupe

La politique financière du Groupe est déterminée par la direction générale.

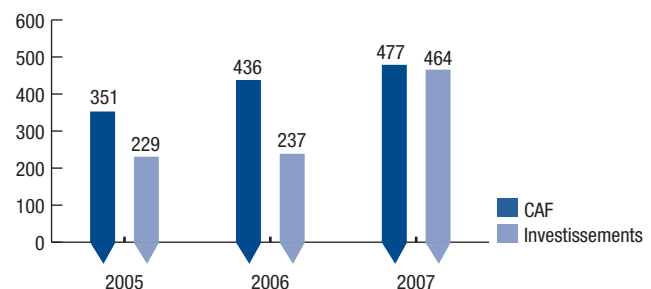
Cette politique vise à maintenir une structure financière équilibrée caractérisée par :

- un ratio endettement financier net/capitaux propres (*gearing*) maîtrisé (voir la Section 10.3.4 « Endettement net » du présent document de référence) ;
- une bonne liquidité du bilan caractérisée par la disposition d'excédents de trésorerie et de lignes de financement à moyen terme confirmées et disponibles.

Cette politique vise à financer les investissements industriels par la capacité d'autofinancement (CAF), le surplus de ressources financières disponible étant utilisé par le Groupe pour se désendetter ou pour financer en tout ou en partie des opérations de croissance externe.

### Évolution de la capacité d'autofinancement et des investissements du Groupe entre 2005 et 2007

(en millions d'euros)



Pour disposer de ressources supérieures à sa seule capacité d'autofinancement, le Groupe a mis en place des lignes de financement confirmées à moyen terme et un prêt à long terme. Ces financements garantissent au Groupe, outre la liquidité de son bilan, de disposer, même en cas de situations de marchés perturbées, des moyens immédiatement nécessaires à la réalisation d'opérations plus importantes tels que des investissements industriels

exceptionnels, des opérations significatives de croissance externe ou d'acquisition de titres Vicat. Ces lignes de financement sont pour l'essentiel portées par la Société (88 %), mais certaines des filiales étrangères du Groupe disposent également de lignes moyen terme, tirées ou non, pour financer leur programme d'investissements. C'est le cas notamment au Sénégal, au Mali, aux États-Unis et en Égypte.

Au 31 décembre 2007, le Groupe dispose des lignes de financements confirmées, utilisées et/ou disponibles suivantes :

Type de ligne	Emprunteur	Année de mise en place	Devise	Autorisation en millions de		Utilisation (en millions d'euros)	Échéance	Taux fixe (TF) / Taux variable (TV)
				devises	euros			
<b>Placement privé US</b>	<b>Vicat S.A.</b>	<b>2003</b>	<b>\$</b>	<b>400</b>	<b>353</b>	<b>353</b>	<b>2010 à 2015</b>	<b>TF/TV</b>
<b>Crédit syndiqué</b>	<b>Vicat S.A.</b>	<b>2004</b>	<b>€</b>	<b>420</b>	<b>420</b>	<b>0</b>	<b>2009</b>	<b>TV</b>
Lignes bilatérales bancaires	Vicat S.A.	2005	€	240	240	152	2010	TV
	Vicat S.A.	Sans	€	11	11	0	Sans	TV
	Sococim	2006	FCFA <sup>(1)</sup>	20 000	30	30	2011	TF
	Sococim	2007	€	20	20	0	2010 à 2013	TF
	CMM	2007	FCFA	500	1	1	2008 à 2012	TF
(Club Deal)	SCC	2007	EGP <sup>(2)</sup>	250	31	0	2013	TF
(Club Deal)	SCC	2007	EGP <sup>(2)</sup>	300	37	0	2012	TV
	NCC	2004	\$	20	14	7	2009	TV
	NCC	2005	\$	60	41	14	2009	TV
	NCC	2005	\$	25	17	7	2010	TV
	NCC	2004	\$	5	3	0	Sans	TV
<b>Total lignes bilatérales bancaires</b>					<b>445</b>	<b>210</b>		
Juste valeur des dérivés	Vicat S.A.		€			(2)		
<b>Total moyen terme</b>					<b>1 218</b>	<b>561</b>		
Autres dettes						38		
<b>Total endettement brut</b>						<b>599</b>		

(1) Francs CFA.

(2) Livre égyptienne.

### ► 10.3.1.1. Placement privé US

Cet emprunt d'un montant de 400 millions de US dollars a été souscrit par des investisseurs américains dans le cadre d'un placement privé (PPUS). Il est composé de trois tranches en US dollars à taux fixe (une tranche de 160 millions de US dollars à 7 ans et deux tranches de 120 millions de US dollars à respectivement 10 ans et 12 ans). Pour éliminer le risque de change sur le principal et les intérêts, il a été transformé par un cross currency swap en une dette synthétique en euros, à taux fixe pour la moitié de son montant soit 177 millions d'euros et à taux variable pour l'autre moitié (base Euribor 3 mois).

Le risque de taux sur la dette à taux variable a été limité par la mise en place de contrats de caps pour un montant total de 100 millions d'euros.

### ► 10.3.1.2. Crédit syndiqué

Cette ligne de crédit d'une durée de 5 ans, à taux variable, a été placée auprès d'un syndicat de 13 banques internationales à échéance d'octobre 2009. Cette ligne peut être tirée en euros ou en devises et les intérêts sont payables au taux de la période de tirage pour la devise concernée. Au 31 décembre 2007, elle n'est pas tirée.

### ► 10.3.1.3. Lignes bilatérales bancaires

Les lignes bilatérales de Vicat S.A., d'un montant de 240 millions d'euros et d'une durée de 5 ans, ont été souscrites par la Société auprès de six banques. Les intérêts sont payables au taux de la période de tirage. Au 31 décembre 2007, elles ne sont pas tirées mais sont utilisées partiellement en couverture du risque de liquidité des billets de trésorerie.

Les lignes bilatérales souscrites par Sococim l'ont été, d'une part, sous la forme d'un emprunt bancaire en Francs CFA, à taux fixe payable annuellement en fin de période, d'une durée de 5 ans et remboursable in fine, et d'autre part, sous la forme d'un emprunt en euros à taux variable base Euribor d'une durée de 6 ans et remboursable en 7 tranches égales à compter de 2010.

Ciments et Matériaux du Mali a souscrit en 2007 une ligne bilatérale à taux fixe amortissable sur 5 ans à compter de 2008.

Sinaï Cement Company a souscrit deux lignes de financement dans le cadre d'un club deal, une ligne de crédit revolving de 5 ans à taux variable d'un montant de 300 millions d'EGP et tirée à hauteur de 3 771 milliers d'EGP à fin 2007, et un prêt d'une durée de 6 ans d'un montant de 250 millions d'EGP à taux fixe et non tiré à la clôture.

Les lignes bilatérales de NCC sont des lignes de crédits à 5 ans à taux variable base Libor dollar souscrites auprès de quatre banques. Au 31 décembre 2007, elles sont partiellement tirées.

La Société dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 152 millions d'euros. Au 31 décembre 2007, le montant des billets émis s'élève à 152 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés aux lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

Au total, le Groupe dispose au 31 décembre 2007 de 657 millions d'euros de lignes confirmées à moyen terme non utilisées.

Le Groupe est exposé de façon générale à un risque de crédit, en cas de défaillance de l'une ou de plusieurs de ses contreparties. Le risque lié aux opérations de financement proprement dites est toutefois limité par leur dispersion et leur répartition sur plusieurs établissements bancaires ou financiers, soit dans le cadre d'une syndication ou d'un placement privé, soit par la mise en place de plusieurs lignes bilatérales. Ce risque est, en outre, réduit par une sélection rigoureuse des contreparties qui sont systématiquement des banques ou établissements financiers de premier plan, choisis en fonction de leur pays d'établissement, de leur notation par les agences spécialisées, de la nature et de l'échéance des opérations effectuées.

Ces lignes de crédit contiennent des clauses particulières (covenants) pouvant imposer un remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers. Compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel la Société, et du faible niveau de l'endettement net du Groupe, l'existence de ces covenants ne constitue pas un risque sur la liquidité du bilan et sur la situation financière du Groupe.

Au 31 décembre 2007, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les covenants contenus dans les contrats de financement. Dans l'hypothèse où les lignes autorisées auraient été intégralement tirées, le Groupe aurait également respecté ces clauses.

### 10.3.2. Endettement brut

Au 31 décembre 2007, l'endettement brut du Groupe s'élève à 599 millions d'euros contre 516 millions d'euros au 31 décembre 2006. Il se décompose de la manière suivante par nature :

(en millions d'euros)	31 décembre 2007	31 décembre 2006	Variation (%)
Emprunts auprès des établissements de crédit	567	472	20 %
Dettes résiduelles sur contrat de location financement	10	13	- 23 %
Autres emprunts et dettes financières	7	7	-
Concours bancaires courants et découverts bancaires	15	24	- 38 %
<b>Endettement brut</b>	<b>599</b>	<b>516</b>	<b>16 %</b>



L'endettement à plus d'un an ressort à 573 millions d'euros et celui à moins d'un an à 26 millions d'euros correspondant pour l'essentiel à des lignes de crédit de trésorerie court terme (respectivement 483 millions d'euros et 33 millions d'euros au 31 décembre 2006).

L'endettement financier brut est constitué pour 59 % de son montant par le placement privé US, émis en US dollars et à taux fixe. Après transformation de cet emprunt dollar en un emprunt synthétique en euro, l'endettement financier brut est libellé à près de 89 % en euros.

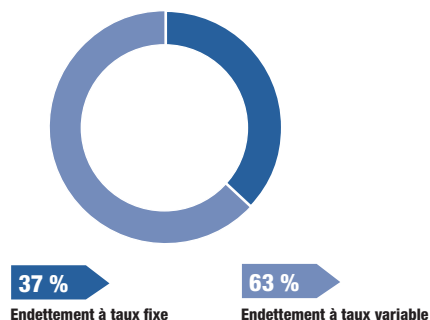
La structure de l'endettement brut du Groupe au 31 décembre 2007, par nature de taux et échéance se présente comme suit :

#### ► Taux

Comme présenté à la Section 4.4.3 « Risque de taux d'intérêt » du présent document de référence, l'endettement financier brut à taux variable représente, au 31 décembre 2007, 376 millions d'euros soit 63 % du total de l'endettement financier brut du Groupe, après transformation du taux fixe du PPUS en taux variable pour 50 % de son montant.

L'endettement à taux variable est couvert en partie soit par des excédents de trésorerie libellés dans la même devise soit par des instruments dérivés de taux.

#### Endettement taux fixe / taux variable au 31 décembre 2007



#### 10.3.4. Endettement net

L'endettement net du Groupe s'analyse comme suit :

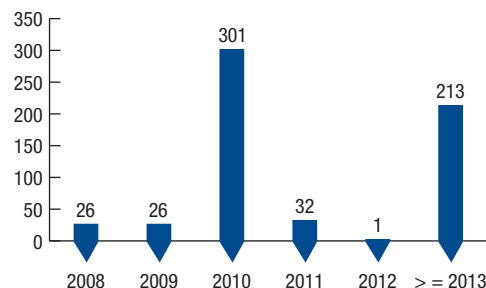
(en millions d'euros)	31 décembre 2007	31 décembre 2006	Variation (%)
Endettement brut	599	516	16 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	84	260	(68) %
<b>Endettement net</b>	<b>515</b>	<b>256</b>	<b>101 %</b>

#### ► Échéance

La maturité moyenne est légèrement inférieure à 4 ans. L'échéance 2010 correspond à la totalité des lignes bilatérales et à la tranche la plus courte du PPUS ; celles après 2012 correspondent aux deux échéances de remboursement du PPUS (2013 et 2015).

#### Échéancier de l'endettement brut au 31 décembre 2007

(en millions d'euros)



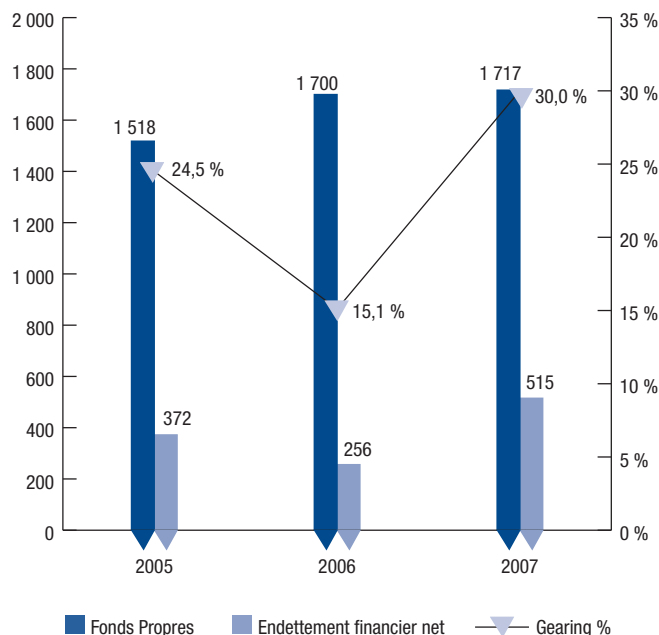
#### 10.3.3. Excédents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités (78 millions d'euros au 31 décembre 2007) et les placements à court terme ayant une échéance inférieure à 3 mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur du principal (6 millions d'euros au 31 décembre 2007).

La trésorerie est gérée pays par pays, sous le contrôle de la direction financière du Groupe, avec des systèmes de cash pooling en France, aux États-Unis et en Suisse. L'éventuel excédent est soit placé localement soit le cas échéant replacé auprès du Groupe. Lorsque l'excédent de trésorerie est destiné à être utilisé, à un horizon limité, pour les besoins de financement du pays, cet excédent est placé localement.

Le ratio endettement financier net/capitaux propres (*gearing*) s'élève à 30,0 % à fin 2007, contre 15,1 % au 31 décembre 2006.

(en millions d'euros)



Le ratio endettement financier net/EBITDA s'élève à 0,87 à fin 2007 contre 0,45 à fin 2006.

Au total, le Groupe dispose d'un montant total de 741 millions d'euros correspondant aux lignes de financement non utilisées (657 millions d'euros) et à la trésorerie disponible (84 millions d'euros) pour financer, au-delà de sa capacité d'autofinancement, sa croissance.

Le Groupe considère le ratio de *gearing* atteint au 31 décembre 2007 comme étant relativement bas. Ainsi, de 1999 à 2003, période active d'acquisition pour le Groupe, ce ratio a été compris entre 50 % et 70 %. En revanche, sa moyenne est ressortie, sur les 5 dernières années, à 32 %.

Ce ratio pourrait, à l'avenir, remonter en fonction des opportunités de croissance externe. Par ailleurs, dans l'hypothèse où une acquisition de taille importante présentant un intérêt stratégique majeur pour le Groupe se présentait, celui-ci pourrait accepter une augmentation significative de ce ratio, tout en se fixant pour objectif de le réduire ensuite à des niveaux voisins de ceux constatés sur la période précédemment évoquée.

### 10.3.5. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan comprennent essentiellement les engagements contractuels concernant l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Le tableau ci-dessous présente les engagements donnés par le Groupe aux 31 décembre 2007 et 2006 :

(en millions d'euros)	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations	172,2	212,4
Avals et cautions donnés	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>172,3</b>	<b>212,5</b>

## 10.4. ANALYSE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS

Au 31 décembre 2007, les engagements hors bilan donnés par le Groupe s'élèvent à 172 millions d'euros, et concernent presque exclusivement les obligations contractuelles relatives aux investissements industriels. Ces engagements concernent principalement les projets d'investissements réalisés dans le cadre du plan « Performance 2010 » :

- en **France**, les travaux relatifs à l'augmentation de capacité de l'usine de Montalieu ;
- aux **États-Unis** les coûts relatifs à l'acquisition de camions malaxeurs et d'équipements de centrales à béton ;
- au **Sénégal**, les travaux relatifs à l'augmentation de capacité de l'usine de Rufisque (nouveau broyeur ciment, nouveau silo de stockage, nouvel atelier d'ensachage et filtres à manche) ;
- en **Égypte**, les travaux de doublement de la capacité de l'usine d'El Arish.

Au 31 décembre 2006, les engagements hors bilan donnés par le Groupe s'élevaient à 212 millions d'euros, Ces engagements comprenaient principalement :

- en **France**, les travaux relatifs à l'augmentation de la capacité de l'usine de Montalieu ;
- en **Turquie**, des coûts relatifs à la mise en place du second four de l'usine de Bastas, ainsi que ceux concernant un broyeur ciment à Konya ;
- au **Sénégal**, les travaux réalisés pour augmenter la capacité de production de l'usine de Rufisque ;
- en **Égypte**, les travaux de construction d'une seconde ligne à l'usine d'El Arish.

Le Groupe a réuni l'ensemble de ses moyens de recherche pour la conception, le développement et le suivi qualité des produits à L'Isle-d'Abeau près de Lyon, au Centre Technique Louis Vicat (CTLV). Organisé autour de trois pôles de compétence : liants hydrauliques, bétons-granulats et chimie du bâtiment, le CTLV dispose d'une équipe dédiée d'une cinquantaine de chercheurs et techniciens dotés de matériels modernes. Des partenariats ont, en outre, été noués avec des centres de recherche ou des écoles d'ingénieurs, tels que l'Institut Polytechnique de Grenoble (INPG) ou des grands groupes industriels.

Les activités de recherche et de développement ont principalement visé à anticiper ou à répondre aux demandes de nos clients concernant des produits plus faciles à mettre en œuvre ou leur permettant d'apporter des solutions techniques innovantes aux contraintes rencontrées sur leurs chantiers. Les produits mis au point ces dernières années dans nos laboratoires répondent à cette démarche : le Polycim, liant spécial pour les travaux de maçonnerie, le Vicalpes liant à prise rapide développant des résistances initiales élevées pour les ouvrages qui doivent être mis en service très rapidement et enfin le BCV (Béton Composite Vicat), béton fibré à ultra-hautes performances qui permet de réaliser des éléments de structure sans armatures.

Plus récemment, de nouveaux axes de recherche sont apparus. Ils concernent la mise au point de nouveaux clinkers et de nouveaux ciments qui, à propriétés mécaniques équivalentes, conduiront à des émissions de CO<sub>2</sub> réduites. Ce sujet, fondamental pour l'avenir de l'industrie et qui s'inscrit dans l'objectif du Groupe de participer à cet effort collectif en faveur de l'environnement, mobilise des moyens humains importants dans les domaines de la cristallographie, de la thermique, de l'adjuvantation. Pour effectuer ces recherches, des équipements de dernières technologies sont mobilisés au laboratoire de recherche de L'Isle-d'Abeau, notamment, diffractomètre, fluorescence X, microscope électronique à effet de champs. Ils permettent de suivre à l'échelle moléculaire les nouveaux composants qui sont élaborés dans les fours pilotes.

Les nouveaux produits issus de ces recherches fondamentales sont ensuite testés en étroite collaboration avec les équipes de recherche et de développement béton qui sont également présentes sur le site de L'Isle-d'Abeau.

La politique de recherche du Groupe dans le domaine des bétons est orientée vers le développement de produits permettant une amélioration des conditions de travail et de la rentabilité sur les chantiers en facilitant la mise en œuvre. Les résultats d'ores et déjà obtenus permettent la fourniture soit de bétons à plasticité adaptée, soit de béton auto-plaçant.

De même, le développement de la chape Vicat en partenariat avec la société EDF est un axe de développement important qui permet aux carreleurs et chapistes des gains de productivité significatifs tout en apportant une réponse adaptée aux nouveaux besoins de chauffage alliant confort et économie d'énergie. De nouvelles familles de chapes sont en cours d'élaboration dans nos laboratoires et devraient être rapidement proposées à nos clients.

Les axes de développement engagés sont également orientés vers le développement durable et l'amélioration du comportement énergétique des futurs bétons qui seront proposés à nos clients et les systèmes constructifs pour des bâtiments très basse consommation en énergie.

Il n'est pas dans la politique du Groupe de procéder à des dépôts de brevets dans le cadre de ses activités de recherche et développement. Cependant, le Groupe détient un portefeuille très limité de brevets sur lesquels il n'est pas concédé de licences d'exploitation.



# 12

## Informations sur les tendances

▶ <b>12.1. ÉVÉNEMENTS RÉCENTS</b>	95
▶ <b>12.2. TENDANCES ET OBJECTIFS</b>	95
12.2.1. Tendances 2008	96
12.2.2. Tendances jusqu'en 2011	96
12.2.3. Investissements industriels	97

### ▼ 12.1. ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Aucun événement ayant effectivement ou potentiellement une incidence significative sur les résultats et/ou la situation financière du Groupe n'est intervenu postérieurement à la clôture 2007.

### ▼ 12.2. TENDANCES ET OBJECTIFS

Les développements qui suivent présentent, pour l'année 2008 et à périmètre constant (hors croissance externe, hors *greenfields*), les principales tendances d'évolution attendues par le Groupe, d'une part en termes de volumes et chiffre d'affaires pour l'ensemble du Groupe dans les pays où il est présent, et d'autre part en termes d'investissements industriels estimés.

Les tendances présentées ci-dessous sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la direction du Groupe. Ces données, hypothèses et estimations

sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire.

En outre, la réalisation de certains risques décrits à la Section 4 « Facteurs de risques » du présent document de référence pourrait avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe. Le Groupe ne prend aucun engagement et ne donne aucune garantie sur la réalisation des objectifs mentionnés ci-dessous.

### 12.2.1. Tendances 2008

#### ► 12.2.1.1. Volumes et chiffre d'affaires dans l'activité Ciment

Les principales tendances attendues du marché du ciment pour le Groupe en termes de volumes et d'évolution des prix pour 2008 sont présentées ci-dessous :

Pays	Tendances 2008	
	Volumes <sup>(1)</sup>	Prix de vente <sup>(1)</sup> (en monnaie locale courante)
France	+	++
Suisse	= / +	++
Italie	= / +	= / +
États-Unis		
– Région du Sud-Est	+	= / +
– Californie	---	= / +
Turquie	+++	---
Sénégal/Mali	+++	++
Égypte	+++	++

(1) Légende :

+ : croissance attendue de 0 à 2,5 %.

++ : croissance attendue de 2,5 à 5 %.

+++ : croissance attendue supérieure à 5 %.

- : décroissance attendue de 0 à 2,5 %.

-- : décroissance attendue de 2,5 à 5 %.

--- : décroissance attendue supérieure à 5 %.

#### ► 12.2.2.2. Objectifs d'évolution de la rentabilité du Groupe

Le Groupe est confiant dans sa capacité à poursuivre son programme d'amélioration de sa rentabilité opérationnelle en 2008, malgré un environnement tendu sur certains de ses marchés, notamment en Californie et en Turquie. La réalisation de cet objectif s'appuiera sur une politique de prix volontariste, la poursuite des effets positifs des investissements industriels et l'action continue de contrôle et d'optimisation des prix de revient.

La mise en œuvre du plan « Performance 2010 » se poursuit conformément aux attentes du Groupe et lui permettra d'augmenter ses capacités de production de près de 50 % tout en réduisant ses coûts de production à l'horizon 2010.

### 12.2.2. Tendances jusqu'en 2011

Le développement des activités du Groupe s'inscrit dans le cadre des tendances exprimées dans la Section 12.3 du document de référence 2006, sous réserve des ajustements rendus nécessaires par les évolutions des marchés sur certaines zones et de l'incidence de l'augmentation des coûts de l'énergie.

Comme indiqué précédemment, le Groupe continue de se fixer pour objectif de voir le chiffre d'affaires consolidé progresser, en moyenne sur les quatre prochaines années, à un taux annuel moyen de 4 à 5 % (TCAM). En effet, la baisse du marché aux États-Unis, ou la situation de concurrence accrue constatée en Turquie, devrait être compensée par un plus fort dynamisme d'autres pays où le Groupe opère.

L'exécution du plan « Performance 2010 », conformément aux attentes du Groupe et comme indiqué dans le document de référence 2006, lui permettra de bénéficier de capacités additionnelles et d'une réduction des coûts de production, sous réserve de l'impact de l'évolution future des coûts de l'énergie.

Dans ce contexte d'évolution défavorable des coûts énergétiques, le Groupe maintient son objectif d'augmenter la part de combustibles de substitution dans le total des thermies consommées.

Le Groupe poursuit également sa politique d'augmentation des prix de vente, destinée à compenser la hausse des coûts énergétiques, dans la limite des contraintes commerciales imposées par certaines situations de marché.

Tenant compte de ce qui précède, le Groupe continue de se fixer pour objectif d'améliorer son EBITDA consolidé sur la période 2008 à 2011.

### 12.2.3. Investissements industriels

Comme cela a été exposé à la Section 5.2. « Investissements » du présent document de référence, le Groupe a engagé depuis 2006 un programme d'investissements industriels important dans l'activité Ciment, présenté dans le cadre du plan « Performance 2010 », visant notamment à démarrer de nouvelles capacités

chaque année de 2007 à 2010 inclus. La capacité additionnelle en fin de programme devrait représenter de l'ordre de 7 millions de tonnes.

Le coût moyen de construction des nouvelles capacités est de 90 euros par tonne environ.

L'échéancier envisagé pour ces investissements est le suivant :

Pays	2007	2008	2009	2010
France	Phase 1 – augmentation capacité usine de Montalieu + productivité carrières (2 <sup>e</sup> trimestre)	Phase 2 – augmentation capacité usine de Montalieu + broyage ciment (3 <sup>e</sup> trimestre)		
États-Unis				Nouvelle ligne clinker (3 <sup>e</sup> trimestre) <sup>(1)</sup>
Suisse				Augmentation capacité usine (2 <sup>e</sup> trimestre)
Turquie	Nouvelle ligne clinker à Bastas (3 <sup>e</sup> trimestre)			
Égypte		Nouvelle ligne clinker + broyeur ciment (3 <sup>e</sup> trimestre)		
Sénégal	Centrale électrique (1 <sup>er</sup> trimestre)	Broyeur ciment (3 <sup>e</sup> trimestre)	Nouvelle ligne clinker (3 <sup>e</sup> trimestre)	
Nouvelles capacités de production de clinker (en équivalent tonnes ciment)	2 000	1 960	1 400	2 250

(1) La nouvelle ligne de four d'une capacité de 2,0 millions de tonnes se substituera à la ligne existante de 1,1 millions de tonnes.

Le montant global des investissements industriels, incluant les augmentations de capacité, devrait s'élever en 2008 à environ 280 millions d'euros, dont 220 millions d'euros pour l'activité Ciment. Le montant global cumulé estimé des dépenses d'investissements pour les années 2009 et 2010 devrait être de l'ordre de 380 millions d'euros dont 280 millions d'euros pour l'activité Ciment.

Par ailleurs, comme indiqué à la Section 5.2.2. « Principaux investissements en cours et en projet » du présent document de référence, le Groupe met en œuvre la construction d'une usine *greenfield* de 1,1 million de tonnes de capacité au Kazakhstan qui sera opérationnelle en 2010 pour un montant total, incluant les terrains, les infrastructures, les moyens de transport ferroviaires, etc. de 230 millions de dollars US, soit environ 150 millions d'euros.

Conformément à la politique financière mise en œuvre par le Groupe (voir Section 10.3.1. « Politique financière » du présent document de référence), ces investissements devraient être financés par la capacité d'autofinancement du Groupe.

Les objectifs présentés ci-dessus ne constituent pas des données prévisionnelles mais seulement des objectifs assignés aux plans d'actions du Groupe, notamment le programme d'investissements décrit ci-dessus, et tenant compte des tendances conjoncturelles attendues.

Il n'est pas possible d'extrapoler une prévision de résultat à partir des informations communiquées, compte tenu du fait que le Groupe exerce ses activités dans différents métiers.





**13**

## **Prévisions ou estimations du bénéfice**

La Société ne présente pas de prévisions ou d'estimations de bénéfice.



# 14

# Organes d'administration et de direction générale

▶ <b>14.1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, PRÉSIDENTE ET DIRECTION GÉNÉRALE</b>	101
14.1.1. Conseil d'administration	101
14.1.2. Présidence du Conseil d'administration et direction générale	101
14.1.3. Membres du Conseil d'administration	102
▶ <b>14.2. INFORMATIONS DÉTAILLÉES SUR L'EXPERTISE ET L'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE GESTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	105
▶ <b>14.3. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONCERNANT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	106
▶ <b>14.4. CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>	106

## ▼ 14.1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, PRÉSIDENTE ET DIRECTION GÉNÉRALE

### 14.1.1. Conseil d'administration

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée maximum de six ans. À la date d'enregistrement du présent document de référence, la Société comprend dix administrateurs, dont quatre administrateurs indépendants. Le mandat des administrateurs se proroge de plein droit jusqu'à l'Assemblée Générale qui suit l'expiration normale de leurs fonctions, et les membres sortant sont rééligibles. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre administrateur ne demeure en fonction que jusqu'à la fin du mandat de son prédécesseur.

### 14.1.2. Présidence du Conseil d'administration et direction générale

Conformément aux statuts de la Société, le Conseil d'administration élit parmi ses membres un Président et fixe la durée de ses fonctions,

laquelle ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Monsieur Jacques Merceron-Vicat a été nommé en qualité de Président du Conseil d'administration par le Conseil d'administration du 27 mars 1984 et a été renouvelé dans ses fonctions par décisions du Conseil d'administration des 19 juin 1986, 11 juin 1992, 12 juin 1998 et 4 juin 2004.

Le Conseil d'administration, par décision du 7 mars 2008, a décidé d'opter pour le mode de séparation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur général. Le Conseil d'administration a, à cette même date, confirmé Monsieur Jacques Merceron-Vicat en qualité de Président du Conseil d'administration et désigné Monsieur Guy Sidos en qualité de Directeur général pour la durée du mandat du Président du Conseil d'administration.

En application des statuts de la Société, le Conseil d'administration peut, sur proposition du Directeur général, nommer jusqu'à cinq Directeurs généraux délégués chargés d'assister le Directeur général.

### 14.1.3. Membres du Conseil d'administration

À la date d'enregistrement du présent document de référence, le Conseil d'administration est composé des personnes suivantes :

Nom	Âge de l'administrateur ou, le cas échéant, de son représentant permanent	Date de première nomination	Date de début du mandat actuel	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années <sup>(1)</sup>	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années <sup>(1)</sup>
<b>Président du Conseil et administrateur</b>					
Jacques Merceron-Vicat	70	03/02/1968	04/06/2004	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président du Conseil d'administration de Béton Travaux *</li> <li>- Représentant permanent de Béton Travaux, administrateur de SATM *</li> <li>- Président du Conseil d'administration de National Cement Company *</li> <li>- Administrateur de Vigier Holding *</li> <li>- Administrateur de Vigier Management *</li> <li>- Administrateur d'Aktas *</li> <li>- Administrateur de Bastas Baskent Cimento *</li> <li>- Administrateur de Konya Cimento *</li> <li>- Administrateur de Bastas Hazir Beton *</li> <li>- Administrateur de Tamtas *</li> <li>- Représentant permanent de Parficim, administrateur de Sococim Industries *</li> <li>- Administrateur de Sinaï Cement Company *</li> <li>- Président du Conseil d'administration de Vicat Egypt for Cement Industry *</li> </ul>	Néant
<b>Administrateur et Directeur général</b>					
Guy Sidos	44	11/06/1999	06/06/2003 en qualité d'administrateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur général de Béton Travaux *</li> <li>- Président de Papeteries de Vizille *</li> <li>- Président de Parficim *</li> <li>- Directeur général de National Cement Company *</li> <li>- Administrateur de Sococim Industries *</li> <li>- Vice-président et administrateur de Sinaï Cement Company *</li> </ul>	Néant
			07/03/2008 en qualité de Directeur général	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateur de Vicat Egypt for Cement Industry *</li> <li>- Administrateur de Cementi Centro Sud *</li> <li>- Administrateur d'Aktas *</li> <li>- Administrateur de Bastas Baskent Cimento *</li> <li>- Administrateur de Konya Cimento *</li> <li>- Administrateur de Bastas Hazir Beton *</li> <li>- Administrateur de Tamtas *</li> <li>- Représentant permanent de Vicat, administrateur de BCCA</li> </ul>	
<b>Administrateurs</b>					

## 14.1. Composition du Conseil d'administration, présidence et direction générale

<b>Nom</b>	<b>Âge de l'administrateur ou, le cas échéant, de son représentant permanent</b>	<b>Date de première nomination</b>	<b>Date de début du mandat actuel</b>	<b>Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années <sup>(1)</sup></b>	<b>Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années <sup>(1)</sup></b>
René Fegueux	77	25/07/1977	16/05/2007	Néant	- Administrateur de Dumont Investissements *
Jean-Michel Allard	62	23/06/1983	02/06/2006	- Administrateur de Konya Cimento * - Président directeur général de Cementi Centro Sud * - Administrateur de SATMA *	- Administrateur de Chartreuse Diffusion *
Raynald Dreyfus	71	05/06/1985	06/06/2003	Néant	Néant
Bernard Titz	56	14/06/1994	02/06/2006	- Président du Conseil d'administration de SATM * - Directeur général délégué et administrateur de Béton Travaux * - Administrateur de Escolle Béton * - Gérant de Getrim * - Représentant permanent de Béton Travaux, administrateur de BCCA * - Président directeur général de Béton Rhône-Alpes * - Représentant permanent de Béton Travaux, administrateur de C2B * - Représentant permanent de Béton Travaux, administrateur de DEC * - Représentant permanent de Béton Travaux, administrateur de Kristo *	Néant
Louis Merceron-Vicat	38	11/06/1999	02/06/2005	- Représentant permanent de Vicat S.A., administrateur de Béton Travaux * - Président directeur général de BCCA * - Représentant permanent de Vicat S.A., administrateur de SATM * - Administrateur de Aktas * - Vice-Président et administrateur délégué de Konya Cimento * - Vice-Président et administrateur délégué de Bastas Baskent Cimento * - Administrateur de Bastas Hazir Béton * - Administrateur de Tamtas * - Administrateur de Sococim Industries * - Administrateur de Sinaï Cement Company *	Néant

## 14.1. Composition du Conseil d'administration, présidence et direction générale

Nom	Âge de l'administrateur ou, le cas échéant, de son représentant permanent	Date de première nomination	Date de début du mandat actuel	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années <sup>(1)</sup>	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années <sup>(1)</sup>
Sophie Sidos	39	29/08/2007	29/08/2007	Néant	Néant
P&E Management Représenté par Paul Vanfrachem	64	02/06/2005	02/06/2005	Néant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérant de P&amp;E Management *</li> <li>- Président de Cembureau *</li> <li>- Membre du comité exécutif de HeidelbergCement</li> <li>- Président honoraire de S.A. Cimenteries CBR</li> <li>- Président du comité de direction de ENCI N.V.</li> <li>- Administrateur de Lehigh Portland Cement (Canada)</li> <li>- Administrateur de Lehigh Portland Cement (États-Unis)</li> <li>- Administrateur de China Century Cement Limited</li> <li>- Président du Conseil de surveillance de PT Indocement Tunggal Prakarsa Tbk.</li> <li>- Président du Conseil d'administration de Castle Cement Ltd.</li> <li>- Administrateur de Aksançā Cimento</li> </ul>
Jacques Le Mercier	63	29/08/2007	29/08/2007	Néant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président de la Fondation Banque Rhône-Alpes</li> <li>- Conseiller de la Fondation Banque Rhône-Alpes *</li> <li>- Membre du Conseil de surveillance de l'Institut ASPEN-France *</li> <li>- Administrateur de la Fondation Rhône-Alpes Futur *</li> </ul>

(1) Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

#### ► Liens familiaux entre les administrateurs et dirigeants

Monsieur Jacques Merceron-Vicat, président du Conseil d'administration, est le père de Madame Sophie Sidos, administrateur, le père de Monsieur Louis Merceron-Vicat, administrateur, et le beau-père de Monsieur Guy Sidos, administrateur et Directeur général de la Société.



## ▼ 14.2. INFORMATIONS DÉTAILLÉES SUR L'EXPERTISE ET L'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE GESTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est composé de personnes qui détiennent une connaissance du secteur d'activité, une connaissance spécifique des métiers, une expérience technique, et/ou des compétences en gestion et dans les domaines financiers.

Chaque membre du Conseil d'administration est sélectionné en fonction de sa disponibilité et de son intégrité.

Nom	Âge	Biographie sommaire
Jacques Merceron-Vicat	70 ans	M. Merceron-Vicat est diplômé de l'École supérieure de travaux publics. Il a rejoint le Groupe en 1962.
Guy Sidos	44 ans	M. Sidos est diplômé de l'École navale. Il a travaillé dans la Marine nationale avant de rejoindre le Groupe en 1999.
Jean-Michel Allard	62 ans	M. Allard est diplômé de l'École de chimie de Lyon et titulaire d'une licence de gestion de l'Institut d'Administration des Entreprises. Il a rejoint le Groupe en 1971.
Bernard Titz	56 ans	M. Titz est titulaire d'un doctorat en droit. Il a rejoint le Groupe en 1982.
René Fegueux	77 ans	M. Fegueux est diplômé de l'École des Mines de Saint-Étienne. Il a exercé les fonctions de Directeur général adjoint de la Société jusqu'à son départ à la retraite en 1994.
Raynald Dreyfus	71 ans	M. Dreyfus est titulaire d'un CES de banque et diplômé de l'Université de Harvard. Il a exercé les fonctions de Directeur de la banque Société Générale jusqu'à son départ à la retraite en 1996.
Louis Merceron-Vicat	38 ans	M. Louis Merceron-Vicat est diplômé de l'École des cadres et de l'EM Lyon. Il a rejoint le Groupe en 1996.
Sophie Sidos	39 ans	Mme Sophie Sidos a exercé différentes fonctions au sein du Groupe jusqu'en 1997.
Paul Vanfrachem (représentant P&E Management)	64 ans	M. Vanfrachem est ingénieur civil spécialité chimie, diplômé de l'Université de Bruxelles. Il a rejoint la société CBR en 1985, qu'il a présidé jusqu'en 2004. Il a été élu Président de Cembureau en 2006.
Jacques Le Mercier	63 ans	M. Jacques Le Mercier est diplômé d'Études Supérieures ès Sciences Économiques de la faculté de Paris et titulaire d'un diplôme de l'IAE de l'Université Paris-Dauphine. Il a exercé des fonctions de direction et de présidence au sein d'institutions financières. Il a été Président du directoire de la Banque Rhône-Alpes de 1996 à 2006.

### ▼ 14.3. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONCERNANT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la date d'enregistrement du présent document de référence, aucun membre du Conseil d'administration n'a au cours des cinq dernières années :

- été condamné pour fraude ;
- été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité judiciaire ou administrative ; ni
- été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

### ▼ 14.4. CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

À la connaissance de la Société, il n'existe pas, à la date d'enregistrement du présent document de référence, de conflit d'intérêts entre les devoirs des membres du Conseil d'administration, du Président du Conseil d'administration et du Directeur général, à l'égard de la Société et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel l'un quelconque des membres du Conseil d'administration, le Directeur général et le ou les Directeurs généraux délégués ont été sélectionnés en tant que tel.

## 15

# Rémunération et avantages

- ▶ **15.1. RÉMUNÉRATION VERSÉE ET AVANTAGES EN NATURE** 107
- ▶ **15.2. PENSIONS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES** 108

## ▼ 15.1. RÉMUNÉRATION VERSÉE ET AVANTAGES EN NATURE

Le tableau ci-dessous détaille le montant de la rémunération versée et des avantages en nature octroyés par la Société, ses filiales ou les sociétés qui la contrôlent, aux membres du Conseil d'administration de la Société, au Président directeur général et au Directeur général délégué au cours des exercices 2005, 2006 et 2007.

(en euros)	Mandat	2007		2006		2005	
		Rémunération brute	Dont avantages en nature	Rémunération brute	Dont avantages en nature	Rémunération brute	Dont avantages en nature
Jacques Merceron-Vicat	Président directeur général et administrateur	750 235	126 649	656 499	44 550	644 506	43 665
Guy Sidos	Directeur général délégué et administrateur	450 088	6 261	428 670	6 261	345 508	6 092
Jean-Michel Allard	Administrateur	298 776	6 705	309 994	6 705	299 463	2 246
Bernard Titz	Administrateur	298 466	7 141	307 025	4 722	285 419	5 159
Louis Merceron-Vicat	Administrateur	221 013	-	178 660	-	158 735	-

Les informations relatives à la rémunération des administrateurs sociaux comprennent une évaluation des avantages en nature attachés aux fonctions du mandataire social, il s'agit d'avantages habituels pour ce type de fonction (voiture de fonction, etc.). Par ailleurs, la rémunération des mandataires ne comporte pas de part variable.

En sus des rémunérations présentées ci-dessus, les administrateurs de la Société perçoivent chaque année des jetons de présence. Le total des jetons de présence s'est élevé à 210 000 euros pour

chacune des années 2006 et 2007 répartis à parts égales entre les administrateurs (soit 19 090 euros), excepté en ce qui concerne le Président du Conseil d'administration qui perçoit le double de la rémunération perçue par chacun des autres membres du Conseil d'administration (soit 38 180 euros).

Les mandataires ne bénéficient pas de disposition contractuelle particulière en cas de cessation d'activité, et ne perçoivent par ailleurs pas d'autres rémunération ou avantages que ceux incorporées dans le tableau ci-dessus.

## ▼ 15.2. PENSIONS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

Aucune attribution de titres n'a été consentie aux mandataires susvisés. Les mandataires sociaux salariés du Groupe bénéficient néanmoins des régimes collectifs légaux ou conventionnels de participation et d'intéressement (voir ci-dessous la section 17.3 « Intéressement du personnel » du présent document de référence).

Par ailleurs, le Groupe a mis en place pour les mandataires sociaux de la Société et d'autres cadres dirigeants du Groupe un régime de retraite additionnel aux régimes légaux et complémentaires. Le bénéficiaire des prestations de ce régime sur complémentaire est attribué, sur décision de la direction générale, aux cadres

dirigeants dont la rémunération brute est supérieure à quatre fois le plafond de la sécurité sociale. Par ailleurs, pour percevoir ces prestations, les intéressés doivent avoir une ancienneté minimale de vingt ans au sein du Groupe et avoir 65 ans révolus à la date à laquelle ils font valider leurs droits aux régimes de retraite. Le montant de la retraite additionnelle est déterminé en fonction de l'ancienneté à la date de départ et du salaire de référence basé sur les dix meilleures années. Ce montant additionnel ne peut conduire le bénéficiaire à percevoir, toutes pensions de retraite confondues, un montant excédant 60 % du salaire de référence.

# 16

## Fonctionnement des organes d'administration et de Direction

▶ <b>16.1.</b> FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	110
16.1.1. Missions et attributions du Conseil d'administration	110
16.1.2. Réunions du Conseil d'administration	110
16.1.3. Rémunération des membres du Conseil d'administration	110
16.1.4. Règlement intérieur du Conseil d'administration	110
16.1.5. Comités	110
▶ <b>16.2.</b> FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION	111
▶ <b>16.3.</b> LIMITATION DE POUVOIRS	111
▶ <b>16.4.</b> CONTRÔLE INTERNE	111
▶ <b>16.5.</b> DATE D'EXPIRATION DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS	112
▶ <b>16.6.</b> INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICES LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ	112
▶ <b>16.7.</b> DÉCLARATION RELATIVE AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	112

## ▼ 16.1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 16.1.1. Missions et attributions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales et dans la limite de l'objet social de la Société, il se saisit de toute question concernant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Sa stratégie et son action s'inscrivent dans le cadre du développement durable de la Société. Le Conseil d'administration a notamment pour mission d'examiner et d'approuver l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières ou technologiques de la Société et du Groupe et de veiller à leur mise en œuvre effective.

### 16.1.2. Réunions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, au siège social ou en tout autre endroit indiqué par la convocation. Toutefois, les administrateurs constituant au moins un tiers des membres du Conseil d'administration peuvent convoquer le Conseil s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

Les délibérations du Conseil d'administration sont constatées par des procès-verbaux établis, signés et conservés conformément aux dispositions réglementaires.

Le Conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

Sur les trois dernières années, le Conseil d'administration s'est réuni deux fois par an. Au cours de ces réunions, les points suivants ont systématiquement été examinés : situation de la profession, situation du Groupe et examen des comptes sociaux et consolidés. Le taux de présence aux séances du Conseil d'administration a été supérieur à 95 %. Les délégués du comité central d'entreprise ont également assisté à toutes les réunions. Toutes les résolutions proposées au cours de ces trois années ont été adoptées à l'unanimité.

### 16.1.3. Rémunération des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration reçoit en rémunération de son activité une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence, dont le montant est déterminé par l'Assemblée Générale et demeure maintenu sauf décision contraire. Le Conseil d'administration répartit ensuite librement entre ses membres le montant des jetons de présence.

### 16.1.4. Règlement intérieur du Conseil d'administration

À ce jour, le Conseil d'administration n'a pas mis en place de règlement intérieur, et ne le prévoit pas.

### 16.1.5. Comités

Le Conseil d'administration a décidé, dans sa séance du 29 août 2007, conformément à l'article R. 225-29 du Code de commerce, de procéder à la création, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, d'un comité des comptes et de l'audit et d'un comité des rémunérations. Les comités sont composés de trois membres choisis parmi les administrateurs indépendants, nommés par le Conseil d'administration sur proposition du Président et choisis en fonction de leur compétence. Chaque comité est présidé par un Président nommé par décision du comité prise à la majorité de ses membres. Les comités sont composés, depuis le 7 mars 2008 des membres suivants :

- comité des comptes et de l'audit :
  - Monsieur Raynald Dreyfus, Président du comité,
  - Monsieur René Fegueux,
  - Monsieur Jacques Le Mercier ;
- comité des rémunérations :
  - Monsieur Paul Vanfrachem, Président du comité,
  - Monsieur René Fegueux,
  - Monsieur Raynald Dreyfus.

Les comités disposent des attributions suivantes :

- comité des comptes et de l'audit :
 

Les attributions du comité des comptes et de l'audit consistent notamment à :

  - examiner les comptes annuels et semestriels, tant consolidés que sociaux, il porte notamment son attention sur la permanence et la pertinence des méthodes comptables utilisées,
  - prendre connaissance des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières qui garantissent les informations financières consolidées ;
- comité des rémunérations :
 

Le comité des rémunérations est chargé :

  - d'examiner les rémunérations des dirigeants et des salariés (partie fixe, partie variable, gratifications...) et notamment leur montant et leur répartition,
  - d'étudier les plans d'option de souscription ou d'achat d'actions, et notamment, en ce qui concerne les bénéficiaires, le nombre d'options qui pourraient leur être consenties, ainsi que la durée des options et les conditions des prix de souscription ainsi que de toute autre forme d'accès au capital de la société en faveur des dirigeants et des salariés,
  - d'étudier certains avantages notamment en matière de régime de retraite, de régime de prévoyance, d'assurance invalidité, d'assurance décès, de rente éducation, d'assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux et cadres dirigeants, etc.

## ▼ 16.2. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION

Le Président représente le Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale.

Le Directeur général assume, sous sa responsabilité, la Direction générale de la Société.

Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées Générales d'actionnaires. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Le Directeur général est assisté par quatre Directeurs généraux adjoints intervenant, sur délégation, dans les domaines opérationnels suivants :

- Ciment France et Suisse : M. Raoul de Parisot ;
- Béton - Granulats et Transport France : M. Bernard Titz ;
- Développement international : M. Jean-Michel Allard ;
- Afrique et Moyen-Orient : M. Éric Holard.

Nom	Âge	Biographie sommaire
Jean-Michel Allard	62 ans	M. Allard est diplômé de l'École de Chimie de Lyon et titulaire d'une licence de gestion de l'Institut d'Administration des Entreprises. Il a rejoint le Groupe en 1971.
Bernard Titz	56 ans	M. Titz est titulaire d'un Doctorat en droit. Il a rejoint le Groupe en 1982.
Raoul de Parisot	59 ans	M. de Parisot est diplômé de l'École des Mines de Nancy et titulaire d'une licence en sciences économiques et d'une maîtrise en sciences de l'Université de Stanford (États-Unis). Avant de rejoindre le Groupe en 1982, M. de Parisot travaillait chez British Petroleum.
Éric Holard	48 ans	M. Holard est diplômé de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers et titulaire d'un MBA de HEC. Il a rejoint le Groupe en 1991 après avoir travaillé pour Arc International.

Les Directeurs généraux adjoints, en leur qualité de dirigeants opérationnels, ont la responsabilité de la conduite des activités et des résultats.

## ▼ 16.3. LIMITATION DE POUVOIRS

Aucune limitation n'a été fixée concernant les pouvoirs du Président du Conseil d'administration ou ceux du Directeur général.

## ▼ 16.4. CONTRÔLE INTERNE

Le rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil d'administration et le contrôle interne ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président sont joints en annexe au présent document de référence. Ils décrivent le dispositif de contrôle interne mis en place par la Société et le Groupe.

Le Groupe porte une attention particulière aux questions de contrôle interne et de développement durable dans les pays où il est implanté.

Ainsi, en matière de contrôle interne, il met en place des procédures au niveau de chaque filiale opérationnelle pour prendre en compte les spécificités des marchés sur lesquels le Groupe est présent. Ces procédures font l'objet d'examens périodiques par les commissaires aux comptes des différentes sociétés du Groupe.

Par ailleurs, des contrôleurs financiers sont détachés par la Direction du Groupe dans chacune des filiales opérationnelles de façon à renforcer le système d'information financière et à permettre ainsi aux responsables du Groupe de contrôler le déroulement des opérations.

Le Groupe se repose aujourd'hui sur ces procédures afin d'assurer un niveau de contrôle anti corruption jugé satisfaisant.

S'agissant du développement durable, ce sujet est régulièrement examiné par la Direction générale et, lorsque cela est jugé pertinent, répercuté auprès des dirigeants des filiales opérationnelles.

Le Groupe a développé depuis de longues années une politique intégrant les questions de respect de l'environnement et de développement durable, tant en termes d'investissements que de fonctionnement des sites industriels.



## ▼ 16.5. DATE D'EXPIRATION DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Nom	Date de première nomination	Date de début du mandat actuel	Date d'échéance du mandat (Assemblée Générale)
<b>Président du Conseil d'administration et administrateur</b>			
Jacques Merceron-Vicat	03/02/1968	04/06/2004	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2009
<b>Directeur général et administrateur</b>			
Guy Sidos	11/06/1999	06/06/2003 en qualité d'administrateur 07/03/2008 en qualité de Directeur général	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2008 en qualité d'administrateur Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2009 en qualité de Directeur général
<b>Administrateurs</b>			
René Fegueux	25/07/1977	16/05/2007	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2009
Jean-Michel Allard	23/06/1983	02/06/2006	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2008
Raynald Dreyfus	05/06/1985	06/06/2003	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2008
Bernard Titz	14/06/1994	02/06/2006	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2008
Louis Merceron-Vicat	11/06/1999	02/06/2005	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2010
Sophie Sidos	29/08/2007	29/08/2007	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2008
P&E Management (représenté par Paul Vanfrachem)	02/06/2005	02/06/2005	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2010
Jacques Le Mercier	29/08/2007	29/08/2007	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2010

## ▼ 16.6. INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICES LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de contrats de service liant les membres du Conseil d'administration, le Président du Conseil d'administration ou le Directeur général à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages aux termes d'un tel contrat.

Les administrateurs liés à la Société ou à l'une de ses filiales par un contrat de travail sont M. Jean-Michel Allard (Directeur général adjoint), M. Bernard Titz (Directeur général adjoint) et M. Louis Merceron-Vicat (Directeur général Turquie).

## ▼ 16.7. DÉCLARATION RELATIVE AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

À la date d'enregistrement du présent document de référence, le Conseil d'administration compte parmi ses membres quatre administrateurs indépendants : M. René Fegueux, M. Raynald Dreyfus, P&E Management (société détenue par M. Paul Vanfrachem) et M. Jacques Le Mercier. Sont considérés comme indépendants les administrateurs n'entretenant aucune relation directe ou indirecte ou n'ayant aucun lien d'intérêt particulier avec la Société, ses filiales, ses actionnaires ou ses dirigeants. En outre, la Société considère comme administrateur indépendant, une personne qui n'est pas liée à la Société ou au Groupe par un contrat de travail,

par un contrat de prestation de services ou par une situation de subordination ou de dépendance vis-à-vis de la Société, du Groupe, de ses dirigeants ou actionnaires importants ou par un lien familial avec l'actionnaire majoritaire.

La Société s'inscrit dans une démarche de transparence et d'amélioration de l'information diffusée, notamment sur son activité et en matière financière, suivant les recommandations prescrites notamment par l'AFEP et le MEDEF, pour respecter les principes de bonne gouvernance.

▶ <b>17.1. DONNÉES GÉNÉRALES</b>	114
17.1.1. Répartition des effectifs moyens du Groupe par activité	114
17.1.2. Répartition des effectifs moyens du Groupe par zone géographique	114
17.1.3. Répartition des effectifs moyens du Groupe par âge et par sexe	114
17.1.4. Évolution de l'effectif ponctuel en fin d'année par type de mouvements	115
17.1.5. Évolution de la séniorité du Groupe	116
17.1.6. Politique de ressources humaines	116
▶ <b>17.2. OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D'ACTIONS</b>	117
▶ <b>17.3. INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL</b>	117
▶ <b>17.4. PARTICIPATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET OPÉRATIONS RÉALISÉES</b>	
PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ	118
17.4.1. Participation des mandataires sociaux dans la Société au 31 décembre 2007	118
17.4.2. Opérations réalisées par les membres du Conseil d'administration sur les titres de la Société pour les exercices 2006 et 2007	118
17.4.3. Engagements de conservation portant sur les titres de la Société	119

## ▼ 17.1. DONNÉES GÉNÉRALES

L'effectif moyen global du Groupe en 2007 a peu évolué par rapport à celui de 2006. Il a augmenté de 0,2 % alors que le chiffre d'affaires du Groupe a crû de 2,6 % à périmètre constant, permettant ainsi d'améliorer les ratios de productivité du Groupe. La baisse des

effectifs que l'on peut constater en France est essentiellement liée à la cession des activités Tuyaux et Négoce. L'augmentation de 12,5 % sur la zone Suisse/Italie est due aux acquisitions des sociétés Astrada et Desmeules en Suisse.

### 17.1.1. Répartition des effectifs moyens du Groupe par activité

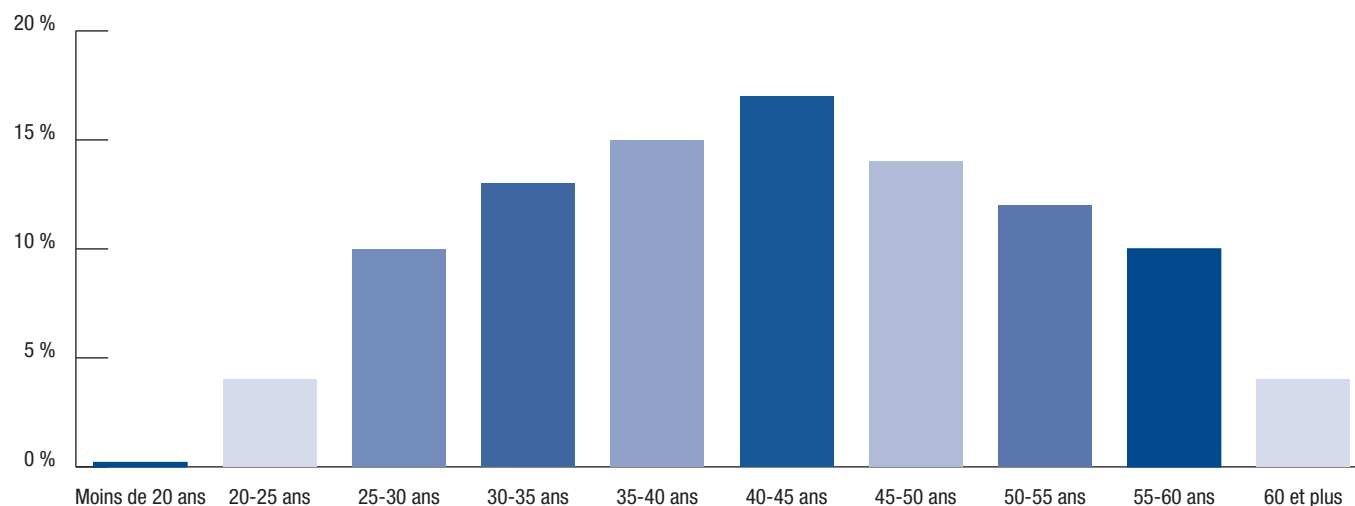
(en nombre de salariés)	2007	2006	2005
Ciment	2 413	2 309	2 028
Béton & Granulats	2 827	2 897	2 746
Autres Produits & Services	1 415	1 436	1 467
<b>Total</b>	<b>6 655</b>	<b>6 642</b>	<b>6 241</b>

### 17.1.2. Répartition des effectifs moyens du Groupe par zone géographique

(en nombre de salariés)	2007	2006	Écart (%)	Écart (hors effet de périmètre)
France	2 644	2 784	- 5,0 %	+ 0,5 %
Suisse/Italie	1 059	941	+ 12,5 %	- 4,9 %
États-Unis	1 222	1 260	- 3,0 %	- 3,0 %
Sénégal/Mali/Turquie/Égypte	1 730	1 657	+ 4,4 %	+ 4,4 %
<b>Total</b>	<b>6 655</b>	<b>6 642</b>	<b>+ 0,2 %</b>	<b>0,0 %</b>

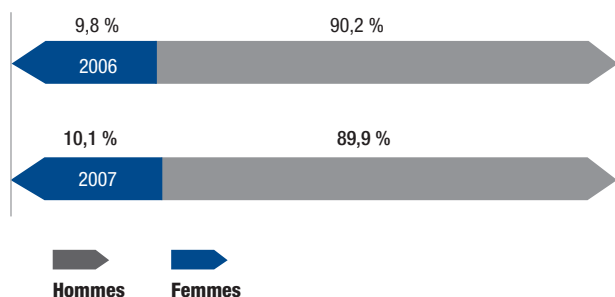
### 17.1.3. Répartition des effectifs moyens du Groupe par âge et par sexe

#### ► Pourcentage d'employés par classe d'âge



Le Groupe présente une pyramide des âges équilibrée, qui se retrouve de manière analogue dans chaque pays d'implantation.

### ► Effectif masculin et féminin



La faible représentation des femmes dans l'effectif du Groupe tient pour une large part à la nature de l'activité et des postes de travail. Ainsi, la part de l'effectif féminin est quasi négligeable dans l'effectif ouvrier et ce, tant en France qu'à l'étranger. En outre, la

La part relative des femmes salariées du Groupe s'est légèrement accrue en 2007.

(en % de l'effectif)	2007	2006
Encadrement	11,0	11,0
Employés	24,0	24,8
Ouvriers	2,2	2,3
<b>Total du Groupe</b>	<b>10,1</b>	<b>9,8</b>
Dont France :		
Encadrement	14,3	14,5
Employés	28,2	28,9
Ouvriers	1,6	2,4
<b>Total du France</b>	<b>15,5</b>	<b>15,6</b>

part de l'effectif féminin est plus importante en France (15,5 %) qu'à l'étranger (notamment en Égypte, Turquie, et en Afrique dont le taux moyen de féminisation est de 3,9 %).

### 17.1.4. Évolution de l'effectif ponctuel en fin d'année par type de mouvements

	Effectif
<b>Effectif au 31 décembre 2006</b>	<b>6 668</b>
Départs naturels (démissions, fins de contrats, décès)	- 672
Départs en retraite, préretraite, licenciements, autres mouvements	- 229
Variations de périmètre de consolidation	+ 11
Embauches	866
<b>Effectif au 31 décembre 2007</b>	<b>6 643</b>

Le flux de recrutement a diminué en 2007 par rapport à 2006, passant de 1 277 à 866 embauches. Cette diminution est due en partie au non-remplacement de personnel dans le secteur béton aux États-Unis, secteur touché par une baisse des volumes en 2007. L'augmentation des effectifs liée au démarrage des nouvelles installations de la cimenterie de Bastas fin 2007 a été compensée

par une baisse des effectifs dans le secteur Béton & Granulats du fait d'un ralentissement de ces activités.

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'intégration de sous-traitants dans l'effectif 2007 comme en 2006 (en Turquie notamment).

### 17.1.5. Évolution de la séniorité du Groupe

	Âge moyen		Ancienneté moyenne	
	2006	2007	2006	2007
<b>Total Groupe</b>	<b>40,4</b>	<b>40,8</b>	<b>8,9</b>	<b>8,5</b>
Dont France	41,3	41,1	11,2	10,2

L'ancienneté moyenne baisse légèrement par rapport à l'année précédente. Cette évolution est à mettre en relation avec l'embauche de personnel plus jeune et, dans une moindre mesure, aux cessions intervenues en France.

### 17.1.6. Politique de ressources humaines

#### ► Les valeurs du Groupe

L'appropriation des valeurs du Groupe par ses collaborateurs est le facteur clé des succès qu'il a pu connaître tout au long de ses cent cinquante ans d'existence. Ces valeurs, qui ont forgé une culture d'entreprise forte, sont principalement au nombre de quatre :

- la réactivité et la capacité du management à prendre des décisions rapidement. Elles se sont révélées particulièrement utiles pour réussir les opérations de croissance externe ;
- le goût pour l'innovation, la recherche développement et le progrès, qui se nourrit des découvertes de Louis Vicat, génial inventeur du ciment au XIX<sup>e</sup> siècle ;
- la ténacité, qui a permis au Groupe de surmonter les épreuves qu'il a connues depuis sa création ;
- le sentiment commun d'appartenance au Groupe, qui donne une capacité à mobiliser les énergies et une puissance d'action forte pour atteindre les objectifs.

#### ► Politique de ressources humaines

La politique des ressources humaines doit mettre en adéquation avec la stratégie de développement du Groupe, les compétences individuelles des collaborateurs ou collectives des équipes, dans une vision à court, moyen ou long terme. Elle s'envisage dans le respect et la promotion des valeurs qui fondent sa culture. Elle cherche à maintenir et à développer l'attractivité du Groupe pour les salariés, ainsi qu'à les fidéliser. Dans cet esprit, la promotion interne est privilégiée autant que possible. Elle doit permettre d'offrir à chacun des perspectives d'évolution à la hauteur de ses capacités et de ses ambitions. La mobilité, tant fonctionnelle que géographique, est une des conditions de cette progression.

#### Formation

Le développement des compétences des collaborateurs représente un enjeu important pour le Groupe. C'est la raison pour laquelle il investit chaque année une part significative de sa masse salariale dans les actions de formation.

Dans un contexte d'investissements industriels importants et de complexification croissante des process due à l'innovation technologique, la priorité est de former les ingénieurs et les techniciens aux méthodes nécessaires au bon fonctionnement de l'outil industriel. Comme chaque année, désormais, deux séminaires process et un séminaire maintenance ont été organisés en 2007 au profit des ingénieurs et cadres techniques de toutes les cimenteries du Groupe.

Des formations internes ou externes permettant d'acquérir les compétences transversales (formation au management, conduite de projet, langues...) complètent les formations techniques.

#### Intégration de l'entreprise dans son environnement humain

En 2007, le Groupe a continué à soutenir des projets éducatifs au profit des populations des pays où il est implanté. À la médiathèque Maurice Gueye de Rufisque au Sénégal et à l'école des beaux-arts de Konya en Turquie s'est ajouté un soutien à l'Université du Sinaï, à El Arish en Égypte. Ce soutien s'est matérialisé en 2007 par une aide financière à la construction des bâtiments de l'université et par l'attribution de bourses aux étudiants les plus défavorisés. Des échanges techniques et des visites de la cimenterie de El Arish de Sinaï Cement sont par ailleurs régulièrement organisés au profit du département ingénierie de cette université.

### ► Sécurité

En 2007, le nombre d'accidents avec arrêt est sensiblement identique à celui de 2006. Cependant l'année a été marquée par trois accidents mortels, dont deux survenus en France sur les sites de la cimenterie de Saint-Égrève (Isère) et de la carrière souterraine de La Perelle (Isère) et un en Suisse sur le site de Lyss.

	Activité Ciment		Total Groupe	
	2006	2007	2006	2007
Nombre d'accidents avec arrêt	62	73	209	204
Nombre de jours de travail perdus	1 570	1 751	8 347	8 133
Taux de fréquence	12,4	13,7	17,4	17,1
Taux de gravité	0,33	0,33	0,7	0,68

En 2007 le Groupe a poursuivi l'intensification de ses efforts de prévention. Il a obtenu la certification OHSAS 18001 pour la cimenterie de La Grave-de-Peille en France, ce qui porte à trois le nombre des cimenteries du Groupe certifiées, les deux autres étant les cimenteries de Bastas et de Konya en Turquie.

Il a par ailleurs continué à mettre en place des animateurs « qualité sécurité environnement » dans les branches Béton & Granulats

France, mise en place accompagnée d'un important programme de formation à la prévention pour l'ensemble du personnel de ces branches. Les audits des installations et des comportements sont généralisés. Un comité sécurité a été créé. Il est présidé par le Directeur général du Groupe et a pour mission de veiller au bon déroulement du plan d'action et de suivre les résultats obtenus.

## ▼ 17.2. OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS

À la date d'enregistrement du présent document de référence, il n'existe pas de plan d'attribution d'options de souscription au profit de salariés, membres ou anciens membres du Conseil

d'administration (voir la Section 21.1.5 « Options de souscription et d'achat d'actions » du présent document de référence).

## ▼ 17.3. INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

La Société et ses filiales françaises appliquent le régime légal de participation des salariés ou pour certaines un régime dérogatoire. Les sommes reçues sont placées en actions Vicat sur le Plan d'Épargne Groupe (PEG).

Par ailleurs, la Société a mis en place un accord d'intéressement conventionnel. Les sommes perçues à ce titre peuvent être, au

choix du salarié, placées en actions de la Société sur le PEG ou sur un autre support proposé par un établissement financier de premier plan.

La quasi-totalité des actions détenues par les salariés l'est dans le cadre du PEG.

## ▼ 17.4. PARTICIPATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

### 17.4.1. Participation des mandataires sociaux dans la Société au 31 décembre 2007

Actionnaire	Nombre d'actions	Pourcentage en capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage en droits de vote
Jacques Merceron-Vicat	41 438	0,09	67 835	0,09
Soparfi (société dont le Président est Jacques Merceron-Vicat)	11 788 067	25,20	21 726 956	29,97
Parfininco (société dont le Président directeur général est Jacques Merceron-Vicat)	13 235 112	28,30	25 113 231	34,64
Guy Sidos	2 923	-	4 109	0,01
Jean-Michel Allard	75 663	0,16	145 256	0,20
Bernard Titz	3 423	-	4 169	0,01
Louis Merceron-Vicat	6 394	0,01	9 946	0,01
René Fegueux	966	-	1 932	-
Raynald Dreyfus	900	-	1 800	-
P&E Management (société dont le gérant est Paul Vanfrachem)	30	-	30	-
Sophie Sidos	1 913	-	3 826	0,01
Jacques Le Mercier	10	-	10	-

### 17.4.2. Opérations réalisées par les membres du Conseil d'administration sur les titres de la Société pour les exercices 2006 et 2007

	Opérations réalisées en 2006	Opérations réalisées en 2007
Soparfi (société dont le Président est Jacques Merceron-Vicat)	Achat de 100 948 actions	Achat de 1 246 761 actions
Parfininco (société dont le Président est Jacques Merceron-Vicat)	Achat de 10 actions	Achat de 671 000 actions
Hopar (société absorbée par Parfininco en 2006, dont le Président était Jacques Merceron-Vicat)	Achat de 66 041 actions	
Monsieur Louis Merceron-Vicat		Achat de 1 242 actions
Monsieur Jean-Michel Allard		Achat de 1 000 actions

À la date d'enregistrement du présent document de référence, 5 219 081 actions de la Société, inscrites en compte nominatif pur, font l'objet de nantissements de comptes d'instruments financiers.

Par ailleurs, un certain nombre d'engagements de conservation ont été conclus dans le cadre de la « loi Dutreil » par certains mandataires sociaux.



### 17.4.3. Engagements de conservation portant sur les titres de la Société

Cinq engagements de conservation portant sur un maximum de 22,51 % du capital social de la Société ont été conclus au cours des exercices 2006 et 2007, et jusqu'à la date du présent document de référence, en vue de bénéficier des dispositions de l'article 885-I bis du Code général des impôts permettant aux signataires d'être partiellement exonérés de l'impôt de solidarité sur la fortune, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

<b>Date de signature de l'engagement</b>	<b>Durée</b>	<b>Modalités de reconduction</b>	<b>Signataires dirigeants au sens de l'article 885-0 bis du CGI ou disposant de plus de 5 % du capital et/ou des droits de vote de la Société</b>
22/11/2006	6 ans à compter du 28/11/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi
08/12/2006	6 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi
08/12/2006	6 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
20/12/2006	6 ans à compter du 21/12/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
11/12/2007	6 ans à compter du 13/12/2007	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco

## 17.4. Participation des mandataires sociaux et opérations réalisées par les membres du Conseil d'administration sur les titres de la Société

Six engagements de conservation portant sur un maximum de 22,51 % du capital social ont été conclus au cours des exercices 2006 et 2007, et jusqu'à la date du présent document de référence, en vue de bénéficier des dispositions de l'article 787-B du Code général des impôts permettant aux signataires d'être partiellement exonérés des droits de mutation à titre gratuit, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

<b>Date de signature de l'engagement</b>	<b>Durée</b>	<b>Modalités de reconduction</b>	<b>Signataires dirigeants au sens de l'article 885-0 bis du CGI ou disposant de plus de 5 % du capital et/ou des droits de vote de la Société</b>
25/07/2005	2 ans à compter du 29/07/2005	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi
25/07/2005	2 ans à compter du 01/08/2005	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi
22/11/2006	2 ans à compter du 28/11/2006	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi
08/12/2006	2 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
08/12/2006	2 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
11/12/2007	2 ans à compter du 13/12/2007	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco

Les actions composant le capital social de la Société ont par ailleurs fait l'objet de déclarations de franchissement de seuil en date du 4 mars 2008 (voir la section 18.1 « Répartition du capital social et des droits de vote » du présent document de référence).

## 18

# Principaux actionnaires

▶ <b>18.1. RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE</b>	121
▶ <b>18.2. DROITS DE VOTE</b>	123
▶ <b>18.3. CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ</b>	123
▶ <b>18.4. ACCORDS POUVANT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE</b>	123

## ▼ 18.1. RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 31 décembre 2007 le capital social de la Société s'élève à 187 084 800 euros, divisé en 46 771 200 actions de 4 euros chacune, entièrement libérées ; les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Le Conseil d'administration du 7 mars 2008 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, convoquée le

16 mai 2008, de procéder à une réduction de capital par l'annulation de 1 871 200 actions détenues en propre par la Société et de modifier corrélativement l'article 6 des statuts. Le capital, qui s'élève actuellement à 187 084 800 euros, divisé en 46 771 200 actions de 4 euros de nominal, serait fixé à 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de 4 euros de nominal.

L'évolution de la répartition de l'actionnariat au sein de la Société sur les trois derniers exercices a été la suivante :

Actionnaires	Au 31 décembre 2005		Au 31 décembre 2006		Au 31 décembre 2007	
	Nombre d'actions	En % du capital social	Nombre d'actions	En % du capital social	Nombre d'actions	En % du capital social
Famille + Holdings familiales	8 245 024	52,88 %	25 219 788	53,92 %	27 136 058	58,02 %
HeidelbergCement	5 461 440	35,03 %	16 384 320	35,03 %	0	0,00 %
Salariés	643 385	4,13 %	2 118 192	4,53 %	2 026 088	4,33 %
Public	1 051 753	6,75 %	2 383 189	5,1 %	14 304 807	30,59 %
Autocontrôle	188 798	1,21 %	665 711	1,42 %	3 304 247	7,06 %
<b>Total</b>	<b>15 590 400</b>	<b>100 %</b>	<b>46 771 200</b>	<b>100 %</b>	<b>46 771 200</b>	<b>100 %</b>

## 18.1. Répartition du capital social et des droits de vote

L'évolution de la répartition des droits de vote au sein de la Société sur les trois derniers exercices, après exclusion des droits de vote attachés aux actions détenues en propre par la Société, a été la suivante :

Actionnaires	Au 31 décembre 2005		Au 31 décembre 2006		Au 31 décembre 2007	
	Nombre de droits de vote	En % du total des droits de vote	Nombre de droits de vote	En % du total des droits de vote	Nombre de droits de vote	En % du total des droits de vote
Famille + Soparfi <sup>(1)</sup> + Parfininco	16 144 176	54,81 %	48 533 628	55,09 %	50 485 124	73,14 %
HeidelbergCement	10 916 480	37,06 %	32 759 040	37,18 %	-	-
Salariés et Public <sup>(2)</sup>	2 391 682	8,12 %	6 816 332	7,73 %	18 543 739	26,86 %
Autocontrôle <sup>(3)</sup>	-	0,00 %	-	0,00 %	-	-
<b>Total</b>	<b>29 452 338</b>	<b>100 %</b>	<b>88 109 000</b>	<b>100 %</b>	<b>69 028 863</b>	<b>100 %</b>

(1) La société Soparfi est contrôlée par la société Parfininco qui est elle-même contrôlée par la Famille Merceron-Vicat.

(2) En ce qui concerne le suivi des droits de vote, il n'est pas opéré de distinction entre les salariés et le public.

(3) Les actions détenues en propre sont privées de droit de vote.

Par courrier du 11 mars 2008, complété par des courriers notamment des 18 mars et 9 avril, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils, en date du 4 mars 2008 suivantes :

- M. Jacques Merceron-Vicat a déclaré avec certains membres de sa famille avoir franchi en baisse, les seuils de 2/3 des droits de vote, 50 %, 1/3, 25 %, 20 %, 10 % du capital et des droits de vote et 5 % du capital de la société Vicat et détenir 2 112 879 actions Vicat représentant 3 644 937 droits de vote, soit 4,52 % du capital et 5,03 % des droits de vote de cette Société<sup>(1)</sup>.

- M. Jacques Merceron-Vicat, Mme Sophie Sidos née Merceron-Vicat, et M. Louis Merceron-Vicat (ci-après le groupe familial Merceron-Vicat), ont déclaré avoir franchi en hausse, indirectement par l'intermédiaire des sociétés Parfininco et Soparfi qu'ils contrôlent, les seuils de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 % 1/3 et 50 % du capital et des droits de vote et 2/3 des droits de vote de la société Vicat et détenir indirectement 25 023 179 actions Vicat représentant 46 840 187 droits de vote, soit 53,50 % du capital et 64,61 % des droits de vote de cette société, répartis de la manière suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
M. Jacques Merceron-Vicat et famille	2 112 879	4,52	3 644 937	5,03
Soparfi <sup>(1)</sup>	11 788 067	25,20	21 726 956	29,97
Parfininco	13 235 112	28,30	25 113 231	34,64
<b>Total Famille Merceron-Vicat</b>	<b>27 136 058</b>	<b>58,02</b>	<b>50 485 124</b>	<b>69,63</b>

(1) Contrôlée par Parfininco, elle-même directement contrôlée par M. Jacques Merceron-Vicat, Mme Sophie Sidos née Merceron-Vicat et M. Louis Merceron-Vicat.

Ces franchissements de seuils résultent de la donation-partage d'actions Parfininco, par M. Jacques Merceron-Vicat, au profit de ses enfants, Mme Sophie Sidos née Merceron-Vicat et M. Louis Merceron-Vicat, et petits-enfants.

Par courrier du 18 mars 2008, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Cette acquisition indirecte résultant d'une réorganisation patrimoniale n'entraîne pas de modification concernant le contrôle de la société Vicat détenu par le bloc familial.

Jacques Merceron-Vicat, Sophie Merceron-Vicat et Louis Merceron-Vicat agissent de concert avec certains membres de leur famille et

les sociétés qu'ils contrôlent. Ils n'agissent pas de concert avec d'autres personnes ou tiers. Ils envisagent de poursuivre leurs achats d'actions de la Société. Ils sont tous membres du Conseil d'administration et n'envisagent pas de demander la nomination d'autres personnes. »

Le franchissement en hausse des seuils du tiers du capital et des droits de vote de la société Vicat par le groupe familial Merceron-Vicat, a fait l'objet d'une décision de dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique reproduite dans Décision et Information 208C0712 en date du 16 avril 2008 et publiée au Bulletin officiel (BALO) du 18 avril 2008.

(1) Sur la base d'un capital composé de 46 771 200 actions représentant 72 499 937 droits de vote.

## ▼ 18.2. DROITS DE VOTE

Sous réserve du droit de vote double décrit ci-après, le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire.

La conversion au porteur d'une action ou le transfert de sa propriété fait perdre à l'action le droit de vote double susvisé.

En cas de démembrement du droit de propriété d'une action, le droit de vote appartient au nu-proprétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats, auquel cas le droit de vote est réservé à l'usufruitier.

## ▼ 18.3. CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

La Société est directement et indirectement, au travers des sociétés holdings Parfininco et Soparfi, contrôlée par la famille Merceron-Vicat, qui détient la majorité du capital et des droits de vote.

## ▼ 18.4. ACCORDS POUVANT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure à l'enregistrement du présent document de référence, entraîner un changement de son contrôle.



# 19

# Opérations avec des apparentés

▶ <b>19.1. CONTRATS ET OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES</b>	125
▶ <b>19.2. OPÉRATIONS INTRA-GROUPE</b>	125
▶ <b>19.3. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES</b>	126
19.3.1. Exercice 2007	

## ▼ 19.1. CONTRATS ET OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées au Groupe comprennent notamment les actionnaires de la Société, ses filiales non consolidées, les entreprises sous contrôle conjoint (sociétés consolidées en intégration proportionnelle), les entreprises associées (sociétés mises en équivalence), et les entités sur lesquelles les différents dirigeants du Groupe exercent au moins une influence notable.

Les transactions avec les sociétés non consolidées ou mises en équivalence ne sont pas significatives sur les exercices considérés, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'incidence de ces opérations sur les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2007 et 2006 est la suivante par nature de partie liée :

(en milliers d'euros)	Exercice 2007				Exercice 2006			
	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	682	700	4 098	195	801	738	5 430	247
Coentreprises	1 492	1 095	235	1 025	1 280	800	557	330
Autres parties liées	8	1 549	35	213	8	1 530	31	263
<b>Total</b>	<b>2 182</b>	<b>3 344</b>	<b>4 368</b>	<b>1 433</b>	<b>2 089</b>	<b>3 068</b>	<b>6 018</b>	<b>839</b>

## ▼ 19.2. OPÉRATIONS INTRA-GROUPE

La politique financière du Groupe conduit à une concentration des lignes de financement sur la société mère.

Par ailleurs, les flux intra-groupe et les marges internes sont éliminés lors des opérations de consolidation du Groupe.

Au titre de l'exercice 2007, les cessions de ciment intra-groupe se sont élevées à 168 millions d'euros, les cessions de granulats à

60 millions d'euros, les prestations de transports à 51 millions, celles liées aux services annexes (analyses, pompages, exploitations de carrières, etc.) à 34 millions et celles liées aux produits et services divers mutualisés à 84 millions d'euros. Sur la même période, les produits financiers intra-groupe se sont élevés à 14 millions d'euros.

## ▼ 19.3. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

En application de l'article 28-1 alinéa 5 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, les rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés pour les exercices clos le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2005, figurant aux pages 126 et 127 du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 26 avril 2007 sous le numéro R.07-045, sont inclus par référence dans le présent document de référence.

### 19.3.1. Exercice 2007

#### ► Vicat S.A.

Siège social : Tour Manhattan – 6, place de l'Iris – 92095 Paris-La Défense.

Capital social : € 187 084 800 euros.

#### ► Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

#### Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### Acquisition d'actions VICAT auprès de la société HeidelbergCement

Conseil d'administration du 2 mars 2007.

**Dirigeants concernés :** Messieurs Bernd Scheifele et Daniel Gauthier.

**Nature et objet :** dans le cadre de son programme de rachat d'actions, la société Vicat a acquis auprès de la société HeidelbergCement 5,70 % de son capital au prix de l'offre de marché réalisé simultanément à cette opération.

**Modalités :** cette acquisition représente 2 664 367 actions pour un montant global de 229 millions d'euros.

Les commissaires aux comptes

Paris-La Défense, le 7 mars 2008

**KPMG Audit**

Département de KPMG S.A.

Jean-Marc Decléty  
Associé

Chamalières, le 7 mars 2008

**Wolff & Associés S.A.S.**

Patrick Wolff  
Associé

Grégory Wolff  
Associé



# 20

## Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

▶ <b>20.1. PRINCIPES COMPTABLES</b>	128
20.1.1. Base de préparation des états financiers	128
20.1.2. Principes de consolidation	128
20.1.3. Regroupement d'entreprises – Écart d'acquisition	128
20.1.4. Monnaies étrangères	129
20.1.5. Autres immobilisations incorporelles	129
20.1.6. Quotas d'émission	129
20.1.7. Immobilisations corporelles	129
20.1.8. Contrats de location	130
20.1.9. Immeubles de placement	130
20.1.10. Dépréciation d'actifs	130
20.1.11. Stocks	130
20.1.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie	130
20.1.13. Instruments financiers	130
20.1.14. Avantages au personnel	131
20.1.15. Provisions	132
20.1.16. Impôts sur le résultat	132
20.1.17. Information sectorielle	132
20.1.18. Indicateurs financiers	132
▶ <b>20.2. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES</b>	132
20.2.1. Comptes consolidés au 31 décembre 2007	133
20.2.2. Annexe aux comptes consolidés 2007	137
20.2.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	165
▶ <b>20.3. COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2007</b>	166
20.3.1. Bilan au 31 décembre 2007	166
20.3.2. Compte de résultat de l'exercice 2007	168
20.3.3. Annexes aux comptes sociaux 2007	170
20.3.4. Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	179
▶ <b>20.4. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	180
▶ <b>20.5. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</b>	180
▶ <b>20.6. PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE</b>	180
20.6.1. Litige « Maurienne »	180
20.6.2. Litige concurrence « Corse »	181
20.6.3. Litiges relatifs aux autorisations d'exploitation	181
▶ <b>20.7. CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE</b>	182

## ▼ 20.1. PRINCIPES COMPTABLES

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés de Vicat sont établis, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date de clôture.

### 20.1.1. Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Le compte de résultat est présenté par nature.

Les postes du bilan sont présentés selon la classification actifs courants – actifs non courants et passifs courants – passifs non courants, en fonction de leur exigibilité (correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an).

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

Les états financiers sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à la juste valeur :

- les instruments financiers dérivés ;
- les actifs détenus à des fins de transaction ;
- les actifs disponibles à la vente ;
- la part des actifs et passifs faisant l'objet d'une opération de couverture.

Les principes et méthodes comptables exposés ci-après sont appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés depuis la date de transition.

L'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses soient faites par la direction du Groupe, ayant une incidence directe sur les états financiers. Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur réalisation. Elles concernent principalement les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation des provisions, en particulier celles pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi ;
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur ;
- les évaluations retenues pour la réalisation des tests de perte de valeur ;
- la définition du traitement comptable à appliquer en l'absence de norme définitive (traitement comptable des quotas d'émission).

Les estimations et hypothèses sont revues régulièrement, dès que les circonstances le justifient, *a minima* à chaque clôture, et les éléments concernés des états financiers sont actualisés en conséquence.

### 20.1.2. Principes de consolidation

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la société acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure ou antérieure, selon le cas, à la date d'acquisition ou de cession.

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels des sociétés arrêtés au 31 décembre et retraités, s'il y a lieu, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les soldes et toutes les transactions internes significatives sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

#### Filiales

Les sociétés dans lesquelles le groupe Vicat exerce seul, directement ou indirectement, le contrôle, sont consolidées par intégration globale.

#### Coentreprises

Les coentreprises, dont le contrôle est partagé et qui font l'objet d'une exploitation en commun par un nombre limité d'actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

#### Entreprises associées

Les participations sur lesquelles Vicat exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les écarts d'acquisition dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne « titres mis en équivalence ».

### 20.1.3. Regroupement d'entreprises – Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de la société acquise et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition issus des regroupements d'entreprises effectués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont évalués dans la devise de l'entreprise acquise. En application de l'option offerte par IFRS 1, les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'ont pas été retraités et les *goodwills* y afférents ont été maintenus pour leur valeur nette figurant au bilan établi selon les principes français au 31 décembre 2003.

En cas d'excédent de la quote-part d'intérêts dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport au coût (« écart d'acquisition négatif »), la totalité de cet excédent résiduel est constatée dans le résultat de l'exercice d'acquisition.

Les valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être déterminées de manière définitive dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Ces valeurs peuvent donc faire l'objet d'ajustement lors des clôtures de comptes intervenant durant ce délai.

Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque le regroupement s'effectue par achats successifs, chaque transaction significative est traitée séparément et donne lieu à une évaluation des actifs et passifs acquis et à la détermination d'un écart d'acquisition.

Conformément à IFRS 3 et IAS 36, les écarts d'acquisition font l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation, consistant à comparer leur valeur nette comptable à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés. Lorsque cette dernière s'avère inférieure à la première, une dépréciation correspondant à la perte de valeur ainsi déterminée est constatée.

#### 20.1.4. Monnaies étrangères

##### Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de clôture de l'exercice et les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

##### Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture, les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie en appliquant le cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits directement en capitaux propres.

En cas de cession ultérieure, le montant cumulé des écarts de change afférents à l'investissement net cédé libellé en devise étrangère est constaté en résultat. En application de l'option offerte par IFRS 1, les écarts de conversion accumulés avant la date de transition ont

été reclassés en report à nouveau à cette date. Ils ne donneront pas lieu à comptabilisation en résultat en cas de cession ultérieure de ces investissements libellés en devise étrangère.

#### 20.1.5. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, droits et logiciels principalement) sont inscrites au bilan au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût comprend le coût d'acquisition ou de production et tous les autres coûts directement attribuables engagés pour l'acquisition ou la production de l'actif et pour sa mise en service.

Les immobilisations à durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité (durée n'excédant pas 10 ans pour l'essentiel) selon le mode linéaire.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues. Les frais de développement répondant aux critères d'activation définis par IAS 38 sont immobilisés.

#### 20.1.6. Quotas d'émission

En l'absence de norme définitive de l'IASB concernant les quotas d'émission de gaz à effet de serre, le traitement comptable suivant est retenu :

- les quotas alloués par l'État dans le cadre du Plan National d'Affectation des Quotas (PNAQ) ne donnent lieu à aucune comptabilisation tant à l'actif qu'au passif ;
- l'insuffisance, par rapport aux émissions réelles fait l'objet, le cas échéant, d'achats complémentaires qui sont comptabilisés en charge de l'exercice.

#### 20.1.7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16. Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant une durée d'utilité différente, ceux-ci sont amortis sur leur durée d'utilité, selon le mode linéaire, à compter de leur date de mise en service.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes en fonction des catégories d'actifs concernés :

	Actifs ciment	Actifs béton & granulats
Génie civil	15 à 30 ans	15 ans
Gros matériel	15 à 30 ans	10 à 15 ans
Équipements annexes	8 ans	5 à 10 ans
Électricité	15 ans	5 à 10 ans
Automatismes et instrumentations	5 ans	5 ans

## 20.1. Principes comptables

Les terrains de carrière sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année par comparaison aux réserves totales estimées.

Certains terrains de sociétés françaises acquis avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation, maintenue dans les comptes, dont l'impact sur les postes concernés n'est pas significatif.

Les intérêts d'emprunts supportés pour financer la réalisation des investissements pendant la période précédant leur mise en service sont immobilisés.

### 20.1.8. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés par le bailleur au locataire, sont classés en contrats de location-financement conformément à IAS 17. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

Les biens détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles pour le montant le plus bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle des loyers minimum à la date de début des contrats et amortis sur leur durée d'utilité, avec en contrepartie, la dette afférente au passif.

### 20.1.9. Immeubles de placement

Le Groupe comptabilise ses immeubles de placement au coût historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs pratiqués. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité (10 à 25 ans). La juste valeur de ses placements immobiliers est déterminée par les services dédiés du Groupe, principalement sur la base d'évaluations réalisées par capitalisation des loyers encaissés ou par référence aux prix du marché observés lors de transactions réalisées sur des biens comparables. Elle est présentée en annexe à chaque clôture annuelle.

### 20.1.10. Dépréciation d'actifs

Conformément à IAS 36, les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéfinie sont revues à chaque clôture annuelle et en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Pour les actifs à durée de vie définie, les valeurs sont revues seulement si des indices de pertes de valeur montrent une dépréciation probable.

Une perte de valeur est comptabilisée en charges au compte de résultat, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée sur la base d'une méthode de projection des flux futurs de trésorerie prévisionnels actualisés sur une durée de 10 ans. Cette durée est en phase avec l'intensité capitalistique des activités du Groupe et la longévité des outils industriels. Le taux d'actualisation avant impôt retenu correspond au coût moyen des capitaux employés par le Groupe pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) considérée. En effet, lorsqu'il n'est

pas possible d'estimer la valeur d'utilité d'un actif isolé, celle-ci est appréciée au niveau de l'UGT à laquelle l'actif appartient, dans la mesure où les installations industrielles, les produits et les marchés constituent un ensemble cohérent.

Les pertes de valeurs constatées sont réversibles et font l'objet d'une reprise en cas de diminution, à l'exception de celles afférentes aux écarts d'acquisition, qui sont définitives.

### 20.1.11. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, au plus bas du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation (prix de vente diminué des coûts estimés pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements consolidés des biens concourant à la production.

Des dépréciations sont constituées, le cas échéant, sur les stocks pour prendre en compte les pertes probables identifiées à la clôture de l'exercice.

### 20.1.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (ayant une échéance inférieure à 3 mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur). Ces derniers sont valorisés à leur valeur de marché à la clôture. La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

### 20.1.13. Instruments financiers

#### ► 20.1.13.1. Instruments dérivés et relations de couverture

Le Groupe utilise des instruments de couverture pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêts et de cours de change. Ces opérations de couverture sont réalisées au moyen d'instruments financiers dérivés (swaps et caps de taux d'intérêts, contrats de change à terme et swaps de devises) dont les variations de juste valeur sont destinées à compenser les variations de la valeur de l'élément couvert du fait du risque auquel il est exposé.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe exclusivement à des fins de couverture économique et aucun instrument n'est détenu à des fins spéculatives. Cependant, certains instruments financiers dérivés utilisés ne sont pas, pas encore ou plus éligibles à la comptabilité de couverture à la date de clôture selon les critères de la norme IAS 39.

Conformément à IAS 39, ils sont valorisés à leur juste valeur et inscrits au bilan. Le mode de comptabilisation de la variation de juste valeur de ces instruments financiers dérivés dépend de l'existence ou non d'une relation de couverture documentée au sens de la norme IAS 39 et du type de couverture utilisée :

- en l'absence d'une relation de couverture IAS, les variations de juste valeur sont inscrites dans le résultat financier (« Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers ») ;
- en cas de documentation d'une relation de couverture de juste valeur <sup>(1)</sup>, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est comptabilisée en compte de résultat, venant se compenser avec la variation de la juste valeur de l'instrument financier couvert. Le résultat est impacté de la seule part inefficace de la couverture;
- en cas de documentation d'une relation de couverture de flux de trésorerie <sup>(2)</sup>, la variation de juste valeur du dérivé de couverture est enregistrée initialement en capitaux propres pour la part efficace et directement en compte de résultat pour la part inefficace de la variation. Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont transférées en compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts.

#### ► 20.1.13.2. Autres instruments financiers

Ils comprennent principalement les prêts et créances à long terme et les titres de participation dans des sociétés non consolidées.

Conformément à IAS 39, les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme des actifs disponibles à la vente et sont, en conséquence, évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée du coût des ventes à la clôture.

Les prêts et créances à long terme sont évalués au coût amorti. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation si une perte de valeur est identifiée.

Conformément à IAS 32, les actions propres Vicat sont inscrites en déduction des capitaux propres.

Toutes les opérations d'achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction.

#### 20.1.14. Avantages au personnel

Les réglementations, usages et accords contractuels en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés consolidées du Groupe, prévoient des avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ en retraite, compléments de retraite, retraite chapeau pour les dirigeants...) ainsi que d'autres avantages à long terme (couverture de dépenses médicales...).

Les régimes à cotisations définies, dont les cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, ne constituant pas un engagement futur pour le Groupe ne donnent pas lieu à constitution de provisions.

Les régimes à prestations définies, qui comprennent tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, autres que ceux à cotisations définies, constituent un engagement futur pour le Groupe. Les engagements correspondants font l'objet d'un calcul actuariel (évolution des salaires, mortalité, rotation...) selon la méthode des unités de crédits projetées, conformément aux clauses prévues par les conventions collectives et aux usages.

Certains régimes de retraite à prestations définies, principalement aux États-Unis et en Suisse sont couverts pour tout ou partie par des actifs dédiés qui sont composés pour l'essentiel d'actions et d'obligations. Ils sont donc provisionnés au bilan, déduction faite, le cas échéant, de la juste valeur de ces actifs investis. En cas d'excédent d'actif, celui-ci n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs effectivement disponibles pour le Groupe, et dans la limite du plafond défini par IAS 19.

Les écarts actuariels résultent du changement d'hypothèses actuarielles et/ou d'écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité. En application de l'option offerte par IFRS 1, le Groupe a choisi de mettre à zéro les écarts actuariels liés aux avantages au personnel non encore reconnu dans le bilan de transition par imputation sur les capitaux propres. La part de gains et pertes actuariels excédant 10 % de la plus grande de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ou la juste valeur des actifs du régime est comptabilisée en résultat. Les écarts actuariels résiduels sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel adhérent à chaque régime, selon la méthode dite du « corridor », à l'exception de ceux concernant les autres avantages à long terme.

(1) Une couverture de juste valeur est destinée à couvrir l'exposition aux variations de la juste valeur d'un élément d'actif ou de passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé.

(2) Une couverture de flux de trésorerie vise à prévenir l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs relatifs à un actif ou passif comptabilisé ou à une opération future « hautement probable ».

### 20.1.15. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un fait générateur antérieur à la clôture qui entraînera une sortie de ressources sans contrepartie, pouvant être estimée de manière fiable.

Elles incluent notamment les provisions pour remise en état des sites, constituées au fur et à mesure de l'exploitation des carrières et comprenant les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrière.

Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an, font l'objet d'une actualisation, conformément à IAS 37, lorsque son effet est significatif. Les effets de cette actualisation sont enregistrés en résultat financier.

### 20.1.16. Impôts sur le résultat

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôts, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés sur la base d'une analyse bilancielle, pour les différences temporelles identifiées dans les filiales et les coentreprises du Groupe entre les valeurs au bilan consolidé et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles, y compris sur le retraitement des contrats de location financement, sauf si la différence temporelle est générée par un écart d'acquisition.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, un impôt différé actif est constaté s'il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts considérés.

### 20.1.17. Information sectorielle

Le Groupe exerce son activité dans trois secteurs d'activités opérationnels que sont l'activité Ciment, l'activité Béton & Granulats et l'activité Autres Produits & Services. La mesure de la performance économique, l'allocation des investissements et des ressources, tant dans le cadre de sa gestion que de sa croissance, sont appréhendées par le management au niveau de chacun de ces métiers.

Ils constituent donc la base selon laquelle est présentée l'information sectorielle de premier niveau.

La décomposition par secteurs géographiques constitue le second niveau de l'information sectorielle.

Les transactions intersecteurs sont effectuées à des conditions de marché.

### 20.1.18. Indicateurs financiers

La définition des indicateurs de performance financière, utilisés par le Groupe, comme par d'autres acteurs industriels notamment dans le domaine des matériaux de construction, et présentés avec le compte de résultat, est la suivante :

**Valeur ajoutée** : elle est égale à la valeur de la production diminuée des consommations intermédiaires ;

**Excédent brut d'exploitation** : il est égal à la valeur ajoutée, diminuée des charges de personnel, des impôts et taxes (hors impôts sur les résultats et impôts différés) et augmentée des subventions d'exploitation ;

**EBITDA** (*Earning Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization*) : il se calcule en additionnant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires ;

**EBIT** (*Earning Before Interest and Tax*) : il se calcule en additionnant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements et provisions ordinaires ;

**Résultat d'exploitation** : il se calcule en sommant l'EBIT, les autres produits et charges non ordinaires et les dotations nettes aux amortissements et provisions non ordinaires.

## ▼ 20.2. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

En application de l'article 28-1 alinéa 5 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, les comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2005 (établis conformément aux normes IFRS comprenant les données comparatives respectivement

des exercices 2005 et 2004) ainsi que les rapports des contrôleurs légaux y afférents, figurant aux pages 135 à 170 et 171 à 210 du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 26 avril 2007 sous le numéro R.07-045, sont inclus par référence dans le présent document de référence.



## 20.2.1. Comptes consolidés au 31 décembre 2007

## ► Bilan consolidé

## Actif

(en milliers d'euros)	Notes	2007	2006
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Écarts d'acquisition	3	548 291	476 184
Autres immobilisations incorporelles	4	29 262	21 916
Immobilisations corporelles	5	1 500 061	1 306 662
Immeubles de placement	7	18 909	17 125
Participations dans des entreprises associées	8	8 680	8 824
Actifs d'impôts différés	24	2 458	1 183
Créances et autres actifs financiers non courants	9	83 031	72 939
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>2 190 692</b>	<b>1 904 833</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks et en-cours	10	249 164	203 726
Clients et autres débiteurs		406 508	406 649
Actifs d'impôts exigibles		22 125	13 021
Autres créances	11	86 448	58 792
Actifs destinés à la vente	2	20 428	16 588
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	83 595	259 586
<b>Total des actifs courants</b>		<b>868 268</b>	<b>958 362</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>3 058 960</b>	<b>2 863 195</b>

## Passif

(en milliers d'euros)	Notes	2007	2006
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	13	187 085	187 085
Primes		11 207	11 207
Réserves consolidées		1 364 270	1 379 676
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>1 562 562</b>	<b>1 577 968</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>154 078</b>	<b>122 272</b>
<b>Total capitaux propres</b>		<b>1 716 640</b>	<b>1 700 240</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	14	42 171	42 940
Autres provisions	15	106 341	99 902
Dettes financières	16	573 038	482 575
Impôts différés passif	24	150 554	116 769
Autres passifs non courants		16 867	13 913
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>888 971</b>	<b>756 099</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Provisions	15	6 720	7 570
Dettes financières à moins d'un an	16	25 551	33 285
Fournisseurs et autres créditeurs		270 142	218 220
Passifs d'impôts exigibles		10 730	26 247
Autres dettes	18	136 160	121 288
Passifs destinés à la vente	2	4 046	246
<b>Total des passifs courants</b>		<b>453 349</b>	<b>406 856</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>3 058 960</b>	<b>2 863 195</b>

## 20.2. Informations financières historiques

## 20.2.1. COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2007

► **Compte de résultat consolidé**

(en milliers d'euros)	Notes	2007	2006
<b>Chiffre d'affaires</b>	19	<b>2 136 459</b>	<b>2 082 831</b>
Achats consommés		(1 206 400)	(1 185 790)
<b>Valeur ajoutée</b>	1.19	<b>930 059</b>	<b>897 041</b>
Charges de personnel	20	(308 804)	(305 850)
Impôts, taxes et versements assimilés		(39 090)	(42 388)
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	1.19	<b>582 165</b>	<b>548 803</b>
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations	21	(130 710)	(136 930)
Autres produits et charges	22	(835)	16 116
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>450 620</b>	<b>427 989</b>
Résultat financier	23	(18 377)	(9 100)
Quote-part dans les résultats des sociétés associées	8	1 602	1 457
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>433 845</b>	<b>420 346</b>
Impôts sur les résultats	24	(108 746)	(106 802)
Résultat net d'impôt des activités cédées	2	5 526	
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>330 625</b>	<b>313 544</b>
Part des Minoritaires		31 320	31 336
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>299 305</b>	<b>282 208</b>
<b>EBITDA</b>	1.19	<b>593 197</b>	<b>564 453</b>
<b>EBIT</b>	1.19	<b>479 830</b>	<b>441 558</b>
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>476 600</b>	<b>436 091</b>

**Résultat par action** (en euros)

<b>Résultat net part du Groupe de base et dilué par action</b>	<b>13</b>	<b>6,40</b>	<b>6,03</b>
--	-----------	-------------	-------------



► **Tableau des flux de trésorerie consolidés**

(en milliers d'euros)	Notes	2007	2006
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>330 625</b>	<b>313 544</b>
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		(1 602)	(1 457)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		1 036	1 067
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- amortissements et provisions		132 565	135 872
- impôts différés		25 117	(8 453)
- Plus ou moins-values de cession		(10 032)	(1 427)
- gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		(1 002)	(3 031)
- autres		(107)	(24)
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>476 600</b>	<b>436 091</b>
Variation du besoin en fonds de roulement		(78 880)	(66 759)
<b>Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles <sup>(1)</sup></b>		<b>397 720</b>	<b>369 332</b>
<b>► Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>			
Décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations :			
- immobilisations corporelles et incorporelles		(289 223)	(212 038)
- immobilisations financières		(13 094)	(8 511)
Encaissements liés à des cessions d'immobilisations :			
- immobilisations corporelles et incorporelles		8 563	18 321
- immobilisations financières		8 882	1 491
Incidence des variations de périmètre	26	(69 687)	7 078
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>(354 559)</b>	<b>(193 659)</b>
<b>► Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>			
Dividendes versés		(66 963)	(35 635)
Émissions d'emprunts		107 639	31 475
Remboursement d'emprunts		(20 027)	(109 983)
Acquisitions d'actions propres		(238 391)	(14 468)
Cession – attribution d'actions propres		8 893	6 028
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>(208 849)</b>	<b>(122 583)</b>
Incidence des variations de cours des devises		(1 275)	(15 492)
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>(166 963)</b>	<b>37 598</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	26	236 598	199 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	26	69 635	236 598

(1) - Dont flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat : (106 071) milliers d'euros en 2007 et (116 505) milliers d'euros en 2006.

- Dont flux de trésorerie provenant des intérêts décaissés et encaissés : (21 099) milliers d'euros en 2007 et (15 386) milliers d'euros en 2006.

## 20.2. Informations financières historiques

## 20.2.1. COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2007

## ► Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Autocontrôle	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2006 – IFRS</b>	<b>62 362</b>	<b>11 207</b>	<b>(14 519)</b>	<b>1 313 114</b>	<b>35 454</b>	<b>1 407 618</b>	<b>109 929</b>	<b>1 517 547</b>
- variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers				4 452		4 452		4 452
- variation des réserves de conversion					(77 316)	(77 316)	(11 674)	(88 990)
<b>Éléments de résultat enregistrés directement en capitaux propres</b>				<b>4 452</b>	<b>(77 316)</b>	<b>(72 864)</b>	<b>(11 674)</b>	<b>(84 538)</b>
Résultat de l'exercice				282 208		282 208	31 336	313 544
Total des produits et charges enregistrés				286 660	(77 316)	209 344	19 662	229 006
Dividendes distribués				(29 622)		(29 622)	(5 617)	(35 239)
Variation nette des actions propres			(12 259)	4 104		(8 155)		(8 155)
Augmentation de capital	124 723			(124 723)		0		0
Variations de périmètre						0	(1 166)	(1 166)
Autres variations				(1 217)		(1 217)	(536)	(1 753)
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>187 085</b>	<b>11 207</b>	<b>(26 778)</b>	<b>1 448 316</b>	<b>(41 862)</b>	<b>1 577 968</b>	<b>122 272</b>	<b>1 700 240</b>
- variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers				6 084		6 084		6 084
- variation des réserves de conversion					(28 297)	(28 297)	(1 520)	(29 817)
<b>Éléments de résultat enregistrés directement en capitaux propres</b>				<b>6 084</b>	<b>(28 297)</b>	<b>(22 213)</b>	<b>(1 520)</b>	<b>(23 733)</b>
Résultat de l'exercice				299 305		299 305	31 320	330 625
Total des produits et charges enregistrés				305 389	(28 297)	277 092	29 800	306 892
Dividendes distribués				(60 803)		(60 803)	(6 378)	(67 181)
Variation nette des actions propres			(236 060)	5 093		(230 967)		(230 967)
Variations de périmètre							10 555	10 555
Autres variations				(728)		(728)	(2 171)	(2 899)
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>187 085</b>	<b>11 207</b>	<b>(262 838)</b>	<b>1 697 267</b>	<b>(70 159)</b>	<b>1 562 562</b>	<b>154 078</b>	<b>1 716 640</b>

Les réserves de conversion Groupe au 31 décembre 2007 se ventilent comme suit par devises (en milliers d'euros) :

- dollar : - 44 538
- franc suisse : - 21 185
- livre turque : 4 170
- livre égyptienne : - 8 830
- tengue kazakh : 224
- 70 159**

## 20.2.2. Annexe aux comptes consolidés 2007

<b>NOTE 1</b> – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION	138
<b>NOTE 2</b> – VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE ET AUTRES FAITS MARQUANTS	143
<b>NOTE 3</b> – ÉCARTS D'ACQUISITION	144
<b>NOTE 4</b> – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	144
<b>NOTE 5</b> – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	145
<b>NOTE 6</b> – CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT ET CRÉDIT-BAIL	146
<b>NOTE 7</b> – IMMEUBLES DE PLACEMENT	146
<b>NOTE 8</b> – PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	147
<b>NOTE 9</b> – CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS	147
<b>NOTE 10</b> – STOCKS ET EN COURS	148
<b>NOTE 11</b> – CRÉANCES	148
<b>NOTE 12</b> – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	148
<b>NOTE 13</b> – CAPITAL SOCIAL	148
<b>NOTE 14</b> – AVANTAGES AU PERSONNEL	149
<b>NOTE 15</b> – AUTRES PROVISIONS	151
<b>NOTE 16</b> – DETTES FINANCIÈRES	151
<b>NOTE 17</b> – INSTRUMENTS FINANCIERS	153
<b>NOTE 18</b> – AUTRES DETTES	154
<b>NOTE 19</b> – CHIFFRE D'AFFAIRES	154
<b>NOTE 20</b> – CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	154
<b>NOTE 21</b> – DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	155
<b>NOTE 22</b> – AUTRES PRODUITS ET CHARGES	155
<b>NOTE 23</b> – RÉSULTAT FINANCIER	155
<b>NOTE 24</b> – IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	156
<b>NOTE 25</b> – INFORMATIONS SECTORIELLES	157
<b>NOTE 26</b> – TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	159
<b>NOTE 27</b> – RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS	159
<b>NOTE 28</b> – TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES	159
<b>NOTE 29</b> – HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	160
<b>NOTE 30</b> – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	160
<b>NOTE 31</b> – LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS RETENUES POUR LA CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2007	161

## ▼ NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

### 1.1. Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés de Vicat sont établis, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date du 31 décembre 2007.

Les normes, interprétations et amendements suivants publiés par l'IASB, mais non encore entrés en vigueur au 31 décembre 2007 n'ont pas été appliqués par anticipation dans les comptes consolidés du Groupe à la clôture :

- IFRS 8 sur les segments opérationnels ;
- IAS 1 révisée relative à la présentation des états financiers.

Ces normes et interprétations, applicables au Groupe, font actuellement l'objet d'études afin d'évaluer leur impact potentiel sur les états financiers et d'identifier les informations complémentaires à publier. À la présente date de publication, ces analyses sont en cours.

Les comptes consolidés du 31 décembre 2007 présentent des informations comparatives pour l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS.

Ces comptes ont été définitivement arrêtés et approuvés par le Conseil d'administration le 7 mars 2008, et seront soumis à l'Assemblée Générale du 16 mai 2008 pour approbation.

### 1.2. Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Le compte de résultat est présenté par nature.

Les postes du bilan sont présentés selon la classification actifs courants – actifs non courants et passifs courants – passifs non courants, en fonction de leur exigibilité (correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an).

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à la juste valeur : les instruments financiers dérivés, les actifs détenus à des fins de transaction, les actifs disponibles à la vente, la part des actifs et passifs faisant l'objet d'une opération de couverture.

Les principes et méthodes comptables exposées ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

L'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses soient

faites par la direction du Groupe, ayant une incidence directe sur les états financiers. Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur réalisation. Elles concernent principalement les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation des provisions (notes 1.16 et 15), en particulier celles pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (notes 1.15 et 14) ;
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur (notes 1.14 et 17) ;
- les évaluations retenues pour la réalisation des tests de perte de valeur (notes 1.4 et 1.11) ;
- la définition du traitement comptable à appliquer en l'absence de norme définitive (note 1.7 relative aux quotas d'émission).

Les estimations et hypothèses sont revues régulièrement, dès que les circonstances le justifient, à minima à chaque clôture, et les éléments concernés des états financiers sont actualisés en conséquence.

### 1.3. Principes de consolidation

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la société acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure ou antérieure, selon le cas, à la date d'acquisition ou de cession.

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels des sociétés arrêtés au 31 décembre et retraités, s'il y a lieu, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les soldes et toutes les transactions internes significatives sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

#### ► Filiales

Les sociétés dans lesquelles le groupe Vicat exerce seul, directement ou indirectement, le contrôle, sont consolidées par intégration globale.

#### ► Coentreprises

Les coentreprises, dont le contrôle est partagé et qui font l'objet d'une exploitation en commun par un nombre limité d'actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

#### ► Entreprises associées

Les participations sur lesquelles Vicat exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les écarts d'acquisition dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne « Titres mis en équivalence ».

La liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2007 figure dans la note 31.

## 1.4. Regroupement d'entreprises – Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de la société acquise et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition issus des regroupements d'entreprises effectués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont évalués dans la devise de l'entreprise acquise. En application de l'option offerte par IFRS 1, les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'ont pas été retraités et les *goodwills* y afférents ont été maintenus pour leur valeur nette figurant au bilan établi selon les principes français au 31 décembre 2003.

En cas d'excédent de la quote-part d'intérêts dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport au coût (« Écart d'acquisition négatif »), la totalité de cet excédent résiduel est constatée dans le résultat de l'exercice d'acquisition.

Les valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être déterminées de manière définitive dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Ces valeurs peuvent donc faire l'objet d'ajustement lors des clôtures de comptes intervenant durant ce délai.

Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque le regroupement s'effectue par achats successifs, chaque transaction significative est traitée séparément et donne lieu à une évaluation des actifs et passifs acquis et à la détermination d'un écart d'acquisition.

Conformément à IFRS 3 et IAS 36 (cf. § 1.11), les écarts d'acquisition font l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation, consistant à comparer leur valeur nette comptable à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés. Lorsque cette dernière s'avère inférieure à la première, une dépréciation correspondant à la perte de valeur ainsi déterminée est constatée.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié en 2007 ni en 2006, et les tests de dépréciation réalisés sur ces deux exercices n'ont pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur au titre des écarts d'acquisition.

## 1.5. Monnaies étrangères

### ► Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de clôture de l'exercice et les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

### ► Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture, les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie en appliquant le cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits directement en capitaux propres.

En cas de cession ultérieure, le montant cumulé des écarts de change afférents à l'investissement net cédé libellé en devise étrangère est constaté en résultat. En application de l'option offerte par IFRS 1, les écarts de conversion accumulés avant la date de transition ont été reclassés en report à nouveau à cette date. Ils ne donneront pas lieu à comptabilisation en résultat en cas de cession ultérieure de ces investissements libellés en devise étrangère.

Les cours utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

	Cours de clôture		Cours moyen	
	2007	2006	2007	2006
USD	1,4721	1,3170	1,3706	1,2557
CHF	1,6547	1,6069	1,6427	1,5731
EGP	8,1153	7,5112	7,7487	7,2278
TRL	1,7170	1,8640	1,7866	1,8021
KZT	177,17			

## 1.6. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, droits et logiciels principalement) sont inscrites au bilan au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût comprend le coût d'acquisition ou de production et tous les autres coûts directement attribuables engagés pour l'acquisition ou la production de l'actif et pour sa mise en service.

Les immobilisations à durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité (durée n'excédant pas 10 ans pour l'essentiel) selon le mode linéaire.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues. Les frais de développement répondant aux critères d'activation définis par IAS 38 sont immobilisés.

Les frais de recherche et développement inscrits en charges en 2007 s'élevaient à 1 417 milliers d'euros et 1 181 en 2006.

## 1.7. Quotas d'émission

En l'absence de norme définitive de l'IASB concernant les quotas d'émission de gaz à effet de serre, le traitement comptable suivant a été retenu :

- les quotas alloués par l'État dans le cadre du plan national d'allocation des quotas (PNAQ) s'élèvent en 2007 à 2 491 milliers de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre. Ils n'ont donné lieu à aucune comptabilisation tant à l'actif qu'au passif ;
- l'insuffisance, par rapport aux émissions réelles de 2 558 milliers de tonnes, a fait l'objet d'achats complémentaires de 67 000 tonnes qui ont été comptabilisés en charge de l'exercice.

## 1.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16. Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant une durée d'utilité différente, ceux-ci sont amortis sur leur durée d'utilité, selon le mode linéaire, à compter de leur date de mise en service.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes en fonction des catégories d'actifs concernés :

	Actifs Ciment	Actifs Béton & Granulats
Génie civil	15 à 30 ans	15 ans
Gros matériel	15 à 30 ans	10 à 15 ans
Équipements annexes	8 ans	5 à 10 ans
Électricité	15 ans	5 à 10 ans
Automatismes et instrumentations	5 ans	5 ans

Les terrains de carrière sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année par comparaison aux réserves totales estimées.

Certains terrains de sociétés françaises acquis avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation, maintenue dans les comptes, dont l'impact sur les postes concernés n'est pas significatif.

Les intérêts d'emprunts supportés pour financer la réalisation des investissements pendant la période précédant leur mise en service sont immobilisés (1 255 milliers d'euros ont été capitalisés à ce titre en 2007, déterminés sur la base d'un taux d'intérêts appliqué localement variant de 6,17 % à 10,20 % selon les pays concernés).

## 1.9. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés par le bailleur au locataire, sont classés en contrats de location financement conformément à IAS 17. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

Les biens détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles pour le montant le plus bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle des loyers minimum à la date de début des contrats et amortis sur leur durée d'utilité, avec en contrepartie, la dette afférente au passif.

## 1.10. Immeubles de placement

Le Groupe comptabilise ses immeubles de placement au coût historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs pratiqués. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité (10 à 25 ans). La juste valeur de ses placements immobiliers est déterminée par les services dédiés du Groupe, principalement sur la base d'évaluations réalisées par capitalisation des loyers encaissés ou par référence aux prix du marché observés lors de transactions réalisées sur des biens comparables. Elle est présentée en annexe à chaque clôture annuelle.

## 1.11. Dépréciation d'actifs

Conformément à IAS 36, les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéfinie sont revues à chaque clôture annuelle et en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Pour les actifs à durée de vie définie, les valeurs sont revues seulement si des indices de pertes de valeur montrent une dépréciation probable.

Une perte de valeur est comptabilisée en charges au compte de résultat, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée sur la base d'une méthode de projection des flux futurs de trésorerie prévisionnels actualisés sur une durée de 10 ans. Cette durée est en phase avec l'intensité capitalistique des activités du Groupe et la longévité des outils industriels. Le taux d'actualisation avant impôt retenu, se situant dans une fourchette de 7,5 % à 8,75 % selon les pays, correspond au coût moyen des capitaux employés par le Groupe pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) considérée. En effet, lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur d'utilité d'un actif isolé, celle-ci est appréciée au niveau de l'UGT à laquelle l'actif appartient, dans la mesure où les installations industrielles, les produits et les marchés constituent un ensemble cohérent.

Au 31 décembre 2007, l'augmentation ou la diminution de un point du taux d'actualisation retenu n'affecte pas la valeur des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels et corporels inclus dans les comptes consolidés du Groupe.

Les pertes de valeurs constatées sont réversibles et font l'objet d'une reprise en cas de diminution, à l'exception de celles afférentes aux écarts d'acquisition, qui sont définitives.



## 1.12. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, au plus bas du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation (prix de vente diminué des coûts estimés pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements consolidés des biens concourant à la production.

Des dépréciations sont constituées, le cas échéant, sur les stocks pour prendre en compte les pertes probables identifiées à la clôture de l'exercice.

## 1.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (ayant une échéance inférieure à 3 mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur). Ces derniers sont valorisés à leur valeur de marché à la clôture. La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

## 1.14. Instruments financiers

### ► Instruments dérivés et relations de couverture

Le Groupe utilise des instruments de couverture pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêts et de cours de change. Ces opérations de couverture sont réalisées au moyen d'instruments financiers dérivés (swaps et caps de taux d'intérêts, contrats de change à terme et swaps de devises) dont les variations de juste valeur sont destinées à compenser les variations de la valeur de l'élément couvert du fait du risque auquel il est exposé.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe exclusivement à des fins de couverture économique et aucun instrument n'est détenu à des fins spéculatives. Cependant, certains instruments financiers dérivés utilisés ne sont pas, pas encore ou plus éligibles à la comptabilité de couverture à la date de clôture selon les critères de la norme IAS 39.

Conformément à IAS 39, ils sont valorisés à leur juste valeur et inscrits au bilan. Le mode de comptabilisation de la variation de juste

valeur de ces instruments financiers dérivés dépend de l'existence ou non d'une relation de couverture documentée au sens de la norme IAS 39 et du type de couverture utilisée :

- en l'absence d'une relation de couverture IAS, les variations de juste valeur sont inscrites dans le résultat financier (« Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers ») ;
- en cas de documentation d'une relation de couverture de juste valeur<sup>(1)</sup>, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est comptabilisée en compte de résultat, venant se compenser avec la variation de la juste valeur de l'instrument financier couvert. Le résultat est impacté de la seule part inefficace de la couverture ;
- en cas de documentation d'une relation de couverture de flux de trésorerie<sup>(2)</sup>, la variation de juste valeur du dérivé de couverture est enregistrée initialement en capitaux propres pour la part efficace et directement en compte de résultat pour la part inefficace de la variation. Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont transférées en compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts.

### ► Autres instruments financiers

Ils comprennent principalement les prêts et créances à long terme et les titres de participation dans des sociétés non consolidées.

Conformément à IAS 39, les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme des actifs disponibles à la vente et sont, en conséquence, évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée du coût des ventes à la clôture.

Les prêts et créances à long terme sont évalués au coût amorti. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation si une perte de valeur est identifiée.

Conformément à IAS 32, les actions propres Vicat sont inscrites en déduction des capitaux propres.

Toutes les opérations d'achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction.

## 1.15. Avantages au personnel

Les réglementations, usages et accords contractuels en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés consolidées du Groupe, prévoient des avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ en retraite, compléments de retraite, retraite chapeau pour les dirigeants...) ainsi que d'autres avantages à long terme (couverture de dépenses médicales...).

(1) Une couverture de juste valeur est destinée à couvrir l'exposition aux variations de la juste valeur d'un élément d'actif ou de passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé.

(2) Une couverture de flux de trésorerie vise à prévenir l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs relatifs à un actif ou passif comptabilisé ou à une opération future « hautement probable ».

Les régimes à cotisations définies, dont les cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, ne constituant pas un engagement futur pour le Groupe ne donnent pas lieu à constitution de provisions.

Les régimes à prestations définies, qui comprennent tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, autres que ceux à cotisations définies, constituent un engagement futur pour le Groupe. Les engagements correspondants font l'objet d'un calcul actuariel (évolution des salaires, mortalité, rotation...) selon la méthode des unités de crédits projetées, conformément aux clauses prévues par les conventions collectives et aux usages.

Certains régimes de retraite à prestations définies, principalement aux États-Unis et en Suisse sont couverts pour tout ou partie par des actifs dédiés qui sont composés pour l'essentiel d'actions et d'obligations. Ils sont donc provisionnés au bilan, déduction faite, le cas échéant, de la juste valeur de ces actifs investis. En cas d'excédent d'actif, celui-ci n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs effectivement disponibles pour le Groupe, et dans la limite du plafond défini par IAS 19.

Les écarts actuariels résultent du changement d'hypothèses actuarielles et/ou d'écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité. En application de l'option offerte par IFRS 1, le Groupe a choisi de mettre à zéro les écarts actuariels liés aux avantages au personnel non encore reconnu dans le bilan de transition par imputation sur les capitaux propres. La part de gains et pertes actuariels excédant 10 % de la plus grande de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ou la juste valeur des actifs du régime est comptabilisée en résultat. Les écarts actuariels résiduels sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel adhérent à chaque régime, selon la méthode dite du « corridor », à l'exception de ceux concernant les autres avantages à long terme.

## 1.16. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un fait générateur antérieur à la clôture qui entraînera une sortie de ressources sans contrepartie, pouvant être estimée de manière fiable.

Elles incluent notamment les provisions pour remise en état des sites, constituées au fur et à mesure de l'exploitation des carrières et comprenant les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrière.

Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an font l'objet d'une actualisation, conformément à IAS 37, lorsque son effet est significatif. Les effets de cette actualisation sont enregistrés en résultat financier.

## 1.17. Impôts sur le résultat

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôts, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles identifiées dans les filiales et les coentreprises du Groupe entre les valeurs au bilan consolidé et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles, y compris sur le retraitement des contrats de location financement, sauf si la différence temporelle est générée par un écart d'acquisition.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, un impôt différé actif est constaté s'il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts considérés.

## 1.18. Information sectorielle

Le Groupe exerce son activité dans 3 secteurs d'activités opérationnels que sont l'activité Ciment, l'activité Béton & Granulats et l'activité Autres Produits & Services. La mesure de la performance économique, l'allocation des investissements et des ressources, tant dans le cadre de sa gestion que de sa croissance, sont appréhendées par le management au niveau de chacun de ces métiers.

Ils constituent donc la base selon laquelle est présentée l'information sectorielle de premier niveau.

La décomposition par secteurs géographiques constitue le second niveau de l'information sectorielle.

Les transactions inter-secteurs sont effectuées à des conditions de marché.

## 1.19. Indicateurs financiers

La définition des indicateurs de performance financière, utilisés par le Groupe, comme par d'autres acteurs industriels notamment dans le domaine des matériaux de construction, et présentés avec le compte de résultat, est la suivante :

### Valeur ajoutée

Elle est égale à la valeur de la production diminuée des consommations intermédiaires.

### Excédent brut d'exploitation

Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée des charges de personnel, des impôts et taxes (hors impôts sur les résultats et impôts différés) et augmentée des subventions d'exploitation.

### EBITDA (*Earning Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization*)

Il se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires.

### EBIT (*Earning Before Interest and Tax*)

Il se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements et provisions ordinaires.



## ▼ NOTE 2 – VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE ET AUTRES FAITS MARQUANTS

### Placement des actions cédées par HeidelbergCement

Comme annoncé à l'issue du Conseil d'administration du 2 mars 2007, HeidelbergCement a cédé sa participation de 16 384 320 actions représentant 35 % du capital de Vicat au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007. Cette cession a été réalisée sous la forme d'une offre publique à prix ouvert en France et d'un placement privé en Europe.

Le prix retenu pour la cession des actions, compte tenu de la constitution du livre d'ordre des investisseurs a été fixé à 86 euros par action représentant un montant global de 1 409 051 520 euros.

À l'occasion de cette opération, les holdings familiales ont acquis 4 % complémentaires soit 1 871 000 actions et VICAT S.A. a renforcé son autocontrôle de 1,4 % à 7,1 %, en acquérant 2 664 367 actions pour un montant global de 229 135 562 euros.

Cette opération a également permis au Groupe d'augmenter significativement la taille de son flottant, porté de 5,1 % à 30,4 %.

La répartition du capital social à l'issue de l'opération de cession était la suivante :

• famille et holdings familiales :	57,92 % ;
• public :	30,43 % ;
• autocontrôle :	7,12 % ;
• salariés :	4,53 %.

### Acquisition des sociétés suisses Desmeules Frères S.A. et Astrada

Dans le cadre de la poursuite de sa croissance externe, le Groupe a acquis au 1<sup>er</sup> trimestre 2007 les sociétés suisses Desmeules Frères S.A. et Astrada.

La société Desmeules Frères S.A. fabrique des matériaux de construction en béton pour la Suisse romande et sa gamme complète s'intègre bien dans celle de l'activité Préfabrication de Vigier. Le chiffre d'affaires réalisé en 2006 par cette société s'élève à 30 millions de francs suisses, soit près de 20 millions d'euros.

En ce qui concerne l'acquisition de la société Astrada, l'entité qui rejoint le Groupe représente, après rétrocession de certains actifs à un partenaire local et sur la base des comptes 2006, un chiffre d'affaires annuel d'environ 15 millions de francs suisses, soit près de 10,0 millions d'euros, et vient consolider la zone de chalandise du Groupe vers l'est du pays en direction de Zurich. Le dispositif industriel de cette société est composé de trois centrales à béton, de deux gravières et d'une carrière de roche massive.

### Joint-venture pour la construction d'une cimenterie au Kazakhstan

Le groupe Vicat s'est associé fin décembre 2007 au projet de construction d'une usine de production de ciment initié par une société d'investissements kazakhe, et a ainsi acquis 60 % de ladite société de production et de commercialisation de ciment. Les premières étapes de la construction sont commencées et le démarrage de la production est prévu en 2010.

### Actifs non courants destinés à être cédés au 31 décembre 2006 et cédés en 2007

Conformément aux deux protocoles d'accord conclus en fin d'année 2006 relatifs à la cession des activités françaises de négoce de matériaux de construction pour l'un et de tuyaux pour l'autre, le Groupe a cédé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007 ces deux activités, dont le transfert effectif est intervenu respectivement le 1<sup>er</sup> mars et le 1<sup>er</sup> avril 2007.

Le résultat net après impôt de ces activités cédées, qui s'élève à 5,5 millions d'euros est présenté conformément à IFRS 5 dans la rubrique dédiée du compte de résultat.

### Actifs non courants destinés à être cédés au 31 décembre 2007

Dans le cadre de l'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2007 de la société de béton et granulats Astrada, le Groupe a acquis certains sites qui ne sont pas en complète cohérence avec son organisation industrielle et commerciale. En conséquence, il a été décidé de céder certains actifs à un partenaire régional. Cette cession devrait intervenir au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Conformément à IFRS 5, les actifs non courants (20,4 millions d'euros dont 10,3 millions d'euros d'écart d'acquisition) et les passifs non courants (4,0 millions d'euros dont 2,0 millions d'euros de dettes financières) concernés par cette cession sont présentés distinctement au bilan consolidé sous la rubrique « Actifs – Passifs destinés à la vente ».

## ▼ NOTE 3 – ÉCARTS D'ACQUISITION

La variation des écarts d'acquisition nets par secteurs d'activité s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits et Services	Total net
<b>Au 31 décembre 2005</b>	<b>383 067</b>	<b>91 271</b>	<b>4 929</b>	<b>479 267</b>
Acquisitions/Augmentations	180	4 804 <sup>(1)</sup>	60	5 044
Variations de change	(4 128)	(3 999)		(8 127)
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>379 119</b>	<b>92 076</b>	<b>4 989</b>	<b>476 184</b>
Acquisitions/Augmentations <sup>(2)</sup>	43 076	29 493	10 210	82 779
Cessions/Diminutions		(1 958)	(232)	(2 190)
Variations de change	(7 066)	(1 121)	(295)	(8 482)
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>415 129</b>	<b>118 490</b>	<b>14 672</b>	<b>548 291</b>

(1) L'augmentation des écarts d'acquisition de l'activité Béton & Granulats au cours de l'exercice 2006 résulte pour l'essentiel de l'acquisition par le Groupe de participations, initiales ou complémentaires, dans diverses sociétés de béton et granulats en France et en Suisse.

(2) L'augmentation des écarts d'acquisition au cours de l'exercice 2007 résulte pour l'essentiel :

- pour l'activité Ciment, d'une prise de contrôle majoritaire par le groupe Vicat au Kazakhstan en décembre 2007 dans le but d'y construire une usine de production de ciment, et d'un renforcement au capital de Sinai Cement Company en Égypte ;
- pour l'activité Béton & Granulats, de l'acquisition au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007 de la société suisse Astrada ;
- pour l'activité Autres Produits & Services, de l'acquisition au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007 de la société suisse Desmeules Frères.

## ▼ NOTE 4 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles se ventilent comme suit par nature :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Concessions, brevets et droits similaires	17 465	7 103
Logiciels	2 176	2 067
Autres immobilisations incorporelles	9 619	12 458
Immobilisations incorporelles en cours	2	278
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	10
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>29 262</b>	<b>21 916</b>

Au 31 décembre 2007, les immobilisations incorporelles nettes s'élevaient à 29 262 milliers d'euros contre 21 916 fin 2006. La variation au cours de l'exercice 2007 s'explique principalement par une dotation aux amortissements de 7 931 milliers d'euros, des acquisitions ayant conduit à un accroissement de 2 138 milliers d'euros, des entrées de périmètre pour 14 179 milliers d'euros et pour le solde, par des écarts de conversion négatifs, des reclassements et des cessions.

Les immobilisations incorporelles nettes s'élevaient au 31 décembre 2006 à 21 916 milliers d'euros contre 19 491 fin 2005. La variation au cours de l'exercice 2006 s'expliquait principalement par une dotation aux amortissements de 3 455 milliers d'euros, des acquisitions ayant conduit à un accroissement de 3 613 milliers d'euros, des écarts de conversion négatifs de 709 milliers d'euros et pour le solde, par des reclassements, des cessions et les variations de périmètre.

## ▼ NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances/acomptes	Total
<b>VALEURS BRUTES</b>					
<b>Au 31 décembre 2005</b>	<b>618 936</b>	<b>1 655 484</b>	<b>159 761</b>	<b>59 456</b>	<b>2 493 637</b>
Acquisitions	18 986	58 211	10 631	133 497	221 325
Cessions	(3 130)	(24 338)	(10 400)	(1 337)	(39 205)
Variations de périmètre	619	1 680	520	173	2 992
Variations de change	(28 349)	(93 951)	(7 511)	(4 364)	(134 175)
Autres mouvements	(4 212)	40 918	(3 319)	(59 270)	(25 883)
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>602 850</b>	<b>1 638 004</b>	<b>149 682</b>	<b>128 155</b>	<b>2 518 691</b>
Acquisitions	49 414	123 158	10 331	124 207	307 110
Cessions	(5 413)	(26 445)	(10 557)	(337)	(42 752)
Variations de périmètre	24 649	18 028	2 479	9 508	54 664
Variations de change	(11 183)	(30 854)	569	(3 956)	(45 424)
Autres mouvements	2 588	105 522	(28 180)	(86 239)	(6 309)
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>662 905</b>	<b>1 827 413</b>	<b>124 324</b>	<b>171 338</b>	<b>2 785 980</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>					
<b>Au 31 décembre 2005</b>	<b>(239 199)</b>	<b>(852 011)</b>	<b>(111 865)</b>	<b>(45)</b>	<b>(1 203 120)</b>
Augmentation	(17 853)	(84 747)	(12 902)	(197)	(115 699)
Diminution	1 398	22 726	8 599		32 723
Variations de périmètre	1	(553)	(93)		(645)
Variations de change	8 903	45 471	5 548	3	59 925
Autres mouvements	6 195	7 635	957		14 787
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>(240 555)</b>	<b>(861 479)</b>	<b>(109 756)</b>	<b>(239)</b>	<b>(1 212 029)</b>
Augmentation	(21 622)	(89 497)	(11 566)		(122 685)
Diminution	4 323	21 867	11 111	44	37 345
Variations de périmètre	38	(338)	(592)		(892)
Variations de change	3 842	11 768	(739)	3	14 874
Autres mouvements	(1 890)	(24 733)	23 944	147	(2 532)
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>(255 864)</b>	<b>(942 412)</b>	<b>(87 598)</b>	<b>(45)</b>	<b>(1 285 919)</b>
Valeur nette comptable au 31 décembre 2006	362 295	776 525	39 926	127 916	1 306 662
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2007</b>	<b>407 041</b>	<b>885 001</b>	<b>36 726</b>	<b>171 293</b>	<b>1 500 061</b>

Les immobilisations corporelles en cours totalisent 137 millions d'euros au 31 décembre 2007 (107 millions d'euros au 31 décembre 2006) et les avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles représentent 34 millions d'euros au 31 décembre 2007 (près de 21 millions d'euros au 31 décembre 2006). L'augmentation globale de près de 43 millions d'euros de ces postes entre 2006 et 2007 est liée à la poursuite en 2007 du programme d'investissements industriels présenté dans le cadre

du plan « performance 2010 », notamment en France, en Turquie, au Sénégal et en Égypte, et dont l'état d'avancement est largement plus important au 31 décembre 2007 qu'il ne l'était à fin 2006. Ces programmes sont pour mémoire principalement destinés à augmenter les capacités de production des usines existantes, principalement en France, en Turquie, en Égypte, au Sénégal et aux États-Unis.

## 20.2.2. Annexe aux comptes consolidés 2007

## NOTE 6 – CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT ET CRÉDIT-BAIL

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles s'élève à 172 millions d'euros au 31 décembre 2007 (212 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Le montant des immobilisations corporelles inscrites dans les actifs destinés à la vente conformément à IFRS 5 s'élève à 10,2 millions

d'euros au 31 décembre 2007 (6,4 millions d'euros au 31 décembre 2006). Elles concernent principalement les actifs destinés à être cédés du groupe Astrada tels que décrits dans la note 2 (au 31 décembre 2006, elles concernaient les actifs en cours de cession des activités Tuyaux et Négoce en France).

▼ **NOTE 6 – CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT ET CRÉDIT-BAIL**

(en milliers d'euros)	2007	2006
<b>Valeur nette comptable par catégorie d'actifs</b>		
Installations industrielles	5 840	6 811
Autres immobilisations corporelles	3 857	6 211
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 697</b>	<b>13 022</b>
<b>Échéanciers des paiements minimaux</b>		
À moins d'un an	5 004	5 113
De 1 à 5 ans	4 978	6 173
À plus de 5 ans	15	65
<b>Total</b>	<b>9 997</b>	<b>11 351</b>

▼ **NOTE 7 – IMMEUBLES DE PLACEMENT**

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Amortissements et pertes de valeur	Montants nets
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>31 238</b>	<b>(14 113)</b>	<b>17 125</b>
Acquisitions	2 242		2 242
Cessions	(55)	27	(28)
Amortissements		(366)	(366)
Variations de change	(371)	83	(288)
Reclassements et autres	224		224
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>33 278</b>	<b>(14 369)</b>	<b>18 909</b>
Juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2006			57 341
<b>Juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2007</b>			<b>58 807</b>

Les produits locatifs des immeubles de placement s'élèvent à 2,7 millions d'euros au 31 décembre 2007 (3,0 millions d'euros au 31 décembre 2006).

## ▼ NOTE 8 – PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

### Variation des participations dans des entreprises associées

(en milliers d'euros)	2007	2006
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>8 824</b>	<b>9 184</b>
Quote-part de résultat des entreprises associées	1 602	1 457
Dividendes reçus des participations dans des entreprises associées	(1 036)	(1 067)
Variations de change et autres	(710)	(750)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>8 680</b>	<b>8 824</b>

## ▼ NOTE 9 – CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Pertes de valeur	Montants nets
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>77 155</b>	<b>(4 216)</b>	<b>72 939</b>
Acquisitions / Augmentations	12 129		12 129
Cessions / Diminutions	(5 483)	2 387	(3 096)
Variations de périmètre	3 628	(7)	3 621
Variations de change	(1 533)	63	(1 470)
Autres	(1 092)		(1 092)
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>84 804</b>	<b>(1 773)</b>	<b>83 031</b>
dont :			
- titres de participation <sup>(1)</sup>	25 662	(1 076)	24 586
- titres immobilisés	1 550	(138)	1 412
- prêts et créances <sup>(2)</sup>	51 437	(559)	50 878
- actifs des régimes d'avantages au personnel postérieurs à l'emploi	6 155		6 155
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>84 804</b>	<b>(1 773)</b>	<b>83 031</b>

(1) Au 31 décembre 2007, les titres de participation comprennent principalement les participations suivantes (en millions d'euros) :

- Sté des ciments d'Abidjan : 1,6
- Sinai White Cement : 9,6
- Sas Esterel Granulats Béton Service : 2,2

Le solde résiduel correspond au cumul des titres de participation dans près de 65 sociétés non consolidées. Le Groupe ne détient ni le contrôle ni l'influence notable pour près de 30 % d'entre elles dont le cumul représente une valeur nette de titres de participation de 2,8 millions d'euros.

Les autres titres de participation totalisant une valeur nette de 8,4 millions d'euros concernent une quarantaine de sociétés exclues du périmètre de consolidation, qui représente un chiffre d'affaires cumulé de l'ordre de 27,4 millions d'euros, et dont la consolidation aurait un impact négligeable sur les comptes consolidés du Groupe, celles-ci réalisant en outre pour la plupart d'entre elles une part de leur activité d'achat et/ou vente avec des sociétés du Groupe.

(2) Dont 4 578 milliers d'euros de sicav de trésorerie détenues dans le cadre du contrat de liquidité confié par la société Vicat S.A. à Crédit Agricole Cheuvreux, et 24 345 milliers d'euros d'indemnités des assureurs à recevoir dans le cadre du sinistre survenu en 2006 tel que décrit dans la note 15.

▼ **NOTE 10 – STOCKS ET EN COURS**

(en milliers d'euros)	2007			2006		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Matières premières et consommables	176 466	(4 033)	172 433	147 923	(4 935)	142 988
Encours, produits finis et marchandises	78 037	(1 306)	76 731	62 164	(1 426)	60 738
<b>Total</b>	<b>254 503</b>	<b>(5 339)</b>	<b>249 164</b>	<b>210 087</b>	<b>(6 361)</b>	<b>203 726</b>

▼ **NOTE 11 – CRÉANCES**

(en milliers d'euros)	2007			2006		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Autres créances fiscales	34 383		34 383	21 985		21 985
Créances sociales	5 230		5 230	2 835		2 835
Juste valeur des instruments financiers dérivés			0	572		572
Autres créances	49 809	(2 974)	46 835	36 088	(2 688)	33 400
<b>Total</b>	<b>89 422</b>	<b>(2 974)</b>	<b>86 448</b>	<b>61 480</b>	<b>(2 688)</b>	<b>58 792</b>

▼ **NOTE 12 – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

(en milliers d'euros)	2007	2006
Disponibilités	78 060	227 656
Valeurs mobilières de placement	5 535	31 930
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>83 595</b>	<b>259 586</b>

▼ **NOTE 13 – CAPITAL SOCIAL**

Le capital social de Vicat est composé de 46 771 200 actions ordinaires entièrement libérées dont 3 303 247 actions détenues en propre au 31 décembre 2007 (665 712 au 31 décembre 2006) acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2007, et pour l'essentiel dans le cadre de la cession par HeidelbergCement de sa participation de 35 % dans Vicat (voir note 2).

Le dividende versé au cours de l'exercice 2007 au titre de l'exercice 2006 s'est élevé à 1,30 euro par action soit au total 60 802 milliers d'euros à comparer à 0,63 euro à nombre d'actions

constant (1,90 euro par action à la date de distribution du dividende réalisée avant l'augmentation de capital) versé en 2006 au titre de l'exercice 2005 soit au total 29 622 milliers d'euros. Le dividende proposé par le Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'exercice 2007 s'élève à 1,50 euro par action, soit au total 70 157 milliers d'euros.

En l'absence d'instrument dilutif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action et s'obtient en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre d'actions ordinaires moyen pondéré de Vicat en circulation sur l'exercice.

## ▼ NOTE 14 – AVANTAGES AU PERSONNEL

### Détail des provisions par nature d'engagement

(en milliers d'euros)	2007	2006
Régimes de retraites et indemnités de fin de carrière (IFC)	23 028	22 585
Autres avantages postérieurs à l'emploi	19 143	20 355
<b>Total</b>	<b>42 171</b>	<b>42 940</b>

### Actifs et passifs comptabilisés au bilan

(en milliers d'euros)	2007			2006		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Valeur actualisée des obligations financées	227 368	23 047	250 415	230 800	24 095	254 895
Juste valeur des actifs des régimes	(234 095)		(234 095)	(227 518)		(227 518)
<b>Situation nette</b>	<b>(6 727)</b>	<b>23 047</b>	<b>16 320</b>	<b>3 282</b>	<b>24 095</b>	<b>27 377</b>
Écarts actuariels nets non reconnus	9 855	(3 871)	5 984	3 185	(3 675)	(490)
Coûts des services passés non reconnus	(15)	(33)	(48)	(55)	(66)	(121)
Actifs nets comptabilisés	13 760		13 760	9 917		9 917
<b>Passif net au bilan</b>	<b>16 873</b>	<b>19 143</b>	<b>36 016</b>	<b>16 329</b>	<b>20 354</b>	<b>36 683</b>

### Composante de la charge annuelle nette

(en milliers d'euros)	2007			2006		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	(5 782)	(549)	(6 331)	(5 460)	(537)	(5 997)
Coût financier	(11 999)	(1 359)	(13 358)	(10 366)	(1 281)	(11 646)
Rendement attendu des actifs du régime	10 814		10 814	9 738		9 738
Écarts actuariels reconnus dans l'année	(148)	(147)	(295)	(94)		(94)
Coût des services passés reconnus	(19)	(28)	(47)	(461)	(30)	(491)
<b>Charge de l'exercice</b>	<b>(7 134)</b>	<b>(2 083)</b>	<b>(9 217)</b>	<b>(6 643)</b>	<b>(1 848)</b>	<b>(8 491)</b>

### Variation des actifs financiers de couverture du régime

(en milliers d'euros)	2007			2006		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
<b>Juste valeur des actifs au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>227 519</b>	<b>0</b>	<b>227 519</b>	<b>219 207</b>	<b>0</b>	<b>219 207</b>
Rendement attendu des actifs	10 814		10 814	9 737		9 737
Cotisations payées	9 428		9 428	8 424		8 424
Différences de conversion	(8 724)		(8 724)	(9 229)		(9 229)
Prestations payées	(4 332)		(4 332)	(7 943)		(7 943)
Variation de périmètre	2 881		2 881	0		0
Autres	(3 491)		(3 491)	7 322		7 322
<b>Juste valeur des actifs au 31 décembre</b>	<b>234 095</b>	<b>0</b>	<b>234 095</b>	<b>227 518</b>	<b>0</b>	<b>227 518</b>

## Variation du passif net au bilan

(en milliers d'euros)	2007			2006		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
<b>Passif net au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>16 329</b>	<b>20 354</b>	<b>36 683</b>	<b>17 687</b>	<b>21 900</b>	<b>39 587</b>
Charge de l'exercice	7 134	2 083	9 217	6 643	1 848	8 491
Cotisations payées	(6 206)		(6 206)	(5 764)		(5 764)
Différences de conversion	301	(2 214)	(1 913)	(621)	(2 319)	(2 940)
Prestations payées par l'employeur	(1 475)	(1 080)	(2 555)	(1 317)	(1 075)	(2 392)
Variation de périmètre	865		865	77		77
Autres	(75)		(75)	(376)		(376)
<b>Passif net au 31 décembre</b>	<b>16 873</b>	<b>19 143</b>	<b>36 016</b>	<b>16 329</b>	<b>20 354</b>	<b>36 683</b>

## Principales hypothèses actuarielles

	Selon les pays
<b>Taux d'actualisation</b>	
2007	de 3,7 % à 11,0 %
2006	de 2,9 % à 9,0 %
<b>Taux de rendements des actifs financiers</b>	
2007	de 4,7 % à 8,5 %
2006	de 4,4 % à 8,5 %
<b>Taux d'augmentation des salaires</b>	
2007	de 1,5 % à 8,0 %
2006	de 1,6 % à 8,0 %
<b>Taux d'évolution des coûts médicaux</b>	
2007	de 4,5 % à 6,75 %
2006	de 4,5 % à 10,0 %

Le taux estimé d'évolution des coûts médicaux utilisé pour le calcul des engagements liés aux avantages postérieurs à l'emploi a une incidence directe sur l'évaluation de certains de ces engagements. L'incidence d'une variation de un point de ce taux d'évolution des coûts médicaux serait la suivante :

(en milliers d'euros)	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Augmentation (diminution) de la valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2007	3 256	(2 684)
Augmentation (diminution) du coût des services rendus et du coût financier	339	(269)



## ▼ NOTE 15 – AUTRES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Reconstitution des sites	Démolitions	Autres risques	Autres charges	Total
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>25 112</b>	<b>2 639</b>	<b>72 608 <sup>(1)</sup></b>	<b>7 113</b>	<b>107 472</b>
Augmentations	2 456	231	28 069	2 999	33 755
Diminutions avec utilisation	(2 451)	(32)	(10 416)	(2 748)	(15 647)
Diminutions sans utilisation	(239)	(669)	(11 514)	(1 519)	(13 941)
Variations de change	(440)	(72)	(1 153)	(204)	(1 869)
Variations de périmètre	2 697		1 147	330	4 174
Autres mouvements	(1 264)	(152)	(458)	991	(883)
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>25 871</b>	<b>1 945</b>	<b>78 283 <sup>(1)</sup></b>	<b>6 962</b>	<b>113 061</b>
dont à moins d'un an	0	0	6 181	539	6 720
dont à plus d'un an	25 871	1 945	72 102	6 423	106 341

### Impact (net des charges encourues) au compte de résultat

	Dotations	Reprises sans utilisation
Résultat d'exploitation	31 515	(13 941) <sup>(2)</sup>
Résultat hors exploitation	2 240	

(1) Les autres risques incluent au 31 décembre 2007 :

- un montant de 47,9 millions d'euros (39,2 millions d'euros au 31 décembre 2006) correspondant à l'évaluation actuelle des coûts bruts attendus en réparation d'un sinistre survenu en 2006 suite à des livraisons de mélanges à béton et de béton effectuées en 2004 et présentant un taux de sulfate supérieur aux normes en vigueur. Ce montant correspond à l'estimation actuelle de la quote-part de responsabilité du Groupe dans la réparation des sinistres avérés avant indemnisation des assurances constatée pour 24,3 millions d'euros à l'actif non courant du bilan au 31 décembre 2007 (25,0 millions d'euros au 31 décembre 2006 – note 9) ;
- un montant de 8,0 millions d'euros correspondant à la sanction du Conseil de la concurrence relative à une entente présumée en Corse, décision contre laquelle le Groupe a formé recours ;
- un montant de 7,6 millions d'euros (9,4 millions d'euros au 31 décembre 2006) correspondant au montant estimé de la franchise concernant des sinistres survenus aux États-Unis à la clôture dans le cadre d'accidents du travail, et qui devra être prise en charge par le Groupe.

(2) Au 31 décembre 2006, les autres risques incluaient un montant de 10,8 millions d'euros correspondant à l'évaluation à la clôture du coût de la prise en charge, pour le compte de collectivités locales, de la construction d'infrastructures que le Groupe s'était engagé contractuellement à réaliser après exploitation de sites de carrières en Suisse. Cette obligation étant devenue sans objet, la provision correspondante a fait l'objet d'une reprise en 2007. - Le solde résiduel des autres provisions s'élevant à environ 14 millions d'euros au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 correspond au cumul des autres provisions qui, prises individuellement, ne sont pas matérielles.

## ▼ NOTE 16 – DETTES FINANCIÈRES

### Répartition de la dette par catégorie et échéances

2007 (en milliers d'euros)	Total	2008	2009	2010	2011	2012	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	566 577	1 529	22 506	299 489	30 719	694	211 640
Emprunts et dettes financières divers	7 074	3 735	560	239	384	424	1 732
Dettes sur immobilisations en location financement	10 064	5 413	2 658	1 255	674	64	
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	14 874	14 874					
<b>Dettes financières</b>	<b>598 589</b>	<b>25 551</b>	<b>25 724</b>	<b>300 983</b>	<b>31 777</b>	<b>1 182</b>	<b>213 372</b>
dont billets de trésorerie	152 000			152 000			

2006 (en milliers d'euros)	Total	2007	2008	2009	2010	2011	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	472 320	223	66	22	222 793	30 490	218 726
Emprunts et dettes financières divers	6 427	3 212	694	222	269	360	1 670
Dettes sur immobilisations en location financement	13 211	5 948	4 085	2 014	831	333	
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	23 902	23 902					
<b>Dettes financières</b>	<b>515 860</b>	<b>33 285</b>	<b>4 845</b>	<b>2 258</b>	<b>223 893</b>	<b>31 183</b>	<b>220 396</b>
<i>dont billets de trésorerie</i>	<i>80 000</i>				<i>80 000</i>		

### Caractéristiques des emprunts et dettes financières (devises et taux)

	2007	2006
<b>Selon la devise (après swaps de devises)</b>		
Euros	532 340	482 506
Dollars américains	27 400	186
Livres turques	70	333
Francs CFA	32 308	31 569
Francs suisses	6 006	1 266
Livres égyptiennes	465	-
<b>Total</b>	<b>598 589</b>	<b>515 860</b>
<b>Selon le taux</b>		
Taux fixe	222 574	229 355
Taux variable	376 015	286 505
<b>Total</b>	<b>598 589</b>	<b>515 860</b>

Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut au 31 décembre 2007 est de 5,11 %. Il était de 4,66 % à fin décembre 2006.

### Autres informations

Le Groupe dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 655 millions d'euros au 31 décembre 2007 (675 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Le Groupe dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 152 millions d'euros. Au 31 décembre 2007, le montant des billets émis s'élève à 152 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées

pour le montant émis et sont classés comme telles en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

Les contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (*covenants*) imposant notamment le respect de ratios financiers. Compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat S.A. société mère du Groupe, du faible niveau de l'endettement net et de la liquidité du bilan du Groupe, l'existence de ces *covenants* ne constitue pas un risque sur la situation financière du Groupe. Au 31 décembre 2007, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les *covenants* contenus dans les contrats de financement.

## ▼ NOTE 17 – INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risque de change

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie. L'exposition du Groupe au risque de change est donc limitée. Les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intra-groupe font l'objet de couvertures de change par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises étrangères du Groupe, essentiellement en dollars US au 31 décembre 2007 :

(en millions de dollars US)

Actifs	11,1
Passifs	(412,8)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>(401,7)</b>
Engagements hors bilan	(44,8)
Instruments de couverture	400,0
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(46,5)</b>

Le risque de perte de change sur la position nette en devise du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un centime des devises fonctionnelles contre le dollar US ressort, en contre-valeur euros, à 0,5 million d'euros.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant à fin décembre 2007 :

(en milliers de devises)	Valeur nominale (devise)	Valeur nominale (euro)	Valeur de marché (euro)	Maturité résiduelle		
				< 1 an (euro)	1 – 5 ans (euro)	> 5 ans (euro)
<b>Couverture de juste valeur</b>						
Instruments composés						
<i>Cross currency swap TF/TV US Dollar</i>	200 000 (\$)	135 860	(40 012) <sup>(1)</sup>		(16 332)	(23 680)
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>						
Instruments composés						
<i>Cross currency swap TF/TF US Dollar</i>	200 000 (\$)	135 860	(36 838) <sup>(2)</sup>		(15 036)	(21 802)
<b>Autres dérivés</b>						
Instruments de taux d'intérêt						
Caps Euro	100 000 (€)	100 000	(1 829)			(1 829)

(1) Parallèlement, la dette s'améliore de 39,5 millions d'euros.

(2) Parallèlement, la dette s'améliore de 40,7 millions d'euros.

Par ailleurs, les montants en principal et en intérêts dus au titre d'un emprunt émis initialement par le Groupe en dollar US (400 millions de dollars US) ont été convertis en euro au moyen de *cross currency swaps*, intégrés dans le portefeuille présenté ci-dessous.

### Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen d'instruments financiers (caps) sur des durées d'origine de 10 à 12 ans.

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition correspond aux risques de cours pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe, et aux risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable.

Le Groupe estime qu'une hausse uniforme de 100 points de base des taux d'intérêts aurait un impact non significatif sur le résultat financier, compte tenu des contrats de cap en cours au 31 décembre 2007.

### Risque de liquidité

Le risque lié à l'impossibilité de placer les billets de trésorerie sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant s'élevant au 31 décembre 2007 à celui des billets émis soit 152 millions d'euros.

▼ **NOTE 18 – AUTRES DETTES**

(en milliers d'euros)	2007	2006
Dettes sociales	53 656	51 236
Dettes fiscales	15 813	18 139
Autres dettes et comptes de régularisation	66 691	51 913
<b>Total</b>	<b>136 160</b>	<b>121 288</b>

▼ **NOTE 19 – CHIFFRE D'AFFAIRES**

Conformément à IAS 18, le chiffre d'affaires est constaté pour la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des éventuelles ristournes ou remises commerciales, à la date du transfert des risques et avantages inhérents à la propriété des produits et des biens.

(en milliers d'euros)	2007	2006
Ventes de biens	1 918 271	1 908 578
Ventes de services	218 188	174 253
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 136 459</b>	<b>2 082 831</b>

## Évolution du chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants

(en milliers d'euros)	31 décembre 2007	Variations de périmètre	Variations de change	31 décembre 2007 périmètre et change constants	31 décembre 2006
Chiffre d'affaires	2 136 459	12 379	(48 355)	2 172 435	2 082 831

▼ **NOTE 20 – CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS**

(en milliers d'euros)	2007	2006
Salaires et traitements	215 247	212 306
Charges sociales	85 043	86 350
Participation des salariés (sociétés françaises)	8 514	7 194
<b>Charges de personnel</b>	<b>308 804</b>	<b>305 850</b>
Effectifs moyens des sociétés intégrées	6 655	6 642

La participation des salariés des sociétés françaises est attribuée sous la forme d'actions Vicat. Le cours d'attribution est déterminé en fonction de la moyenne des 20 dernières cotations sur la période définie précédant son versement.

## ▼ NOTE 21 – DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

(en milliers d'euros)	2007	2006
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations	(130 718)	(121 070)
Dotations nettes aux provisions <sup>(1)</sup>	17 731	753
Dotations nettes aux autres provisions et dépréciations sur actifs	(380)	(2 578)
<b>Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires</b>	<b>(113 367)</b>	<b>(122 895)</b>
<b>Autres dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires <sup>(2)</sup></b>	<b>(17 343)</b>	<b>(14 035)</b>
<b>Dotations nettes aux amortissements et provisions</b>	<b>(130 710)</b>	<b>(136 930)</b>

(1) Incluant au 31 décembre 2007 une reprise de 10,8 millions d'euros suite à la tombée de l'engagement du Groupe pour la construction d'infrastructures en Suisse tel que décrit dans la note 15.

(2) Incluant au 31 décembre 2007 :

- une dotation nette de 9,4 millions d'euros (14,2 millions d'euros au 31 décembre 2006) constituée pour faire face à la prise en charge de la quote-part estimée de responsabilité du Groupe au-delà de l'indemnisation des assureurs dans le sinistre survenu en 2006 tel que décrit dans la note 15 ;
- une dotation de 8,0 millions d'euros constituée pour faire face à la sanction du Conseil de la concurrence relative à une entente présumée en Corse, décision contre laquelle le Groupe a formé recours.

## ▼ NOTE 22 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(en milliers d'euros)	2007	2006
Résultat sur cession d'actifs	2 354	3 004
Produits des immeubles de placement	2 678	3 009
Autres	6 000	9 637
<b>Autres produits et charges ordinaires <sup>(1)</sup></b>	<b>11 032</b>	<b>15 650</b>
<b>Autres produits et charges non ordinaires <sup>(2)</sup></b>	<b>(11 867)</b>	<b>466</b>
<b>Total</b>	<b>(835)</b>	<b>16 116</b>

(1) Incluant au 31 décembre 2006 un montant de 8,1 millions d'euros perçu par la filiale américaine du Groupe au titre de règlement de droits « anti-dumping ».

(2) Incluant au 31 décembre 2007 une charge nette de 10,3 millions d'euros comptabilisée par le Groupe au titre des dossiers constatés en charge en 2007 dans le cadre du sinistre survenu en 2006 tel que décrit dans la note 15.

## ▼ NOTE 23 – RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	2007	2006
Produits d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	8 846	10 367
Charges d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	(30 417)	(26 157)
Résultat sur cession d'actifs de trésorerie	77	75
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(21 494)</b>	<b>(15 715)</b>
Dividendes	1 740	1 604
Dépréciation nette des immobilisations financières	2 456	486
Gain (perte) de change	(1 506)	5 230
Résultat sur cession de titres non consolidés	2 150	(1 576)
Charge d'actualisation	(2 591)	(2 048)
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	1 002	3 031
Autres produits et charges	(134)	(112)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>3 117</b>	<b>6 615</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(18 377)</b>	<b>(9 100)</b>

## ▼ NOTE 24 – IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

### Charge d'impôt

#### ► Composantes de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	2007	2006
Impôts exigibles	83 629	115 255
Impôts différés	25 117	(8 453)
<b>Total</b>	<b>108 746</b>	<b>106 802</b>

La charge d'impôt 2006 tient compte des changements de taux d'impôt intervenus au Sénégal et en Turquie. L'impact global de ces changements de taux sur les impôts différés a donné lieu au compte de résultat à la constatation d'un produit d'impôt différé de 10 347 milliers d'euros au 31 décembre 2006.

#### ► Rapprochement entre la charge théorique et la charge réelle

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2007	2006
Résultat net des sociétés intégrées	323 497	312 087
Impôts sur les résultats	108 746	106 802
Résultat avant impôt	432 243	418 889
Taux d'impôt théorique	34,43 %	34,43 %
<b>Impôt théorique calculé au taux de la société mère</b>	<b>(148 822)</b>	<b>(144 223)</b>
<b>Rapprochement :</b>		
Écarts de taux France / Juridictions étrangères	43 350	32 289
Opérations imposées à taux réduit	(565)	147
Changement de taux <sup>(1)</sup>	-	10 347
Différences permanentes	(4 543)	(4 321)
Crédits d'impôts sur investissements	513	376
Autres	1 321	(1 417)
<b>Charge réelle d'impôt</b>	<b>(108 746)</b>	<b>(106 802)</b>

(1) Concerne les changements de taux intervenus en 2006 au Sénégal et en Turquie.

### Impôt différé

#### ► Variation des impôts différés actifs et passifs

(en milliers d'euros)	Impôts différés Actif		Impôts différés Passif	
	2007	2006	2007	2006
<b>Impôts différés au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>1 183</b>	<b>1 397</b>	<b>116 769</b>	<b>130 255</b>
Charge (produit) de l'exercice	944	199	26 061	(8 652)
Impôts différés imputés en capitaux propres <sup>(1)</sup>			5 714	857
Variations de conversion et autres	418	(6)	(3 847)	(6 537)
Variations de périmètre	(87)	(9)	5 857	846
<b>Impôts différés au 31 décembre</b>	<b>2 458</b>	<b>1 183</b>	<b>150 554</b>	<b>116 769</b>

(1) Variation de l'impôt différé liée principalement à la variation de juste valeur du dérivé de couverture qui est enregistrée en capitaux propres pour la part efficace (en cas de documentation d'une relation de couverture de flux de trésorerie) et des variations d'impôts différés liées à un changement des taux d'impôt en 2006 au Sénégal et en Turquie pour la part concernant des éléments antérieurement comptabilisés en capitaux propres.

► **Décomposition de la (charge)/produit d'impôts différés nets par principale catégorie de différence temporelle**

(en milliers d'euros)	2007	2006
Immobilisations et locations financement	2 205	16 677
Instruments financiers	(315)	(1 094)
Pensions et autres avantages assimilés	(176)	(385)
Amortissements dérogatoires, provisions réglementées & autres	(26 878)	(4 238)
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	47	(2 507)
<b>Charge d'impôts différés nets</b>	<b>(25 117)</b>	<b>8 453</b>

► **Origine des impôts différés actifs et passifs**

(en milliers d'euros)	2007	2006
Immobilisations et locations financement	108 304	84 567
Instruments financiers	527	(6 637)
Pensions	(10 590)	(7 968)
Autres provisions pour risques et charges, actualisation	25 833	(770)
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	22 339	16 569
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	1 683	29 825
<b>Actifs et passifs d'impôts différés nets</b>	<b>148 096</b>	<b>115 586</b>
Impôts différés actifs au bilan	(2 458)	(1 183)
Impôts différés passifs au bilan	150 554	116 769
<b>Solde net</b>	<b>148 096</b>	<b>115 586</b>

▼ **NOTE 25 – INFORMATIONS SECTORIELLES**

**Secteurs d'activité**

2007 (en milliers d'euros sauf effectifs)	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services	Total
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 156 197	950 299	369 286	2 475 782
Éliminations inter-secteurs	(227 234)	(36 219)	(75 870)	(339 323)
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>928 963</b>	<b>914 080</b>	<b>293 416</b>	<b>2 136 459</b>
Résultat d'exploitation	336 308	96 507	17 805	450 620
<b>BILAN</b>				
Actifs nets employés <sup>(1)</sup>	1 775 444	356 549	120 574	2 252 567
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	241 398	48 552	21 540	311 490
Dotations aux amortissements	76 364	41 438	12 916	130 718
Effectif moyen	2 413	2 827	1 415	6 655

<b>2006</b> (en milliers d'euros sauf effectifs)	<b>Ciment</b>	<b>Béton &amp; Granulats</b>	<b>Autres Produits &amp; Services</b>	<b>Total</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 095 345	974 447	347 908	2 417 700
Éliminations inter-secteurs	(231 611)	(30 157)	(73 101)	(334 869)
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>863 734</b>	<b>944 290</b>	<b>274 807</b>	<b>2 082 831</b>
Résultat d'exploitation	308 545	105 738	13 706	427 989
<b>BILAN</b>				
Actifs nets employés <sup>(1)</sup>	1 530 557	310 242	128 934	1 969 733
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	165 786	45 118	12 719	223 623
Dotations aux amortissements	71 335	38 273	11 462	121 070
Effectif moyen	2 309	2 897	1 436	6 642

## Secteurs géographiques

<b>2007</b> (en milliers d'euros)	<b>France</b>	<b>Suisse et Italie</b>	<b>États-Unis</b>	<b>Turquie et Kazakhstan</b>	<b>Sénégal et Égypte</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires consolidé	1 027 570	284 565	363 639	201 520	259 165	2 136 459
Résultat d'exploitation	195 525	57 816	59 284	54 581	83 414	450 620
Actifs nets employés <sup>(1)</sup>	596 106	380 151	309 689	439 455	527 166	2 252 567
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	90 935	32 744	19 302	64 174	104 335	311 490
Effectif moyen	2 644	1 059	1 222	875	855	6 655

<b>2006</b> (en milliers d'euros)	<b>France</b>	<b>Suisse et Italie</b>	<b>États-Unis</b>	<b>Turquie</b>	<b>Sénégal et Égypte</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires consolidé	978 480	259 353	420 162	203 786	221 050	2 082 831
Résultat d'exploitation	188 729	47 856	82 790	54 151	54 463	427 989
Actifs nets employés <sup>(1)</sup>	565 420	313 707	356 273	286 519	447 814	1 969 733
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	67 727	15 420	45 766	47 642	47 068	223 623
Effectif moyen	2 784	941	1 260	859	798	6 642

(1) Les actifs nets employés correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.



## ▼ NOTE 26 – TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

### Acquisitions/cessions de titres consolidés réalisés au cours de l'exercice 2007

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2007 se sont traduites par un encaissement global de 23,1 millions d'euros et un décaissement global de 92,8 millions d'euros, soit une incidence nette de - 69,7 millions d'euros.

Les principales acquisitions réalisées par le Groupe au cours de l'exercice 2007 sont la prise d'une participation majoritaire au Kazakhstan en décembre 2007 dans le but d'y construire une usine

de production de ciment et l'acquisition au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007 des sociétés suisses Astrada et Desmeules Frères.

Les principales cessions réalisées par le Groupe au cours de l'exercice 2007 l'ont été au cours du 1<sup>er</sup> semestre conformément aux deux protocoles d'accord conclus en fin d'année 2006 sur la cession des activités de négoce et de tuyaux en France.

En 2006, les opérations liées aux variations de périmètre avaient donné lieu à un encaissement global de 12,7 millions d'euros et un décaissement global de 5,6 millions d'euros, soit une incidence nette positive de 7,1 millions d'euros

### ► Composition de la trésorerie nette

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2007	Au 31 décembre 2006
	Net	Net
Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. note 12)	83 595	259 586
Découverts bancaires	(13 960)	(22 988)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>69 635</b>	<b>236 598</b>

## ▼ NOTE 27 – RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article 225.102-1 du Code de commerce, nous vous informons que les rémunérations brutes totales versées à chaque mandataire social au cours de l'exercice 2007 ont été les suivantes : J. Merceron-Vicat 720 235 euros, G. Sidos 450 088 euros, J-M. Allard 298 776 euros, B. Titz 298 466 euros, L. Merceron-Vicat 221 013 euros.

Ces sommes, qui ne comprennent pas de partie variable, correspondent à l'ensemble des rémunérations versées, tant par la société Vicat S.A. que par des sociétés qu'elle contrôle ou qui la contrôlent au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Par ailleurs, aucune attribution ou option d'attribution de titres n'ont été consenties aux mandataires susvisés en dehors, le cas échéant, du bénéfice des régimes collectifs légaux ou conventionnels de participation et d'intéressement.

Enfin, les mandataires susvisés bénéficient en outre d'un régime de retraite sur complémentaire dans le cadre de l'article 39 du CGI. Les engagements correspondants ont fait l'objet de provisions dans les comptes au même titre que l'ensemble des engagements postérieurs à l'emploi pour un montant de 6 871 milliers d'euros à fin 2007 (note 1.15).

## ▼ NOTE 28 – TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Les transactions avec les sociétés non consolidées ou mises en équivalence ne sont pas significatives sur l'exercice 2007, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'incidence de ces opérations sur les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2007 et 2006 est la suivante par nature de partie liée :

(en milliers d'euros)	Exercice 2007				Exercice 2006			
	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	682	700	4 098	195	801	738	5 430	247
Coentreprises	1 492	1 095	235	1 025	1 280	800	557	330
Autres parties liées	8	1 549	35	213	8	1 530	31	263
<b>Total</b>	<b>2 182</b>	<b>3 344</b>	<b>4 368</b>	<b>1 433</b>	<b>2 089</b>	<b>3 068</b>	<b>6 018</b>	<b>839</b>

## ▼ NOTE 29 – HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes et des autres professionnels de leurs réseaux enregistrés dans les comptes des exercices 2007 et 2006 de la société Vicat S.A. et de ses filiales consolidées par intégration sont les suivants :

	KPMG Audit				Cabinet Patrick Wolff				Autres			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
<i>(en milliers d'euros)</i>												
<b>AUDIT</b>												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	665	668	40	42	266	216	16	14	723	687	44	44
- VICAT S.A.	148	140	9	9	138	132	8	8				
- Filiales intégrées globalement et en proportionnel	517	528	31	34	128	84	8	5	723	687	44	44
Autres diligences et prestations directement liées	169	1	67	17	85	5	33	83				
- VICAT S.A.	166		66		85		33					
- Filiales intégrées globalement et en proportionnel	3	1	1	17		5		83				
<b>Sous-total Audit</b>	<b>834</b>	<b>669</b>	<b>44</b>	<b>42</b>	<b>351</b>	<b>221</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>723</b>	<b>687</b>	<b>38</b>	<b>44</b>
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>												
Juridique, fiscal, social	3	10	100	100								
Autres	3		100							2		100
<b>Sous-total Autres prestations</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>100</b>	<b>83</b>						<b>2</b>		<b>17</b>
<b>Total</b>	<b>840</b>	<b>679</b>	<b>44</b>	<b>43</b>	<b>351</b>	<b>221</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>723</b>	<b>689</b>	<b>38</b>	<b>43</b>

## ▼ NOTE 30 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement postérieur à la clôture n'a d'incidence significative sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre.

## ▼ NOTE 31 – LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS RETENUES POUR LA CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2007

### INTÉGRATION GLOBALE : FRANCE

Société	Adresse	N° siren	% de contrôle	
			Décembre 2007	Décembre 2006
VICAT	Tour Manhattan 6, Place de l'Iris 92095 PARIS-LA DÉFENSE	057 505 539	–	–
ALPES INFORMATIQUE	4, rue Aristide-Bergès 38080 L'ISLE-D'ABEAU	073 502 510	98,96	98,96
ANNECY BÉTON CARRIÈRES	14, chemin des grèves 74960 CRAN-GEVRIER	326 020 062	50,01	50,01
ATELIER DU GRANIER	Lieu-dit Chapareillan 38530 PONTCHARRA	305 662 504	100,0	100,0
BÉTON CONTROLE CÔTE D'AZUR	217, route de Grenoble 06200 NICE	071 503 569	95,97	95,83
BÉTON DE L'OISANS	4, rue Aristide-Bergès 38080 L'ISLE-D'ABEAU	438 348 047	60,00	60,00
BÉTONS GRANULATS DU CENTRE	Les Genevriers 63430 LES MARTRES D'ARTIÈRE	327 336 343	100,00	100,00
BÉTON RHÔNE-ALPES	4, rue Aristide-Bergès 38080 L'ISLE-D'ABEAU	309 918 464	99,53	99,53
BEROUD	4, rue Aristide-Bergès 38080 L'ISLE-D'ABEAU	398 044 222	100,00	100,00
BÉTON TRAVAUX	Tour Manhattan 6, Place de l'Iris 92095 PARIS-LA DÉFENSE	070 503 198	99,98	99,97
BÉTON YSSINGELAIS	Villeneuve 43200 YSSINGEAUX	328 308 556	100,00	100,00
B.G.I.E. BÉTON GRANULATS IDF/EST	52-56, rue Jacquard Z.I. 77400 LAGNY-SUR-MARNE	344 933 338	100,00	100,00
BOUE	Lieu-dit Bourjaguet 31390 CARBONNE	620 800 359	100,00	100,00
BRA	2, Chemin du Roulet 69100 VILLEURBANNE	310 307 392	100,00	100,00
CONDENSIL	1327, av. de la Houille-Blanche 73000 CHAMBÉRY	342 646 957	60,00	60,00
DELTA POMPAGE	1327, av. de la Houille-Blanche 73000 CHAMBÉRY	316 854 363	100,00	100,00
FOURNIER	4, rue Aristide-Bergès 38080 L'ISLE-D'ABEAU	586 550 147	100,00	100,00
GRANULATS RHÔNE-ALPES	4, rue Aristide-Bergès 38080 L'ISLE-D'ABEAU	768 200 255	100,00	100,00
GRAVIÈRES DE BASSET	4, rue Aristide-Bergès 38080 L'ISLE-D'ABEAU	586 550 022	100,00	100,00
KRISTO	10, rue de la Corne-d'Abondance Village d'entreprises 74100 VILLE-LA-GRAND	388 592 735	100,00	100,00
MARIOTTO BÉTON	Route de Paris 31150 FENOUILLET	720 803 121	100,00	100,00
MATÉRIAUX SA	7 bis, Boulevard Serot 57000 METZ	378 298 392	99,99	99,99
MATÉRIAUX CENTRE FRANCE	Route de Clermont-Ferrand ZI Sud – NR 9 03800 GANNAT	331 338 913	(1)	100,00
MONACO BÉTON	24, avenue de Fontvieille 98000 MONACO	326 MC 161	79,60	79,60
PARFICIM	Tour Manhattan 6, Place de l'Iris 92095 PARIS-LA DÉFENSE	304 828 379	100,00	100,00
RUDIGOZ	Les communaux Route de St Maurice de Gourclans 01800 PÉROUGES	765 200 183	100,00	100,00
SABLIÈRES DU GRESIVAUDAN	La Gache 38530 BARRAUX	065 502 627	100,00	100,00
SATMA	4, rue Aristide-Bergès 38080 L'ISLE-D'ABEAU	304 154 651	99,99	99,99
SATM	1327, av. de la Houille Blanche 73000 CHAMBÉRY	745 820 126	99,99	99,99
SIGMA BÉTON	4, rue Aristide-Bergès 38080 L'ISLE-D'ABEAU	343 019 428	100,00	100,00
SOCIÉTÉ AZURÉENNE DE GRANULATS	217, route de Grenoble 06200 NICE	968 801 274	100,00	100,00
PAPETERIES DE VIZILLE	Tour Manhattan 6, Place de l'Iris 92095 PARIS-LA DÉFENSE	319 212 726	100,00	100,00
BÉTON 83	ZI Camp Laurent 83500 LA SEYNE-SUR-MER	436 780 555	100,00	100,00
VICAT INTERNATIONAL TRADING	Tour Manhattan 6, Place de l'Iris 92095 PARIS-LA DÉFENSE	347 581 266	100,00	100,00
VICAT PRODUITS INDUSTRIELS	52-56, rue Jacquard Z.I. 77400 LAGNY-SUR-MARNE	655 780 559	99,99	99,99

(1) Société cédée sur le 1<sup>er</sup> semestre 2007.

## 20.2.2. Annexe aux comptes consolidés 2007

NOTE 31 – LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS RETENUES POUR LA CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2007

## INTÉGRATION GLOBALE : ÉTRANGER

Société	Pays	État/Ville	% de contrôle	
			Décembre 2007	Décembre 2006
SINAÏ CEMENT COMPANY	ÉGYPTE	LE CAIRE	52,02	48,25
ANYS Invest <sup>(2)</sup>	KAZAKHSTAN	ALMATY	60,00	-
BUILDERS CONCRETE	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIE	100,00	100,00
KIRKPATRICK	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	ALABAMA	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	ALABAMA	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	DELAWARE	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY OF CALIFORNIA	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	DELAWARE	100,00	100,00
NATIONAL READY MIXED	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIE	100,00	100,00
UNITED READY MIXED	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIE	100,00	100,00
VIKING READY MIXED	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIE	100,00	100,00
CEMENTI CENTRO SUD Spa	ITALIE	GÈNES	100,00	100,00
CIMENTS & MATÉRIAUX DU MALI	MALI	BAMAKO	95,00	95,00
GECAMINES	SÉNÉGAL	THIÈS	70,00	70,00
POSTOUDIOKOUL	SÉNÉGAL	RUFISQUE (DAKAR)	100,00	100,00
SOCOCIM INDUSTRIES	SÉNÉGAL	RUFISQUE (DAKAR)	99,91	99,91
SODEVIT	SÉNÉGAL	BANDIA	100,00	100,00
ALTOTA AG	SUISSE	OLTEN (SOLEURE)	100,00	100,00
ASTRADA AEBISHOLZ OENSINGEN <sup>(2)</sup>	SUISSE	AEBISHOLZ (SOLEURE)	99,64	-
DEPONIE RÜMBERGACKER <sup>(2)</sup>	SUISSE	GUNZGEN (SOLEURE)	99,64	-
ASTRADA HOLDING <sup>(2)</sup>	SUISSE	GUNZGEN (SOLEURE)	99,64	-
ASTRADA KIES AG <sup>(2)</sup>	SUISSE	AEBISHOLZ (SOLEURE)	99,64	-
BÉTON AG INTERLAKEN	SUISSE	MATTEN BEI INTERLAKEN (BERNE)	98,55	96,80
BÉTON FRAIS MOUTIER SA	SUISSE	BELPRAHON (BERNE)	90,00	90,00
BÉTON GRAND TRAVAUX SA	SUISSE	ASUEL (JURA)	75,00	75,00
BETONPUMPEN OBERLAND AG	SUISSE	WIMMIS (BERNE)	72,22	71,18
BFL BÉTON FRAIS LOVERESSE SA	SUISSE	LOVERESSE (BERNE)	90,47	90,47
BIEDERMANN SAND UND KIES TRANSPORT AG	SUISSE	SAFNERN (BERNE)	100,00	100,00
CEMENTWERK DÄRLIGEN AG	SUISSE	DÄRLIGEN (BERNE)	98,55	96,64
COVIT SA	SUISSE	SAINT-BLAISE (NEUCHÂTEL)	100,00	100,00
CRÉABÉTON MATÉRIAUX S.A.	SUISSE	LYSS (BERNE)	100,00	100,00
DESMEULES FRÈRES S.A. <sup>(2)</sup>	SUISSE	GRANGES (VAUD)	100,00	-
EMME KIES + BETON AG	SUISSE	LÜTZELFLÜH (BERNE)	66,66	66,66
FBF FRISCHBETON AG FRUTIGEN	SUISSE	FRUTIGEN (BERNE)	98,55	96,80
FRISCHBETON AG DARLIGEN	SUISSE	DÄRLIGEN (BERNE)	73,91	72,60
FRISCHBETON AG ZUCHWIL	SUISSE	ZUCHWIL (SOLEURE)	88,94	88,94
FRISCHBETON LANGENTHAL AG	SUISSE	LANGENTHAL (BERNE)	81,17	77,83

<sup>(2)</sup> Société entrée dans le périmètre en 2007.

**INTÉGRATION GLOBALE : ÉTRANGER (suite)**

Société	Pays	État/Ville	% de contrôle	
			Décembre 2007	Décembre 2006
FRITSCHI BAUELEMENTE AG <sup>(2)</sup>	SUISSE	GUNZGEN (SOLEURE)	99,64	-
KIES- UND BETONWERK REULISBACH AG	SUISSE	ST STEPHAN (BERNE)	98,55	96,80
KIESTAG STEINIGAND AG	SUISSE	WIMMIS(BERNE)	98,55	96,80
KIESWERK GUNZGEN AG <sup>(2)</sup>	SUISSE	GUNZGEN (SOLEURE)	100,00	-
KIESWERK NEUENDORF AG <sup>(2)</sup>	SUISSE	NEUENDORF (SOLEURE)	100,00	-
MATERIALBEWIRTSCHAFTUNG MITHOLZ AG	SUISSE	KANDERGRUND (BERNE)	98,55	96,80
MICHEL & CO AG	SUISSE	BÖNIGEN (BERNE)	98,55	96,80
SHB STEINBRUCH + HARTSCHOTTER BLAUSEE MITHOLZ AG	SUISSE	FRUTIGEN (BERNE)	98,55	96,80
STEINBRUCH VORBERG AG	SUISSE	BIEL (BERNE)	60,00	60,00
VIBETON FRIBOURG S.A.	SUISSE	ST. URSEN (FRIBOURG)	100,00	100,00
VIBETON KIES AG	SUISSE	LYSS (BERNE)	100,00	100,00
VIBETON SAFNERN AG	SUISSE	SAFNERN (BERNE)	90,47	90,47
VIGIER CEMENT AG	SUISSE	PERY (BERNE)	100,00	100,00
VIGIER HOLDING AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLEURE)	100,00	100,00
VIGIER MANAGEMENT AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLEURE)	100,00	100,00
VIRO AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLEURE)	100,00	100,00
VITRANS AG	SUISSE	PERY (BERNE)	100,00	100,00
WYSS KIESWERK AG	SUISSE	FELDBRUNNEN (SOLEURE)	100,00	100,00

(2) Société entrée dans le périmètre en 2007.

**INTÉGRATION GLOBALE : ÉTRANGER (SUITE)**

Société	Pays	État/Ville	% de contrôle	
			Décembre 2007	Décembre 2006
AKTAS	TURQUIE	ANKARA	100,00	100,00
BASTAS BASKENT CIMENTO	TURQUIE	ANKARA	85,22	85,00
BASTAS HAZIR BETON	TURQUIE	ANKARA	85,22	85,00
KONYA CIMENTO	TURQUIE	KONYA	80,68	80,68
TAMTAS	TURQUIE	ANKARA	100,00	100,00

**INTÉGRATION PROPORTIONNELLE : FRANCE**

Société	Adresse	N° Siren	% de contrôle	
			Décembre 2007	Décembre 2006
CARRIÈRES BRESSE BOURGOGNE	Port Fluvial Sud de Chalon 71380 ÉPERVANS	655 850 055	33,27	33,27
DRAGAGES ET CARRIÈRES	Port Fluvial sud de Chalon 71380 ÉPERVANS	341 711 125	50,00	50,00
SABLIÈRES DU CENTRE <sup>(2)</sup>	Les Genévriers Sud 63430 LES-MARTRES-D'ARTIÈRE	480 107 457	50,00	-

(2) Société entrée dans le périmètre en 2007.

**INTÉGRATION PROPORTIONNELLE : ÉTRANGER**

Société	Pays	État/Ville	% de contrôle	
			Décembre 2007	Décembre 2006
BFT – BÉTON FRAIS TUFFIERE SA	SUISSE	VILLARS-SUR-GLAN (FRIBOURG)	43,83	43,83
FRISHBETON TAFERS AG	SUISSE	TAFERS (FRIBOURG)	49,50	49,50
SABLES + GRAVIERS TUFFIERE SA	SUISSE	HAUTERIVE (FRIBOURG)	43,83	43,83

**MISE EN ÉQUIVALENCE : FRANCE**

Société	Adresse	N° Siren	% de contrôle	
			Décembre 2007	Décembre 2006
SOCAVA	74490 ST-JEOIRE-EN-FAUCIGNY	606 320 752	39,90	39,90

**MISE EN ÉQUIVALENCE : ÉTRANGER**

Société	Pays	État/Ville	% de contrôle	
			Décembre 2007	Décembre 2006
HYDROELECTRA	SUISSE	AU (ST. GALLEN)	49,00	49,00
SILO TRANSPORT AG	SUISSE	BERNE (BERNE)	50,00	50,00

### 20.2.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Vicat S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### ► Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### ► Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la Société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 1.11 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées ;
- les notes 1-15 et 14 précisent les modalités d'évaluation des avantages au personnel postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes 1-15 et 14 aux états financiers fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### ► Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Paris-La Défense, le 7 mars 2008

**KPMG Audit**

*Département de KPMG S.A.*

Jean-Marc Decléty

*Associé*

Chamalières, le 7 mars 2008

**Wolff & Associés S.A.S.**

Grégory Wolff

*Associé*

## ▼ 20.3. COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2007

### 20.3.1. Bilan au 31 décembre 2007

#### ► Actif

(en milliers d'euros)	2007			2006
	Montant brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits similaires	13 495	7 667	5 828	5 183
Fonds commercial	1 163	1 163		
Autres immobilisations incorporelles	674	350	324	370
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	81 395	13 334	68 061	66 470
Constructions	151 503	100 687	50 816	41 763
Installations techniques	466 737	362 528	104 209	66 447
Autres immobilisations corporelles	23 576	19 542	4 034	2 915
Immobilisations corporelles en cours	23 557		23 557	31 305
Avances et acomptes	784		784	348
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	1 029 445	730	1 028 715	1 027 881
Autres titres immobilisés	85	64	21	21
Prêts	136		136	136
Autres immobilisations financières	241 701	57 765	183 936	2 269
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>2 034 251</b>	<b>563 830</b>	<b>1 470 421</b>	<b>1 245 108</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks &amp; en-cours</b>				
Matières premières & autres approvisionnements	48 137		48 137	36 703
En-cours de production de biens	10 953		10 953	8 065
Produits intermédiaires et finis	10 294		10 294	9 530
Marchandises	119		119	112
Avances et acomptes versés sur commandes	233		233	245
<b>Créances</b>				
Créances clients et comptes rattachés	145 602	152	145 450	144 069
Autres créances	55 936	275	55 661	93 974
Valeurs mobilières de placement :				
- actions propres	24 684		24 684	26 778
- autres titres				24 833
Disponibilités	1 447		1 447	6 341
Charges constatées d'avance	1 423		1 423	865
<b>Total actif circulant</b>	<b>298 828</b>	<b>427</b>	<b>298 401</b>	<b>351 515</b>
Charges à répartir	810		810	990
Écarts de conversion actif	6		6	3
<b>Total général</b>	<b>2 333 895</b>	<b>564 257</b>	<b>1 769 638</b>	<b>1 597 616</b>



## ► Passif

(en milliers d'euros)	2007	2006
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social *	187 085	187 085
Primes d'émission, de fusion, d'apport	11 207	11 207
Écarts de réévaluation	11 262	11 266
Réserve légale	18 708	6 236
Réserves réglementées	112	112
Autres réserves	603 483	566 789
Report à nouveau	40 765	40 285
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>82 336</b>	<b>109 684</b>
Provisions réglementées	54 476	39 815
<b>Total</b>	<b>1 009 434</b>	<b>972 479</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	8 583	1 012
Provisions pour charges	8 201	6 722
<b>Total</b>	<b>16 784</b>	<b>7 734</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit **	510 454	444 401
Emprunts et dettes financières divers	894	909
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 122	44 477
Dettes fiscales et sociales	24 537	26 570
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 413	11 990
Autres dettes	137 991	89 027
Produits constatés d'avance	3	3
<b>Total</b>	<b>743 414</b>	<b>617 377</b>
Écarts de conversion passif	6	26
<b>Total général</b>	<b>1 769 638</b>	<b>1 597 616</b>
* Écarts de réévaluation incorporés au capital	14 855	14 855
** Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques (inclus billets de trésorerie)	2 194	8 465

## 20.3. Comptes sociaux au 31 décembre 2007

## 20.3.2. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2007

## 20.3.2. Compte de résultat de l'exercice 2007

(en milliers d'euros)	2007	2006
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises	4 200	5 493
Production vendue de biens et de services	506 233	470 255
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>510 433</b>	<b>475 748</b>
Production stockée	3 652	1 616
Production immobilisée	933	1 144
Subventions d'exploitation	39	81
Reprises sur dépréciations, amortissements et provisions, transferts de charges	3 877	2 229
Autres produits	2 903	2 865
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>521 837</b>	<b>483 683</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	2 594	4 073
Variation de stocks	(7)	
Achats de matières premières et approvisionnements	101 877	80 478
Variation de stocks	(11 433)	(3 761)
Autres achats et charges externes	177 057	169 745
Impôts, taxes et versements assimilés	16 518	17 930
Salaires et traitements	38 365	36 977
Charges sociales	18 483	17 686
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	17 072	15 381
- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	26	347
Dotations aux provisions	638	685
Autres charges	1 362	2 864
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>362 552</b>	<b>342 405</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>159 285</b>	<b>141 278</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations	53 453	37 771
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		7
Autres intérêts et produits assimilés	1 879	407
Reprises sur dépréciations & provisions, transferts de charges	23	511
Différences positives de change	497	402
<b>Total des produits financiers</b>	<b>55 852</b>	<b>39 098</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	57 771	3
Intérêts et charges assimilées	29 610	22 074
Différences négatives de change	226	123
<b>Total des charges financières</b>	<b>87 607</b>	<b>22 200</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(31 755)</b>	<b>16 898</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>127 530</b>	<b>158 176</b>

(en milliers d'euros)	2007	2006
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	708	1 328
Sur opérations en capital	7 405	5 034
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 367	2 987
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>10 480</b>	<b>9 349</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	4 329	382
Sur opérations en capital	651	1 376
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	27 273	11 693
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>32 253</b>	<b>13 451</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(21 773)</b>	<b>(4 102)</b>
Participation des salariés aux résultats	5 416	5 050
Impôts sur les bénéfices	18 005	39 340
<b>Total des produits</b>	<b>588 169</b>	<b>532 130</b>
<b>Total des charges</b>	<b>505 833</b>	<b>422 446</b>
<b>Bénéfice</b>	<b>82 336</b>	<b>109 684</b>

## 20.3.3. Annexes aux comptes sociaux

### 2007

<b>RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</b>	170
<b>ÉLÉMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE</b>	170
<b>ANALYSE DES COMPTES</b>	171

#### ▼ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité des immobilisations. Les amortissements résultant des durées d'usage sont constatés par dotation aux provisions réglementées.

Les terrains de carrière sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année, par comparaison avec les réserves totales estimées.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle des dépréciations jugées nécessaires, compte tenu du pourcentage de détention, des perspectives de rentabilité et des cours de bourse s'ils sont significatifs ou des prix de marché. Les participations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des dépréciations sont pratiquées tant sur les stocks que sur les créances pour prendre en compte les pertes probables pouvant apparaître à la clôture de l'exercice.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes et créances figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés en charge à répartir et sont amortis sur la durée des emprunts.

La différence résultant de l'évaluation des dettes et créances en devises est portée au bilan en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

#### ▼ ÉLÉMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires net par secteurs d'activités et par marchés géographiques est :

(en milliers d'euros)	France	Étranger	Total
Ciment	448 901	23 668	472 569
Papier	29 658	8 206	37 864
<b>Total</b>	<b>478 559</b>	<b>31 874</b>	<b>510 433</b>

## ▼ ANALYSE DES COMPTES

### A. Actif immobilisé

#### ► 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Concessions, brevets, fonds commercial et autres immobilisations incorporelles	14 236	1 296	200	15 332
Terrains et aménagements	79 041	2 425	71	81 395
Constructions et aménagements	138 351	13 790	638	151 503
Installations techniques matériel et outillage industriels	423 896	47 200	4 359	466 737
Autres immobilisations corporelles	22 394	2 370	1 188	23 576
Immobilisations corporelles en cours	31 305	54 254	62 002	23 557
Avances et acomptes	348	592	156	784
<b>Total</b>	<b>709 571</b>	<b>121 927</b>	<b>68 614</b>	<b>762 884</b>

(en milliers d'euros)	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements à la fin de l'exercice
Concessions, brevets, fonds commercial et autres immobilisations incorporelles	8 683	696	199	9 180
Terrains et aménagements	11 513	768	5	12 276
Constructions et aménagements	96 588	4 738	639	100 687
Installations techniques matériel et outillage industriels	357 449	9 439	4 360	362 528
Autres immobilisations corporelles	19 479	1 251	1 188	19 542
<b>Total</b>	<b>493 712</b>	<b>16 892</b>	<b>6 391</b>	<b>504 213</b>

Le fonds commercial, intégralement amorti, est constitué de valeurs reçues en apport antérieurement à l'exercice 1986.

Les quotas alloués par l'État, dans le cadre du plan national d'allocation (PNAQ), s'élèvent en 2007 à 2 491 milliers de tonnes d'émission de gaz à effet de serre. Ils n'ont donné lieu à aucune comptabilisation tant à l'actif qu'au passif. L'insuffisance, par rapport aux émissions réelles, 2 558 milliers de tonnes, a fait l'objet d'achats complémentaires de 67 000 tonnes qui ont été comptabilisés en charge de l'exercice.

Les investissements industriels ont été amortis comme suit :

- constructions : 20 à 40 ans
- installations complexes : 8 à 10 ans
- installations antipollution : 6 ans 2/3
- matériels roulants : 4 à 5 ans
- matériels divers : 5 ans
- matériels informatiques : 3 ans

#### ► 2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières brutes ont augmenté de 240 245 milliers d'euros principalement par suite :

- de l'augmentation des participations  
et des titres immobilisés pour un montant de : + 813
  - de la variation des autres immobilisations  
financières : + 239 432
- + 240 245**

Dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2007, la société a acquis 2 664 367 titres au prix de 86 euros l'action, soit 229 136 milliers d'euros, lors de l'offre à prix ouvert initiée par la société HeidelberCement en vue de la cession de sa participation de 35 % dans le capital de Vicat. Les titres ont fait l'objet à la clôture de l'exercice d'une provision pour dépréciation de 57 211 milliers d'euros enregistrée en résultat financier, sur la base du cours moyen du mois de décembre.

Au titre du contrat de liquidité confié à CA Cheuvreux, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la clôture de l'exercice :

- 79 500 titres pour une valeur brute de 5 684 milliers d'euros. Ces titres ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 554 milliers d'euros à la clôture de l'exercice ;
- 4 577 milliers d'euros de liquidités placées en sicav de trésorerie.

Les prêts et autres immobilisations financières se ventilent en :

• un an au plus :	0
• plus d'un an :	241 837
	<b>241 837</b>

## B. Capitaux propres

Le capital social est fixé à la somme de 187 084 800 euros. Il est divisé en 46 771 200 actions de 4 euros.

dont détenus par :

• personnel :	4,33 %
dont actionnaires salariés* :	2,66 %
• famille, Parfininco et Soparfi :	58,02 %
• Vicat	7,06 %

\* Au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

### ► Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	2007	2006
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	972 479	883 429
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	1 009 434	972 479
<b>Variation</b>	<b>36 955</b>	<b>89 050</b>
<b>ANALYSE DES VARIATIONS</b>		
Résultat de l'exercice	82 336	109 684
Distribution de dividendes <sup>(1)</sup>	(60 037)	(29 338)
Écart de réévaluation	(5)	(3)
Provisions réglementées	14 661	8 707
	<b>36 955</b>	<b>89 050</b>

(1) Sous déduction des dividendes sur actions propres.

Les provisions réglementées se ventilent comme suit :

• provision pour hausse des prix	5 738
• amortissements dérogatoires	43 378
• provision spéciale de réévaluation	2 470
• provision pour investissement	2 890
	<b>54 476</b>

## C. Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise (provision utilisée)	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution de carrières	6 236	477	812	5 901
Provisions pour grosses réparations	454	-	454	-
Provisions pour litiges	583	8 045	539	8 089
Autres provisions pour charges	461	2 367	34	2 794
<b>Total</b>	<b>7 734</b>	<b>10 889</b>	<b>1 839</b>	<b>16 784</b>

Les provisions pour risques et charges qui s'élèvent à 16 783 milliers d'euros couvrent les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrières à hauteur de 5 901 milliers d'euros. Ces provisions sont constituées, pour chacune des carrières, en fonction des tonnages extraits rapportés au gisement potentiel, et par référence aux coûts estimés des travaux en fin d'exploitation.

Les provisions pour litige intègrent une provision de 8 millions d'euros constituée à la suite d'une amende pour entente prononcée par

le Conseil de la concurrence en mars 2007 contre laquelle Vicat a formé appel.

Les autres provisions pour charge incluent une provision de 2 245 milliers d'euros pour impôt à restituer aux filiales dans le cadre du régime de l'intégration fiscale.

## D. Dettes financières

Au cours de l'exercice 2007, les dettes financières à moyen et long terme, les concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque ont augmenté de 66 038 milliers d'euros.

### ► Échéancier

(en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au plus	+ 1 an et 5 ans au plus	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>	505 204	-	293 311	211 893
Emprunts et dettes financières divers	894	85	338	471
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	5 250	5 250	-	-
(1) Dont billets de trésorerie.	152 000	-	152 000	-

### ► Autres informations

La Société dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 519 millions d'euros au 31 décembre 2007 (591 millions d'euros au 31 décembre 2006).

La Société dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 152 millions d'euros. Au 31 décembre 2007, le montant des billets émis s'élève à 152 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme.

Les contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (*covenants*) imposant notamment le respect de ratios financiers. L'existence de ces *covenants* ne constitue pas un risque sur la situation financière de la Société.

### ► Couverture des risques

#### Risque de change

Les montants en principal et en intérêts dus au titre d'un emprunt émis initialement par le Groupe en dollars US ont été convertis en euros au moyen de *cross currency swaps*.

#### Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen d'instruments financiers (*caps*) sur des durées d'origine de 7 à 9 ans pour un montant de 100 millions d'euros au 31 décembre 2007.

### Risque de liquidité

Le risque lié à l'impossibilité de placer les billets de trésorerie sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant s'élevant au 31 décembre 2007 à celui des billets émis soit 152 millions d'euros.

## E. Échéance des créances et dettes d'exploitation

L'ensemble des créances et des dettes d'exploitation est à un an au plus d'échéance.

## F. Autres éléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

Le résultat exceptionnel intègre, pour l'essentiel, une dotation nette de 15 119 milliers d'euros aux provisions réglementées, une dotation de 8 millions à la provision constituée dans le cadre du litige avec le Conseil de la concurrence (note C), ainsi qu'une charge nette de 3 335 milliers liée aux frais de placement sur le marché financier des titres détenus par HeidelbergCement.

Le profit dégagé par la distribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation s'élève à 7 147 milliers d'euros.

Les autres éléments d'information sont donnés dans les tableaux ci-après :

<b>Éléments relevant de plusieurs postes du bilan</b> (en milliers d'euros)	<b>Entreprises liées</b>	<b>Dettes ou créances représentées par des effets de commerce</b>
Participations	1 025 529	-
Créances clients et comptes rattachés	33 805	42 414
Autres créances	11 518	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 563	12 000
Autres dettes	116 040	-
<b>ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Charges financières	4 162	-
Produits financiers hors dividendes	2 867	-

### ► Charges à payer

(en milliers d'euros)	<b>Montant</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 056
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 493
Dettes fiscales et sociales	11 931
Autres dettes	705
<b>Total</b>	<b>31 185</b>

### ► Charges constatées d'avance

(en milliers d'euros)	<b>Montant</b>
Charges d'exploitation	863
Charges financières	560
<b>Total</b>	<b>1 423</b>

### ► Valeurs mobilières de placement

Elles sont constituées d'actions Vicat, à hauteur de 559 380 titres pour une valeur de 24 684 milliers d'euros acquis dans le cadre de l'attribution aux salariés. Leur valeur boursière s'élève à 35 543 milliers d'euros au 31 décembre 2007.

### ► Répartition de l'impôt sur les bénéfices et des contributions additionnelles

<b>Répartition</b> (en milliers d'euros)	<b>Résultat avant impôt</b>	<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>Contribution sociale</b>	<b>Résultat net après impôt</b>
Résultat courant	127 530	(25 258)	(975)	101 297
Résultat exceptionnel (et participation)	(27 189)	7 922	306	(18 961)
<b>Résultat comptable</b>	<b>100 341</b>	<b>(17 336)</b>	<b>(669)</b>	<b>82 336</b>



## ► Engagements hors bilan

**Engagements donnés**

(en milliers d'euros)

	<b>Montant</b>
Engagements de départs en retraite <sup>(1)</sup>	9 504
Cautions et garanties	31 250
<b>Total</b>	<b>40 754</b>

(1) Dont 3 341 milliers d'euros au titre du régime de retraite sur complémentaire souscrit au profit des dirigeants dans le cadre de l'article 39 du CGI.

**Engagements reçus**

(en milliers d'euros)

	<b>Montant</b>
Lignes de crédit confirmées <sup>(1)</sup>	671 000
Autres engagements reçus	9 605
<b>Total</b>	<b>680 605</b>

(1) Dont 152 000 milliers d'euros affectés à la couverture du programme d'émission des billets de trésorerie.

Les engagements liés aux départs en retraite sont calculés conformément aux clauses prévues par les conventions collectives. Ils font l'objet d'un calcul actuariel selon la méthode des unités de crédits projetées qui intègre des hypothèses de rotation du personnel, d'espérance de vie et de niveau de rémunération future. Les engagements sont évalués, charges sociales incluses, au prorata des années de service des salariés.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 5,25 %
- taux d'augmentation des salaires : de 2,5 % à 4 %
- taux d'inflation : 2 %

## ► Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

**Rubriques**

(en milliers d'euros)

	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Montant</b>
Résultat de l'exercice	-	-	82 336
Impôt sur les bénéfices	-	-	17 336
Contribution sociale	-	-	669
<b>Résultat avant impôt</b>			<b>100 341</b>
Variation amortissements dérogatoires	14 493	1 275	13 218
Variation provisions pour investissement	842	458	384
Variation de la provision spéciale de réévaluation	-	27	(27)
Variation provisions pour hausse de prix	1 692	607	1 085
<b>Sous-total</b>	<b>17 027</b>	<b>2 367</b>	<b>14 660</b>
<b>Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)</b>			<b>115 001</b>

La société Vicat S.A. a opté pour le régime d'intégration fiscale dont elle est tête de groupe. Cette option concerne 20 filiales. Aux termes de la convention d'intégration fiscale, les filiales supportent une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration. L'économie d'impôt résultant du régime d'intégration

bénéficie à la société tête de groupe, nonobstant les déficits à restituer aux filiales pour lesquels une provision est constituée. Pour l'exercice 2007, cette économie s'élève à 3 301 milliers d'euros dont 2 245 ont fait l'objet d'une provision pour impôt à restituer.

## ► Situation fiscale différée

**Rubriques**

(en milliers d'euros)

**Montant****IMPÔT DÛ SUR :**

Provisions pour hausse de prix

1 976

Amortissements dérogatoires

14 935

**Total accroissements****16 911****Rubriques**

(en milliers d'euros)

**Montant**

Impôt payé d'avance sur charges non déductibles temporairement

2 151

Dont participation des salariés

1 865

**Total allègements****2 151****Situation fiscale différée nette****14 760**

## ► Rémunération des dirigeants

(en milliers d'euros)

**Montant**

Rémunérations allouées :

- aux administrateurs ès qualités

191

- aux membres de la direction

2 097

## ► Effectif

**Moyen****Au 31 décembre 2007**

Cadres

186

184

Agents de maîtrise, techniciens, employés

375

378

Ouvriers

281

279

**Total Société****842****841**

Dont papier

157

151

## Tableau des filiales et participations

(en milliers d'unités monétaires : euros, dollars US, francs CFA)

Société ou groupes des sociétés Exercice 2007	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote- part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société Vicat au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
<b>FILIALES ET PARTICIPATION DONT LA VALEUR BRUTE D'INVENTAIRE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE VICAT</b>											
<b>1) FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la Société)</b>											
<b>BÉTON TRAVAUX</b>											
92095 Paris-La Défense	27 997	176 446	99,97	88 866	88 866	8 734		23 921	26 593	31 488	
<b>NATIONAL CEMENT COMPANY</b>											
Los Angeles USA	190 521 <sup>(1)</sup>	202 345 <sup>(1)</sup>	96,84	171 669	171 669			500 295 <sup>(1)</sup>	47 605 <sup>(1)</sup>		
<b>PARFICIM</b>											
92095 Paris-La Défense	48 340	827 317	99,99	737 729	737 729				61 428	16 617	
<b>2) PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la Société)</b>											
<b>SOCIÉTÉ DES CEMENTS D'ABIDJAN</b>											
Côte-d'Ivoire	2 000 000 <sup>(2)</sup>	9 768 596 <sup>(2)</sup>	17,14	1 596	1 596			34 617 088 <sup>(2)</sup>	1 059 939 <sup>(2)</sup>	464	Chiffres 2006
<b>SATM</b>											
38081 L'Isle-d'Abeau	1 600	35 208	22,00	15 765	15 765			121 678	12 075	1 540	
<b>SATMA</b>											
38081 L'Isle-d'Abeau	10 754	21 633	35,71	7 612	7 612			38 918	3 065		
<b>AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>											
Filiales françaises (ensemble)				2 551	1 803	172				477	
Filiales étrangères (ensemble)				3 742	3 696	36					
<b>Total</b>				<b>1 029 530</b>	<b>1 028 736</b>	<b>8 942</b>				<b>50 586</b>	

(1) Chiffres présentés en dollars US.

(2) Chiffres présentés en francs CFA.

## Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

(en euros)	2003	2004	2005	2006	2007
<b>1) SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	62 361 600	62 361 600	62 361 600	187 084 800	187 084 800
Nombre d'actions émises	15 590 400	15 590 400	15 590 400	46 771 200	46 771 200
<b>2) RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES</b>					
Chiffre d'affaires HT	385 453 530	413 129 077	432 641 769	475 747 670	510 432 697
Bénéfice avant impôt, participation, amortissements et provisions	137 446 867	146 291 128	160 930 224	176 747 531	204 175 655
Impôt sur les bénéfices	34 031 000	35 393 000	35 190 000	39 340 000	18 005 000
Participation des salariés due au titre de l'exercice	3 900 000	3 880 000	3 986 000	5 050 000	5 415 687
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	84 447 474	87 408 225	104 690 964	109 683 603	82 336 178
Montant des bénéfices distribués	18 708 480	24 165 120	29 621 760	60 802 560	70 156 800
<b>3) RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION <sup>(1)</sup></b>					
Bénéfice après impôt, participation mais avant amortissements et provisions	2,13	2,29	2,60	2,83	3,86
Bénéfice après impôt, participation amortissements et provisions	1,81	1,87	2,24	2,35	1,76
Dividende versé à chaque action	0,40	0,52	0,63	1,30	1,50
<b>4) PERSONNEL</b>					
Nombre de salariés	809	811	819	828	842
Montant de la masse salariale <sup>(2)</sup>	32 458 478	32 804 174	34 066 814	36 008 346	37 860 259
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	15 246 456	15 673 757	16 593 043	17 685 934	18 482 985

(1) À nombre d'actions comparable.

(2) Indemnités de départs des préretraites exclues.

## 20.3.4. Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Vicat S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### ► Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

### ► Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note 1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées ;
- dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### ► Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les commissaires aux comptes

Paris-La Défense, le 7 mars 2008

**KPMG Audit**

*Département de KPMG S.A.*

Jean-Marc Decléty

*Associé*

Chamalières, le 7 mars 2008

**Wolff & Associés S.A.S.**

Grégory Wolff

*Associé*

## ▼ 20.4. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes versés par la Société et le Groupe à KPMG Audit et au Cabinet Patrick Wolff au titre des travaux effectués au cours des exercices 2006 et 2007 sont mentionnés à la Note 29 de la Section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2007 » du présent document de référence.

## ▼ 20.5. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

La Société peut décider de distribuer des dividendes au titre d'un exercice considéré sur proposition du Conseil d'administration et après approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Au titre des trois exercices précédents, le montant des dividendes distribués par la Société et les résultats par action ont été les suivants, recalculés sur une base pro forma pour 2005 compte tenu de l'augmentation de capital par incorporation de réserves réalisée en 2006 ayant donné lieu à l'attribution de deux actions nouvelles gratuites pour une action ancienne :

	2007 (dividende proposé à l'Assemblée Générale)	2006	2005 (pro forma)
Dividende par action (en euros) *	1,50	1,30	0,63
Résultat consolidé par action (en euros) *	6,40	6,03	4,75
Taux de distribution *	23 %	22 %	13 %

\* Avant annulation d'une partie des titres détenus en autocontrôle qui sera proposée à l'Assemblée Générale.

L'objectif de la Société est de distribuer, en numéraire, aux actionnaires, au titre des exercices futurs, un niveau de dividende en ligne avec celui proposé par le Conseil d'administration au titre de l'exercice 2007.

Néanmoins, les facteurs dont dépendent la distribution et le montant des dividendes distribués sont les résultats, la situation financière, les

besoins financiers liés aux programmes de développement industriel et financier, les perspectives du Groupe ainsi que tous autres facteurs déterminants tels que l'environnement économique général.

Indépendamment de l'objectif que la Société entend privilégier, elle ne peut garantir qu'à l'avenir des dividendes seront distribués ni le montant de ceux-ci.

## ▼ 20.6. PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Le Groupe est impliqué dans certains différends, procédures administratives judiciaires ou arbitrales dans le cadre de la marche ordinaire de son activité. Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque déterminé présente une probabilité sérieuse de réalisation avant la clôture de l'exercice et qu'une estimation des conséquences financières liées à ce risque est possible.

Les principaux différends et procédures administratives, judiciaires ou arbitrales en cours dans lesquels le Groupe est impliqué sont détaillés ci-dessous.

### 20.6.1. Litige « Maurienne »

L'année 2006 a été marquée par la découverte d'un sinistre important lié à la production de granulats sur le site de Saint-Martin-la-Porte en Maurienne, en 2004.

De février à fin août 2004, une carrière et deux centrales à béton de la société Béton Rhône-Alpes (BRA), filiale du Groupe, situées dans la vallée de la Maurienne, ont vendu 22 000 tonnes de granulats et 15 000 m<sup>3</sup> de béton, potentiellement pollués par du gypse.

Ces matériaux, à teneur en sulfate hétérogène, provenaient non pas d'une carrière du Groupe, mais d'une récupération de matériaux voulue par Lyon Turin Ferroviaire (LTF), maître d'ouvrage public, chargé de la construction de la ligne ferroviaire à grande vitesse Lyon-Turin. Les matériaux issus du percement des galeries de reconnaissance devaient ainsi être valorisés à proximité de leur lieu d'extraction en application du principe de développement durable.

Un mélange accidentel de calcaire et de gypse survenu à l'occasion d'une manutention après tri, a contribué à l'apparition de désordres qui se sont manifestés plus de deux ans après la mise en œuvre des matériaux pollués.

Les expertises judiciaires terminées ou en cours concluent à une responsabilité de BRA nonobstant la mise en œuvre des matériaux ainsi que certaines règles de contrôle ou de construction des ouvrages par certaines entreprises qui s'affranchissaient très souvent des normes et techniques de l'art, ce qui a pu déclencher, accélérer ou amplifier les désordres.

BRA s'appuie sur ces fautes de mise en œuvre ou de contrôle pour négocier un partage de responsabilité. Des protocoles, couverts par une obligation de confidentialité sont en cours d'élaboration entre BRA et certaines entreprises. De la même manière, pour mettre un frein à des demandes, soit injustifiées, soit manifestement exagérées, des économistes de la construction, assistés d'experts agréés auprès de la Cour de cassation, examinent point par point tous les documents faisant état de préjudices matériels et immatériels invoqués.

Cet examen et l'analyse critique de la période incriminée ont conduit BRA à provisionner, au 31 décembre 2007, compte tenu de sa part de responsabilité estimée à cette date, une somme de 23,6 millions d'euros, en complément des 24,3 millions d'euros pris en charge par les assureurs du Groupe.

Habituellement, ces deux centrales de Maurienne, comme toutes celles du Groupe, utilisent des matériaux extraits de carrières aux gisements parfaitement identifiés, faisant l'objet de contrôles réguliers et rigoureux destinés à éviter ce type de risques.

Des mesures de renforcement des contrôles qualité ont été prises pour prévenir la survenance de tels événements.

### 20.6.2. Litige concurrence « Corse »

Par décision du 12 mars 2007, le Conseil de la concurrence a sanctionné la Société à hauteur de 8 millions d'euros ainsi qu'un autre cimentier français et la filière des négociants corses en ciment. Selon le Conseil, les pratiques reprochées auraient eu pour objectif de réserver aux deux cimentiers l'approvisionnement de l'île en ciment et d'entraver les importations notamment en provenance d'Italie et de Grèce.

La Société regrette que le Conseil de la concurrence ait, de son point de vue, méconnu le contexte général de l'approvisionnement et de la distribution du ciment en Corse, ainsi que les circonstances très particulières ayant conduit à la conclusion, en toute transparence, des différentes conventions aujourd'hui sanctionnées et les effets bénéfiques en ayant résulté pour les consommateurs corses.

Le schéma a été mis en place il y a de nombreuses années sous l'impulsion des pouvoirs publics sans que, ni les clients ni les concurrents prétendument évincés n'en aient saisi les autorités de la concurrence.

La Chambre de commerce et d'industrie de Haute-Corse a demandé en 1991 à Vicat S.A. et à Lafarge de financer l'installation rénovée de silos sur le port de Bastia, susceptibles de recevoir du ciment normé en vrac, et exigé des deux fournisseurs qu'ils en confient l'exploitation exclusive au GIE Groupement Logistique Ciments Haute-Corse, exclusivité pourtant aujourd'hui contestée par le Conseil.

Jusqu'en 1998, l'État subventionnait à hauteur de 2,3 millions d'euros par an le transport de ciment en vrac au nom du principe de continuité territoriale. Lors de la suppression de cette subvention, Vicat S.A., Lafarge Ciments et le syndicat des négociants de l'île ont recherché les moyens de rationaliser les conditions de l'approvisionnement de l'île en ciment. Ils ont dû consentir des efforts substantiels pour maintenir un approvisionnement continu et régulier de la Corse en ciment de norme NF, sans hausse du coût du transport pour les négociants, permettant ainsi des prix de vente de ciments inchangés malgré cette suppression d'une subvention étatique d'un montant important.

Pendant la période considérée, les importations étrangères en Corse se sont développées de près de 50 %. En conséquence, la Société considère que le Conseil n'a pas établi que ce schéma ait empêché les négociants de s'approvisionner en ciment d'origine étrangère, lequel n'offre toutefois pas les garanties de continuité d'approvisionnement et de normalisation exigées dans la plupart des marchés de travaux.

La Société est ainsi surprise d'avoir été sanctionnée en considération d'une argumentation juridique qu'elle considère, au surplus, aller à contre-courant des travaux menés par la Commission européenne en matière de réforme du droit de la concurrence ces dernières années.

La décision a fait l'objet d'une provision de 8 millions d'euros dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

La Société a interjeté appel de la décision du Conseil de la concurrence le 16 avril 2007. Le dossier a été plaidé le 11 mars 2008 devant la cour d'appel de Paris, dont la décision est attendue le 6 mai 2008.

### 20.6.3. Litiges relatifs aux autorisations d'exploitation

Certaines associations de protection de l'environnement engagent de façon systématique des actions contentieuses en vue d'obtenir l'annulation de permis ou d'arrêtés préfectoraux d'exploitation de carrières. La Société, dans tous les cas, organise sa défense et procède au dépôt de nouvelles demandes d'autorisation d'exploitation ou permis afin d'assurer un approvisionnement normal de ses usines ; le cas échéant à partir des autres carrières autorisées sur les sites concernés.

Il n'existe pas, à l'exception des litiges décrits ci-dessus, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont il – ou toute société en intégration proportionnelle – est menacé(e), susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois un impact défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.<sup>(1)</sup>

(1) À l'exclusion des sociétés consolidées par mise en équivalence.

## ▼ 20.7. CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

À la connaissance de la Société, il n'y a eu aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la Société depuis le 31 décembre 2007.



# 21

## Informations complémentaires

▶ <b>21.1. CAPITAL SOCIAL</b>	183
21.1.1. Montant et nombre d'actions pour chaque catégorie	183
21.1.2. Capital autorisé non émis	183
21.1.3. Actions détenues par la Société ou pour son compte propre	184
21.1.4. Autres titres donnant accès au capital	184
21.1.5. Options de souscription et d'achat d'actions	185
21.1.6. Évolution du capital social au cours des trois derniers exercices	185
21.1.7. Titres non représentatifs du capital	185
21.1.8. Évolution du cours	185
▶ <b>21.2. ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS</b>	186
21.2.1. Objet social	186
21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	186
21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	188
21.2.4. Modalités de modification des droits des actionnaires	188
21.2.5. Assemblées Générales	188
21.2.6. Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	189
21.2.7. Franchissement de seuil	189
21.2.8. Conditions régissant les modifications du capital	189

### ▼ 21.1. CAPITAL SOCIAL

#### 21.1.1. Montant et nombre d'actions pour chaque catégorie

Le montant du capital social au 31 décembre 2007 s'élève à 187 084 800 euros divisé en 46 771 200 actions au nominal de quatre euros chacune. Les actions de la Société sont entièrement souscrites, intégralement libérées et toutes de même catégorie.

#### 21.1.2. Capital autorisé non émis

Néant.

### 21.1.3. Actions détenues par la Société ou pour son compte propre

À la clôture de l'exercice 2007, après distribution aux salariés de 109 143 actions, la Société détenait 3 303 247 de ses propres actions, soit 7,06 % du capital social.

#### ► Descriptif du programme de rachat d'actions 2007

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2007, la Société a acheté en bourse en 2007 (hors contrat de liquidité), sur la base du capital social actuel, 2 664 533 de ses propres actions au nominal de quatre euros chacune, au cours moyen de 86,00 euros.

#### Répartition des titres par finalité

Dans le cadre de la cession par HeidelbergCement de sa participation de 35 % dans le capital de la Société en juin 2007, la Société a acquis directement 2 664 367 actions en propre. Cet achat a été opéré dans le cadre du programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée Générale du 16 mai 2007.

Acquisitions en vue d'une attribution des actions au personnel dans le cadre de la participation et de l'intéressement : 166 actions représentant un prix d'acquisition de 10 931 euros.

Acquisitions en vue d'une animation du marché du titre et sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF : affectation de 30 000 titres détenus en propre dans le contrat de liquidité, acquisition de 112 006 actions et cession de 62 506 actions au cours de l'exercice représentant 79 500 actions au 31 décembre 2007.

#### Volume des actions utilisées par objectif

Dans le cadre de la cession par HeidelbergCement de sa participation de 35 % dans le capital de la Société en juin 2007, la Société a acquis directement 2 664 367 actions en propre.

Actions destinées à l'attribution au personnel dans le cadre de la participation et de l'intéressement : 559 380 actions.

Animation du marché du titre et sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF : 79 500 actions.

Aucun rachat n'a fait l'objet d'une réallocation à d'autres finalités et la Société n'a pas utilisé de produits dérivés pour réaliser son programme de rachat d'actions.

#### ► Descriptif du projet de programme de rachat d'actions 2008

La sixième résolution devant être soumise au vote de l'Assemblée Générale Mixte en date du 16 mai 2008 est destinée à permettre à la Société d'opérer sur ses propres actions.

La Société pourra acquérir, céder, transférer ou échanger, par tous moyens, tout ou partie des actions ainsi acquises dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et en conformité avec l'évolution du droit positif et en respectant les limites ci-dessous :

- le prix unitaire d'achat ne devra pas être supérieur à 300 euros par action (hors frais d'acquisition) ;
- le total des actions détenues ne dépassera pas 10 % du capital social de la Société, ce seuil de 10 % devant être apprécié à la date effective où les rachats seront effectués. Cette limite est abaissée à 5 % du capital social dans le cas visé au paragraphe (c) ci-dessous. Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, cette limite correspond, compte tenu des actions déjà possédées par la Société, à un nombre maximum de 1 373 873 actions de quatre euros de nominal pour un montant maximum de 412 161 900 euros.

Les achats d'actions pourront être effectués, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et en conformité avec l'évolution du droit positif, notamment en vue (sans ordre de priorité) :

- a. D'attribuer des actions au personnel et notamment dans le cadre de la participation et de l'intéressement.
- b. D'assurer l'animation du marché du titre et de sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF.
- c. De conserver les actions de la Société et de les remettre ultérieurement à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe dans le respect de la pratique de marché admise par l'AMF. Il est précisé que le nombre maximal de titres acquis par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5 % de son capital social.
- d. D'annuler des actions, sous réserve dans ce dernier cas, du vote par l'Assemblée Générale Extraordinaire d'une résolution spécifique.

L'achat des actions ainsi que la conservation, la cession ou le transfert des actions ainsi achetées pourront, selon le cas, être effectués, en une ou plusieurs fois, à tout moment aux époques que le Conseil d'administration appréciera, le cas échéant en période d'offre publique, par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, notamment par voie d'acquisition ou de cession de bloc, ou par recours à des instruments financiers dérivés (à l'exclusion d'options de vente) et à des bons, dans le respect de la réglementation en vigueur.

La sixième résolution qui sera soumise au vote de l'Assemblée Générale pourra être utilisée à tout moment et pendant une durée de 18 mois à compter de l'Assemblée Générale et elle pourra être utilisée y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange dans les limites et sous réserve des périodes d'abstention prévues par la loi et le règlement général de l'AMF. Cette autorisation annule et remplace celle accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2007.

### 21.1.4. Autres titres donnant accès au capital

Néant.

### 21.1.5. Options de souscription et d'achat d'actions

Néant.

### 21.1.6. Évolution du capital social au cours des trois derniers exercices

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du capital social de la Société depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 jusqu'à la date d'enregistrement du présent document de référence.

Date de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises	Valeur nominale des actions (en euros)	Montant nominal de la variation du capital (en euros)	Prime d'émission, d'apport ou de fusion (en euros)	Montant cumulé du capital social (en euros)	Nombre cumulé
2 juin 2006	Augmentation de capital par incorporation de réserves	31 180 800	4	124 723 200	-	187 084 800	46 771 200

En juin 2007, HeidelbergCement a cédé sa participation de 16 384 320 actions représentant 35 % du capital de Vicat, sous la forme d'une offre publique à prix ouvert en France et d'un placement privé en Europe. Cette opération a permis au Groupe d'augmenter significativement la taille de son flottant, porté de 5,1 % à 30,4 %, et à la Société de renforcer son autocontrôle de 1,4 % à 7,1 %, par l'acquisition directe de 2 664 367 actions en propre.

Le Conseil d'administration du 7 mars 2008 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, convoquée le 16 mai 2008, de procéder à une réduction de capital par l'annulation de 1 871 200 actions détenues en propre par la Société et de modifier corrélativement l'article 6 des statuts. Le capital qui s'élève actuellement à 187 084 800 euros, divisé en 46 771 200 actions de 4 euros de nominal serait fixé à 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de 4 euros de nominal.

### 21.1.7. Titres non représentatifs du capital

Néant.

### 21.1.8. Évolution du cours

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext Paris, compartiment A. Au cours de l'exercice 2007, Vicat S.A. a fait son entrée dans l'indice SBF 250 et est éligible au service de règlement différé (SRD) depuis le mois de février 2008. Le graphique ci-dessous présente l'évolution du cours de l'action de la Société depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 jusqu'au 31 décembre 2007.

(en euros par action)



Le tableau ci-dessous présente l'évolution du cours de l'action de la Société en 2007, 2006 et 2005 (sur la base des cours de clôture) :

(en euros)	2007	2006	2005
Cours annuel moyen	83,34	62,95	39,10
Plus haut de l'année	120,11	86,20	53,00
Plus bas de l'année	61,74	48,83	27,70
Cours au 31 décembre	63,54	85,05	49,33

## ▼ 21.2. ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

### 21.2.1. Objet social

La Société a pour objet :

- l'exploitation des carrières appartenant actuellement à la Société et de toutes celles dont elle pourrait devenir propriétaire ou concessionnaire par la suite ;
- la fabrication, l'achat et la vente des chaux et ciments et tous produits intéressant l'industrie du bâtiment ;
- la fabrication, l'achat et la vente de sacs ou emballages pour liants hydrauliques en quelque matière qu'ils soient et plus généralement, toute activité s'exerçant dans la branche des industries plastiques et papetières ;
- la production, la distribution des agrégats et de sable ;
- le transport public de marchandises par voie terrestre ainsi que la location de tous véhicules ;
- en général, toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à cette industrie, tant en France qu'à l'étranger.

La Société pourra également s'intéresser dans toutes entreprises ou sociétés françaises et étrangères, dont le commerce ou l'industrie serait similaire ou de nature à favoriser et à développer son propre commerce ou sa propre industrie ; fusionner avec elles, entreprendre toutes industries qui seraient de nature à lui fournir des débouchés et faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui pourraient en tout ou partie se rattacher, directement ou indirectement, à son objet ou susceptibles de favoriser le développement de la Société.

### 21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société

#### ► 21.2.2.1. Composition du Conseil d'administration (article 15 des statuts)

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale, sauf les cas légaux de dépassement.

#### ► 21.2.2.2. Durée des fonctions des administrateurs – Limite d'âge – Renouvellement – Cooptation (article 6 des statuts)

- Les administrateurs sont nommés pour une durée maximum de six ans, ils sont rééligibles. En cas de vacance d'un ou de plusieurs sièges, le conseil peut, dans les conditions fixées par la loi, procéder par cooptation à des nominations à titre provisoire, sous réserve de ratification à la plus prochaine Assemblée.
- Les mandats prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui a statué sur les comptes de l'exercice au cours duquel la période de six années a pris fin. Lorsqu'un mandat d'administrateur est conféré à une personne physique qui atteindra l'âge de 75 ans avant l'expiration du délai de six ans ci-dessus fixé, la durée de ce mandat est limitée, en tout état de cause, au temps à courir depuis sa nomination jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel cet administrateur atteint l'âge de 75 ans. Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire, à l'issue de laquelle prend fin le mandat dudit

administrateur peut, sur proposition du Conseil d'administration, le réélire pour une nouvelle période de six ans, étant précisé cependant qu'à aucun moment le Conseil d'administration ne pourra comporter plus du tiers de ses membres âgés de plus de 75 ans.

- Tout administrateur doit être actionnaire d'un minimum de dix actions avant l'expiration du délai fixé par la loi et le demeurer pendant la durée de son mandat.

#### ► 21.2.2.3. Présidence et secrétariat du Conseil d'administration (article 17 des statuts)

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres un Président et, s'il le juge utile, un Vice-Président. Il fixe la durée de leur fonction, laquelle ne peut excéder celle de leur mandat d'administrateur, ni le temps à courir depuis leur nomination de Président ou de Vice-Président jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel ils atteindront l'âge de 75 ans.

Sous réserve de ces dispositions, le Président du Conseil d'administration ou le Vice-Président sont toujours rééligibles.

Le Président représente le Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale et exécute ses décisions. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Le Conseil d'administration peut nommer à chaque séance un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

#### ► 21.2.2.4. Réunion – Convocation – Délibération – Registre des présences (article 18 des statuts)

Le Conseil d'administration se réunit sur la convocation du Président aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation.

En outre, le Directeur général ainsi que des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil d'administration, peuvent en indiquant l'ordre du jour de la séance, le convoquer s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, hors ce cas, l'ordre du jour est arrêté par le Président et peut n'être fixé qu'au moment de la réunion.

Les réunions sont présidées par le Président ou le Vice-Président et, à défaut, par un administrateur désigné en début de séance.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

#### ► 21.2.2.5. Pouvoirs du Conseil d'administration (article 19 des statuts)

Les pouvoirs du Conseil d'administration sont ceux qui lui sont conférés par la loi. Le conseil exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux qui sont expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

#### ► 21.2.2.6. Rémunération du Conseil d'administration (article 20 des statuts)

Le Conseil d'administration reçoit en rémunération de son activité une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence, dont le montant déterminé par l'Assemblée Générale demeure maintenu jusqu'à décision contraire.

Le Conseil d'administration répartit librement entre ses membres le montant des jetons de présence.

#### ► 21.2.2.7. Direction générale (article 21 des statuts)

##### Modalités d'exercice

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, la direction générale de la Société est assumée, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration et qui prend le titre de Directeur général.

Cette option sur les modalités d'exercice de la direction générale est prise par le Conseil d'administration pour la durée qu'il détermine. Le Conseil d'administration délibère à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

Le choix du Conseil d'administration est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers dans les conditions édictées par la réglementation en vigueur.

Le Conseil d'administration peut décider à tout moment de modifier les modalités d'exercice de la direction générale.

##### Direction générale

En fonction de l'option retenue par le Conseil d'administration, conformément aux dispositions ci-dessus, la direction générale de la Société est assurée soit par le Président du Conseil d'administration, soit par un Directeur général, personne physique, nommée par le Conseil d'administration. En cas de dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général, la délibération du Conseil d'administration qui nomme le Directeur général doit fixer la durée de son mandat, déterminer sa rémunération et, le cas échéant, ses limitations de pouvoirs.

Sous réserve des limitations légales, le Directeur général, qu'il soit ou non le Président du Conseil d'administration, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Toutefois, à titre de règlement intérieur, et sans que cette limitation puisse être opposée aux tiers, le Conseil d'administration pourra limiter l'étendue de ses pouvoirs.

La limite d'âge est fixée à 75 ans accomplis pour l'exercice des fonctions de Directeur général, les fonctions de l'intéressé prenant fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

Le Directeur général est révocable à tout moment par le Conseil d'administration.

Sur proposition du Directeur général, le Conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques, dans la limite de cinq, chargées d'assister le Directeur général et qui prennent le titre de Directeur général délégué.

La limite d'âge est fixée à 75 ans accomplis pour l'exercice des fonctions de Directeur général délégué, les fonctions de l'intéressé prenant fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

### 21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

Un droit de vote double de celui conféré aux actions au porteur est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire, à la fin de l'année civile précédant la date de réunion de l'Assemblée considérée.

### 21.2.4. Modalités de modification des droits des actionnaires

La modification des droits attachés aux actions est soumise aux prescriptions légales. Les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques, l'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour modifier les droits des actionnaires, conformément aux dispositions légales.

### 21.2.5. Assemblées Générales

#### ► 21.2.5.1. Nature des Assemblée Générale (article 23 des statuts)

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires ; ses délibérations prises conformément à la loi et aux statuts obligent tous les actionnaires.

Chaque année, il doit être réuni dans les six mois de la clôture de l'exercice une Assemblée Générale Ordinaire, des Assemblées Générales, soit Ordinaires réunies extraordinairement, soit Extraordinaires, peuvent en outre être réunies à toute époque de l'année.

#### ► 21.2.5.2. Forme et délais de convocation (article 24 des statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au jour, heure et lieu indiqués sur l'avis de convocation.

#### ► 21.2.5.3. Assistance et représentation aux Assemblées (article 25 des statuts)

Tout actionnaire justifiant de la propriété d'au moins une action peut participer aux Assemblées Générales, personnellement ou par mandataire. Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales ont été modifiées par le décret n° 2006-1566 du 11 décembre 2006. La Société ne prévoit pas dans l'immédiat de modifier ses statuts sur ce point.

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux actions au porteur est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire, à la fin de l'année civile précédant la date de réunion de l'Assemblée considérée.

En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission ou d'apport, le droit de vote double est également conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cessera de plein droit d'être attaché à toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert en propriété. Néanmoins, conservera le droit acquis, ou n'interrompra pas le délai de quatre ans ci-dessus fixé, tout transfert du nominatif au porteur par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

La liste des actions nominatives bénéficiant du droit de vote double est arrêtée par le bureau de l'Assemblée.

#### ► 21.2.5.4. Bureau des Assemblées – Feuille de présence – Ordre du jour (article 26 des statuts)

Les Assemblées Générales des actionnaires sont présidées par le Président du Conseil d'administration, le Vice-Président ou, en leur absence, par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président, les deux actionnaires ayant la plus forte participation présents à l'ouverture de la séance, et acceptant, remplissent les fonctions de scrutateurs. Le secrétaire est désigné par le bureau.

Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi.

L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires remplissant les conditions légales peuvent, dans les conditions prévues par la loi, requérir l'inscription à l'ordre du jour des projets de résolutions.



#### ► 21.2.5.5. Procès-verbaux (article 27 des statuts)

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux établis dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés suivant les prescriptions réglementaires.

#### ► 21.2.5.6. Quorum et majorité – Compétence (article 28 des statuts)

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires statuent dans les conditions de *quorum* et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, elles exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

### 21.2.6. Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Néant.

### 21.2.7. Franchissement de seuil

Les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques relatives aux franchissements de seuil, les dispositions légales et réglementaires relatives aux franchissements de seuil s'appliquent.

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder, directement ou indirectement, au sens des articles L. 233-7 et suivants du Code de commerce, un nombre de titres représentant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital ou des droits de vote doit informer la Société et l'AMF du nombre total et du pourcentage d'actions et de droits de vote qu'elle possède donnant accès à terme au capital et des droits de vote qui y sont attachés, en lui précisant son identité ainsi que celles des personnes agissant de concert avec elle. Cette déclaration doit être faite à la Société et à l'AMF dans le délai de cinq jours de bourse à compter du franchissement de l'un de ces seuils.

Cette obligation s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues au paragraphe précédent chaque fois que la fraction du capital ou des droits de vote devient inférieure à l'un des seuils prévus au paragraphe précédent.

En cas de non-respect des obligations stipulées aux deux paragraphes précédents, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote pour toute Assemblée Générale qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la régularisation de la déclaration.

### 21.2.8. Conditions régissant les modifications du capital

Le capital social peut être augmenté, réduit ou amorti conformément aux lois et règlements en vigueur.

Le Conseil d'administration du 7 mars 2008 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, convoquée le 16 mai 2008, de modifier les statuts ainsi qu'il suit :

**1) De modifier l'article 7 des statuts en vue de permettre une identification des titres au porteur en ajoutant les paragraphes II et III suivants :**

*« II. En vue de l'identification des titres au porteur, la Société est en droit de demander, à tout moment, dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires, au dépositaire central d'instruments financiers, le nom ou la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.*

*Après avoir suivi la procédure ci-dessus et au vu de la liste transmise par le dépositaire, la Société a la faculté de demander, soit par l'entremise du dépositaire central, soit directement, aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour le compte de tiers les mêmes informations concernant les propriétaires des titres. L'information est fournie directement à l'intermédiaire financier habilité teneur de compte, à charge pour ce dernier de la communiquer, selon le cas, à la Société ou au dépositaire central susmentionné.*

*S'il s'agit de titres de forme nominative, donnant immédiatement ou à terme accès au capital, l'intermédiaire inscrit pour le compte d'un propriétaire n'ayant pas son domicile sur le territoire français est tenu de révéler dans les conditions législatives et réglementaires, l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux, sur simple demande de la Société ou de son mandataire, laquelle peut être présentée à tout moment.*

*Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs de titres, au porteur ou sous la forme nominative, dont l'identité lui a été communiquée, le sont pour le compte de tiers propriétaires des titres, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux, dans les conditions prévues ci-dessus.*

*À l'issue de cette demande, la Société peut demander à toute personne morale propriétaire de ses actions et possédant une participation dépassant 1,5 % du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital social ou des droits de vote de cette personne morale qui sont exercés aux Assemblées Générales de celle-ci.*

Lorsque la personne faisant l'objet d'une demande conformément aux dispositions ci-dessus n'a pas transmis les informations ainsi demandées dans les délais légaux et réglementaires ou a transmis des renseignements incomplets ou erronés relatifs soit à sa qualité, soit aux propriétaires des titres, soit à la quantité des titres détenus par chacun d'eux, les actions ou les titres donnant immédiatement ou à terme accès au capital et pour lesquels cette personne a été inscrite en compte sont privés de droits de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à la date de régularisation de l'identification et le paiement du dividende correspondant est différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait sciemment les dispositions ci-dessus, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège social peut, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5 % du capital, prononcer la privation totale ou partielle pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans des droits de vote attachés aux actions ayant fait l'objet de l'interrogation et, éventuellement pour la même période, du dividende correspondant.

III. Outre les seuils prévus par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à détenir ou qui cesse de détenir directement ou indirectement une fraction – du capital, de droits de vote, ou de titres donnant accès à terme au capital de la Société – égale ou supérieure à 1,5 % ou un multiple de cette fraction, sera tenue de notifier à la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil, en lui précisant son identité ainsi que celle des personnes agissant de concert avec elle, et le nombre total d'actions, de droits de vote et de titres donnant accès à terme au capital, qu'elle possède seule, directement ou indirectement, ou encore de concert.

L'inobservation des dispositions qui précèdent est sanctionnée par la privation des droits de vote pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée et ce pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification prévue ci-dessus, si l'application de cette sanction est demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant 1,5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société. Cette demande est consignée au procès-verbal de l'Assemblée Générale.

L'intermédiaire inscrit comme détenteur d'actions conformément au troisième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce est tenu, sans préjudice des obligations de propriétaires des actions, d'effectuer les déclarations prévues au présent article pour l'ensemble des titres pour lesquels il est inscrit en compte.

L'inobservation de cette obligation est sanctionnée conformément à l'article L. 228-3-3 du Code de commerce. »

## 2) De modifier dans l'article 16 des statuts la durée des fonctions des administrateurs à 3 ou 6 ans :

Rédaction actuelle :

« Les administrateurs sont nommés pour une durée maximum de 6 ans... »

Nouvelle rédaction :

« Les administrateurs sont nommés pour une durée de 3 ou 6 ans... »

## 3) De modifier l'article 25 des statuts et d'insérer un nouvel article 26 – « Droit de vote » et en conséquence, modifier la numérotation des articles suivants des statuts :

Nouvel article 26 :

« Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux actions au porteur est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire, à la fin de l'année civile précédant la date de réunion de l'Assemblée considérée.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cessera de plein droit d'être attaché à toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert en propriété. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis.

La liste des actions nominatives bénéficiant du droit de vote double est arrêtée par le bureau de l'Assemblée.

En cas de démembrement du droit de propriété d'une action, le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats, auquel cas le droit de vote est réservé à l'usufruitier. »



**22**

## **Contrats importants**

Compte tenu de son activité, le Groupe n'a pas conclu, à la date d'enregistrement du présent document de référence, de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal de ses affaires.



**23**

## **Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts**

Néant.



**24**

## **Documents accessibles au public**

Les communiqués de la Société et les rapports annuels comprenant notamment les informations financières historiques sur la Société sont accessibles sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : [www.vicat.fr](http://www.vicat.fr), et une copie peut en être obtenue au siège de la Société.

Les statuts de la Société ainsi que les procès-verbaux d'Assemblées Générales, les comptes sociaux et consolidés, les rapports des commissaires aux comptes et tous autres documents sociaux peuvent être consultés, sur support papier, au siège social de la Société.



**25**

# Informations sur les participations

Les informations concernant les sociétés dans lesquelles le Groupe détient une fraction du capital susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats sont décrites à la Section 7.2 « Informations sur les filiales et participations » du présent document de référence, ainsi qu'à la Note 31 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2007 et à la Note 30 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2006 figurant à la Section 20 « Informations financières » du présent document de référence.





# Annexe 1

► RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET LE CONTRÔLE INTERNE	199
1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration	199
2. Procédure de contrôle interne	200
3. Rémunération des mandataires sociaux	201
4. Pouvoirs du Président directeur général et du Directeur général délégué	202

## ▼ Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et le contrôle interne

Assemblée Générale

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- de la politique de rémunération des mandataires sociaux ;
- de l'étendue des pouvoirs du Président directeur général et du Directeur général délégué.

### 1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'administration s'est réuni deux fois. L'agenda et l'ordre du jour des réunions du Conseil ont été les suivants :

#### ► Séance du 2 mars 2007 :

- Situation de la profession ;
- Situation de la société Vicat S.A. et du Groupe ;

- Examen et arrêté des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2006 ;
- Renouvellement du mandat d'un administrateur (M. René Fegueux) ;
- Renouvellement ou nomination d'un commissaire aux comptes titulaire ;
- Renouvellement ou nomination d'un commissaire aux comptes suppléant ;
- Achats d'actions Vicat ;
- Modification du programme de rachat d'actions ;
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et fixation de son ordre du jour ;
- Questions diverses.

Tous les membres du Conseil assistaient à cette réunion, ainsi que les commissaires aux comptes de la Société et les quatre délégués du comité central d'entreprise.

Les résolutions proposées au cours de cette séance ont toutes été adoptées à l'unanimité.

#### ► Séance du 29 août 2007 :

- Questions économiques et sociales ;
- Situation du Groupe au 30 juin 2007 et perspectives 2007 ;
- Exposé sur la réalisation de la cession par HeidelbergCement de sa participation dans le capital de la Société ;

- Cooptation de deux administrateurs (Madame Sophie Sidos et Monsieur Jacques Le Mercier) ;
- Mise en place de deux comités du Conseil : comité d'audit et des comptes, comité des rémunérations ;
- Questions diverses.

La totalité des membres du Conseil assistait à cette réunion – excepté Madame Sophie Sidos excusée – ainsi que les quatre délégués du comité central d'entreprise. Les commissaires aux comptes étaient absents excusés.

Le Dr Bernd Scheifele et Monsieur Daniel Gauthier avaient démissionné de leurs fonctions d'administrateur par lettres datées du 18 juin 2007.

Chaque administrateur s'était vu adresser, avec sa convocation au Conseil, l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration ont été établis à l'issue de chaque réunion.

Au 31 décembre 2007, le Conseil d'administration était composé de 10 membres, dont la liste figure en annexe du présent rapport. Elle indique en outre la liste des mandats exercés par chacun des administrateurs dans d'autres sociétés du Groupe.

Sur proposition de son Président, le Conseil d'administration a décidé, dans sa séance du 29 août 2007, conformément à l'article 90 du décret du 23 mars 1967, de procéder à la création, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, d'un comité des comptes et de l'audit et d'un comité des rémunérations, dont la composition, la mission et le fonctionnement sont les suivants :

#### Composition des comités

Les comités sont composés de trois membres dont deux administrateurs indépendants nommés par le Conseil d'administration sur proposition du Président et choisis en fonction de leurs compétences. Les membres des comités sont nommés pour la durée de leur mandat d'administrateur. Ils sont rééligibles. Les membres des comités peuvent être révoqués à tout moment par le Conseil d'administration, lequel n'a pas à justifier sa décision. Un membre d'un comité peut renoncer à ses fonctions sans avoir à motiver sa décision.

Chaque comité est présidé par un Président nommé par décision du comité prise à la majorité de ses membres. Le Président du comité veille au bon fonctionnement de celui-ci, notamment en ce qui concerne les convocations, la tenue des réunions, l'information du Conseil d'administration.

Chaque comité désigne un secrétaire choisi parmi les trois membres ou extérieur au comité et au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a décidé de nommer comme premiers membres du comité des comptes et de l'audit :

- Monsieur Jacques Merceron-Vicat ;
- Monsieur Raynald Dreyfus ;
- Monsieur Jacques Le Mercier.

Le Conseil d'administration a décidé de nommer comme premiers membres du comité des rémunérations :

- Monsieur Jacques Merceron-Vicat ;
- Monsieur Raynald Dreyfus ;
- Monsieur Paul Vanfrachem.

#### Modalités de fonctionnement

Réunions :

**Comité des comptes** : deux fois par an et plus fréquemment, à la demande du Conseil d'administration.

**Comité des rémunérations** : une fois par an et plus fréquemment, à la demande du Conseil d'administration.

Les propositions des comités sont prises à la majorité des membres présents, chaque membre disposant d'une voix. Les membres ne peuvent se faire représenter aux séances des comités.

Les délibérations des comités sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial. Chaque comité rend compte au Conseil d'administration de ses travaux.

Le Conseil d'administration peut allouer aux membres des comités une rémunération ou des jetons de présence.

#### Missions du comité des comptes et de l'audit

Les attributions du comité des comptes consistent notamment à :

- examiner les comptes annuels et semestriels, tant consolidés que sociaux (et porte notamment son attention sur la permanence et la pertinence des méthodes comptables utilisées) ;
- prendre connaissance des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières qui garantissent les informations consolidées.

#### Missions du comité des rémunérations

Le comité des rémunérations est chargé :

- d'examiner les rémunérations des dirigeants et des salariés (partie fixe, partie variable, gratifications...), et notamment leur montant et leur répartition ;
- d'étudier les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions, et notamment en ce qui concerne les bénéficiaires, le nombre d'options qui pourraient leur être consenties, ainsi que la durée des options et les conditions du prix de souscription ainsi que de toute autre forme d'accès au capital de la Société en faveur des dirigeants et des salariés ;
- d'étudier certains avantages, notamment en matière de régime de retraite, de régime de prévoyance, assurance invalidité, assurance décès, rente éducation, assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux et cadres dirigeants, etc.

## 2. Procédure de contrôle interne

Notre Groupe a mis en place des procédures en vue de fournir une assurance raisonnable sur la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles, la protection des actifs et du patrimoine, le respect des lois et réglementations applicables, la conduite des opérations en fonction des instructions données par la direction.

Ces procédures sont mises en œuvre au niveau des filiales opérationnelles pour prendre en compte les spécificités et risques inhérents à chacun des métiers et marchés sur lesquels le Groupe est présent, dans le respect des directives et règles communes définies par la direction du Groupe. Ces procédures font l'objet d'examens périodiques par les commissaires aux comptes des différentes sociétés du Groupe.

Le Groupe a procédé, au cours du quatrième trimestre 2007, au recrutement d'un responsable de l'audit interne. Ce professionnel confirmé aura pour objectifs de définir et de mettre en œuvre, en s'appuyant sur les travaux d'analyse du contrôle interne conduites au cours des exercices précédents, un plan d'audit. Il présentera au comité des comptes et de l'audit le plan d'audit puis les principaux résultats des missions réalisées.

Le contrôle interne mis en œuvre repose d'une part sur les procédures qui viennent d'être exposées et d'autre part sur un système d'information financière permettant aux responsables du Groupe de contrôler le déroulement des opérations.

### ► Organisation générale du système d'information financière

Au titre de l'activité industrielle, le suivi des flux des matières et des produits dans les phases d'approvisionnement de production et de commercialisation ainsi que le traitement de l'information comptable associée à ces flux sont fortement intégrés et gérés à l'aide de progiciels reconnus comme des standards du marché ou d'applications spécifiques développées par la filiale informatique du Groupe.

Les performances des usines sont mesurées par des arrêtés mensuels qui font l'objet d'un examen par le service du contrôle de gestion et d'un rapprochement avec le budget. Les résultats financiers et les tableaux de bord industriels et commerciaux sont examinés chaque mois par la direction générale.

Par ailleurs, le Groupe procède chaque mois à un arrêté des résultats consolidés décomposés par branches d'activité, et établit une consolidation de la situation de l'endettement et de la trésorerie. Ces documents sont rapprochés du budget mensualisé, qui fait lui-même l'objet d'une re-prévision semestrielle. Ils sont analysés chaque mois par la direction générale.

Afin d'améliorer la cohérence, l'homogénéité des différents reportings et d'en faciliter la production, la consolidation et l'exploitation, le Groupe a lancé un projet de refonte de ses formats et outils de reporting et de budgétisation. Ce projet, qui nécessite la mise en œuvre de moyens financiers et humains substantiels, se déroulera sur 2008 et début 2009. Il conduira à la mise en place d'une nouvelle application de reporting au deuxième semestre 2008 et aux modules de budgétisation au cours du premier semestre 2009.

À intervalles réguliers, les directions des filiales opérationnelles procèdent à une présentation détaillée des résultats et du déroulement des opérations commerciales et industrielles devant la direction générale assistée des équipes de la direction financière et du contrôle financier.

Par ailleurs, le Groupe a procédé au deuxième semestre 2007 au recrutement d'un responsable « communication financière et relation investisseur » qui va permettre de mieux répondre à l'attente des analystes, des investisseurs et des actionnaires en intensifiant le flux d'informations financières.

### ► Prévention des risques

La prévention des risques industriels s'appuie sur un respect scrupuleux de la réglementation et sur la mise en place d'instruments de mesure et de protection performants. Les sites industriels font l'objet de visites périodiques par des organismes extérieurs. Des études d'impact et des études de santé sont menées.

La sécurité des personnes et la prévention des accidents font l'objet de procédures approfondies concrétisées par des actions de formation systématiques. Préoccupée par la stagnation des résultats sécurité du Groupe, la direction générale a décidé d'accorder de nouveaux moyens à la fonction sécurité en renforçant notamment la direction de la sécurité Groupe. Les objectifs sécurité du Groupe ont été réaffirmés par la direction générale lors d'un séminaire consacré à la sécurité en janvier 2008. Il a réuni la plupart des Directeurs opérationnels du Groupe pour le lancement du plan « Sécurité 2008 ». Les audits des installations et des comportements sont généralisés. Un comité sécurité a été créé. Il est présidé par le Directeur général délégué du Groupe et a pour mission de veiller au bon déroulement du plan d'action et de suivre les résultats obtenus.

La couverture des risques liés à l'activité et des actifs détenus est régulièrement évaluée par la direction des assurances.

## 3. Rémunération des mandataires sociaux

### ► Politique de détermination de la rémunération des mandataires sociaux

En l'absence de comité des rémunérations, le Président du Conseil d'administration a, conformément aux recommandations du Medef sur le gouvernement d'entreprise, veillé au respect des principes suivants :

#### A) Exhaustivité

La détermination des rémunérations des dirigeants a été retenue et appréciée globalement pour chacun d'entre eux.

Elle intègre :

- une rémunération fixe ;
- des jetons de présence ;
- un régime de retraite sur complémentaire ;
- des avantages en nature.

Il est rappelé qu'aucun dirigeant ne bénéficie d'une rémunération variable, ni d'options d'actions, ni d'attribution gratuite d'actions, ni d'indemnités de départ.

**B) Marché de référence/métier**

Les rémunérations des dirigeants ont été comparées par rapport aux rémunérations publiées par les sociétés et groupes français du même secteur, ainsi que par rapport à des sociétés industrielles pouvant faire l'objet d'une comparaison par leur niveau de chiffre d'affaires ou de résultats. Il en ressort que les rémunérations actuelles sont inférieures aux rémunérations moyennes constatées.

**C) Cohérence**

La cohérence des rémunérations entre les différents dirigeants a pu être vérifiée eu égard aux critères suivants :

- expérience professionnelle et formation ;
- ancienneté ;
- niveau de responsabilité.

**D) Simplicité et stabilité des règles**

L'absence de rémunération variable et d'attribution d'options d'actions ou d'attribution gratuite d'actions permet une simplicité et une stabilité des règles d'établissement des rémunérations.

**E) Mesure**

Les rémunérations des dirigeants, compte tenu de leurs montants et de leur nature essentiellement fixe, sont compatibles avec l'intérêt général de l'entreprise et sont conformes aux pratiques du marché dans le secteur d'activité.

► **Politique d'attribution d'options d'actions et d'attribution gratuite d'actions**

La Société n'a pas mis en place de politique d'options d'actions ou d'attribution gratuite d'actions

**4. Pouvoirs du Président directeur général et du Directeur général délégué**

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président directeur général et du Directeur général délégué.

Fait à Paris, le 25 février 2008

Le Président du Conseil d'administration

**Liste des mandats et fonctions exercés au sein du Groupe au 31 décembre 2007  
(article L. 225-102-1 du Code de commerce)**

**M. Jacques Merceron-Vicat**

Vicat	Président directeur général
Béton Travaux	Président du Conseil d'administration
SATM	Représentant permanent de Béton Travaux, administrateur
National Cement Company	Président du Conseil d'administration
Vigier Holding	Administrateur
Vigier Management	Administrateur
Aktas	Administrateur
Bastas Baskent Cimento	Administrateur
Konya Cimento	Administrateur
Bastas Hazir Beton	Administrateur
Tamtas	Administrateur
Sococim Industries	Représentant permanent de Parficim, administrateur
Sinai Cement Company	Administrateur
Vicat Egypt for Cement Industry	Président du Conseil d'administration

**M. Guy Sidos**

Vicat	Directeur général délégué, administrateur
Béton Travaux	Directeur général
Papeteries de Vizille	Président
National Cement Company	Directeur général
Sococim Industries	Administrateur
Sinai Cement Company	Vice-Président, administrateur
Vicat Egypt for Cement Industry	Administrateur
Cementi Centro Sud	Administrateur

**Liste des mandats et fonctions exercés au sein du Groupe au 31 décembre 2007  
(article L. 225-102-1 du Code de commerce)**

Bastas Baskent Ciment	Administrateur
Aktas	Administrateur
Bastas Hazir Beton	Administrateur
Konya Cimento	Administrateur
Tamtas	Administrateur
Parficim	Président
BCCA	Représentant permanent de Vicat, administrateur
<b>M. Jean-Michel Allard</b>	
Vicat	Directeur général adjoint, administrateur
Konya Cimento	Administrateur
Cementi Centro Sud	Président directeur général
SATMA	Administrateur
<b>M. Raynald Dreyfus</b>	
Vicat	Administrateur
<b>M. René Fegueux</b>	
Vicat	Administrateur
<b>M. Jacques Le Mercier</b>	
Vicat	Administrateur
<b>M. Louis Merceron-Vicat</b>	
Vicat	Administrateur
Béton Travaux	Représentant permanent de Vicat, administrateur
BCCA	Président directeur général
SATM	Représentant permanent de Vicat, administrateur
Aktas	Administrateur
Bastas Baskent Cimento	Vice-Président, administrateur délégué
Konya Cimento	Vice-Président, administrateur délégué
Bastas Hazir Beton	Administrateur
Tamtas	Administrateur
Sococim Industries	Administrateur
Sinai Cement Company	Administrateur
<b>Mme Sophie Sidos</b>	
Vicat	Administrateur
<b>M. Bernard Titz</b>	
Vicat	Directeur général adjoint, administrateur
SATM	Président du Conseil d'administration
Béton Travaux	Directeur général délégué, administrateur
Escolle Béton	Administrateur
Getrim	Gérant
BCCA	Représentant permanent de Béton Travaux, administrateur
Béton Rhône-Alpes	Président directeur général
C2B	Représentant permanent de Béton Travaux, administrateur
DEC	Représentant permanent de Béton Travaux, administrateur
Kristo	Représentant permanent de Béton Travaux, administrateur
<b>M. Paul Vanfrachem (P&amp;E Management)</b>	
Vicat	Administrateur



# Annexe 2

## ▼ **Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Vicat S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Exercice clos le 31 décembre 2007

« Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Vicat S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au

traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce. »

Les commissaires aux comptes

Paris-La Défense, le 7 mars 2008

**KPMG Audit**

*Département de KPMG S.A.*

Jean-Marc Decléty  
Associé

Chamalières, le 7 mars 2008

**Wolff & Associés S.A.S.**

Grégory Wolff  
Associé





# Annexe 3

## Document d'information annuel (article 222-7 du Règlement général de l'AMF)

### ▼ Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois liées à la cotation des actions sur Euronext Paris

#### 1. Documents de référence :

Date	Intitulé
30/05/2007	Note d'opération et visa du prospectus n° 07-164 en date du 29 mai 2007
23/05/2007	Rapport annuel 2006
27/04/2007	Document de référence 2006 – dépôt AMF 26 avril 2006 – n° R.07-045

Documents disponibles sous format électronique sur les sites de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de la Société ([www.vicat.fr](http://www.vicat.fr)) et gratuitement sous format papier sur simple demande adressée au siège de la Société.

#### 2. Communiqués publiés et disponibles sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et/ou sur le site de la Société ([www.vicat.fr](http://www.vicat.fr)) :

Date	Intitulé
11/01/2008	Bilan semestriel du contrat de liquidité
08/01/2008	Joint-venture pour la construction d'une cimenterie à Mynaral au Kazakhstan
18/12/2007	Démarrage de la nouvelle ligne de cuisson de Bastas
18/12/2007	Inauguration des nouvelles installations de Sococim Industries
03/10/2007	Avenant au contrat de liquidité
05/07/2007	Bilan semestriel du contrat de liquidité
19/06/2007	Exercice intégral de l'option de surallocation
13/06/2007	Suspension du contrat de liquidité
13/06/2007	Succès de la cession par HeidelbergCement de sa participation de 35 % dans Vicat
30/05/2007	HeidelbergCement annonce le lancement de la cession de sa participation de 35 % dans la Société
30/05/2007	Vote des résolutions à l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2007
23/05/2007	Publication du rapport annuel 2006
21/05/2007	Assemblée Générale du 16 mai 2007
16/05/2007	Mise en œuvre d'un contrat de liquidité
27/04/2007	Vicat annonce l'enregistrement de son document de référence auprès de l'AMF
17/04/2007	Projet de joint-venture pour la construction d'une cimenterie à Kentau dans le Sud du Kazakhstan
04/04/2007	Avis de convocation à l'Assemblée Générale du 16 mai 2007
13/03/2007	Amende pour entente en Corse : Vicat fait appel de la décision
02/03/2007	Conseil d'administration du 2 mars 2007
02/03/2007	Le groupe Vicat cède son activité Négoce
02/03/2007	HeidelbergCement annonce son intention de céder ses actions Vicat

**3. Autres informations disponibles sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et/ou sur le site de la Société ([www.vicat.fr](http://www.vicat.fr)) :**

Date	Nature de l'information
07/03/2008	Comptes annuels 2007
25/01/2008	Chiffre d'affaires au 31 décembre 2007
31/10/2007	Chiffre d'affaires du 3 <sup>e</sup> trimestre 2007
31/10/2007	Information financière au 30 septembre 2007
30/08/2007	Rapport financier semestriel
30/08/2007	Comptes semestriels au 30 juin 2007
25/07/2007	Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> semestre 2007
08/06/2007	Document d'information annuel
23/05/2007	Rapport financier annuel 2006
25/04/2007	Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre 2007

**4. Communiqués de presse :**

Date		Intitulé
14/03/2008	<i>Journal des finances / Investir / Le Revenu</i>	Résultats annuels 2007
11/03/2008	<i>Financial Times</i>	Résultats annuels 2007
10/03/2008	<i>Les Échos / Le Figaro</i>	Résultats annuels 2007
09/01/2008	<i>Les Échos / Le Figaro</i>	Joint-venture pour la construction d'une cimenterie à Mynaral au Kazakhstan
01/09/2007	<i>Journal des finances / Investir</i>	Comptes semestriels au 30 juin 2007
31/08/2007	<i>Les Échos / La Tribune</i>	Comptes semestriels au 30 juin 2007
31/05/2007	<i>Les Échos</i>	Résumé du prospectus
25/05/2007	<i>Le Revenu / La Vie financière</i>	Assemblée Générale du 16 mai 2007
21/05/2007	<i>Le Figaro</i>	Assemblée Générale du 16 mai 2007
05/03/2007	<i>Les Échos / La Tribune/ Le Figaro / Agefi</i>	Conseil d'administration du 2 mars 2007
05/03/2007	<i>Les Échos / La Tribune/ Le Figaro / Agefi</i>	HeidelbergCement annonce son intention de céder ses actions Vicat

**5. Déclarations des opérations des dirigeants sur les titres de la Société disponibles sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et/ou sur le site de la Société ([www.vicat.fr](http://www.vicat.fr)) :**

Mises en ligne sur le site de l'AMF aux dates suivantes : 25 février 2008 ; 1<sup>er</sup> février 2008 ; 29 janvier 2008 ; 29 novembre 2007 ; 5 octobre 2007 ; 2 août 2007 ; 30 juillet 2007 ; 6 juillet 2007 ; 25 juin 2007 ; 15 juin 2007 ; 4 juin 2007 ; 21 mai 2007 ; 9 mai 2007 ; 3 mai 2007 ; 16 avril 2007 ; 6 avril 2007.

**6. Déclarations des transactions sur les titres de la Société, disponibles sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et/ou sur le site de la Société ([www.vicat.fr](http://www.vicat.fr)) :**

Mises en ligne sur le site de l'AMF aux dates suivantes : 4 avril 2008 ; 7 mars 2008 ; 8 février 2008 ; 7 janvier 2008.

**7. Informations publiées au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) disponibles sur le site Internet [www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr) :**

<b>Date</b>	<b>Nature de l'information</b>
11/04/2008	Comptes annuels 2007
02/04/2008	Avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2008
04/02/2008	Chiffres d'affaires comparés année 2007
07/11/2007	Chiffres d'affaires comparés 3 <sup>e</sup> trimestre 2007
28/09/2007	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle
31/08/2007	Comptes semestriels au 30 juin 2007
27/07/2007	Chiffres d'affaires comparés 2 <sup>e</sup> trimestre 2007
25/07/2007	Attestation des commissaires aux comptes – comptes annuels 2006
15/06/2007	Approbation des comptes 2006
04/06/2007	Droits de vote à l'Assemblée Générale du 16 mai 2007
01/06/2007	Cession sur l'Eurolist d'Euronext Paris des actions de la Société dans le cadre d'une offre au public et d'un placement privé
25/04/2007	Chiffres d'affaires comparés 1 <sup>er</sup> trimestre 2007
18/04/2007	Comptes annuels 2006
04/04/2007	Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2007

**8. Informations déposées au greffe du tribunal de commerce de Nanterre, disponibles auprès du greffe du tribunal de commerce de Nanterre et répertoriées sur [www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr) :**

Société : Vicat, identifiée au RCS de Nanterre sous le numéro 057 505 539.

<b>Date de l'acte</b>	<b>Nature de l'information</b>
07/03/2008	Procès-verbal du Conseil d'administration : changement du Directeur général
29/08/2007	Procès-verbal du Conseil d'administration : changement d'administrateurs
16/05/2007	Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire : changement de commissaire aux comptes titulaire



# Glossaire

<b>Accélérateur de prise</b>	Adjuvant du béton ou des mortiers introduit dans l'eau de gâchage afin de diminuer le temps de prise en accélérant l'hydratation du ciment.
<b>Adjuvant</b>	Produit chimique incorporé à faible dose (moins de 5 % de la masse du ciment) dans le béton ou le mortier afin de modifier certaines de ses propriétés. L'incorporation se fait soit avant, soit pendant le mélange, soit au cours d'une opération supplémentaire de malaxage. Voir : « Malaxage ».
<b>Agent de mouture</b>	Appelé plus familièrement « aide au broyage ». Ce sont des produits destinés à faciliter le processus de broyage du clinker, utilisés dans la proportion de quelques centaines de grammes par tonne de ciment produit. Voir : « Mouture ».
<b>Agrégat</b>	Fragment généralement de roche, utilisé comme granulats d'un béton ou d'un mortier. Le terme granulats est mieux adapté. Voir : « Granulats ».
<b>Argile</b>	Sédiment compact et imperméable devenant plastique, malléable et plus ou moins thixotrope en présence d'eau. Selon sa finesse, elle présente des caractéristiques physico-chimiques variables. De composition à base de silico-aluminates, l'argile est présente dans les matières premières de la fabrication des ciments et de la chaux hydraulique (30 à 40 %). Elle est présente en plus ou moins grande quantité dans les marnes. Les argiles sont généralement riches en impuretés (mica, quartz, granit). Voir : « Marne ».
<b>Armé (béton)</b>	Béton dans lequel des armatures d'acier – fils, ronds, barres, treillis soudés, etc. –, judicieusement disposées, assurent une résistance aux efforts de traction.
<b>Autolissant</b>	Qualificatif des enduits de ragréage ou de lissage des sols qui ont pour particularité de se répartir facilement à la lisseuse (certains même au balai) puis de se tendre en corrigeant d'eux-mêmes, par fluage, les inégalités laissées par l'outil d'étalement.
<b>Autonivelant ou autonivelable</b>	Se dit de mortiers ou bétons fluides qui sans être vraiment autolissants, sont étendus par simple passage d'une taloche ou d'une règle de maçon, pour donner une surface très plane.
<b>Autoplaçant (béton) (BAP)</b>	Béton qui n'a pas besoin de vibration pour être mis en place, du fait de sa grande ouvrabilité. Il est également nommé béton autocompactant ou autonivelant (BAN).
<b>Béton</b>	Matériau de construction formé par un mélange de ciment, de granulats et d'eau, éventuellement complété par des adjuvants et des additions. Ce mélange, qui est mis en place sur le chantier ou en usine à l'état plastique, peut adopter des formes très diverses parce qu'il est moulable ; il durcit progressivement pour former finalement un monolithe. Selon sa formulation, sa mise en œuvre et ses traitements de surface, ses performances et son aspect peuvent considérablement varier.
<b>Béton prêt à l'emploi (BPE)</b>	Béton fabriqué dans une installation extérieure au site de construction ou sur le chantier de construction, mélangé dans un malaxeur fixe, livré par le producteur à l'utilisateur, à l'état frais et prêt à l'emploi.
<b>Bétonnière</b>	Machine servant à fabriquer du béton sur le chantier. Elle comporte une cuve, tournant sur un axe horizontal ou faiblement incliné, où sont mélangés les constituants du béton. Le mélange ainsi obtenu est ensuite mis en place à l'intérieur des coffrages.
<b>BHP</b>	Abréviation pour « béton à hautes performances ». Ce béton, rendu par sa formulation particulièrement compacte donc de faible porosité, présente une résistance mécanique (de 60 à 120 MPa) et une durabilité très supérieures à celles des bétons courants.

<b>Bilan thermique</b>	Expression de la mesure des échanges calorifiques entre un milieu clos et l'extérieur. Plus spécifiquement pour les fours de cimenterie, le bilan thermique évalue les apports de chaleur et les compare aux besoins liés aux transformations physico-chimiques et aux pertes thermiques.
<b>Broyage</b>	Réduction en poudre ou en très fines parcelles. Un broyage peut être fait par concassage (minéraux), par écrasement (colorants, ciment) ou par émiettage (ordures). En cimenterie, les ateliers de broyage sont très généralement composés d'un appareil de broyage, d'un séparateur qui permet de renvoyer au broyeur les matériaux trop gros et d'un ensemble de dépoussiérage de la ventilation.
<b>Broyeur</b>	Appareil de broyage. En cimenterie il peut être soit à boulets, soit à galets, soit à rouleaux.
<b>Broyeur à boulets</b>	Constitué d'un tube broyeur en rotation autour d'un axe horizontal. La rotation entraîne des boulets qui retombent sur la matière qui traverse le cylindre, provoquant ainsi son écrasement de plus en plus finement. La paroi intérieure du cylindre est protégée de l'usure par des blindages.
<b>Broyeur à galets ou Broyeur vertical</b>	Un ensemble de 2, 4 ou 8 galets (sortes de meules) à suspension flottante appuyée fortement grâce à des vérins, sur un plateau circulaire en rotation. La matière à broyer est déposée sur le plateau. Sous l'effet de la force centrifuge, la matière passe sous les galets où elle est écrasée. Entraînée par un fort courant d'air, elle alimente un séparateur qui renvoie sur la table les particules les plus grosses. Voir : « Séparateur ».
<b>Caillou</b>	Granulat de diamètre compris entre 20 et 125 mm.
<b>Calcaire</b>	Roche sédimentaire contenant essentiellement du carbonate de calcium ( $\text{CaCO}_3$ ). La calcite est la forme cristalline la plus stable et la plus fréquente. Les dolomies constituent une classe distincte : ce sont des carbonates mixtes (calcium et magnésium). Le calcaire est l'une des matières premières de base du clinker ; il apporte la chaux nécessaire à la formation des silicates et des aluminates. La teneur en magnésium des calcaires utilisés doit rester limitée à quelques pour-cent afin d'éviter à la cuisson la formation de magnésium non combiné susceptible de provoquer à moyen ou long terme des gonflements du béton.
<b>Calcination</b>	Transformation d'un calcaire en chaux par cuisson à haute température.
<b>Calorie</b>	Unité de mesure de l'énergie thermique : une calorie est la quantité d'énergie nécessaire pour élever de 1 °C. un gramme d'eau. Actuellement, l'unité officielle du Système International est le joule (J) : un Joule = 0,239 cal. En pratique, on utilise aussi le Wattheure (Wh : 1 Wh = 3 600 J) et le kiloWattheure (1 kWh = 860 000 cal = 3,6 x 10 <sup>6</sup> J) ; plus rarement, la thermie (th), ou Mégacalorie (1 th = un million de cal).
<b>Carbonatation</b>	Réaction chimique de combinaison de la chaux libre du béton avec le gaz carbonique de l'air.
<b>CEM</b>	Cette désignation caractérise un ciment conforme à la norme européenne EN 197-1. Les ciments « CEM » sont constitués de différents matériaux et sont de composition statistiquement homogène.
<b>CEM I</b> (anciennement « CPA-CEM I »)	Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise le type de ciment « Ciment Portland », c'est-à-dire un ciment composé d'un minimum de 95 % de clinker.
<b>CEM II</b> (anciennement « CPJ-CEM II »)	Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise des ciments dont les plus courants sont le « Ciment Portland composé » (la lettre « M » complète alors la désignation du ciment), le « Ciment Portland au Calcaire » (la lettre « L » complète alors la désignation du ciment), le « Ciment Portland au Laitier » (la lettre « S » complète alors la désignation du ciment) ou le « Ciment Portland à la fumée de silice » (la lettre « V » complète alors la désignation du ciment). Un ciment CEM II a une teneur en clinker : <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit de 80 à 94 % ; ce ciment est alors désigné « CEM II/A » ;</li> <li>• soit de 65 à 79 % ; ce ciment est alors désigné « CEM II/B ».</li> </ul>
<b>CEM III</b> (anciennement « CHF-CEM III »)	Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise le type de ciment « Ciment de haut-fourneau » constitué de clinker et de laitier de haut-fourneau, dans les proportions alternatives suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 35 à 64 % de clinker et 36 à 65 % de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III/A ;</li> <li>• 20 à 34 % de clinker et 66 à 80 % de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III/B ;</li> <li>• 5 à 19 % de clinker et 81 à 95 % de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III/C.</li> </ul>
<b>CEM IV</b> (anciennement « CPZ-CEM IV »)	Désigne le « Ciment pouzzolanique », qui n'est pas commercialisé en France

<b>CEM V</b> (anciennement « CLC-CEM V »)	Désigne le « Ciment composé », peu utilisé en France.
<b>Cendres volantes</b>	Produit de la combustion du charbon dans les centrales électriques, utilisé comme source de silice et d'alumine dans la fabrication du clinker, ou en remplacement d'une partie de celui-ci dans la fabrication du ciment Portland composé.
<b>Centrale à béton</b>	Équipement fixe de production industrielle de béton prêt à l'emploi (BPE).
<b>Certification</b>	Identification informative des caractéristiques spécifiques et des qualités reconnues d'un produit, établie après essais par un organisme agréé par les autorités administratives ; la certification engage le fabricant sur le suivi et les contrôles permanents de conformité du produit avec les mentions de la certification.
<b>Chape</b>	Ouvrage en mortier de ciment, coulé en faible épaisseur (3 à 5 cm) sur un plancher en béton afin d'en assurer la planéité.
<b>Charbon</b>	Combustible d'origine végétale, transformé au cours des millénaires en carbone plus ou moins pur, par houillification. Malgré la concurrence du pétrole, du gaz et de l'électricité, le charbon reste un combustible important, surtout dans l'industrie, les centrales thermiques et les chaufferies de collectivités ou de grands ensembles. On classe les charbons selon leur teneur en oxygène et en eau (anthracites, maigres et ¼ gras, demi-gras, gras, flambants, lignites) et en fonction de leurs dimensions (braisette, noisette, gaillet, gros, etc.).
<b>Chaux</b>	Liant obtenu par la calcination de calcaires plus ou moins siliceux. On distingue les chaux aériennes, dont le durcissement s'effectue sous l'action du gaz carbonique de l'air, et les chaux hydrauliques, dont la prise s'effectue par mélange avec de l'eau.
<b>Ciment</b>	Liant hydraulique, c'est-à-dire une poudre fine qui, gâchée avec de l'eau, forme une pâte qui fait prise et durcit par suite de réactions avec l'eau. Après durcissement, cette pâte conserve sa résistance et sa stabilité même sous l'eau.
<b>Ciment Portland</b>	Ciment de base, fabriqué à base de clinker et d'un régulateur de prise.
<b>Ciment Portland composé</b>	Ciment composé de clinker, d'un régulateur de prise, et d'une proportion de cendres volantes, de calcaire ou de laitier.
<b>Clinker</b>	Constituant de base du ciment, composé à partir de quatre éléments minéraux majeurs : calcaire, silice, alumine et oxyde de fer. Il est obtenu par cuisson à haute température en four de cimenterie.
<b>Clinkérisation</b>	Transformation des matières premières (calcaire, silice, alumine et oxyde de fer) en clinker, s'opérant à une température de 1 450 °C.
<b>Combustible</b>	Matière solide, liquide ou gazeuse qui, en présence de l'oxygène de l'air, brûle avec un fort dégagement de chaleur, utilisable pour le chauffage.
<b>Concassage</b>	Fractionnement des roches en petits morceaux par broyage ou par martelage.
<b>Concasseur</b>	Engin de concassage, utilisé surtout en carrière. Les concasseurs peuvent être à mâchoires (à mouvement alternatif, principe du casse-noix), à marteaux, pour des matériaux plus tendres ou giratoires, par broyage entre des cônes verticaux inversés (cas des gravillons).
<b>Constituants du ciment</b>	Ensemble de matériaux définis par la norme NF P 15-301 entrant dans la composition du ciment dans une proportion variant selon le type de ciment. Les différents constituants sont le clinker Portland, le laitier granulé de haut-fourneau, les pouzzolanes naturelles, les cendres volantes, les schistes calcinés, les calcaires et les fumées de silice.
<b>Cru</b>	Nom donné à la matière première dosée avant entrée dans le four à ciment.
<b>Décarbonatation</b>	Réaction de libération du CO <sub>2</sub> contenu dans les matières premières calcaires sous l'action de la chaleur (850 à 950 °C). La chaux (CaO) restante se combine ensuite aux silicates et aluminates pour former le clinker. Cette réaction absorbe beaucoup de chaleur, elle constitue le poste principal de consommation thermique du four.

<b>Dolomie</b>	Roche sédimentaire carbonatée, contenant au moins 50 % de carbonate, dont l'essentiel sous forme de dolomite. Dolomite : minéral carbonaté, cristal de dolomie, qui peut être blanc (quand il est pur).
<b>Dosage</b>	Quantité des différents constituants du béton (en kg/m <sup>3</sup> ). Exemple : béton dosé à 350 kg/m <sup>3</sup> .
<b>Durcissement</b>	Étape dans l'évolution des mortiers et bétons : après la prise, le matériau passe de l'état plastique à l'état solide et acquiert sa résistance.
<b>Électrofiltre</b>	Filtre électrostatique très répandu dans les cimenteries pour dépoussiérer les gaz de four ou de cheminée des broyeurs. Les particules en suspension dans les gaz, chargées négativement par des fils tendus entre des plaques, sont attirées par les plaques du fait de la très forte différence de potentiel appliqué (50 à 100 kilovolts). La couche de poussière recueillie est collectée par frappage sur les plaques réceptrices. Après traversée de plusieurs chambres, les gaz sont dépoussiérés avec une efficacité pouvant atteindre quelques milligrammes de poussière par mètre cube. Les gaz doivent être conditionnés au préalable dans une tour de conditionnement. Voir : « Tour de conditionnement ».
<b>Enduit</b>	Revêtement superficiel (environ 2 cm pour les enduits traditionnels) constitué d'un mortier de ciment et/ou de chaux hydraulique, destiné à recouvrir une paroi, afin d'en homogénéiser la surface et de l'imperméabiliser. On distingue les enduits traditionnels (qui nécessitent trois couches), les bicouches et enfin les monocouches (à base de mortiers industriels et appliqués en deux passes).
<b>Ensacheuse</b>	Dispositif automatisé de mise en sacs. En cimenterie, sa capacité peut atteindre 5 000 sacs/heure. L'ensemble en rotation est muni de becs (8 à 16) et est alimenté en sacs vides par des bras ou par projection depuis une ou deux stations périphériques. Le silo central alimente les becs montés sur bascules de pesée. L'extraction automatique s'effectue au cours de la rotation ; les sacs sont repris par des bandes qui alimentent le dispositif de palettisation. Voir : « Palettisation ».
<b>Exhausteur</b>	Dispositif de tirage des gaz ou des fumées d'un appareil en dépression. Les exhausteurs sont utilisés en particulier pour aspirer les fumées des fours de cimenterie ou l'air de ventilation des broyeurs. Les dépressions peuvent atteindre 1 000 mm de colonne d'eau.
<b>Farine</b>	Nom donné à la matière première du four de cimenterie après broyage (la grosseur des grains correspond à celle de la farine du boulanger).
<b>Filtre à manches</b>	Utilisé pour dépoussiérer les gaz, le filtre à manches est constitué de plusieurs centaines de manches de tissus placées sur plusieurs chambres disposées en parallèle. À leur traversée, les gaz abandonnent leur poussière dans les poches qui sont vidées périodiquement et alternativement par frappage mécanique ou soufflage d'air à contre-courant.
<b>Fines</b>	(a) Ensemble des grains (classe granulaire 0 / 63 µm) passant au tamis de 63 µm quel que soit le constituant auquel il appartient (sables, ciment, additions, fillers).  (b) Particules les plus fines de la matière. Utilisé pour désigner le flux de matière fine en sortie des séparateurs (par opposition aux gruaux ou refus). Voir : « Séparateur ».
<b>Fluorescence X</b> (analyse par)	Cette technique est utilisée pour déterminer la composition chimique des ciments ou des crus. Elle permet un contrôle rapide et très précis des différentes étapes de la fabrication du ciment. Lors de l'analyse se déroulant en quelques minutes seulement, les échantillons sous forme de poudre compactée (ou diluée dans une perle de verre) sont soumis à un faisceau de rayons X.  Un faisceau de rayons X émis d'un tube puissant permet d'exciter les éléments constituant l'échantillon. Par fluorescence X, les atomes excités réémettent à des longueurs d'ondes caractéristiques ; la mesure de leur intensité permet d'en obtenir la concentration.
<b>Formulation</b>	Opération consistant à définir le dosage – en poids plutôt qu'en volume – des divers constituants d'un béton, afin de satisfaire aux exigences de résistance et d'aspect souhaitées.
<b>Frais (béton)</b>	Béton dans la phase qui suit le malaxage et précède la prise, c'est-à-dire dans un état plastique qui permet son transport et sa mise en place. On apprécie l'ouvrabilité d'un béton durant cette phase de sa fabrication, en soumettant un échantillon à un essai d'affaissement au cône d'Abrams.



<b>Fumées de silice</b>	<p>Les fumées de silice sont un co produit de l'industrie du silicium et de ses alliages. Elles sont obtenues par condensation de gaz SiO ou par oxydation de Si métal à la surface des fours d'électrometallurgie dont les fumées sont captées et filtrées. Ces microsilices sont généralement densifiées afin de faciliter les opérations de stockage et de manutention.</p> <p>La fumée de silice se présente sous la forme de billes élémentaires sphériques de silice amorphe (SiO<sub>2</sub>) dont le diamètre varie entre 0,1 et 0,5 micron.</p> <p>Leur teneur en silice varie de 70 à 98 % selon l'unité de production et l'alliage élaboré. Dans les bétons, les fumées de silice interviennent selon deux mécanismes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• par un effet granulaire lié à la forme et à l'extrême finesse de la poudre ;</li> <li>• par réaction pouzzolanique due à la haute teneur en silice amorphe.</li> </ul>
<b>Granulat</b>	<p>Constituant du béton. Ensemble de grains minéraux que l'on désigne, suivant leur dimension qui est comprise entre 0 et 125 mm (la dimension est la longueur du côté de la maille carrée du tamis à travers laquelle le grain peut passer) : fillers, sablons, sables ou gravillons. On distingue les granulats naturels issus de roches meubles ou massives lorsqu'ils ne subissent aucun traitement autre que mécanique et les granulats artificiels lorsqu'ils proviennent de la transformation thermique ou mécanique de roches ou minerais. Les granulats naturels peuvent être roulés, de forme arrondie d'origine alluvionnaire ou concassés, de forme angulaire issus de roches de carrière. La nature des liaisons entre les granulats et la pâte de ciment influence fortement la résistance du béton.</p>
<b>Granulat concassé</b>	Granulat issu du concassage de roches.
<b>Granulat roulé</b>	Granulat d'origine alluvionnaire constitué de grains de forme arrondie.
<b>Granulométrie</b>	<p>(a) Mesure de la granularité d'un granulat, c'est-à-dire de l'échelonnement des dimensions des grains qu'il contient, par passage de celui-ci à travers une série de tamis à mailles carrées dont les dimensions sont normalisées.</p> <p>(b) Granulométrie ou analyse granulométrique : c'est la mesure de la proportion des diverses tailles granulaires des grains d'une poudre, d'un sable ou d'agrégats.</p>
<b>Gravillon</b>	Granulat de diamètre compris entre 1 et 31,5 mm.
<b>Gypse</b>	Sulfate de calcium naturel ou sous-produit issu des industries de fabrication d'acide phosphorique ou d'acide citrique. Il est ajouté au ciment comme régulateur de prise.
<b>Homogénéisation</b>	Opération pratiquée en cimenterie pour obtenir un mélange intime des composants de la farine avant cuisson. Elle peut être effectuée en discontinu par lots ou en continu. On peut utiliser soit des moyens de brassage mécaniques et/ou pneumatiques.
<b>Hydratation (des ciments)</b>	Phénomène chimique par lequel un ciment fixe l'eau de gâchage et enclenche les processus de prise puis de durcissement. Cette réaction s'accompagne d'un dégagement de chaleur plus ou moins important selon le type de ciment.
<b>Laitier</b>	Sous-produit de la fabrication de la fonte, issu des hauts fourneaux des industries métallurgiques. Il possède des caractéristiques hydrauliques analogues à celles du clinker, et entre à ce titre dans la composition de certains ciments (ciments métallurgiques).
<b>Liant</b>	Matière ayant la propriété de passer – dans certaines conditions (en présence d'eau de gâchage pour les liants hydrauliques) – de l'état plastique à l'état solide ; elle est donc utilisée pour assembler entre eux des matériaux inertes. Constituant du béton qui, à la suite du processus de prise, assure la cohésion des granulats.
<b>Malaxage</b>	Action de mélanger les constituants du béton jusqu'à obtenir un mélange homogène.
<b>Maniabilité</b>	État définissant l'aptitude d'un mortier ou d'un béton à être transporté, manipulé et mis en œuvre ; il est caractérisé par la consistance et la plasticité du matériau. Voir : « Ouvrabilité ».

<b>Marne</b>	Mélange d'argile et de calcaire à l'état naturel dans diverses proportions. Si le taux de calcaire est inférieur à 10 %, la marne est dite argileuse. Pour des taux plus élevés, la marne est qualifiée de calcaire marneux. Elle est généralement caractérisée par son titre en carbonates (de chaux et magnésie dans une moindre proportion). C'est une des matières premières essentielles de la fabrication du ciment ; elle apporte la fraction argileuse riche en silicates d'alumine et fer. Voir « Titre en carbonates ».
<b>Mégapascal (MPa)</b>	Unité de mesure de pression utilisée pour évaluer la résistance mécanique des mortiers et bétons. 1 Mégapascal = 1 Newton/mm <sup>2</sup> . (anciennement 10 bars).
<b>Mélangeur</b>	Appareil servant à mélanger les constituants du béton. Deux types, suivant la partie qui est en mouvement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• bétonnière : la cuve tourne suivant un axe horizontal ou faiblement incliné (la pesanteur est la principale force agissant sur le mélange) ;</li> <li>• malaxeur : comporte une cuve (ou auge) et des palettes animées de mouvements relatifs.</li> </ul>
<b>Mortier</b>	Mélange de ciment, de sable et d'eau, éventuellement complété par des adjuvants et des additions. Il se distingue du béton par son absence de gravillons. Préparés sur le chantier – à partir de mortier industriel sec prédosé ou en dosant et mélangeant tous les constituants – ou livrés sur place depuis une centrale, les mortiers sont utilisés pour la réalisation de joints, d'enduits, de chapes et pour divers travaux de scellement, reprise et bouchage.
<b>Mouture</b>	Seconde étape majeure de la fabrication du ciment, qui consiste à broyer et à réduire en poudre le clinker avec les autres constituants du ciment.
<b>Norme</b>	Document qui précise un ensemble de spécifications, techniques ou autres, établi en collaboration avec les parties concernées (représentants des fabricants, des utilisateurs, des consommateurs, des pouvoirs publics, et des organismes spécialisés tels que le CSTB).  Les normes ne sont rendues obligatoires que par des arrêtés ministériels. Elles peuvent être de divers types : normes d'essai, de performance, de sécurité, de terminologie. Une norme ISO est une norme élaborée et/ou adoptée par l'Organisation internationale de normalisation. Une norme EN est une norme adoptée par le Comité européen de normalisation. Une norme référencée NF EN ISO + n° reproduit intégralement la norme européenne, qui reproduit elle-même la norme internationale de même numéro.
<b>Ouvrabilité</b>	Propriété caractérisant la plus ou moins grande facilité de mise en place d'un béton ou d'un mortier. L'ouvrabilité est liée à la plasticité et à la fluidité. Elle varie en fonction de la nature de l'ouvrage et des conditions de mise en place. Elle est évaluée par des mesures d'étalement ou d'affaissement. Synonyme : maniabilité.
<b>PCI</b>	Pouvoir Calorifique Inférieur : quantité de chaleur dégagée par la combustion complète de 1 Kg du combustible, l'eau provenant de la combustion étant à l'état vapeur. Elle se déduit du PCS du combustible par soustraction de la chaleur absorbée par la vaporisation de cette eau. Pour la plupart des combustibles PCS (en Kcal/kg) = PCI - 5 400 % H où H représente la teneur en hydrogène du combustible.  Exemple : fuel lourd PCS = PCI - 200 en kcal/kg.  Le PCI s'évalue en kcal par kg (ou thermies par tonne) et également en kilojoules/kg.
<b>PCS</b>	Pouvoir Calorifique Supérieur : quantité de chaleur dégagée par la combustion complète de 1 kg du combustible, l'eau provenant de la combustion étant condensée. Elle se mesure expérimentalement par la combustion d'une quantité donnée dans une bombe calorimétrique (quasiment adiabatique).  Le PCS s'évalue en kcal par kg (ou thermies par tonne) et également en kilojoules/kg. Exemple : PCS = 9 800 kcal/kg ou 41 018 kilojoules/kg.
<b>Pompage</b>	Procédé d'acheminement du béton, poussé depuis une trémie d'alimentation vers le lieu de coulage, à travers des tubes. Il permet de parcourir des distances horizontales pouvant atteindre 400 m (voire 1,5 km) et des distances verticales de 100 m (voire 300 m).

<b>Pouzzolane</b>	Produit d'origine volcanique composé de silice, alumine et oxyde de fer qui sous forme de poudre fine est susceptible de se combiner à la chaux pour former des composés stables ayant des propriétés hydrauliques (durcissement sous l'eau).  Par extension, désigne les matériaux naturels ou artificiels ayant la même propriété. Les pouzzolanes sont des constituants de certains types de ciments.
<b>Précalcinateur</b>	Chambre de combustion disposée en pied de la tour de préchauffage, alimentée en combustibles de tous types et en air de combustion chaud (750 à 900 °C) provenant du refroidissement du clinker. Le précalcinateur peut apporter jusqu'à 55 % de la chaleur nécessaire à la bonne marche du four. Voir : « Préchauffeur ».
<b>Précalcination</b>	Système permettant d'entamer la combustion avant l'entrée dans le four, et de réduire ainsi la quantité d'énergie nécessaire dans le four.
<b>Préfabrication</b>	Réalisation de composants de construction hors de leur emplacement définitif, en usine ou sur un site à proximité de l'ouvrage. On peut préfabriquer en béton de nombreux composants de structure poteaux, poutres, panneaux porteurs, ou d'enveloppe, panneaux de façade, bardages, ainsi que des éléments standardisés blocs, poutrelles, prédalles, dalles alvéolées, tuiles et enfin des pièces de voirie, d'assainissement ou de mobilier urbain.
<b>Préhomogénéisation</b>	Opération pratiquée en cimenterie pour obtenir un pré-mélange des matières premières concassées avant broyage. Elle peut être effectuée en discontinu par lot (constitution d'un tas pendant quelques jours alors qu'un second est en reprise) ou en continu dans des halls circulaires (rotation simultanée et décalée du déchargement sur le tas et de la reprise).
<b>Prise</b>	Début du développement de la résistance du béton, du mortier ou de la pâte de ciment. Elle est caractérisée par l'essai de prise (NF P 15-431, NF EN 196-3).
<b>Réfractaire (béton)</b>	Béton pouvant résister à des températures très élevées (jusqu'à 1 800 °C). Sa formulation fait appel à des ciments et à des granulats réfractaires. Il est utilisé par exemple pour réaliser des parois intérieures de fours ou des cheminées.
<b>Refroidisseur</b>	Appareil situé en sortie d'un four de cimenterie destiné à refroidir le clinker de 1 400 °C à la température ambiante. Les refroidisseurs à ballonnets sont constitués de cylindres munis de chaînes, accolés à l'extérieur en périphérie de la virole du four tournant. Le clinker est refroidi au cours de sa traversée des cylindres par l'air aspiré par le four pour la combustion. Les refroidisseurs à grilles et plaques perforées sont plus répandus ; ils sont constitués d'une série de rangs de plaques mobiles qui poussent le clinker vers l'extrémité de sortie (disposition en un lit de matière de 60 à 90 cm d'épaisseur). Un soufflage d'air, de bas en haut, au travers des plaques assure le refroidissement : en sortie du lit de clinker, une partie de l'air le plus chaud remonte dans le four pour alimenter la combustion, l'air en excès ressort à l'arrière de l'appareil.
<b>Régulateur de prise</b>	Composant du ciment destiné à freiner les réactions d'hydratation. Il s'agit le plus souvent de gypse et de sulfate de calcium.
<b>Résistance d'un béton</b>	Ensemble des caractéristiques de comportement sous les sollicitations de compression, traction et flexion. En France, elle est conventionnellement vérifiée pour les ouvrages en béton vingt-huit jours après leur mise en place. Aux États-Unis, ce délai est de cinquante-six jours.
<b>Retardateur de prise</b>	Adjuvant qui introduit dans l'eau de gâchage, il augmente les temps de début et de fin de prise du ciment dans un béton, un mortier ou un coulis.
<b>Retrait</b>	Contraction du béton, due à des phénomènes hydrauliques – évaporation ou absorption de l'eau de gâchage avant et au cours de la prise – et/ou thermiques du fait du refroidissement postérieur à l'élévation de température qui accompagne l'hydratation du ciment, ou de variations climatiques.
<b>Sable</b>	Granulat de diamètre inférieur à 6,3 mm.

<b>Séparateur</b>	En cimenterie, appareil disposé dans les ateliers de broyage pour trier la matière en sortie du broyeur entre fines et grosses particules. Les grosses particules sont renvoyées au broyeur pour être affinées. Les fines constituent la production. Un dispositif de réglage permet de faire varier la coupure de la séparation en taille des grains. Voir : « Gruaux, fines ».
<b>Silo</b>	Réservoir de grande capacité, généralement cylindrique ; destiné à des matériaux secs (sables, ciments, etc.), en acier ou en béton, chargé par le haut et déchargé par le bas, il est équipé de divers types de dispositifs d'extraction. Voir : « Trémie ».
<b>Temps de prise (mesure)</b>	Le temps de prise des ciments est déterminé par l'observation de la pénétration d'une aiguille dans une pâte de ciment de consistance normalisée (pâte « normale ») et ceci jusqu'à une profondeur spécifiée (NF EN 196-3). Le dispositif, dit « appareil de Vicat », permet de relever le temps qui sépare le début de la mise en contact de l'eau et du ciment et le début de la prise (enfoncement de l'aiguille Vicat jusqu'à 4 mm du fond) ainsi que la fin de prise (enfoncement quasi nul).
<b>Thermie (Th)</b>	Unité de quantité de chaleur. 1 Thermie = 1 000 Kcal = 1 000 000 calories.  Cette unité est remplacée par l'unité d'énergie le joule : 1 Thermie = 4,1855 Mégajoules (4 185 500 Joules).  La consommation spécifique des fours de cimenterie s'évalue : <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit en thermies par tonne de clinker (anciennes unités) ;</li> <li>• soit en gigajoules par tonne de clinker (nouvelles unités).</li> </ul> Exemple : un four consomme 850 thermies par tonne de clinker soit l'équivalent de 3 558 mégajoules par tonne produite.
<b>Toupie</b>	Camion équipé d'une cuve rotative inclinée dans laquelle le béton frais est maintenu en mouvement durant son transport vers le chantier.
<b>Tour de conditionnement</b>	Tour disposée sur la sortie des fumées de la tour de préchauffage afin de les refroidir et les humidifier afin d'optimiser le rendement de l'électrofiltre situé en aval. Voir : « Electrofiltre ».
<b>Trémie</b>	Dispositif tronconique de stockage en hauteur des matériaux en vrac (sables, granulats, ciment), en acier ou en béton. En partie inférieure, une trémie se termine par un dispositif de soutirage des matériaux par gravité.
<b>Tuyère</b>	Dispositif de combustion placé dans l'axe du four rotatif alimenté en fuel, charbon, gaz ou combustibles secondaires. Les tuyères peuvent brûler simultanément plusieurs types de combustibles. Les débits peuvent atteindre sur les plus gros fours 15 à 20 tonnes/heure. Un soufflage d'air sous pression dans la tuyère assure le début de la formation et le modelage de la flamme (air dit « primaire »). Le reste de l'air de combustion provient de la récupération de l'air chaud obtenu au cours du refroidissement du clinker.
<b>Type de ciment</b>	Élément d'une classification normalisée selon la nature des constituants d'un ciment. On distingue cinq types : Portland, Portland composé, de haut-fourneau, pouzzolanique, au laitier et aux cendres. Le marquage d'un sac de ciment précise également sa classe de résistance.
<b>Valorisation énergétique</b>	Introduction dans le processus de production, de sous-produits, déchets ou combustibles <i>a priori</i> inutiles afin d'en utiliser le contenu calorifique pour la production de chaleur. Ces produits viennent en substitution totale ou partielle des combustibles primaires tels que charbon, fuel ou gaz. Leur utilisation permet d'économiser les ressources primaires en énergie, d'éviter leur destruction polluante et leur décharge dans le milieu naturel. Par exemple en cimenterie, les pneus ou des solvants résiduels constituent des combustibles pour le four.
<b>Vibration</b>	Opération de serrage du béton frais après sa mise en place, afin d'en améliorer la compacité. La vibration peut être interne ou externe au béton.
<b>Virole</b>	Nom donné au cylindre du four rotatif.









Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de Vicat,  
Tour Manhattan – 6 Place de l'Iris, 92095 Paris-La Défense Cedex, ainsi que sur les sites internet de Vicat  
([www.vicat.fr](http://www.vicat.fr)) et de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).